CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
6 SEP. 2019








PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE

ENJEUX PATRIMONIAUX

-

DÉCEMBRE 2017

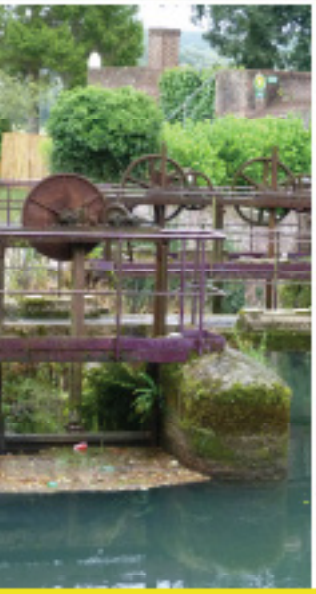




AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation
du Conseil Communautaire de la CAPSO
en date du 24 Juin 2019

LE PRESIDENT

Francois DECOSTER

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE

Territoire riche de multiples patrimoines (naturels, paysagers, bâtis, historiques…), le périmètre des 25 communes du pôle territorial de Longuenesse, intégré au Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, est engagé dans une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) depuis 2012.

Afin de prendre en compte les enjeux liés au patrimoine bâti au sein de ce document d'urbanisme, le service Pays d'art et d'histoire de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer – Flandre intérieure (AUD) a réalisé un inventaire du patrimoine dans chaque commune.

Ce travail a permis de mettre en évidence les grandes caractéristiques patrimoniales à l'échelle de ce pôle territorial et d'identifier les enjeux propres à chaque entité paysagère et à chaque commune.

Ce document restitue, pour chaque entité et chaque commune, ce contexte général et présente les éléments patrimoniaux recensés. Il a constitué une base de travail en vue de la traduction réglementaire, certains éléments étant protégés via l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme (soit sous prescriptions, soit sous préconisations) et certains via les dispostions du réglement écrit.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

1. LE PATRIMOINE BÂTI À L'ÉCHELLE DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE P.4

2. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "POLE URBAIN" P.9
> Arques P.13
> Blendecques P.41
> Longuenesse P.71
> Saint-Martin-au-Laërt (Commune déléguée de Saint-Martin lez Tatinghem) P.97
> Saint-Omer P.117

3. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "PLAINE ENTRE FLANDRE ET LYS" P.215
> Campagne-les-Wardrecques P.219
> Racquinghem P.231
> Wardrecques P.249

4. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "MARAIS" P.261
> Clairmarais P.265
> Houlle P.279
> Moulle P.295
> Salperwick P.309
> Serques P.323
> Tilques P341

5. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "PLATEAUX ET COLLINES" P.361
> Bayenghem-les-Eperlecques P.365
> Eperlecques P.377
> Mentque-Nortbécourt P.403
> Moringhem P.419
> Nort-Leulinghem P.433
> Tatinghem. P.445

6. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "VALLÉE DE L'AA" P.457
> Hallines P.461
> Helfaut P.475
> Wizernes P.491

7. ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ "VALLÉE DE LA HEM" P.503
> Nordausques P.507
> Tournehem-sur-la-Hem P.521
> Zouafques P.541

LE PATRIMOINE BÂTI À L'ÉCHELLE DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE

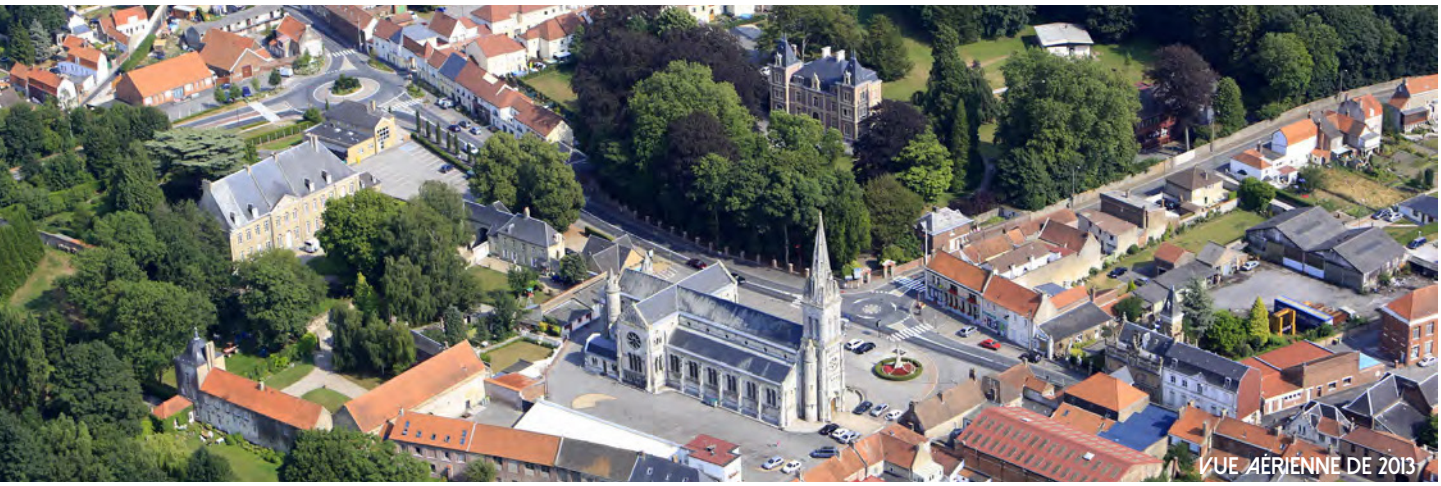

VUE AÉRIENNE DE 2013

MÉTHODES ET CHIFFRES

Le signalement du patrimoine effectué dans le cadre de l'élaboration du PLUi du pôle territorial de Longuenesse s'est déroulé en quatre phases différentes :

> UN TEMPS DE RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

afin de cerner l'histoire générale de la commune et d'établir une première liste d'éléments patrimoniaux incontournables.

> UN RELEVÉ DE TERRAIN AVEC GÉORÉFÉRENCEMENT

des données et photographie des différents éléments repérés. L'objectif était d'établir une base de recensement aussi large que possible, pouvant à la fois être utile à la planification et à la protection du patrimoine, mais aussi à une meilleure connaissance du territoire et à la valorisation du patrimoine. Si le recensement s'est concentré sur les édifices construits avant 1950 et ne présentant que peu d'altérations de leur état initial, des bâtiments a priori plus dégradés, mais témoignant d'une histoire particulière, peuvent eux aussi avoir été relevés. Pareillement, l'intégration des éléments relevant de la reconstruction d'après 1945 a paru nécessaire.

> LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES

reprenant l'intégralité des éléments relevés. Etablie selon les critères de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.AC.) et du Service Régional de l'Inventaire, elle comprend à la fois des champs permettant de localiser le bâtiment relevé et de justifier son intérêt patrimonial.

> L'ANALYSE DE LA MATIÈRE RÉCOLTÉE

a été menée dans le but de cerner les grandes caractéristiques du patrimoine audomarois. Deux niveaux de lecture ont été choisis : celui de l'entité paysagère et celui de la commune. Le travail a abouti à la rédaction de synthèses propres à chacune des communes. Celles-ci comprennent un historique de la trame communale, une synthèse des enjeux à l'échelle de l'entité paysagère et une dernière à l'échelle communale.

➤ AU TOTAL, PLUS DE 2000 SITES ONT ÉTÉ RELEVÉS SUR L'ENSEMBLE DU PÉRIMÈTRE DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE (HORS SITE INSCRIT DE SAINT-OMER).

68 ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE
CIVILE ET SCOLAIRE

1202 ÉLÉMENTS EN ARCHITECTURE
DOMESTIQUE ET D'URBANISME

379 ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE
AGRICOLES

61 SITES
MÉMORIELS ET COMMÉMORATIFS

17 SITES EN PATRIMOINE
MILITAIRE

82 SITES D'ARCHITECTURE
INDUSTRIELLE

48 SITES D'ARCHITECTURE EN
GÉNIE CIVIL

127 SITES EN PATRIMOINE
RELIGIEUX

1 SITE D'ARCHITECTURE
HOSPITALIÈRE

125 SITES EN PATRIMOINE
ÉCONOMIQUE

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

➤ AU REGARD DE LA MATIÈRE RÉCOLTÉE ON PEUT ÉTABLIR PLUSIEURS CONCLUSIONS PROPRES À ESQUISSER UN PORTRAIT PATRIMONIAL DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE :

D'abord, le patrimoine bâti est essentiellement composé d'éléments construits durant l'époque industrielle (1850-1939), selon les techniques mises au point durant cette période. Comme dans tout le Nord de la France, la brique rouge a alors pris le pas sur les matériaux usités auparavant mais l'Audomarois et ses environs tirent une certaine originalité de leur fidélité à l'ancienne brique jaune, apparemment toujours utilisée à des fins d'ornementation durant les dernières décennies du XIXe siècle. A l'intérieur du pôle urbain, le long de la vallée de l'Aa, et dans une moindre mesure entre Racquinghem et Arques, cette marque de l'industrialisation est encore plus forte. Dans ces secteurs, on peut toujours rencontrer des ensembles cohérents comprenant sites de production, cités ouvrières, habitat patronal, lieux de sociabilité, voire œuvres de bienfaisance. A titre d'exemple, Hallines fait figure de baronnie industrielle dans la mesure où son territoire concentre sur un espace relativement restreint différents bâtiments (châteaux, école, moulins…) liés à la famille Dambricourt, maîtresse de l'industrie papetière.

Dans les zones évoquées ci-dessus, le tissu bâti antérieur à la révolution industrielle est relativement rare. A quelques exprès près, les matériaux traditionnels (brique jaune, torchis, pierre calcaire, silex) n'y sont plus présents que de façon résiduelle. En revanche, la brique jaune demeure bien visible dans le paysage de Saint-Omer et le marais compte toujours quelques belles demeures édifiées à l'aide de ce matériau. Aussi, si la pierre et le torchis représentent une part bien modeste, mais patrimonialement significative, de l'habitat des villages situés sur les contreforts des collines d'Artois, soulignons qu'ils sont encore bien enracinés le long de la vallée de la Hem, où des ensembles sont encore identifiables.

Pour ce qui concerne le patrimoine du marais, l'habitat typique de cet environnement se concentre aujourd'hui dans sa partie lacustre. Là encore, les matériaux antérieurs à la révolution industrielle ont largement laissé leur place à la brique rouge, mais les modifications de structures sont peu fréquentes. En plus de l'habitat, cet espace est dépositaire de structures propres à l'utilisation de ce terroir. A côté des diverses portes d'eau et des moulins d'exhaure, qui servaient à évacuer l'eau des casiers (ou polders), on retrouve des éléments de patrimoine agricole particuliers,

comme les granges construites dans le prolongement des habitations, les couches ou encore les cabanes de maraîchers.

Trait dominant de l'économie rurale jusqu'aux décennies 1960-70, l'agriculture a modelé les paysages et le patrimoine lié à cette activité est représenté par des séries de constructions bien préservées sur le pourtour du marais, sur les retombées des collines d'Artois et le long de la Hem. Toutefois, à l'intérieur d'un monde où cohabitaient journaliers, maîtres de grandes exploitations et cohortes de petits exploitants, des différences considérables existaient et fort logiquement ces dernières se retrouvent dans un patrimoine aux visages multiples. Ce phénomène est encore accentué par la variété des terroirs qui implique des modes de faire-valoir diversifiés. Cohabitent donc au sein du pôle territorial de Longuenesse des fermettes constituées d'un logis et de petites dépendances, des unités plus importantes, organisées autour d'une cour fermée, mais aussi une grande variété de structures intermédiaires qu'il est difficile de classer dans différentes catégories.

A côté des grands ensembles industriels évoqués ci-dessus, on relève une kyrielle d'infrastructures que l'on qualifiera d'artisanales ou de semi-industrielles. Celles-ci se rencontrent sur l'ensemble du pôle territorial de Longuenesse et sont liées à l'agro-alimentaire. Outre des moulins à eau ou à vent, ont été identifiées d'anciens séchoirs à chicorée, des distilleries et des brasseries.

Les conflits du XXe siècle ont eux aussi laissé une trace dans le patrimoine du territoire. Outre des éléments de patrimoine militaire -blockhaus, site V1 et V2- les séries de maisons, fermes, infrastructures civiles et commerces reconstruites à Eperlecques, Moringhem, Helfaut ou encore Wizernes et Saint-Omer témoignent des efforts à effectuer en 1945, et dans une moindre mesure, en 1918. Par ailleurs, ces épisodes ont laissé un patrimoine mémoriel commun à toutes les communes du territoire : les monuments aux morts.

Pour ce qui est des principaux édifices cultuels, on retrouve essentiellement des églises composites (comprenant des éléments de différentes époques) mais on remarque que de l'art du XIe siècle à celui des années 1960, les principaux styles d'architecture religieuse visibles dans le nord de la France sont représentés dans l'Audomarois. Les chapelles et les calvaires sont assez inéquitablement répartis ; tandis qu'ils sont très présents au nord et à l'ouest du pôle territorial de Longuenesse (retombée des collines artésiennes et secteur d'Eperlecques), ils se font plus discrets aux abords du pôle urbain et dans les secteurs plus industrialisés. Là encore, dresser une typologie est très malaisé, mais on relèvera tout de même que les chapelles peuvent être divisées en trois mouvements de dévotion : un premier antérieur à la fin de l'Ancien Régime, un second s'étalant sur le XIXe siècle, et un troisième faisant souvent écho aux conflits du XXe siècle.

POURQUOI SAUVEGARDER LE PATRIMOINE BÂTI ?

L'enjeu essentiel est la transmission d'un héritage aux générations futures. Pour autant cela ne signifie pas que ce patrimoine doit rester figé. La clé de sa conservation réside d'ailleurs dans sa capacité d'adaptation face aux défis du monde contemporain : les mutations économiques, industrielles, écologiques, numériques... Il s'agit donc de concilier l'adaptation et le développement du territoire avec la préservation de son patrimoine. Trop souvent par le passé, la préservation du patrimoine a été sacrifiée sur l'autel de la modernité.

Mais il s'agit également de garantir la qualité du cadre de vie des habitants du territoire et d'éviter une perte de valeur des biens immobiliers par leur dénaturation. Le cadre de vie est un atout pour l'attractivité du territoire tant résidentielle que touristique. Un patrimoine bâti préservé constitue donc un atout remarquable dans la résilience du territoire.

QUELS ENJEUX PATRIMONIAUX À L'INTÉRIEUR DU P.L.U.I. ?

De façon générale, le patrimoine bâti souffre d'une relative sous-connaissance. Le signalement mené dans le cadre du PLUi est une première étape dans la prise de conscience de son intérêt : habitations, fermes, usines ou encore moulins sont autant d'éléments qui racontent une partie de l'histoire du territoire et le distinguent de ses voisins. De ce signalement découle une série d'enjeux, tant territoriaux que typologiques, concourant au bon maintien du patrimoine et au-delà à la préservation d'une certaine qualité de vie audomaroise.

➤ **LE PLUI INTÈGRE LES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE POURSUIVIS PAR LES DIFFÉRENTS LABELS DONT BÉNÉFICIE DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE** avec notamment le Pays d'art et d'histoire et le contrat de gestion du marais pour la Réserve de Biosphère de l'UNESCO.

➢ **LE TERRITOIRE DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE EST MARQUÉ PAR UNE SOUS PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES,** notamment à l'extérieur du centre ancien de Saint-Omer. Cela implique une vigilance accrue dans le cadre du PLUi afin de préserver les éléments les plus remarquables.

➢ **IL EST NÉCESSAIRE QUE LA PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE À L'INTÉRIEUR DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE** soit effectuée de manière cohérente avec les documents d'urbanisme des territoires voisins. Si cette donne vaut spécialement pour les communes du pôle territorial de Thérouanne dont des P.L.U. communaux ont déjà intégré des mécanismes de protection du patrimoine, une harmonisation des règles régissant la préservation et la valorisation du patrimoine sera à rechercher dans le cadre du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres sur les entités paysagères de la vallée de l'Aa et de la Hem qui sont partagées entre les deux intercommunalités.

➢ **LE TERRITOIRE DU PLUI SE DISTINGUE PAR LA PRÉSENCE DE VASTES ESPACES NATURELS (MARAIS, LANDES...) ET PAR DES PAYSAGES VARIÉS.** La préservation des spécificités des différentes entités paysagères et la conservation de la mémoire des grands aménagements revêtent une grande importance pour le développement durable du territoire.

➢ **MIS À MAL PAR UNE SÉRIE DE FACTEURS** (étalement urbain, standardisation des modèles de construction et absence de lien entre ceux-ci et l'environnement), les centres-bourgs anciens et les cœurs de hameaux tendent à devenir des espaces banalisés. Le règlement du PLUi vise ainsi à enrayer cette tendance en réglementant de manière spécifique ces espaces.

➢ **EN LIEN DIRECT AVEC L'ENJEU PRÉCÉDENT, LE PATRIMOINE COMMUNAL CONSTITUE UN POINT DE VIGILANCE DU PLUI CAR IL EST DÉPOSITAIRE D'UNE PARTIE DE L'IDENTITÉ DES CENTRES ANCIENS.** Il est généralement constitué de l'église, qui joue un rôle multiséculaire de repère dans la commune, de la mairie et de l'école, symboles de la République. Outre leur conservation sans dénaturation, se pose également la question de la préservation et de la mise en valeur de leurs abords (murs de cimetière, haies...).

➢ **LE PATRIMOINE DOMESTIQUE PRIVÉ EST UN ENJEU ESSENTIEL DU PLUI.** Composé majoritairement de maisons de briques ou de pierres construites antérieurement aux années 1970, il ne doit pas être dénaturé car il participe pour beaucoup à la qualité du cadre de vie. Dans ce cadre, il s'agira notamment de veiller à concilier préservation du patrimoine domestique et amélioration de la qualité énergétique du bâti.

➢ **LE TERRITOIRE DU PLUI SE CARACTÉRISE PAR LA PRÉSENCE RELATIVEMENT IMPORTANTE DE CHÂTEAUX DE DIFFÉRENTS** types, qui pour certains posent des questions d'entretien, de restauration et de reconversion (Scadembourg, Westhove, Caudron, Bambecq, la côte à Longuenesse, Arques...).

➢ **LE PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE POSSÈDE UN PATRIMOINE MOLINOLOGIQUE IMPORTANT CAR IL SE COMPOSE DE TOUS LES TYPES DE MOULINS.** Si l'intercommunalité est propriétaire de trois moulins (Norbécourt, Tournehem et le moulin de l'Aile), d'autres sont privés et pour certains d'entre eux, leur conservation semble compromise. Le principal enjeu est ici d'intégrer la préservation du patrimoine dans les aménagements induits par l'application de la Directive européenne pour la renaturation des rivières et les mesures de lutte contre les inondations.

➢ **LES MUTATIONS AGRICOLES EN COURS DEPUIS L'APRÈS-GUERRE ABOUTISSENT À UN ABANDON PROGRESSIF DU TISSU PATRIMONIAL AGRICOLE.** Pour éviter la disparition des fermes qui ont constitué le corps du patrimoine des communes durant des années, une action sur leur protection et leur reconversion est nécessaire. Elle passe par la recherche et le développement de modèles de reconversion des anciens bâtiments agricoles notamment.

➢ **LE PATRIMOINE MÉMORIEL FAIT PARTIE DES COMPOSANTES IMPORTANTES DU TERRITOIRE.** La Grande Guerre a laissé peu de traces matérielles en dehors de la réalisation de monuments aux morts, véritables totems de la mémoire des communes. La Seconde Guerre mondiale a généré un patrimoine spécifique lié à l'aviation et au développement des armes secrètes allemandes. Si les grands sites sont connus et ouverts au publics, d'autres méritent d'être protégés et valorisés.

➢ **LA RECONVERSION DES ANCIENNES USINES DOIT AUSSI ÊTRE POSÉE.** S'il est évidemment impossible de conserver tous les anciens bâtiments industriels du territoire, il doit être tout aussi impossible de raser les édifices présentant des caractéristiques architecturales particulières ou étant dépositaires d'une part importante de l'histoire du territoire.

LE PATRIMOINE AU SEIN DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Les orientations générales du PADD du PLUi du pôle territorial de Longuenesse en matière de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques sont les suivantes :

> ASSURER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU,

> PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES,

> AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET LE PAYSAGE,

> RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS,

> RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES.

L'orientation générale « Améliorer la qualité du cadre de vie et le paysage » se décline en trois objectifs :

1. MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES : limiter la consommation foncière, préserver et renforcer le maillage bocager, les structures agricoles…

2. RENFORCER LES IDENTITÉS PAYSAGÈRES DES TERRITOIRES : préservation du patrimoine bâti, culturel et environnemental, la nature en ville, intégration des projets urbains…

3. METTRE EN SCÈNE LES PAYSAGES DE L'AGGLOMÉRATION : valorisation des points de vue, des perspectives sur le grand paysage, traitement des

LA TRADUCTION DES ENJEUX PATRIMONIAUX AU SEIN DU PLUI

Outre les dispositions du règlement écrit permettant d'encadrer la qualité des constructions (implantation, aspect extérieur…), le règlement du PLUi, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme (nouvelle codification), peut « identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration ».

Cette protection des éléments patrimoniaux par le PLUi peut se représenter par le schéma ci-dessous :

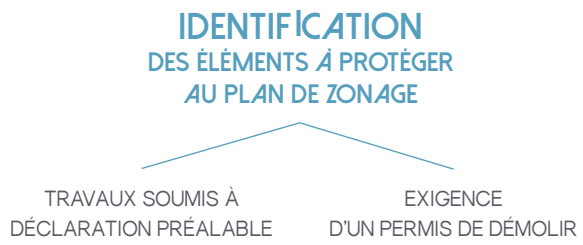

Pour les éléments identifiés, des fiches précisant l'intérêt patrimonial et les éléments à préserver doivent être rédigées. Deux choix sont possibles :

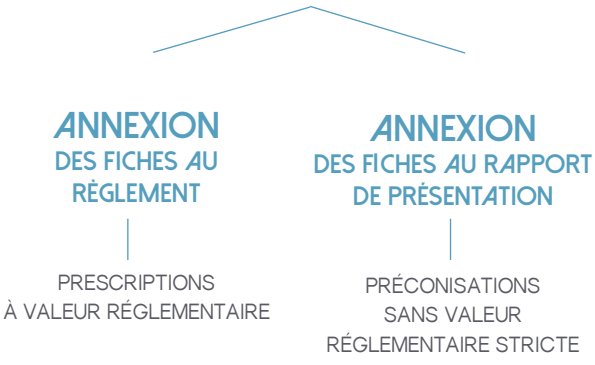

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ PÔLE URBAIN

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ «PÔLE URBAIN»

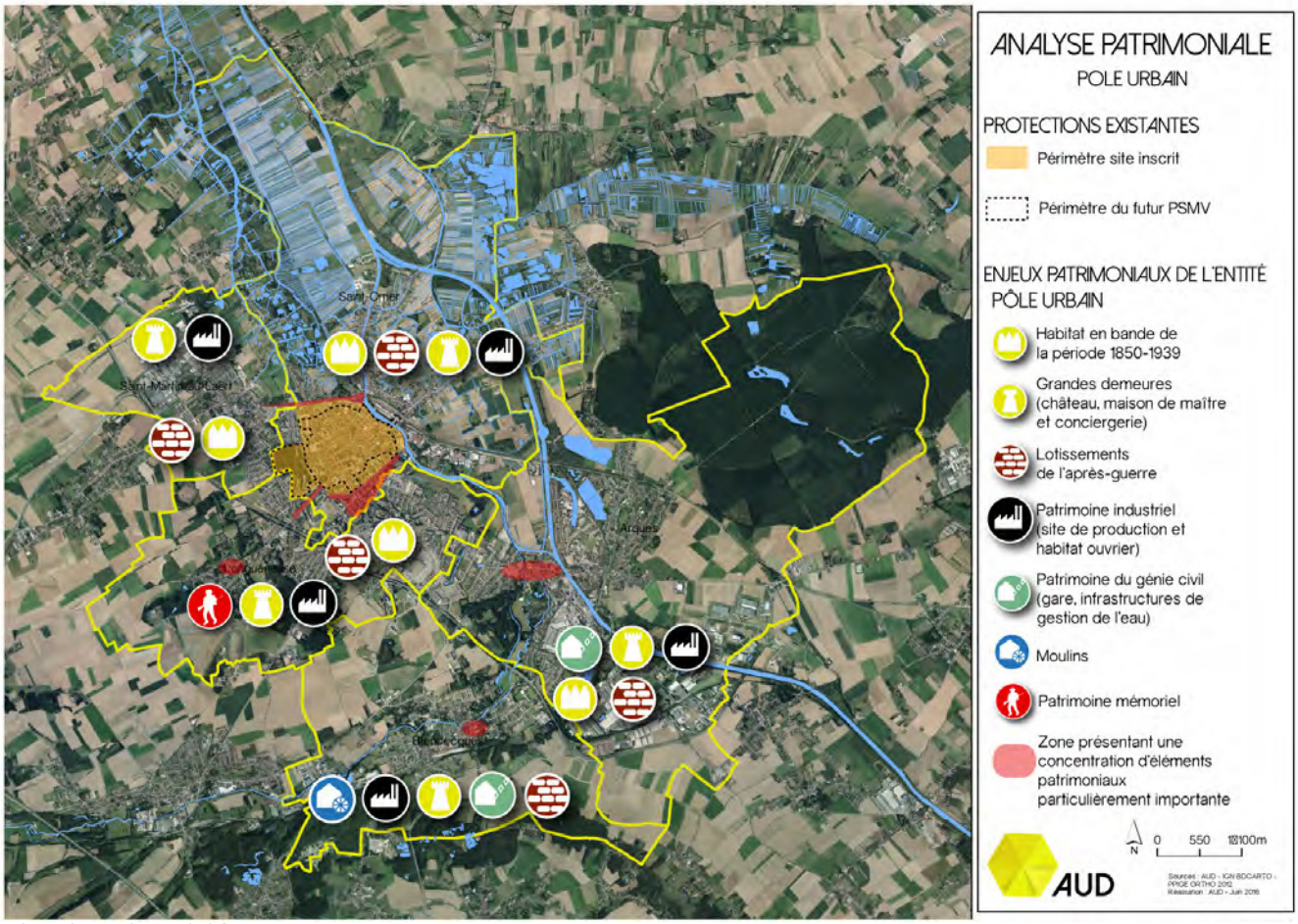

cf. carte au format A3 en annexe

S'il n'y a aucun hasard à ce qu'une ville se soit développée dans cette zone de confluence entre le Haut-Pays et la Flandre, la géographie des différentes entités du pôle urbain a l'allure d'une synthèse des différentes entités paysagères du pôle territorial de Longuenesse Tandis que Blendecques et une partie du vieux Arques sont dépositaires de traits géographiques proches de ceux relevés le long de la partie supérieure de la vallée de l'Aa, Longuenesse a été très longtemps le premier coteau rural à l'ouest de Saint-Omer. L'articulation de cette dernière avec la troisième entité paysagère qu'est le marais est explicite, de même que le territoire de Saint-Martin-au-Laërt présente des similarités avec celui des autres communes au nord de Saint-Omer assis entre le plateau et le marais. Enfin Arques, peut être considéré comme l'espace de transition entre l'Audomarois et la Flandre. En effet, alors que la forêt de Rihout fait office de de frontière naturelle entre Flandre et Artois, la morphologie des Fontinettes et celle du Lobel marquent le début de l'espace entre Flandre et Lys.

De ce fait, l'histoire des territoires du pôle urbain est un singulier alliage de conséquences de la géographie et de dépendances liées à la ville historique de Saint-Omer. Du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle, la répartition des rôles est facilement observable. Alors qu'à l'intérieur des murs de Saint-Omer est concentrée la plus grande partie des pouvoirs politiques et des forces économiques, Arques, Longuenesse, Saint-Martin et Blendecques sont des espaces ruraux dont la destinée ne varie guère de celles des campagnes plus éloignées, à ceci près qu'une bonne partie des terroirs susnommés est intégrée à l'espace de dépendance juridique de la ville que constitue la banlieue et que la grande proximité avec Saint-Omer implique une certaine instabilité de l'habitat entre le XIVe et la fin du XVIIe siècle dans le contexte des guerres endémiques. Il n'en reste pas moins que dès la fin du Moyen Âge certaines spécificités propres à chacune de ces entités émergent, ainsi Blendecques se caractérise déjà par la présence importante des moulins.

Au cours du XVIIIe siècle, plusieurs mesures facilitent le transport terrestre et fluvial. Des routes royales vers Aire, Cassel, Calais et la Picardie sont créées ou aménagées. Le canal de Neufossé de Saint-Omer à Aire/Lys est percé de 1753 à 1773 mettant fin à la fonction de port de redistribution pour Saint-Omer.

Les rôles de chacun évoluent progressivement au cours du XIXe siècle. Si Saint-Omer reste un centre économique important, Arques et Blendecques évoluent petit à petit pour devenir des cités industrielles. Pour ce qui concerne spécifiquement Saint-Martin et Longuenesse, l'industrie y est beaucoup moins présente et ces communes restent des petits bourgs où artisans et agriculteurs partagent le sol avec des individus fortunés qui y installent des vastes résidences. A la toute fin du XIXe siècle, le démantèlement des fortifications de Saint-Omer instaure une plus forte connexion entre ces différentes communes par les raccordements de voies qu'elle permet. Aussi, l'espace gagné est transformé en rues et boulevards sur lesquels de l'habitat est construit.

Ces changements sont liés à l'évolution des transports. L'accroissement du trafic sur le canal nécessite la construction d'un ascenseur à bateaux en 1887 à Arques. Saint-Omer accueille l'arrivée du chemin de fer en 1848 qui favorise notamment la mise en valeur du marais et le développement d'un nouveau quartier. Puis Arques et la vallée de l'Aa sont desservies en 1874 par la ligne de Boulogne. Enfin, dès les prémices de l'aviation, un aérodrome voit le jour sur le plateau des Bruyères. Ainsi, la qualité des liaisons pour les transports (fluvial, ferré, routier et aérien) est un argument déterminant dans le choix de l'installation du QG de l'armée britannique en 1914.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale les différentes localités qui formeront plus tard le pôle urbain coexistent donc côte à côte en exerçant des fonctions différentes. Avec ses 18000 habitants Saint-Omer est encore clairement l'élément central de cet ensemble mais les changements induits par les mutations des années 1950 vont aboutir à la création d'un organisme de coopération entre différentes communes : le district. Il a pour but de répondre collectivement aux besoins générés par une très forte croissance économique et démographique : zones d'activités, logements, équipements. Au début des années 70, dans le cadre du projet « ville moyennes », débute la réalisation d'un nouveau centre urbain d'agglomération entre Saint-Omer et Arques desservi par une rocade routière. Destiné à maitriser l'urbanisation et construire un tissu urbain, il associe la construction de logements et l'installation d'équipements (hôtel communautaire, services publics, hypermarché). Sa poursuite est abandonnée progressivement dans les années 80 et l'espace est investi par des opérations de lotissement, le déplacement de l'hypermarché et la création d'une vaste zone commerciale. Le développement de lotissements caractérise aussi l'urbanisation des autres parties de Longuenesse, d'Arques et de Saint-Martin depuis les années 60.

Les enjeux patrimoniaux font évidemment écho à cette partie de l'histoire commune aux différents territoires du pôle urbain.

L'accroissement considérable de sa population durant les 60 dernières années s'est traduit par la construction d'une batterie de lotissements, dont certains ont un lien direct avec la croissance industrielle de l'après-guerre, et qui constituent aujourd'hui autant d'ensembles architecturaux. Si l'intérêt de ceux-ci peut fortement varier, on doit se poser la question de leur entrée ou non dans le champ patrimonial. La constitution d'un pôle urbain a donné naissance à une continuité urbaine. Préserver les centres anciens de chaque commune constitutive du pôle, c'est assurer le maintien de leur identité au sein de cet ensemble plus vaste.

Par ailleurs, la préservation du patrimoine hérité de l'ère industrielle est un enjeu particulièrement important pour cette partie du territoire et ce pour plusieurs raisons : outre le fait qu'il est lui aussi le reflet d'une période de développement de cette partie du territoire, on note qu'il est présent dans les différentes communes du pôle urbain et surtout qu'à certains endroits il forme encore des ensembles cohérents. Ceux-ci sont de deux types, on retrouve à la fois des ensembles mêlant infrastructures de production, cités ouvrières et demeures patronales, et des séries de construction architecturalement cohérentes (boulevard de Strasbourg ; rue de Thérouanne…).








COMMUNE D'ARQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'ARQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2016

➤ **ARQUES OCCUPE UNE POSITION PARTICULIÈRE DANS L'AGGLOMÉRATION.** Elle assure la jonction entre la vallée de l'Aa et le marais. A cet endroit, la vallée, dont le fond excède rarement les 10m d'altitude, est encadrée par des plateaux à l'ouest, au sud et à l'est. Le territoire de la commune s'étend plus largement sur ce dernier, recouvert par la forêt de Rihoult-Clairmarais. La vallée dessine donc un coude vers le nord pour entrer dans le marais, vaste cuvette d'argile de très faible altitude. A l'origine, les eaux rapides de l'Aa se déversaient dans le marais en faisant un delta.

➤ **ARQUES A CONNU TOUT AU LONG DE SON HISTOIRE DES AMÉNAGEMENTS DE NATURE DIFFÉRENTE.**

Etant donné sa situation, l'aménagement hydraulique a été un préalable nécessaire. Il débute vers 800 lorsque pour faire tourner un moulin sur son domaine d'Arques, l'abbaye Saint-Bertin fait creuser la haute et basse Meldick. Vers 1100, la haute Meldick sera prolongée jusque l'abbaye. Un demi-siècle plus tôt, le comte de Flandre Baudoin V avait fait creuser une ligne de défense de Clairmarais à Aire, longeant la forêt de Rihoult contre laquelle il implante un château. Un nouveau canal reliant St-Omer à Aire, le Neufossé est percé de 1753 à 1773. Aux Fontinettes, il franchit les 13m de dénivelé par une échelle d'écluses. Elle est doublée d'un ascenseur à bateaux en 1887, puis remplacée par une écluse unique lors de la mise au grand gabarit du canal dans les années 60.

Des aménagements terrestres ont aussi vu le jour. Si une première voie pavée relie Arques à St-Omer dès le haut Moyen Age et se prolonge via Haut-Arques vers Rihoult, la voie directe vers Aire n'est créée que dans la seconde moitié du XVIIe siècle et la chaussée de Cassel vers 1740. Une rocade à 2x2 voies complète le réseau principal à la fin des années 1980. Le chemin de fer arrive en 1874 lorsque qu'est implantée une gare sur la ligne Saint-Omer Boulogne par la vallée de l'Aa.

Arques a enfin été marqué par le développement industriel qui a fait passer au stade de ville aux tournant des XIXe-XXe siècle l'ancien domaine de St-Bertin, un village à deux stations d'habitat réparties autour du château et de l'église et à Haut-Arques. Les richesses du sous-sol (sable, gravier…) et du sol (forêt, champs) sont exploitées puis se développe des briqueteries, l'industrie agroalimentaire, textile, navale et surtout verrière. Des deux usines implantées aux Fontinettes au début du XIXe siècle, celle reprise par Prudent Avot puis Georges Durand deviendra la plus importante usine du Nord-Pas-de-Calais dans la seconde moitié du XXe siècle, provoquant la croissance d'Arques, l'implantation de nouveaux quartiers et sa transformation en ville-atelier. Des zones industrielles ont été implantées au bord du canal soit dans le marais soit sur le versant sud (zone du Lobel, porte multimodale). Enfin, à l'ouest, Arques accueille la zone commerciale de la Garenne regroupant près d'une cinquantaine de magasins.

Ville industrielle et commerciale, Arques possède pour autant des espaces naturels et paysagers remarquables avec la forêt et les étangs dans le marais auxquels il convient d'être attentif, tout comme la trace du vieux fossé, symbole de la limite entre la Flandre et l'Artois ou le patrimoine hydraulique (grand vannage, bras mort du Neufossé…). Une vigilance sur l'entrée de ville également une des entrées principales sur le pôle urbain depuis les RD 942 et 943.

➤ **LA LECTURE DE L'ÉVOLUTION DU VILLAGE À LA VILLE DOIT ÊTRE MAINTENUE ET L'ATTENTION DEVRA ÊTRE PORTÉE SUR LES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS :** préserver le bâti ancien autour du château et de l'église le long de la rue A. Danvers, la place et son Hôtel de ville, les maisons remarquables dans Haut-Arques, mais aussi les cités et maisons qui témoignent d'une période comme dans les rues Paul Vaillant-Couturier, Salvador Allende, Avenue de la Libération, rue d'Alsace et de Lorraine, Avenue Bernard Chochoy, rue Jacques Cartier… Ils sont autant d'éléments qui constituent l'identité de la ville. Dans la même optique, l'un des enjeux est également de reconvertir pour maintenir la lecture du patrimoine industriel en brique et l'habitat qui peut s'y rattacher : gare, filature, brasseries, ascenseur à bateaux…

➤ **ENF IN, LE CARACTÈRE UNIQUE DE "VILLE ATELIER"** avec l'imbrication entre la verrerie et la ville tend à s'effacer ces dernières années avec la destruction de l'usine historique aux Fontinettes dont il ne reste qu'un frêle témoin, le démantèlement des passerelles piétonnes avenue Charles de Gaulle, la construction d'un supermarché à la place d'ateliers le long de la RD210 et la destruction programmée du bâtiment de 1896 (hors façade) alors même qu'on souhaite y installer une cité verrière destinée notamment à garder la mémoire de l'évolution de cette industrie à Arques et de son lien avec la ville.

A noter que les éléments patrimoniaux situés dans le périmètre de protection des abords MH de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes ne sont pas repris au PLUi car tout projet dans ce périmètre fait l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France. A l'occasion de la réalisation du PLUi, l'ABF propose un périmètre de protection modifié, joint en annexe.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'ARQUES

EN IMAGES

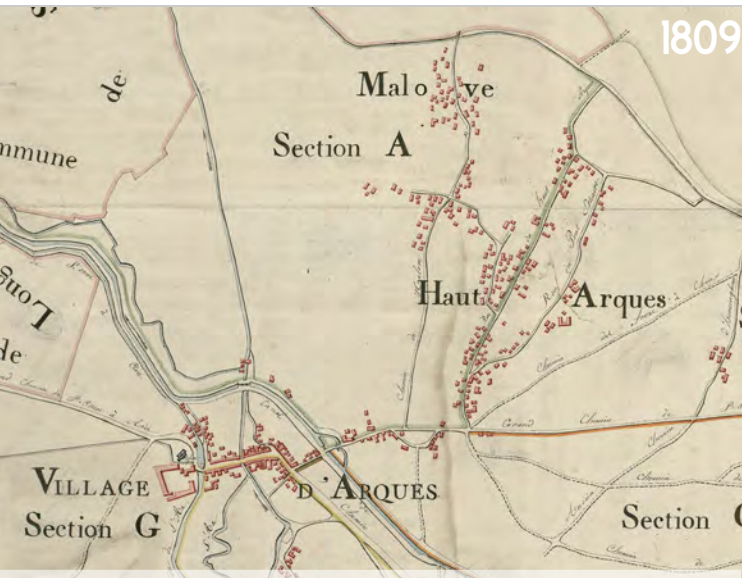

En 1809, Arques est un village double. Près de l'église et du château, s'étale un village-rue le long de la route Saint-Omer-Cassel. Dans Haut-Arques, l'habitat se répartit tout au long des différentes rues en direction de la forêt. Il existe aussi quelques écarts comme Ophove.



Un nouveau centre a été créé autour de la place qui fait le lien avec les Fontinettes au bord du canal. La verrerie a franchi la rue d'Aire et la voie ferrée. Des lotissements ont été installé dans la zone du marais (et des entreprises) et le long des rues vers Blendecques (La Garenne, rue de l'Europe)



L'habitat s'est densifié notamment dans Haut-Arques. La verrerie et des lotissements occupent l'espace entre la haute-Meldick et la rue de l'Europe. Au sud, la zone d'activité du Lobel est remplie tandis qu'à l'ouest vers Longuenesse on distingue le quartier de la Garenne.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE D'ARQUES


VUE AÉRIENNE DE 2015


VUE AÉRIENNE DE 2015

➤ PRÉSERVER LE PATRIMOINE DU CENTRE-BOURG ANCIEN LE LONG DE LA RUE A. DANVERS

➤ SAUVEGARDER LES ANCIENNES FERMES

➤ PROTÉGER LES ANCIENS CHÂTEAUX ET SITES REMARQUABLES

➤ PRÉSERVER LA PLACE ET SES ABORDS, TÉMOIN DU PASSAGE À LA VILLE

➤ SAUVEGARDER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET SON HABITAT (PATRONAL, OUVRIER)

➤ SAUVEGARDER LE PATRIMOINE DU GÉNIE CIVIL (VANNAGE, ASCENSEUR, GARE...)

➤ PRÉSERVER LES LOTISSEMENTS DU XXE SIÈCLE

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

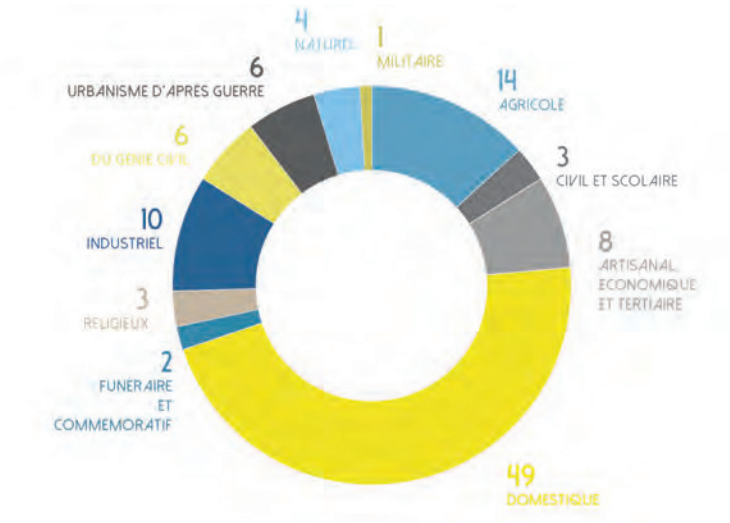

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

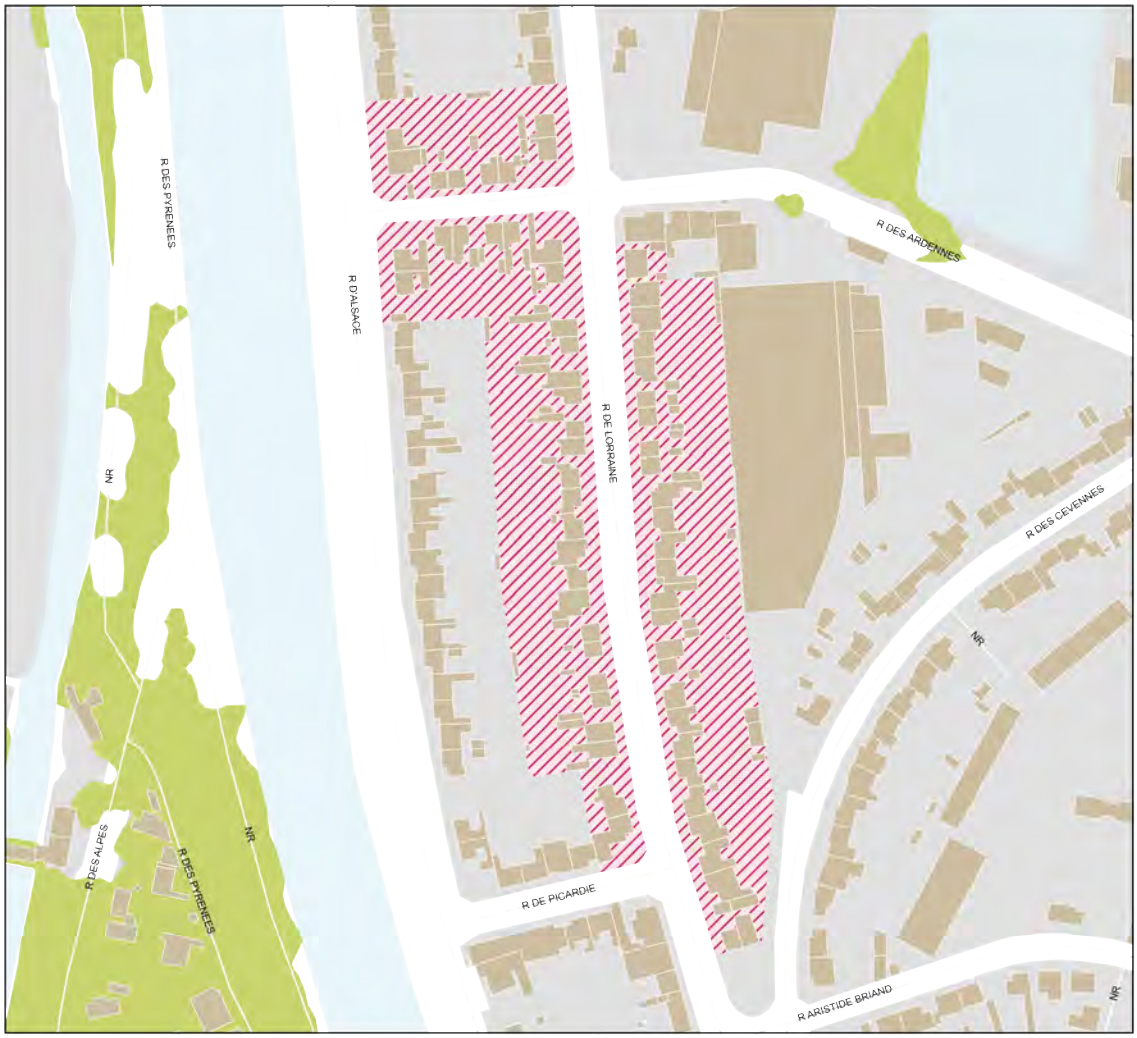

INVENTAIRE PATRIMONIAL
RUE DES ARDENNES ET
RUE DE LORRAINE

ARQUES

Sous zonage

Protection PLUI

0 25 50 M

N

sources : DGFIP - INSEE BD Carto
AUD - Novembre 2017

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

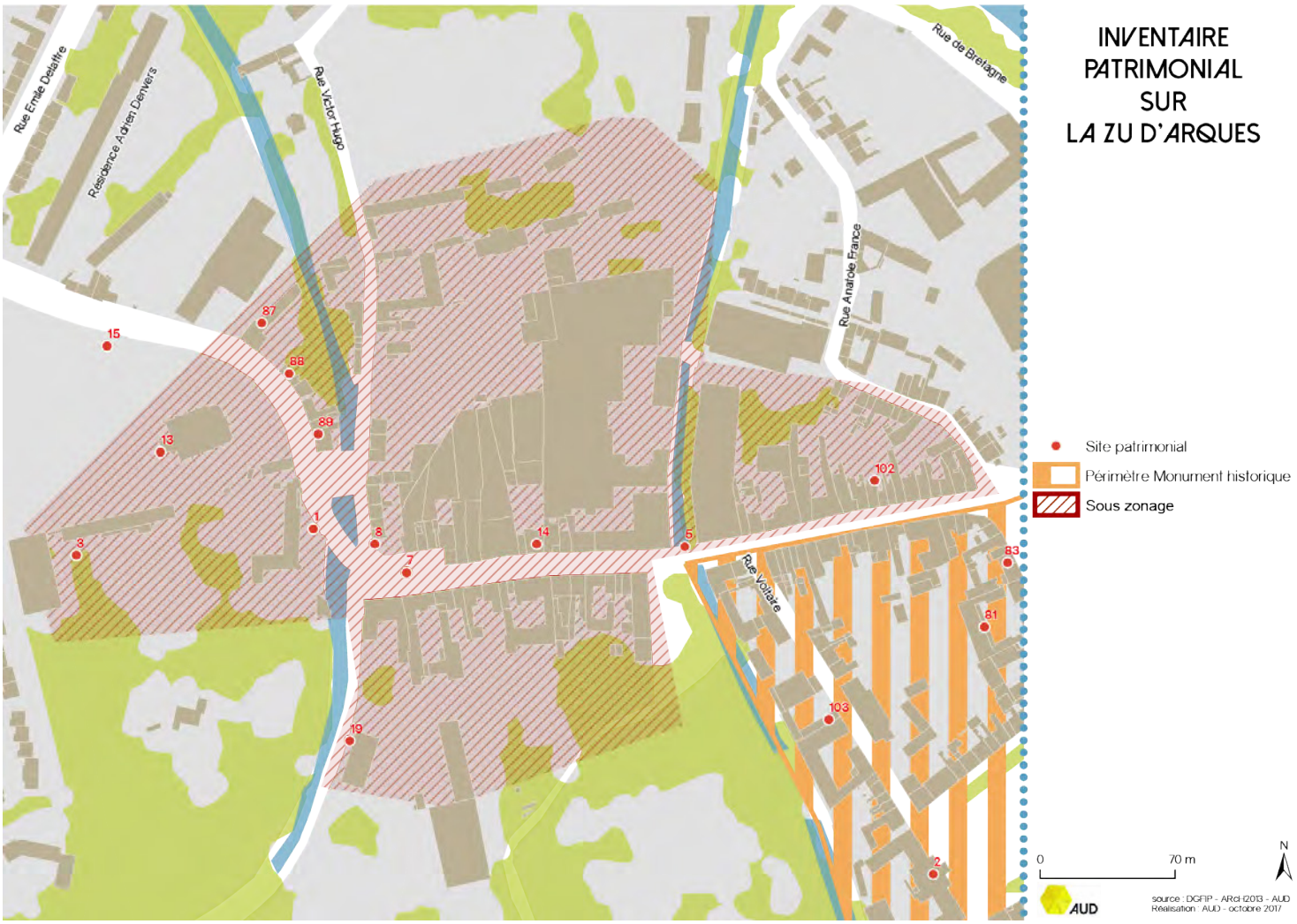

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'ARQUES

CARTE DE SIGNALEMENT

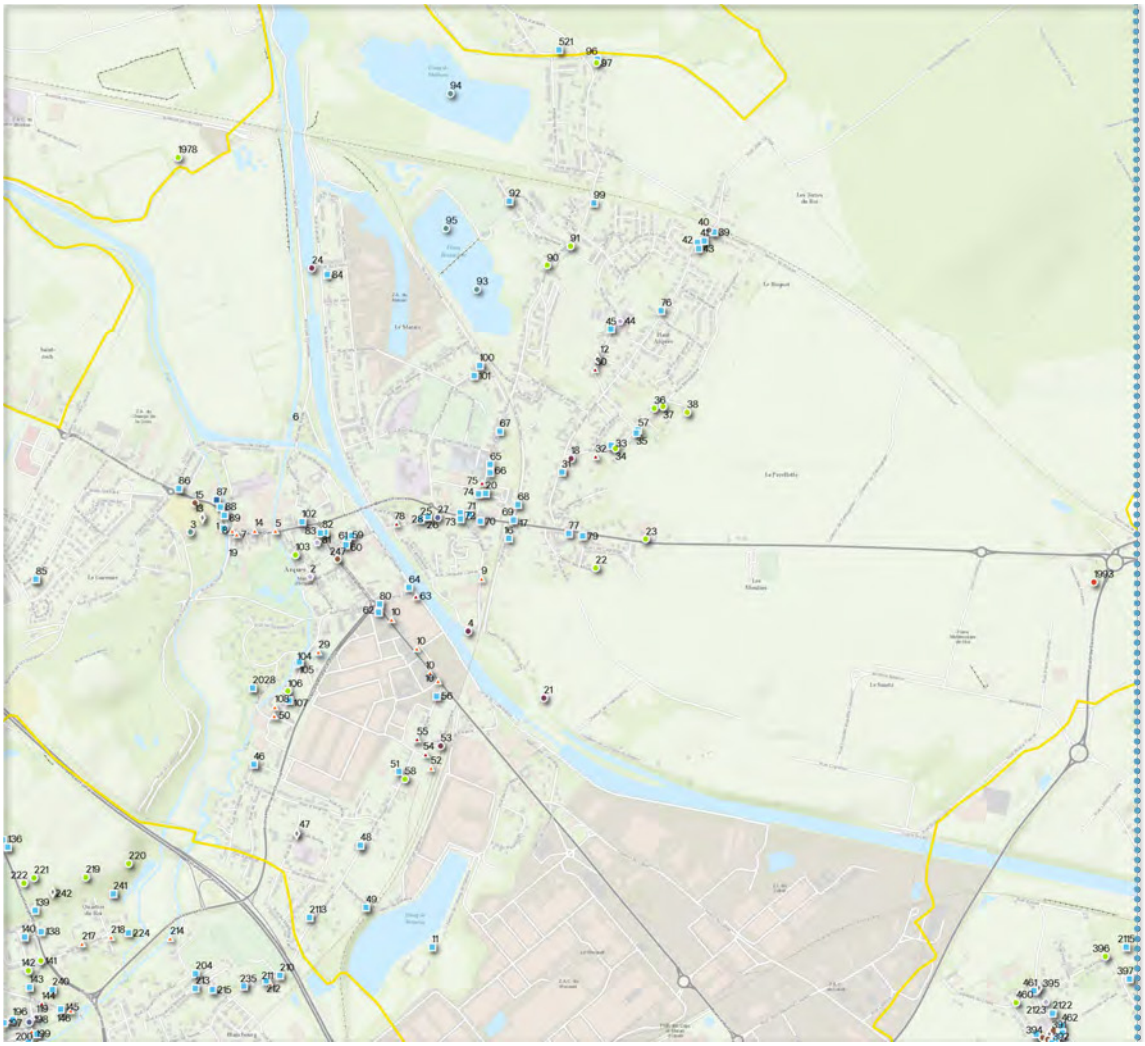


1


2


3


4A


5


5A


5C


6


7


8


8A


9


(45 AV. DU GAL. DE GAULLE) 10


(104 AV. DU GAL. DE GAULLE) 783


11A


11B


12


13A



14

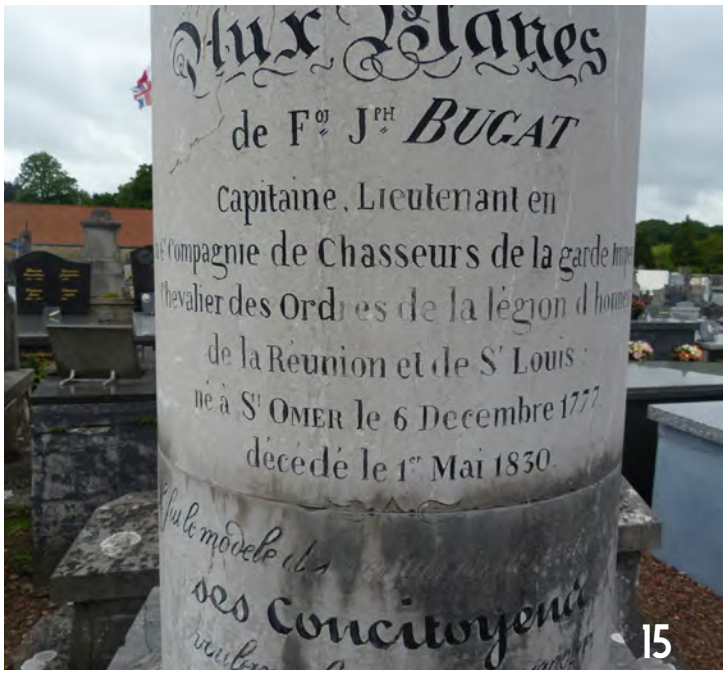

15


16


16A



17


18A


19


19A


20B


21


22


23


24


25


26


27


28


29


30A


31


32


32E


33A


34


35


34A


36


37


38C


39


40


41


42


43


44


44C


45


46


46A


47


48A


49


50


50A


50B


52


53


54



55


56


57


58


59


60



61


62


LE DOMINO
LE DOMINO
LE DOMINO
63


64


66


65


68B


69


69B


70


71


72


73


74


75


77


77A


78


79


80


81


82

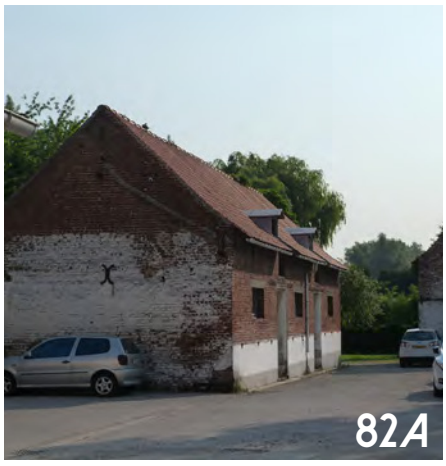
82A


83


84


86


87


88


L'ETOILE
89


90


90A


91


92

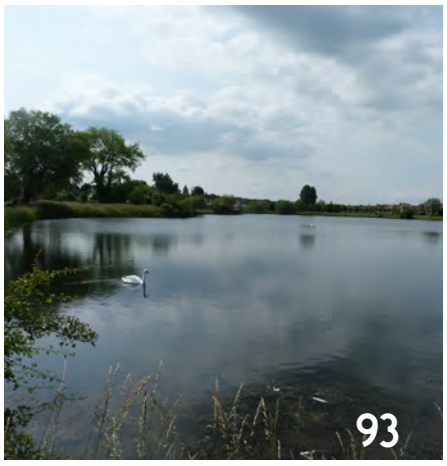
93


94


95


MALHOVE
96


97A


98


100


101


102


103


104


105


106


107


108


247


2113


2010

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

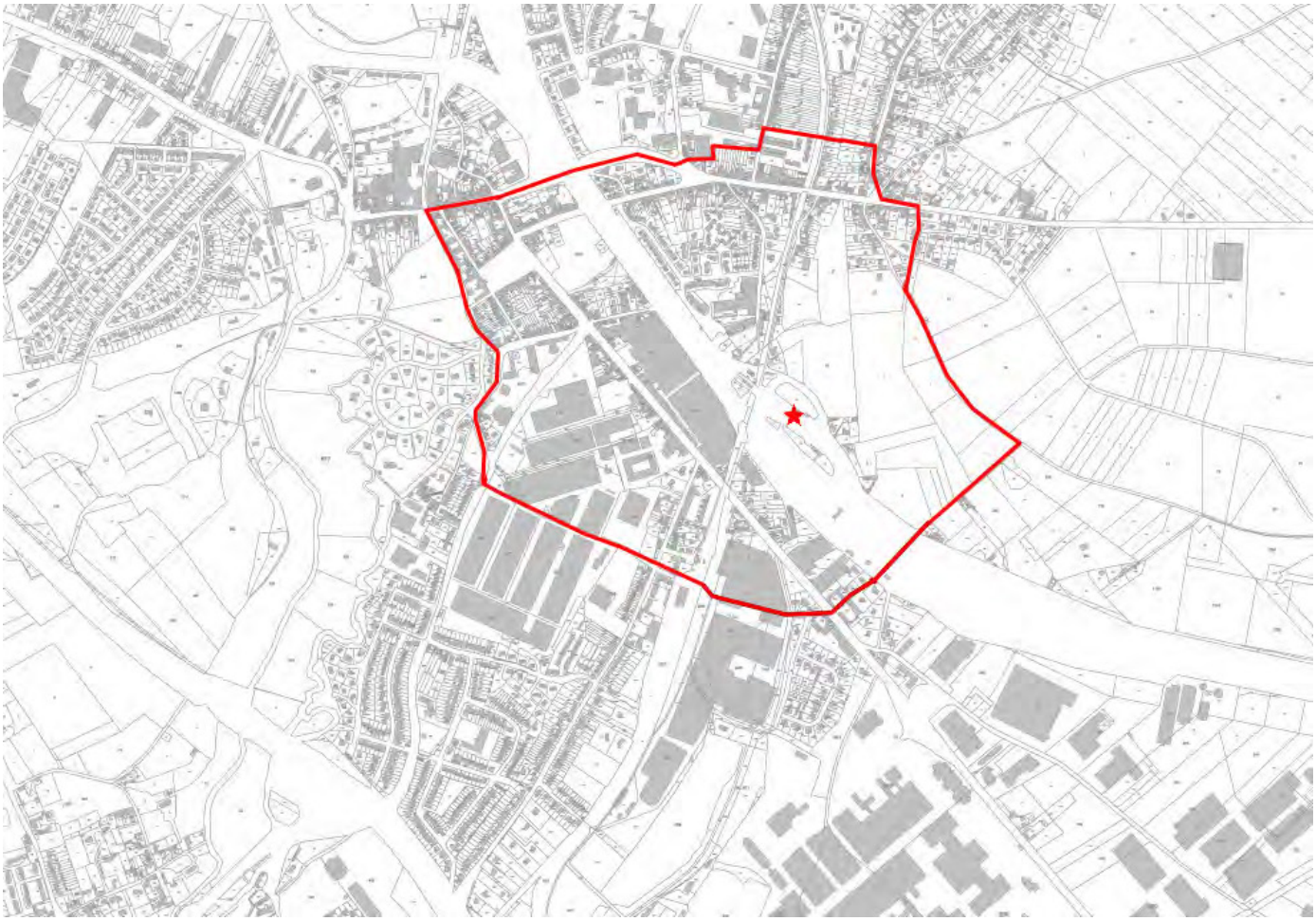

Proposition de nouveau Périmètre délimité des abords (PDA) de l'ascenseur à bateau des Fontinettes








COMMUNE DE BLENDECQUES


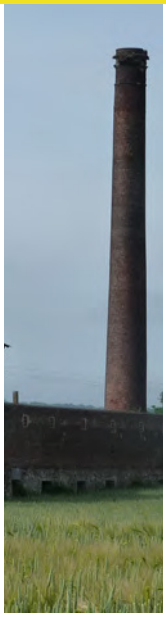



AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE BLENDECQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

➤ LA COMMUNE DE BLENDECQUES SE DÉPLOIE DEPUIS LES RIVES DE L'AA JUSQU'AUX SOMMETS DES VERSANTS ENCADRANT CE COURS D'EAU. Dépositaires d'ambiances paysagères particulières, cette ville du pôle urbain associée à l'industrie du papier a connu d'importantes évolutions au cours des deux derniers siècles. A la veille de la Révolution Française, un petit bourg pluriséculaire, dont l'abbaye Ste-Colombe est le noyau, est solidement implanté et le reste du bâti est réparti sur une série de stations d'habitat s'égrainant au fil de la vallée de l'Aa. L'implantation de ces dernières correspond partiellement à l'utilisation du cours d'eau, dont l'économie locale dépend déjà beaucoup, comme le montrent les différentes séries de moulins visibles sur le plan-relief de 1758. Dès cette époque, la proximité de Blendecques avec Saint-Omer favorise l'existence de demeures de plaisance de la bourgeoisie audomaroise.

➤ SI DÈS LE DÉBUT DU 19E SIÈCLE LES INFRASTRUCTURES UTILISANT LA FORCE PRODUITE PAR LES EAUX DE L'AA TENDENT À S'INDUSTRIALISER, LE PAYSAGE BLENDECQUOIS VA ÊTRE COMPLÈTEMENT MODIFIÉ PAR LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE QU'IMPLIQUE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE. Plusieurs anciens moulins cèdent alors la place à de véritables usines dont la famille Avot sera maîtresse. Dans le sillage de ces unités de production, l'espace est aménagé afin d'accueillir des cités ouvrières et les grandes propriétés de ces capitaines d'industrie. C'est d'ailleurs un trait particulier de Blendecques au début du 20e siècle. Elle est bien sûr une commune industrieuse où l'on fabrique du papier, du carton ou de la chicorée, mais elle est également le lieu de résidence de différentes familles vivant de rentes où de l'industrie. Le déploiement de ces forces s'accompagne de l'apparition du chemin de fer, qui traverse le territoire communal dès 1874, et surtout d'un accroissement de la population se traduisant par une importante vague de construction. Fait particulier, c'est sur une portion du plateau des Landes appartenant à la commune de Blendecques qu'est édifié un sanatorium, qui sera plus tard transformé en hôpital, entre les deux guerres.

Après la Seconde Guerre mondiale, la transformation du paysage s'accélère. Si la jonction entre la majeure partie des stations d'habitat avait déjà été effectuée auparavant, les vastes programmes de construction de lotissements débutés dès les années 1950 densifient considérablement l'habitat en fond de vallée. Les premières opérations ont lieu un peu plus haut, au niveau de la rue Denis Cordonnier, mais avant 1962 les ensembles des rues Pierre Brossolette et Alfred André sont déjà sortis de terre. Par la suite, les habitations de la rue de l'Hermitage sont construites, mais la majeure partie des aménagements concerne alors l'ancien canton du Blancbourg. A la toute fin des années 1970, le vaste quartier bordé par les rue Jean Jaurès et de l'Hermitage est édifié et on procède au développement du lotissement de la rue Guy Mollet. Néanmoins, le fond de vallée n'est pas seul à voir ses paysages évoluer. Depuis les années 1970, l'habitat s'établie progressivement sur les hauteurs des versants et les chantiers de voirie [rocade et rue Léo Lagrange] apportent des éléments supplémentaires à la structuration du bourg.

➤LES DÉFIS PATRIMONIAUX ATTACHÉS AU TERRITOIRE DE BLENDECQUES SONT MAJEURS ET PARTICULIÈREMENT LOURDS À RELEVER. Si comme toutes les communes touchées par la révolution industrielle Blendecques doit parvenir à assurer la préservation des sites de production et de l'habitat ouvrier, elle a fait des châteaux des XVIIIe et XIXe siècles un élément fort de son identité, aussi la conservation de ces derniers est-elle un enjeu. Au-delà des questions propres au patrimoine industriel, s'en posent d'autres, partiellement induites par l'industrialisation. En effet, la croissance démographique liée au développement des usines a nécessité la construction de différentes écoles au début du XXe siècle. Dépositaires du passé de beaucoup de blendecquois, ces écoles sont également des constructions de qualité, qu'il convient de protéger. De la même manière, la question de la préservation des lieux de sociabilité ouvriers et de l'ancien commerce se pose. A l'heure des projets de renaturation des cours d'eau, la conservation des quatre derniers moulins blendecquois et de leurs retenues d'eau est un enjeu majeur pour l'interprétation de l'histoire et des paysages de l'Audomarois. Ceux-ci sont en effet les derniers témoins de l'utilisation d'une force naturelle qui aura duré un millénaire. Enfin, il convient de réfléchir à la nécessité de préserver certains ensembles postérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Largement présents à Blendecques, ces derniers ont répondu aux besoins de logements de l'époque et ont parfois été l'occasion d'innovations architecturales, aussi, l'entrée de certaines de ces cités dans le champ patrimonial se pose.

A noter que les éléments patrimoniaux situés dans les périmètres de protection des abords MH de l'ancienne abbaye Ste Colombe et du château de Westhove ne sont pas repris au PLUi car tout projet dans ce périmètre fait l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France. A l'occasion de la réalisation du PLUi, l'ABF propose des périmètres de protection modifiés, joint en annexe.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE BLENDECQUES
EN IMAGES

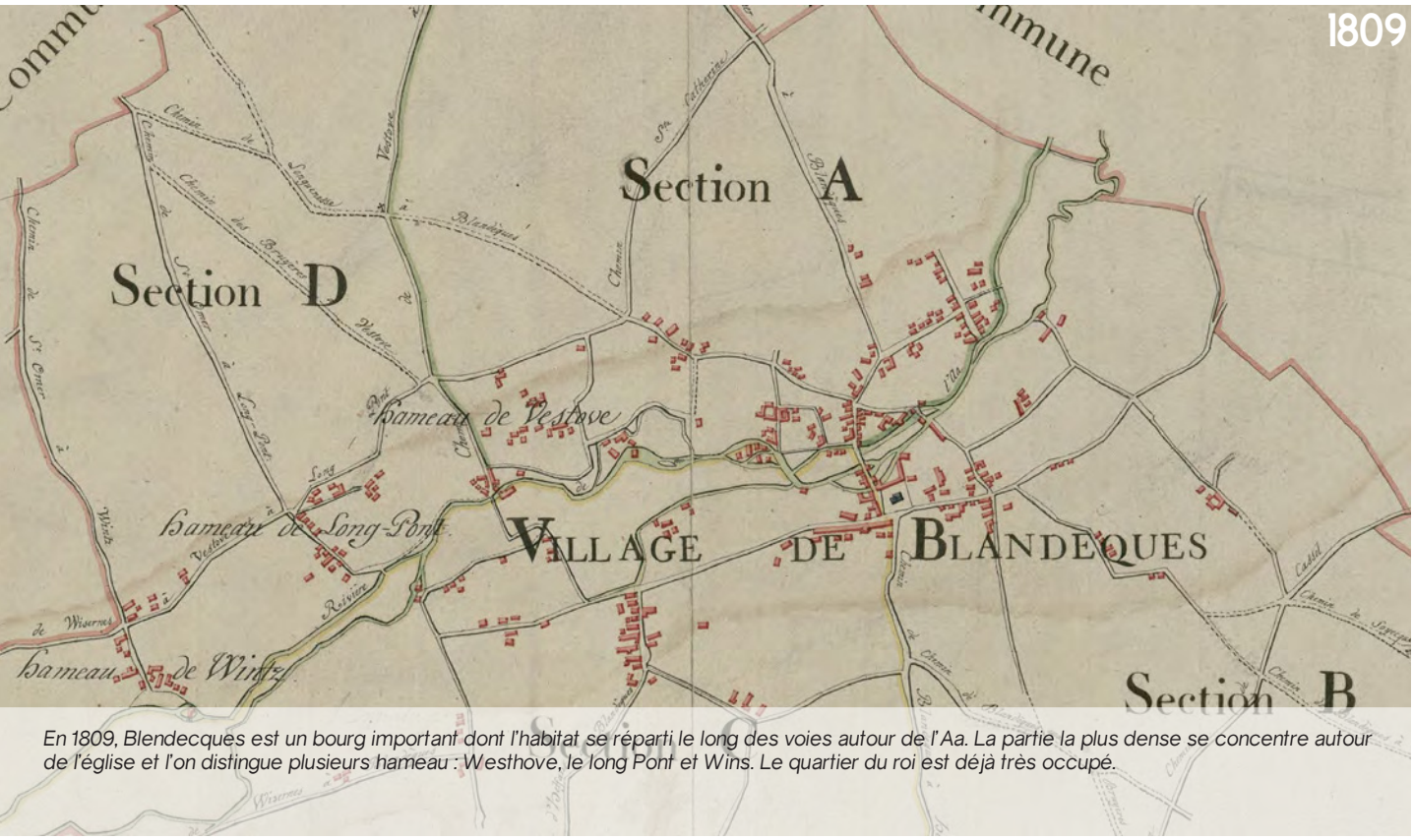

En 1809, Blendecques est un bourg important dont l'habitat se réparti le long des voies autour de l'Aa. La partie la plus dense se concentre autour de l'église et l'on distingue plusieurs hameau : Westhove, le long Pont et Wins. Le quartier du roi est déjà très occupé.



La révolution industrielle a produit ses effets sur Blendecques avec l'implantation d'usines (une papeterie au centre l'autre à l'ouest) et la construction de quartier entier autour de la papeterie Avot. Des lotissements sont aussi apparu depuis les années 50, le long des voies et aux extrémités de la commune.



La commune s'est encore densifiée, réduisant les interstices agricoles et s'est aussi étendue notamment sur le versant nord de la vallée et le long des axes principaux.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE BLENDECQUES



VUE AÉRIENNE DE 2015



VUE AÉRIENNE DE 2013

- PRÉSERVER LE PATRIMOINE DU CENTRE-BOURG ANCIEN ET LES ANCIENNES FERMES
- PROTÉGER LES ANCIENS CHÂTEAUX ET SITES REMARQUABLES
- SAUVEGARDER LE PATRIMOINE DU GÉNIE CIVIL ET LES DERNIERS MOULINS, TÉMOIN D'UNE ACTIVITÉ ANCIENNE
- SAUVEGARDER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET SON HABITAT (PATRONAL, OUVRIER)
- PRÉSERVER LES LOTISSEMENTS DE L'APRÈS-GUERRE

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

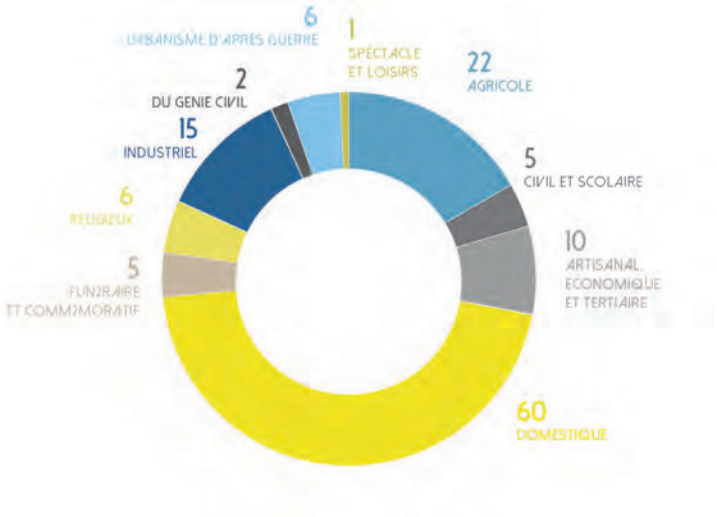

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

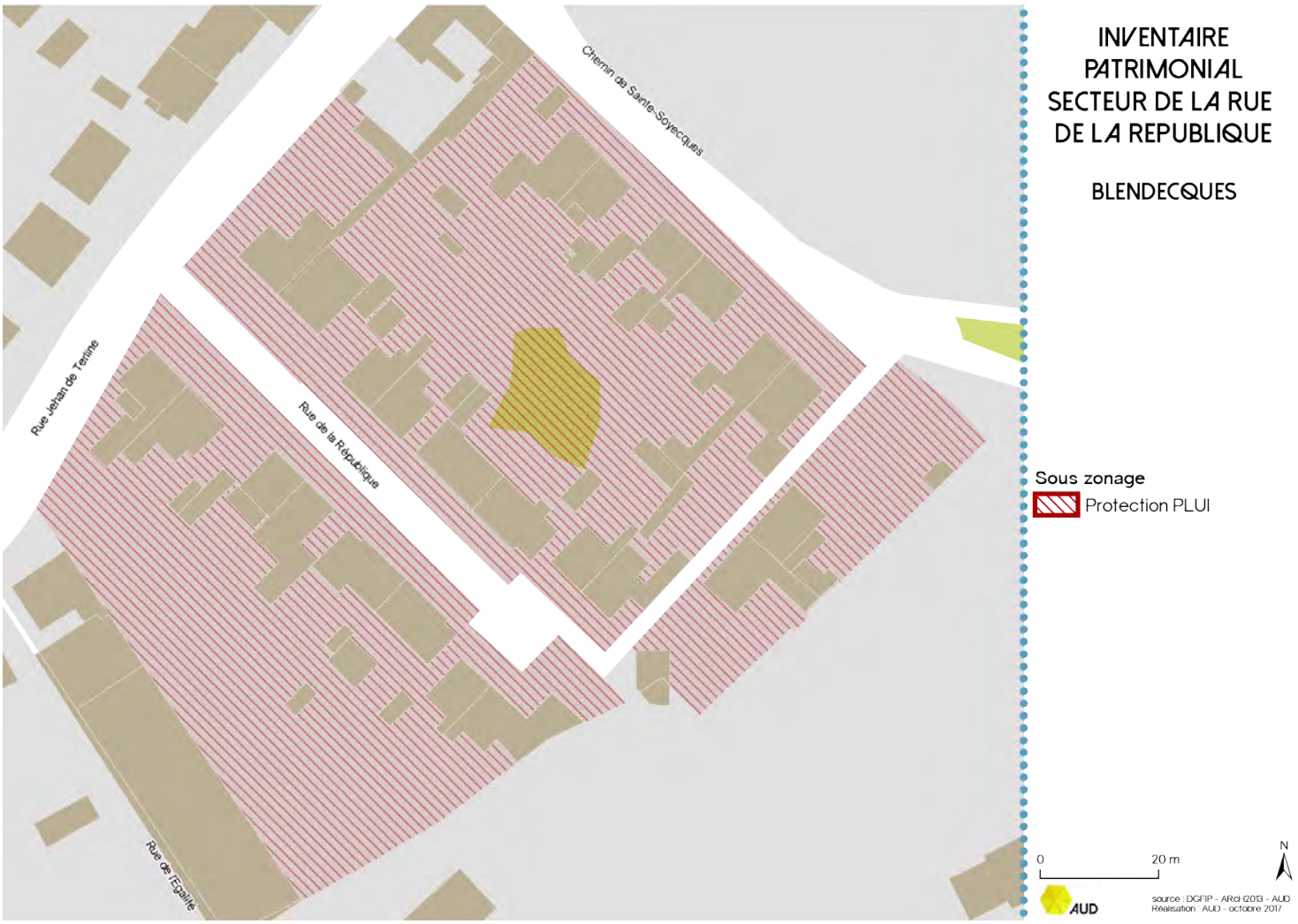

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

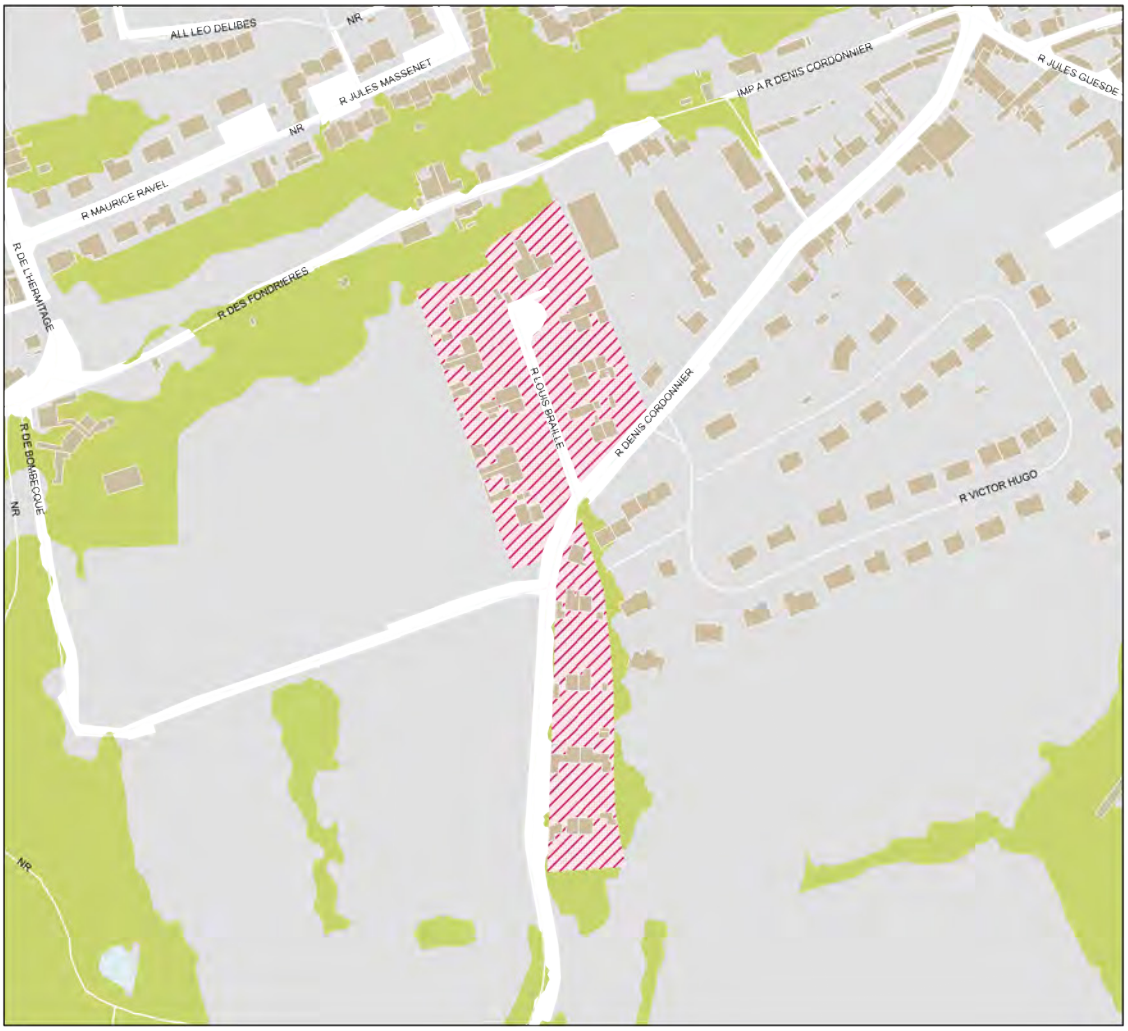

INVENTAIRE PATRIMONIAL
RUE LOUIS BRAILLE ET
RUE DENIS CORDONNIER

BLENDECQUES

Sous zonage

Protection PLUI

0 25 50 M

N

sources : DGFIP - INSEE BD Carto
AUD - Novembre 2017

AUD

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE BLENDECQUES

CARTE DE SIGNALEMENT

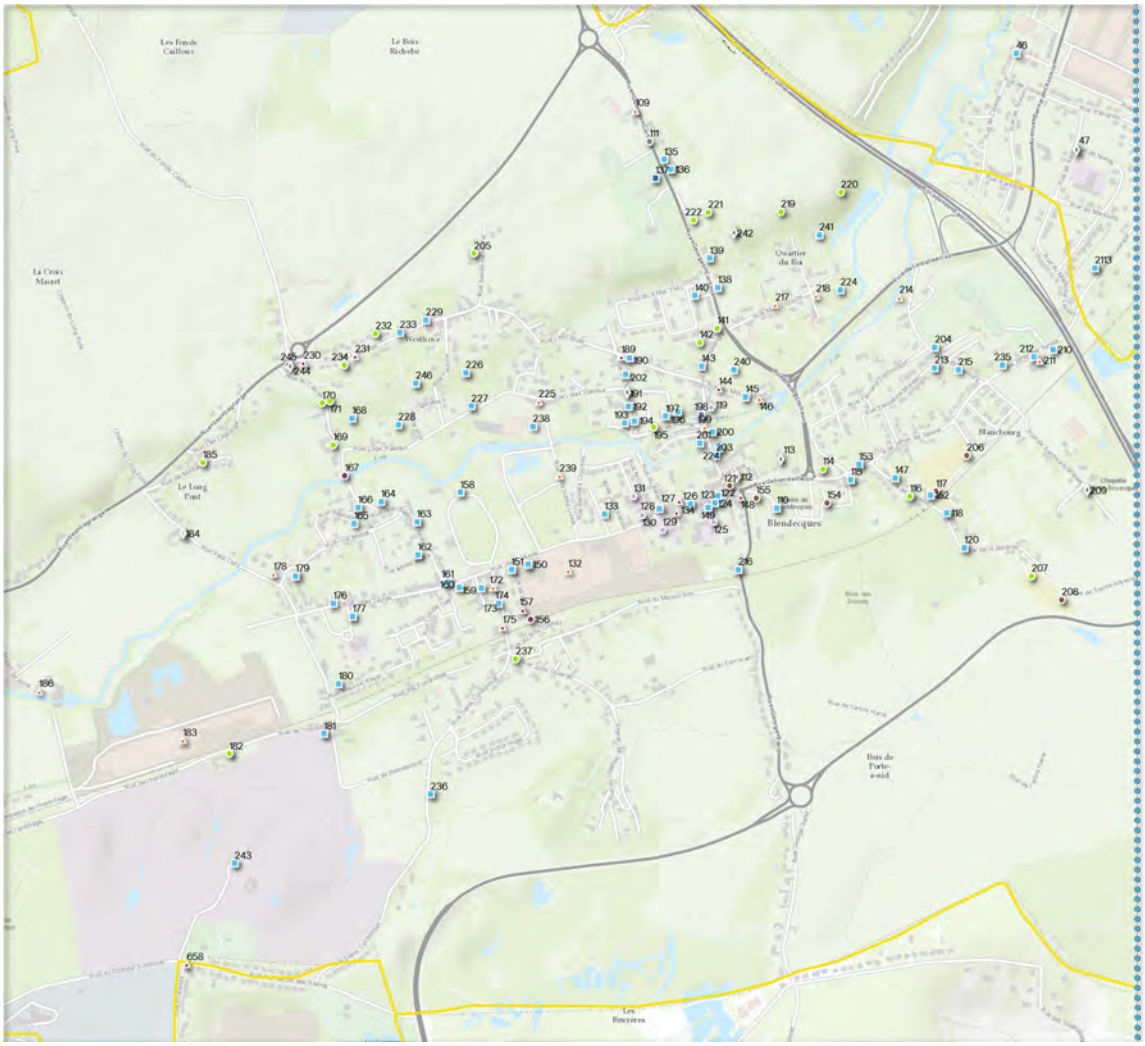


109


110B


112


113


113B


113C



114


115


116


117A


118


119


120



121


122


123


124



125



126


127


128


129


130B


131


132


132A


132B


132D


133


133A


134


137


136


137


137A


137E


137F


138


139


141


142


142A


143


144


145


146A


146B


146C


146D


146E


146F


147


148


149


149B


150


151


152


153



155



156



156A


157


158


159


160


161


162


163


165


166


167


168 (2)


168


168A


169


169A


169E


170


171


172


172A


173


174


175


176


178


178A


178C


179


180


181 (2)


181


182


183


184A


184B


185


186


186A


186B


187


188


189


190


191A


192


192A


193


194


195


196


196A


197


198


199


199B


199C


200


201


202


203


204


205


207


209


210


211B


211D


212


213


214


214D


215


216

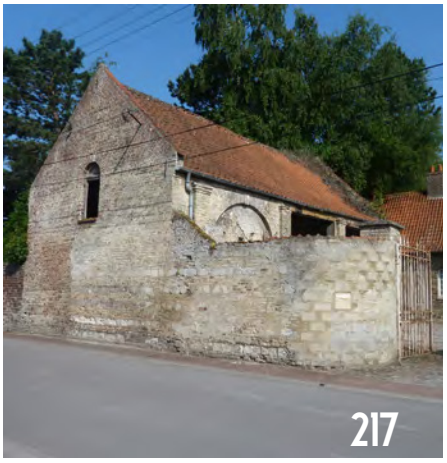
217


218


219


220


221



222


224


225


226


227


228


229


230


231

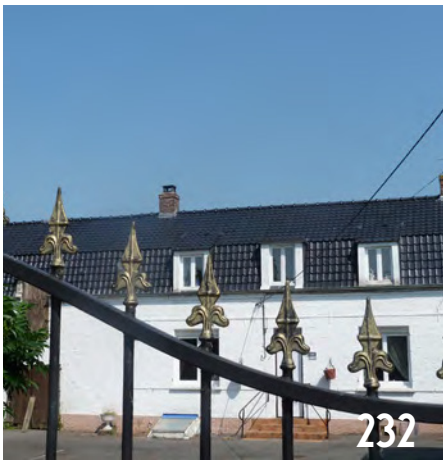
232


232A


233


234


235


236


237


238


239


240


240A


241


242


243


Fondé en 1824
par Mr Nicaise DELEZOIDE
Réédifié en 1876
par Mme Vve François HOUZET
sa fille
244


LES BLENDECOURIS
A LEURS
LIBERATEURS POLONAIS
5 SEPTEMBRE 1944
245


246

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

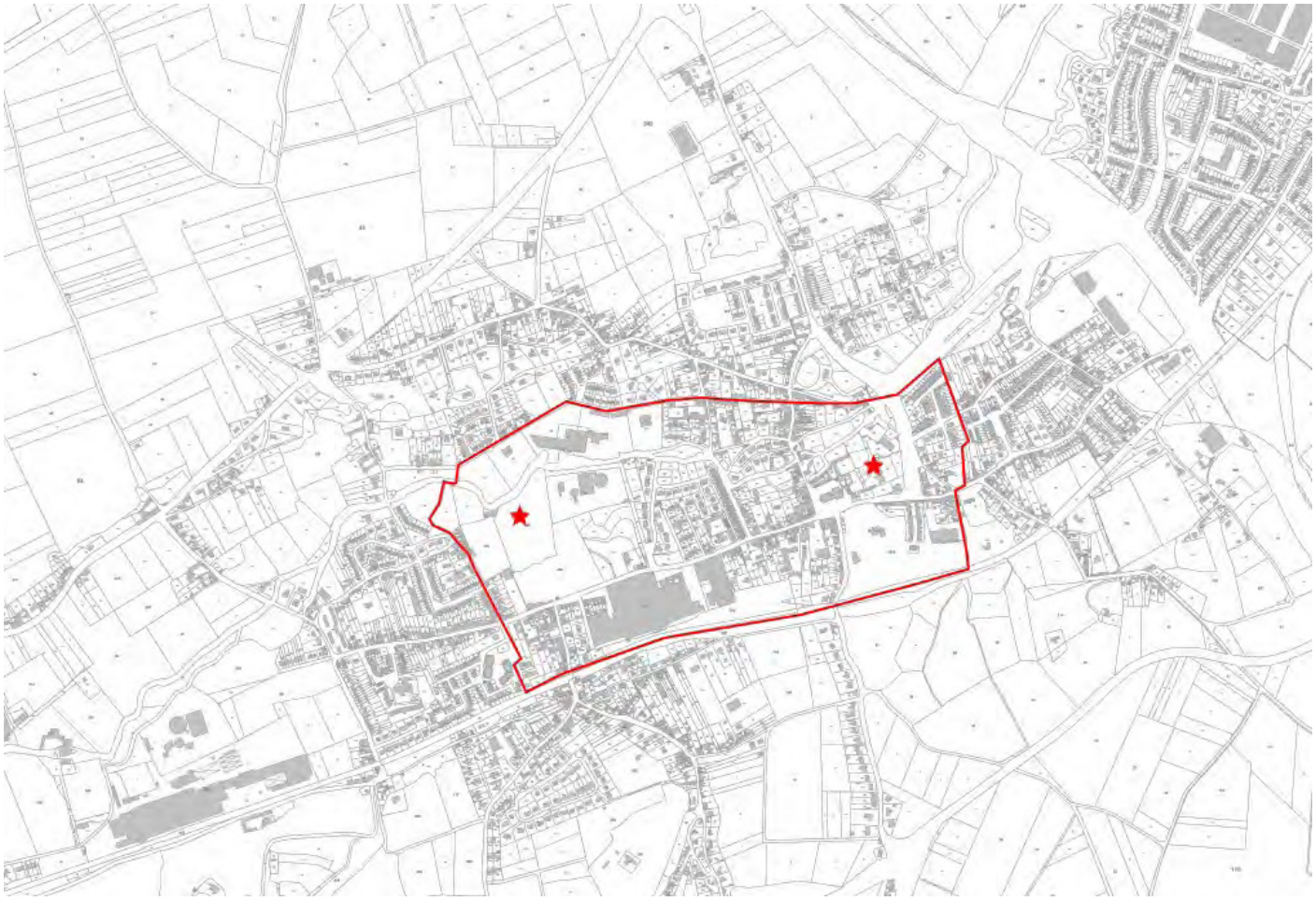

Proposition de nouveau Périmètre délimité des abords (PDA) de l'ancienne abbaye Sainte-Colombe et du château de Westhove






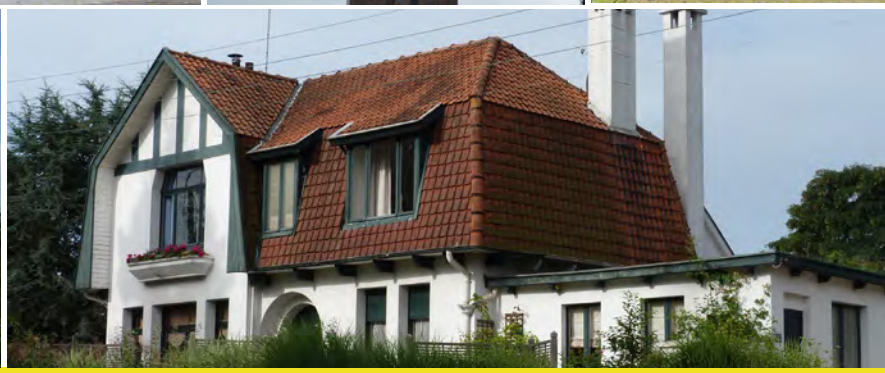

COMMUNE DE LONGUENESSE






AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE LONGUENESSE

GÉNÉRALITÉS



VUE AERIENNE DE 2014

➤ DE TOUTES LES COMMUNES DU PÔLE URBAIN, Longuenesse est assurément celle qui a connu les évolutions plus importantes au cours des soixante dernières années. Si les modifications de la trame bâtie se sont brusquement accélérées après 1945, la physionomie de ce territoire ne semble jamais avoir revêtu un caractère immuable.

➤ DÈS LE MOYEN ÂGE ON DISTINGUE DIFFÉRENTES STATIONS D'HABITAT. La plus connue correspond évidemment à la chartreuse Sainte-Aldegonde, mais un petit bourg, dont l'organisation est possiblement différente de ce qu'on rencontre à l'époque moderne, existe déjà autour de l'église Saint-Quentin. Au-delà de ces deux points principaux, un faubourg Sainte-Croix est présent mais là encore sa localisation exacte reste sujette à caution et on ne peut affirmer qu'il se situe au même endroit que celui que l'on retrouve à compter de la fin du XVIIIe siècle. Aussi, la partie est du territoire de l'actuel commune de Longuenesse ne paraît occupé que par une maladrerie isolée entre Arques et Saint-Omer. Celle-ci disparaitra lors de l'édification du fort Maillebois à la fin du XVII siècle.

➤ HORMIS L'IMPLANTATION D'UNE PENSION AU LIEU-DIT LA MALASSISE AU XIXE SIÈCLE, puis l'aérodrome au début du XXe siècle et enfin l'implantation de quelques maisons le long de la rue de Saint-Martin entre-deux-guerres, le visage de Longuenesse est resté le même jusqu'en 1950.

➤ LES PREMIERS LOTISSEMENTS DE MAISONS INDIVIDUELLES apparaissent autour du carrefour du quartier Ste Croix dans les années 60. Puis la réalisation d'un plan d'urbanisme en 1961 et la création du district en 1962 visent à organiser le développement du territoire et Longuenesse va être concernée. Des usines comme la CGCT (puis solectron) s'installent et des équipements sont construits comme la cité scolaire Blaise Pascal. Le lotissement de maisons individuelles à Saint-Quentin sort de terre à la fin des années 60 en même temps que celui du Fort Maillebois. Ce dernier accueille aussi un nouveau quartier HLM dont la construction s'étend jusqu'aux années 80. La nouvelle caserne de pompiers en 1971 et celle la gendarmerie en 1972 s'y installent. Et une zone d'emploi est créée. Un premier centre commercial s'y développe. Dans le cadre du projet « ville moyenne », Longuenesse doit accueillir un nouveau centre d'agglomération. Le quartier Salamandre est créé puis l'hôtel du district est édifié en 1979. Dans les années 80 et 90 la politique de nouveaux lotissements comme celui des aviateurs se poursuit et un nouveau quartier s'organise avec immeubles, commerces, services et activités autour de la place de l'Hôtel de Ville. La rocade, créée en deux temps au tournant des années 80-90 divise le territoire de la commune en deux. De chaque côté, le développement de la Malassise, de la cité scolaire Blaise-Pascal, la création d'écoles d'ingénieur par la verrerie et l'implantation d'un IUT de l'ULCO en font une zone d'enseignement tandis que les activités se développent à la sortie de la rocade. Le centre commercial du fort Maillebois ne résiste pas au tropisme de ce nouvel axe et s'installe en bordure au début des années 2000 provoquant l'installation d'une vaste zone commerciale alentour. A son emplacement initial voit le jour un complexe piscine-salle de spectacle en 2013.

➤ FACE À CETTE URBANISATION RAPIDE DANS LE DERNIER DEMI-SIÈCLE (2245 habitants en 1954, 11204 en 2013), à l'étendue de la commune, à la multiplicité des sites (Saint-Quentin, Sainte-Croix, Fort-Maillebois…), à la séparation physique de la rocade, la question du sentiment d'appartenance et de l'identité des habitants est un enjeu fort pour la commune. Pour cela, le patrimoine de la commune doit être rendu lisible. Cela implique de veiller à la conservation des caractéristiques du centre ancien de Saint-Quentin autour de l'église, de préserver les éléments patrimoniaux et leurs abords. L'enjeu est aussi de garder une unité aux différents lotissements, favoriser leur homogénéité afin de ne pas perturber la lecture du développement de l'urbanisme (en favorisant des opérations d'ensemble avec les propriétaires pour faire baisser les coûts ?), améliorer la qualité des espaces publics dans ces lotissements et dans les secteurs d'immeubles rénovés. Développer les liaisons douces entre les quartiers…

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE LONGUENESSE
EN IMAGES

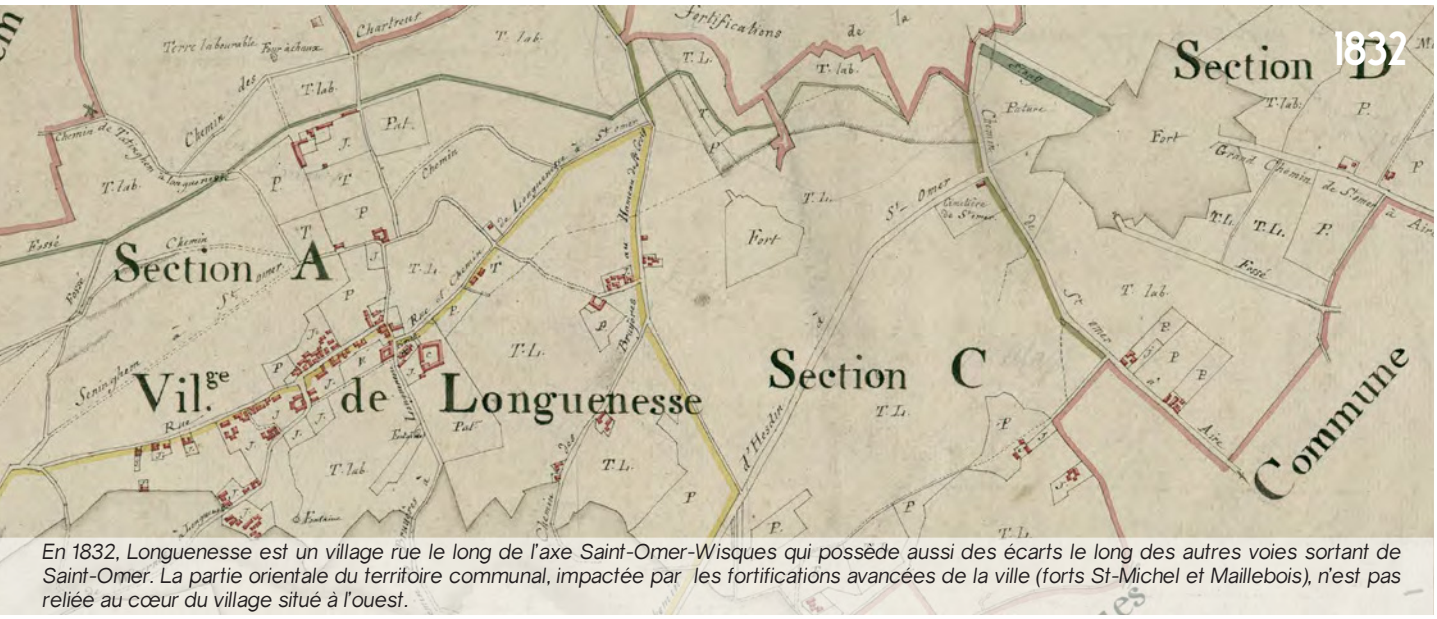

En 1832, Longuenesse est un village rue le long de l'axe Saint-Omer-Wisques qui possède aussi des écarts le long des autres voies sortant de Saint-Omer. La partie orientale du territoire communal, impactée par les fortifications avancées de la ville (forts St-Michel et Maillebois), n'est pas reliée au cœur du village situé à l'ouest.



Si les forts restent visibles, une nouvelle voie connecte davantage les parties est et ouest du territoire. Les premières opérations de lotissement ont été réalisées ou sont en cours le long des principaux axes (entre Saint-Omer et Le centre de Longuenesse, autour du carrefour Sainte-Coix...)



La commune est coupée par la rocade et son urbanisation a été massive. A l'est au projet de nouveau centre urbain du district qui s'étend du fort Maillebois à Arques s'ajoute la zone commerciale. A l'ouest de grandes opérations de lotissements (La Valeur, Saint-Quentin, les glacis...) sont séparées par quelques espaces non bâtis.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE LONGUENESSE


VUE AÉRIENNE DE 2009


VUE AÉRIENNE DE 2010

➢ PRÉSERVER LE PATRIMOINE DU CENTRE-BOURG ANCIEN

➢ PRÉSERVER LES LOTISSEMENTS DE L'APRÈS-GUERRE

➢ SAUVEGARDER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

➢ PROTÉGER LES ANCIENS CHÂTEAUX ET SITES REMARQUABLES

➢ PRÉSERVER LE PATRIMOINE MÉMORIEL (CIMETIÈRE, AÉRODROME)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

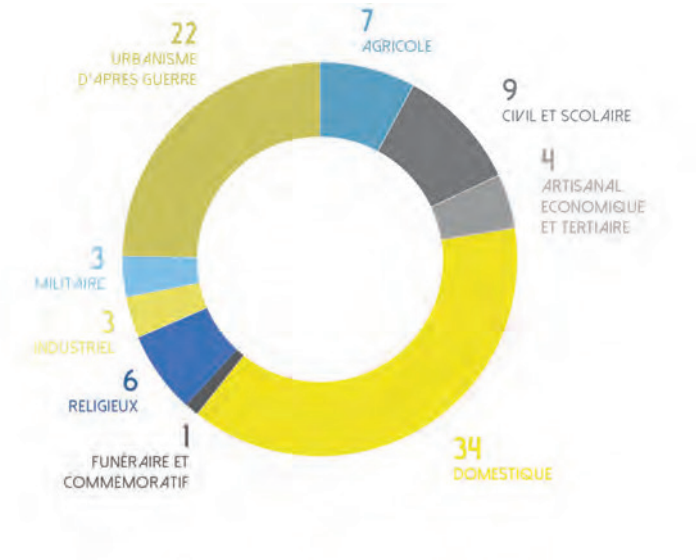

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

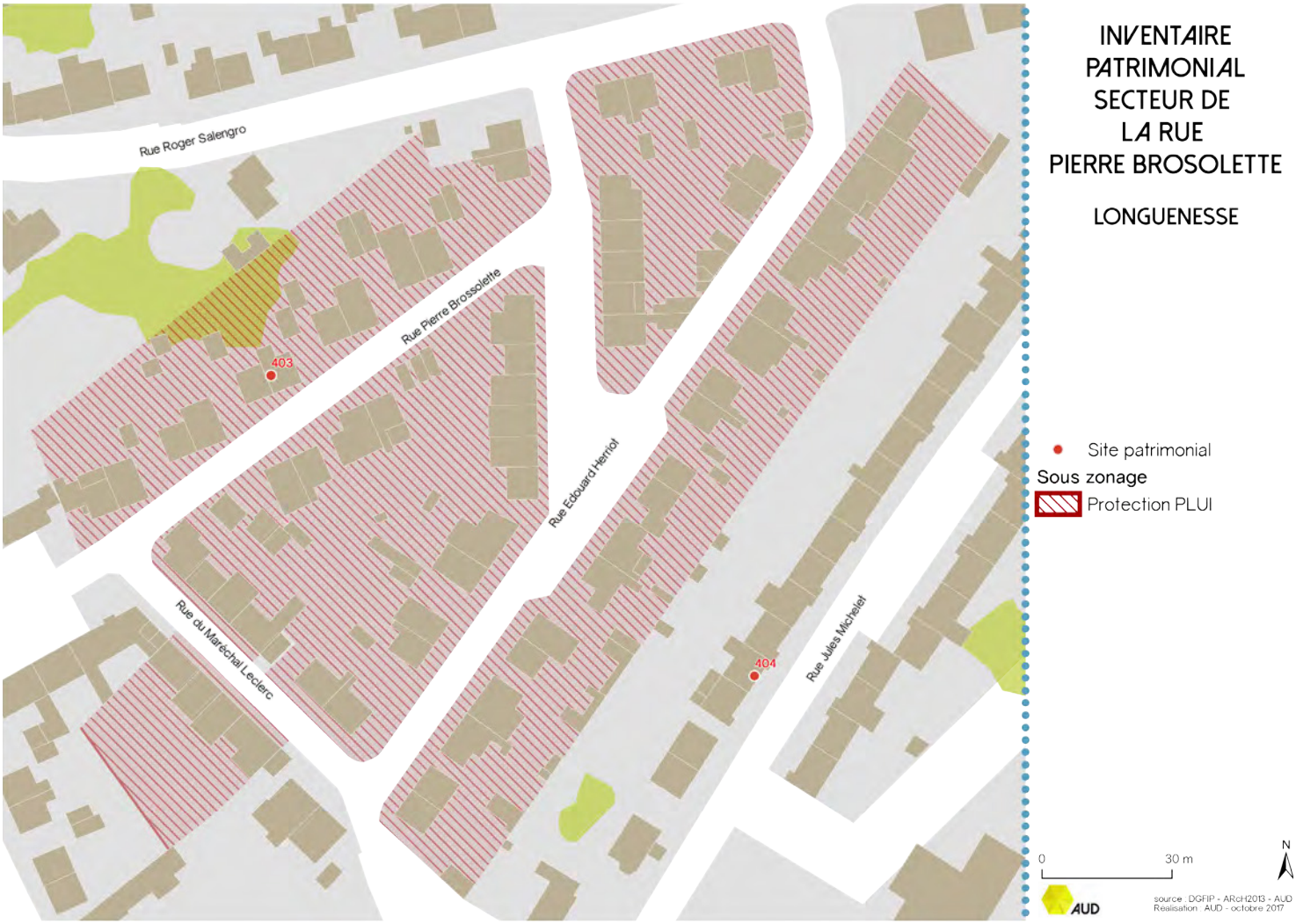

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



INVENTAIRE PATRIMONIAL ZU DE SAINT-OMER LONGUENESSE

SECTEUR RUE LONGUEVILLE ET AV. CLÉMENCEAU

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LONGUENESSE

CARTE DE SIGNALEMENT



INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LONGUENESSE

CARTE DE SIGNALEMENT

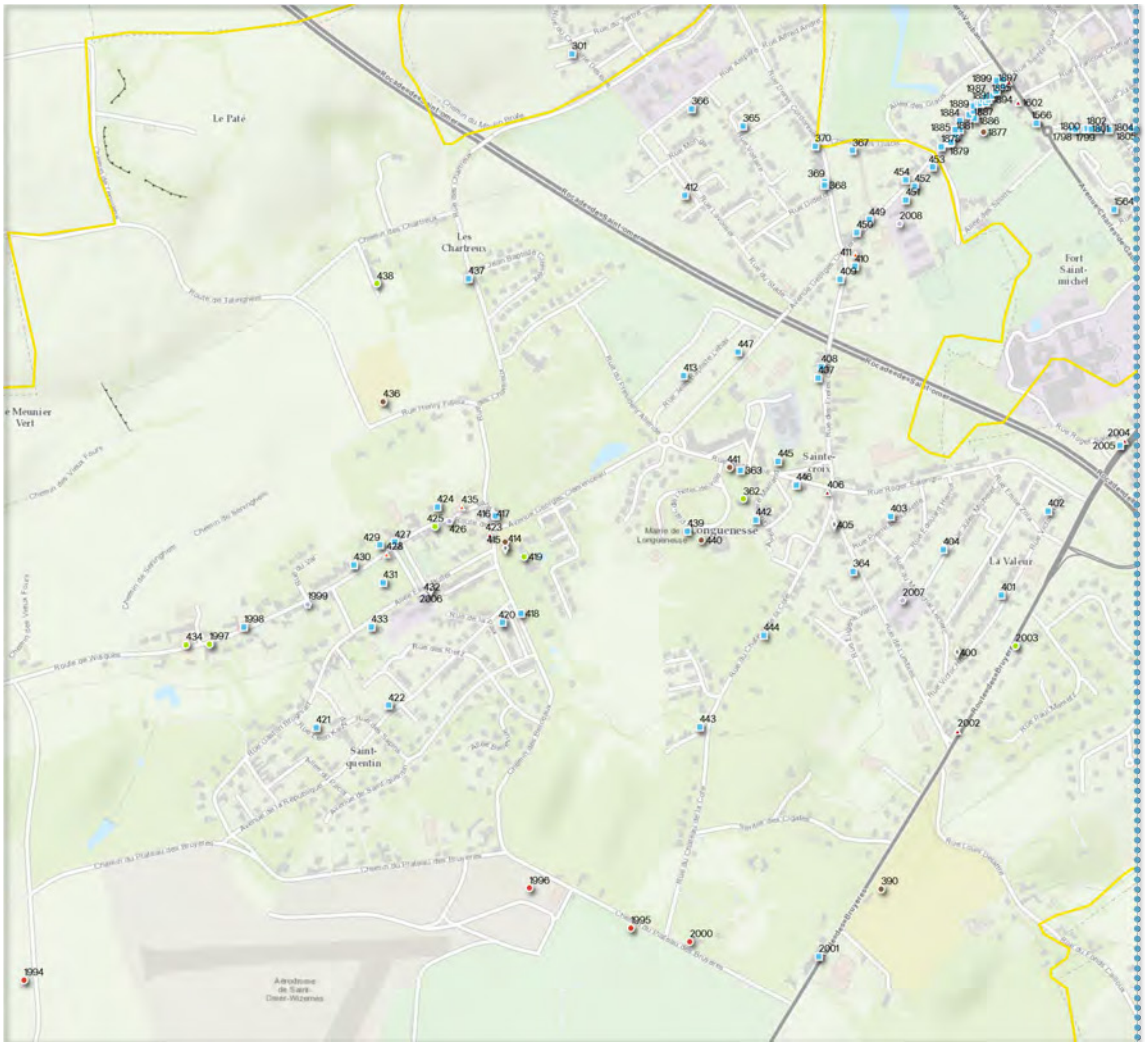

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LONGUENESSE

CARTE DE SIGNALEMENT




302


362


363


364


365 (1)


366


367 (2)


368


369


370


371


372


374


375


376


377 (I)


379


385


385


387



389


400 (1)


401


402


403


404 (1)


404


405


406


407


408


409


410


411 (2)


412


413 (1)


413 (2)


414 (1)


414 (2)


414 (4)



416 (2)


417 (2)


418 (1)


419 (1)


419 (4)


422


423 (1)


424 (1)


424


425


426 (1)


426 (2)


427


428 (1)


429


430


431


432


433 (1)


434 (1)


435 (1)


435 (2)


435 (3)


437 (2)


438 (1)


438 (4)


439 (1)


439 (2)


441


443 (2)


444 (2)


445


446


447


448


449


450


451


452 (3)


453


454


1996


1997


1998


1999


2000


2001


2002


2003


2004


2005


2006


2007



2008



2009


2010


2011








COMMUNE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT,

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM






AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2016

➤ **SAINT-MARTIN-AU-LAËRT S'EST DÉVELOPPÉ AU CONTACT DE LA VILLE ET DU MARAIS.** Jusqu'au XVe siècle, il s'agit d'un faubourg audomarois dont l'emplacement doit approximativement se situer entre la partie nord du jardin public et la rue du capitaine Revel. Après la destruction de ce faubourg, une paroisse détachée de l'ensemble urbain émerge progressivement. Dès le XVIe siècle, une église est construite à un emplacement proche, sinon identique de celui du lieu de culte actuel. Si durant la majeure partie de ce siècle, une bonne part de l'habitat se concentre aux abords du Nordstroom, le plan cruciforme qui va accueillir le développement d'un petit bourg est déjà bien présent. Formé d'ouest en est par le chemin de Tatinghem et le sentier du Rivage et du nord au sud par les actuelles rue de Calais et du capitaine Revel, il est peu à peu conquis par l'habitat aux XVIIe et XVIIIe siècle. Autour de cet axe de développement, le reste de la trame bâtie est alors composée de grosses fermes seigneuriales [Cambronne ; Scadembourg ; Belle Fontaine] édifiées en bordure du marais et d'un chapelet d'habitations au cœur de ce dernier.

➤ **AVANT LE TOUT DÉBUT DU XVIIIE SIÈCLE,** le percement de la porte de Calais modifie quelques peu l'organisation viaire d'un espace qui sera dévolu à Saint-Martin-au-Laërt en venant connecter une voie partant de ladite porte au chemin de Calais. Toutefois, la majeure partie de cet espace ne sera lotie que bien plus tard, quand à la fin du XIXe siècle le démantèlement des fortifications permettra la création de l'avenue Joffre et celle du boulevard de Strasbourg. D'ailleurs, cette période coïncide avec un certain développement du bâti de la commune. Tandis que des demeures bourgeoises s'installent en bordure dudit boulevard et aux abords de la rue du Capitaine Revel, la rue de Calais devient le cœur de la commune puisque les infrastructures civiles et scolaires y sont déployées. Parallèlement, l'industrie fait son apparition en bordure du marais quand une distillerie est installée au Noir Cornet.

➤ **LA SECONDE MOITIÉ DU XXE SIÈCLE** modifie considérablement le visage de Saint-Martin-au-Laërt. La commune passe progressivement de bourg entre ville et marais à une entité du pôle urbain. Ces mutations s'opèrent selon 3 axes. D'abord l'habitat est considérablement étiré et densifié. Les premières séries de logements sont construites dès 1957 le long de la rue de la Rouge Clé mais si l'aménagement de ce secteur se poursuit au-delà du début des années 1970, une grande partie des lotissements de Saint-Martin-au-Laërt est construite au sud du territoire communal, à proximité des anciennes fortifications de Saint-Omer. Ainsi, en 1962 les ensembles mitoyens de la rue de la Paix et de la rue Louis Pasteur sont édifiés et moins de dix années plus tard la plus grande partie de l'espace sis entre la rue du Capitaine Revel et la rue du Chanoine Deseille est lotie. Les campagnes de constructions de logements vont se poursuivre à un rythme moins soutenu à partir des années 1980 mais durant la dernière décennie un nouvel ensemble a été édifié entre Saint-Martin et Tatinghem. Le second axe de la mutation de cette commune s'opère à compter à partir de la fin des années 1960 et s'achève en 1980. Il consiste en la constitution d'un cœur administratif et commercial tenant compte de la nouvelle situation démographique de Saint-Martin-au-Laërt. Pour ce faire, un vaste projet d'aménagement de la place Cotillon-Belin est conçu. Dès 1968 une première tranchée de travaux aboutissant à la réalisation d'une salle des fêtes est effectuée et le 20 septembre 1980 un vaste complexe abritant la mairie et des commerces est inauguré. Enfin, à compter de 1975, la commune se dote d'une zone industrielle, toujours en développement, au Fond Squin.

➤ **SAINT-MARTIN-AU-LAËRT EST DÉPOSITAIRE D'UN PATRIMOINE ASSEZ DIVERSIFIÉ.** Si les édifices construits entre 1850 et 1939 sont souvent dégradés le long de la rue de Calais, la commune conserve plusieurs séries de demeures relativement bien conservées le long de l'avenue Joffre et de la rue du capitaine Revel. Souvent élevées à la fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant, elles possèdent des façades de briques richement décorées. Pour ce qui concerne encore l'habitat, la seconde moitié du XXe siècle a produit plusieurs séries de lotissements dont la reconnaissance patrimoniale peut elle aussi représenter un enjeu. D'ailleurs, les évolutions de cette localité sont visibles au travers de son bâti civil et scolaire. Tandis que la rue de Calais abrite toujours l'ancienne école des filles et l'ancienne mairie, l'imposant ensemble de la place Cotillon-Belin fait figure d'élément patrimonial majeur pour symboliser l'expansion démographique de la commune. S'il est assez dégradé le long de la rue du Rivage, le patrimoine lié à cet environnement spécifique qu'est le marais comprend encore quelques spécimens en bon état de conservation sur les berges du Nordstroom. En revanche, le bâti agricole subsistant en surplomb du marais est en souffrance. Les quelques fermes encore présentes à Saint-Martin-au-Laërt sont souvent assez altérées et la question de la subsistance de l'ensemble seigneurial de Scadembourg se pose sérieusement.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

EN IMAGES



En 1811, Saint-Martin est un village dont l'habitat se concentre au croisement des routes de Blendecques à Calais et de Saint-Omer à Boulogne ainsi que dans le marais. On distingue quelques grandes fermes en bordure de marais.



L'habitat s'est densifié dans le centre-bourg et le long des axes menant au marais. Les opérations de lotissements sont terminées en bordure de l'avenue du Maréchal Joffre ou en cours notamment derrière le jardin public de Saint-Omer notamment. De larges espaces agricoles subsistent.



En 40 ans, l'espace communal s'est presque complètement urbanisé avec l'apparition d'une grande zone d'activité au nord-ouest, de deux centres commerciaux (au nord et au sud-est) et la multiplication des lotissements sur l'ensemble de la commune.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT


VUE AÉRIENNE DE 2015


VUE AÉRIENNE DE 2013

- SAUVEGARDER LES DERNIÈRES MAISONS DU MARAIS
- PRÉSERVER LES RARES FERMES TÉMOINS DE L'ÉPOQUE DU VILLAGE
- PROTÉGER LES ANCIENS CHÂTEAUX ET SITES REMARQUABLES
- PROTÉGER L'HABITAT LE LONG DES AXES ANCIENS (AVENUE JOFFRE, RUE DE CALAIS)
- SAUVEGARDER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL
- PRÉSERVER LES LOTISSEMENTS DE L'APRÈS-GUERRE
- PRÉSERVER LE CENTRE-BOURG, TÉMOIN DE L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

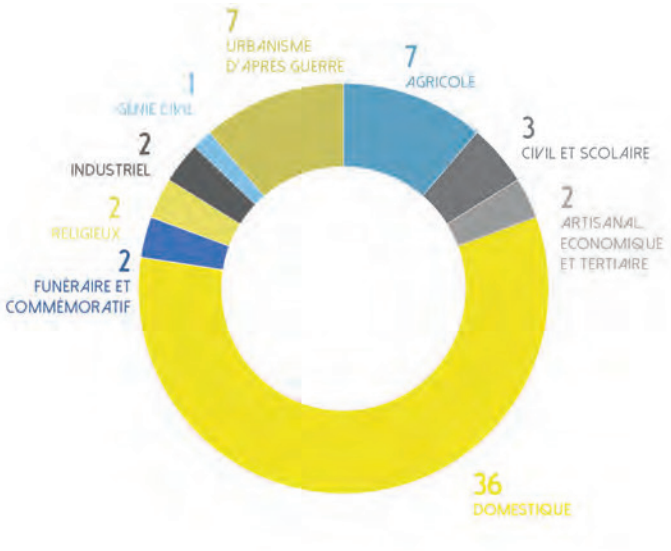

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



INVENTAIRE PATRIMONIAL
RUE DU VAL SAINTE-ALDEGONDE

SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

Sous zonage

Protection PLUI

0 10 20 M

N

sources : DGFIP - INSEE BD Carto
AUD - Novembre 2017

AUD

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

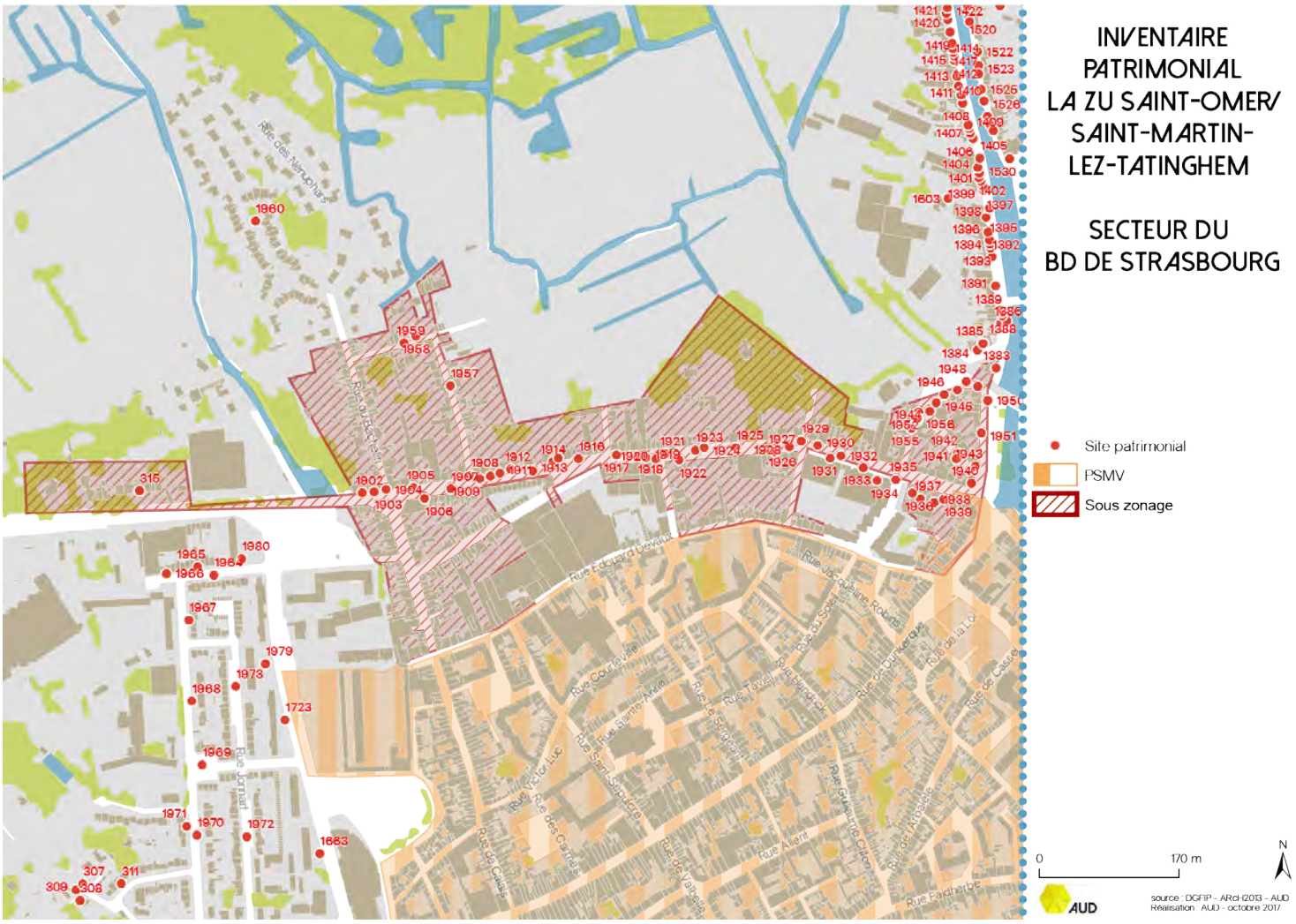

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

CARTE DE SIGNALEMENT

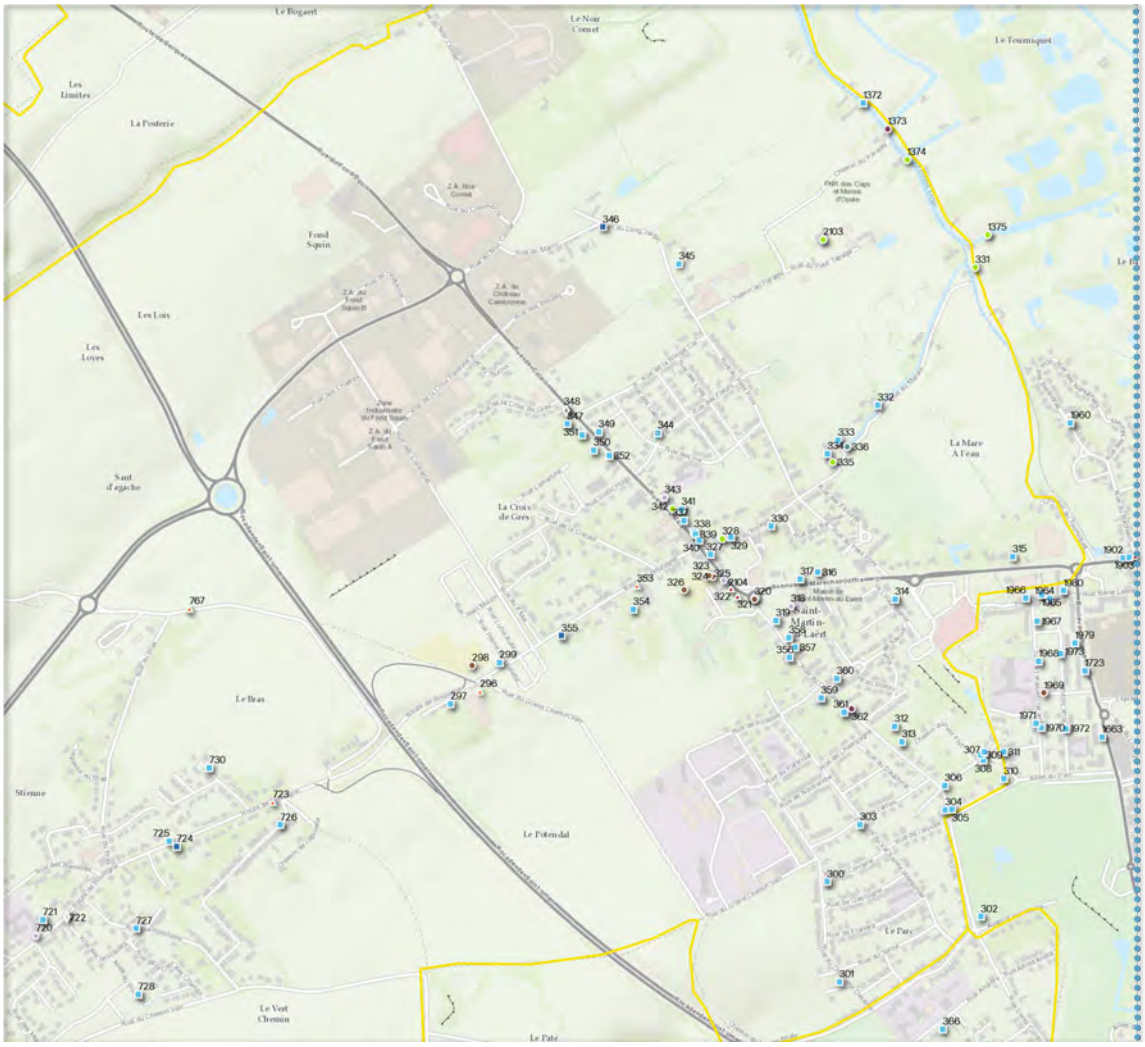


296


297 (1)


300


297


301


304 (1)


304


305


306


307 (1)


308 (2)


309 (2)


310 (1)


310 (2)


311


312


313


314 (1)


315 (1)


315 (2)


315 (4)


316


317



318



319


320



321



322


323



325


327


328 (2)


328 (3)


328 (6)


329


330 (2)


332 (1)


333


334


335 (2)


337


338


339



340


341


342


343


344


345 (1)


345 (3)


345 (5)


346 (1)


346 (2)


347 (1)


348


349


350


351



352


353 (2)


353 (5)


354 (1)


355 (2)


355 (3)


356 (1)


357


358


359 (1)


359 (2)


361




2103


2104






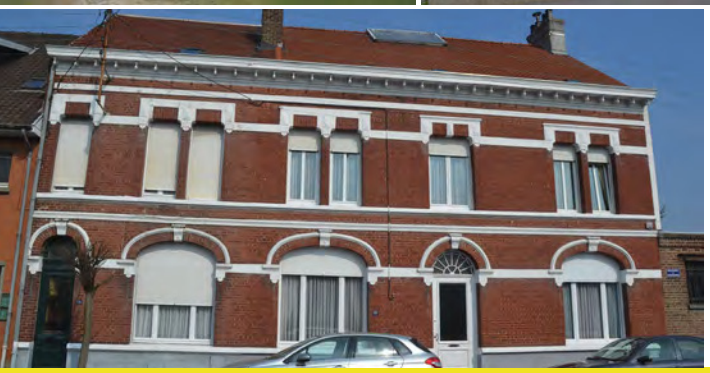


COMMUNE DE SAINT-OMER





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SAINT-OMER

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2016

> SAINT-OMER EST LA PLUS ANCIENNE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION. Une double fondation religieuse de son premier évêque : l'abbaye Saint-Bertin et la chapelle puis collégiale Notre-Dame est à son origine au VIIe siècle. Elles vont constituer à la fois les deux berceaux de la ville et ses limites orientales et occidentales. La rue Saint-Bertin qui les relie en constitue le plus ancien axe. Avec les invasions normandes, une première fortification enserre la collégiale. Sa marque persiste au travers de la voirie (rue Ste-Croix, rue de l'Ecusserie, Place V.Hugo, rue Ste-Aldegonde et Boulevard Vauban). Puis les comtes de Flandre y installent une motte castrale. Le premier marché (place V. Hugo) complète ce premier ensemble urbain.

> A PARTIR DU XIE SIÈCLE, LA VILLE SE DÉVELOPPE RAPIDEMENT et s'étend vers le nord et l'est. Plusieurs enceintes se succèdent. Le grand marché (place Foch) est installé au XIIe siècle et des voies relient les places de marché à l'ouest vers les quais et ports à l'est (rues Carnot, Wissocq/Allent, Gambetta et de Dunkerque). Un réseau de 6 églises paroissiales avec leur enclos est créé en même temps. La ville atteint son apogée à l'aube du XIVe siècle et se fige dans ses remparts remaniés à l'époque moderne auxquels ont succédé les boulevards après le démantèlement de la fin du XIXe siècle.

Cet ensemble urbain ancien a été protégé depuis 1976 par un site inscrit qui exclut les maisons du côté extérieur des boulevards. Puis depuis le 28 juin une bonne partie a été reprise dans le PSMV.

> MAIS LA VILLE A CONNU AUSSI DES DÉVELOPPEMENTS EXTRA-MUROS DÈS LE MOYEN AGE. A l'ouest, si le faubourg de Saint-Martin a disparu avec l'aménagement de la fortification bastionnée, le faubourg Sainte-Croix a lui été remplacé par les maisons de la rue de Longueville après le démantèlement des fortifications. A l'est, les deux faubourgs maraîchers du Haut-Pont et de Lyzel existent dès le XIIe siècle. Le premier s'étale le long du canal de l'Aa et compte un quai de déchargement qui deviendra la place de la Ghière (la parcelle en coin en flamand). Le second s'organise autour de la rivière Saint-Martin et la place Alfred Gilliers. Ils sont reliés par la rue de la poissonnerie qui sera déplacée vers le nord est pour laisser place aux fortifications de l'époque moderne.

Les boulevards créés ceinturent la ville à l'exception de la partie entre la Grande Place et le Boulevard de Strasbourg qui ne sera effectuée qu'après la seconde guerre mondiale. Sur ces boulevards viennent se connecter les différentes liaisons avec les autres communes : l'avenue de Saint-Martin-au-Laërt, la rue de Longueville vers Longuenesse, qui dessert le nouveau vélodrome (1896), les rues d'Aire et d'Amiens vers Arques. A partir des années 1950, l'ancien terrain militaire de l'Esplanade est aménagé avec des logements individuels et collectifs. Puis à la fin des années 1960, l'avenue Charles De Gaulle assure depuis le boulevard Clémenceau une nouvelle jonction avec Longuenesse permettant la création du quartier St-Exupéry et l'extension progressive des terrains de sports à côté du vélodrome et jusqu'à la salle De Gaulle. L'un des derniers quartiers édifiés sera celui du Bachelin au nord de la ville, dans le marais.

> AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE, DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS sont édifiées sur l'emplacement des anciennes fortifications, le long des boulevards et des axes sortants de la ville. Boulevard de Strasbourg, des maisons de maître présentent un intérêt architectural tant par le vocabulaire employé (bow-window, lambrequins, toitures à pans multiples...) que par les matériaux (briques et tuiles vernissées...). La rue de Thérouanne offre un alignement de maisons de ville soignées et entrecoupées par les pavillons d'entrée d'un ancien abattoir. Le long des rues du Griffon, d'Aire, d'Amiens et de Longueville, de belles maisons de maître sont également édifiés. En 1913, la cité jardin Ribot voit le jour dans les pâtures non loin de la rue d'Amiens.

Entre les deux guerres, le Boulevard Clémenceau est pourvu de maisons avec des volumes contrastés et l'espace sous la motte castrale est loti par des maisons basses en bande en brique.

L'ensemble de ces constructions en brique marquent une période de l'évolution de la ville mérite d'être protégées. Puis des années 50 à 70 le quartier de l'esplanade est édifié dans le cadre des plans nationaux de construction. Il comporte des immeubles bas de 3 à 5 niveaux en béton pourvus de loggias, de la résidence du Parc à 9 niveaux en béton moulé et d'un ensemble de maisons basses en bande ainsi que des maisons castor.

Le quartier St-Exupéry regroupe six immeubles de 6 étages composés d'appartements traversant dont l'isolation par l'extérieur de cinq d'entre eux a amélioré l'esthétique. Ces immeubles témoignent, comme ceux de Longuenesse et Arques, des besoins en habitat dans la France des 30 glorieuses.

Les faubourgs maraîchers de Saint-Omer, qui forment également des entrées de ville, possèdent un charme certain avec leurs maisons alignées au pied du canal ou le long du quai. Si quelques rares constructions remontent au XVIIIe siècle (pignon à l'angle place de la Ghière/rue des faiseurs de bateaux, ancienne faïencerie quai du haut-pont) l'essentiel est postérieur et constitué de maisons de journaliers, d'exploitations de maraichers, de commerces... L'absence de mesures de protection du patrimoine dans ces quartiers a engendré une modification des maisons et une perte de qualité architecturale qu'il convient d'enrayer si l'on veut préserver le potentiel de ces quartiers. Le patrimoine hydraulique (vannes, écluses, déversoir...) et les ponts qui participent à la qualité de ce cadre de vie devront faire l'objet d'une attention particulière également.

> LA VILLE POSSÉDANT UN SECTEUR SAUVEGARDÉ ET UN SITE INSCRIT, il importe de renforcer les mesures de protections du patrimoine autour de ces secteurs afin d'éviter un effet « de décalage » entre ces espaces et les espaces non protégés. Pour cela, il convient de sauvegarder les façades et les toitures dans les mêmes matériaux et coloris, les huisseries ou leur remplacement à l'identique.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SAINT-OMER

EN IMAGES



En 1811, Saint-Omer est encore une ville ceinte dans ses remparts, protégée par un large fossé et accessible par 3 routes terrestre aboutissant aux portes des rues d'Arras, de Calais et de Dunkerque. Hors les murs, un habitat linéaire se concentre le long des faubourgs du Haut-Pont, de Lyzel et de la rue de la poissonnerie.



Une ceinture de boulevards urbanisée a remplacé les remparts et les faubourgs se sont étendus. De nouvelles routes d'accès ont été créées. A l'ouest, les fortifications ont laissé place à un jardin public et au quartier de l'Esplanade. Une zone ferroviaire et industrielle est née à l'est entre ville et faubourgs. Un canal à grand gabarit détourne Saint-Omer par le marais.



L'étalement urbain a progressé au sud pour rejoindre Longuenesse et le quartier Saint Exupéry s'est constitué d'immeubles le long de l'avenue De Gaulle. Au nord un lotissement a été construit dans le Bachelin. A l'est, entre le canal et la voie ferrée, le secteur du Malixoff s'est étendu.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE SAINT-OMER



VUE AÉRIENNE DE 2014



VUE AÉRIENNE DE 2016

➢ SAUVEGARDER L'HABITAT ET LE PATRIMOINE DES FAUBOURGS DU HAUT-PONT, DE LYZEL ET DE LA RUE DE LA POISSONNERIE

➢ PRÉSERVER LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE (ÉCLUSES, VANNAGES, DÉVERSOIRS, ...)

➢ SAUVEGARDER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET FERROVIAIRE AUTOUR DU CANAL (HALLE FERROVIAIRE, SILO, ANCIENNE USINE DE JUTE, ...)

➢ PRÉSERVER L'HABITAT EN BANDE DU DÉBUT XXE AUTOUR DU CENTRE ANCIEN

➢ PRÉSERVER LES CITÉS DU XXE SIÈCLE (CITÉ JARDIN RIBOT, QUARTIER DE L'ESPLANADE)

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

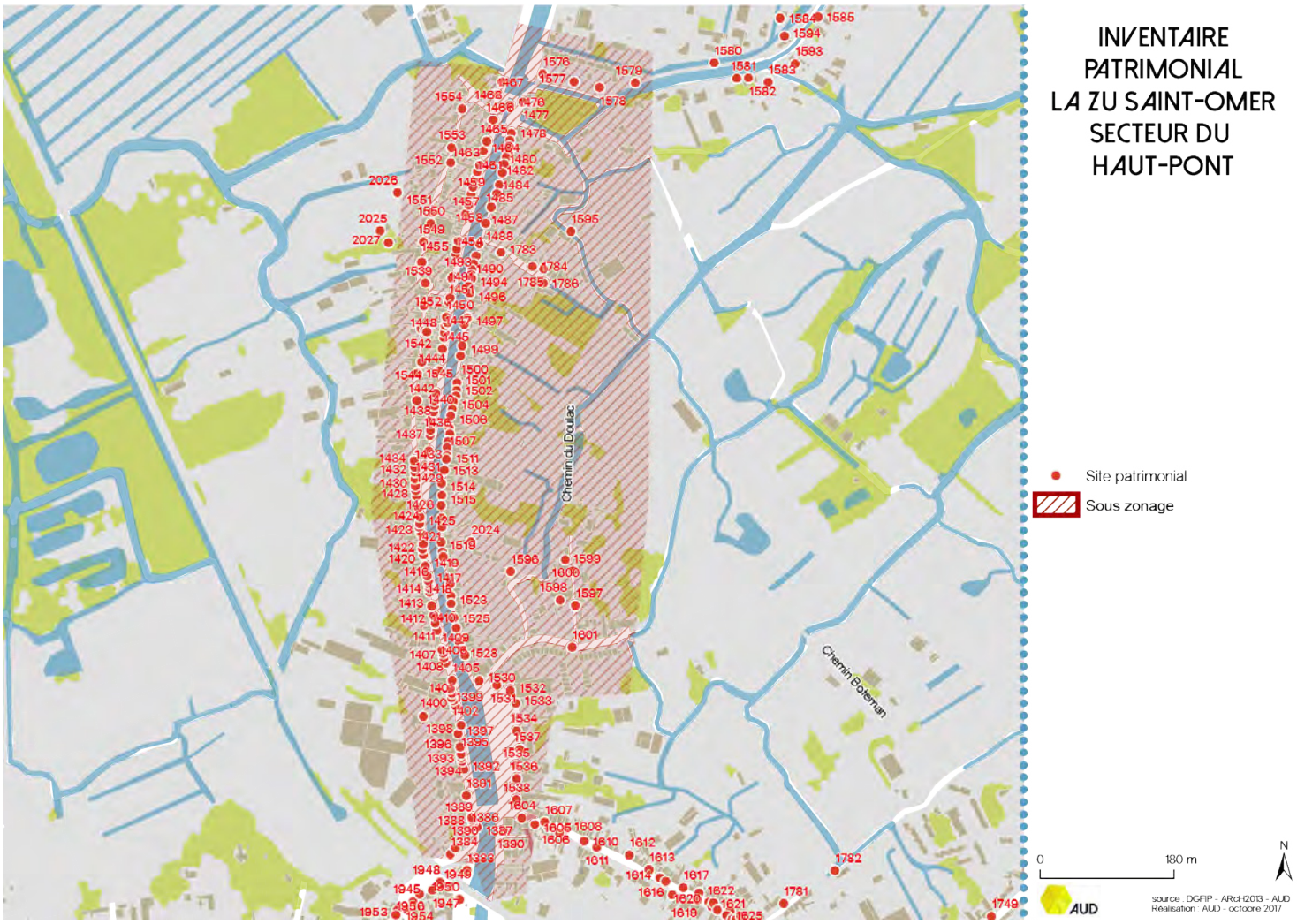

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

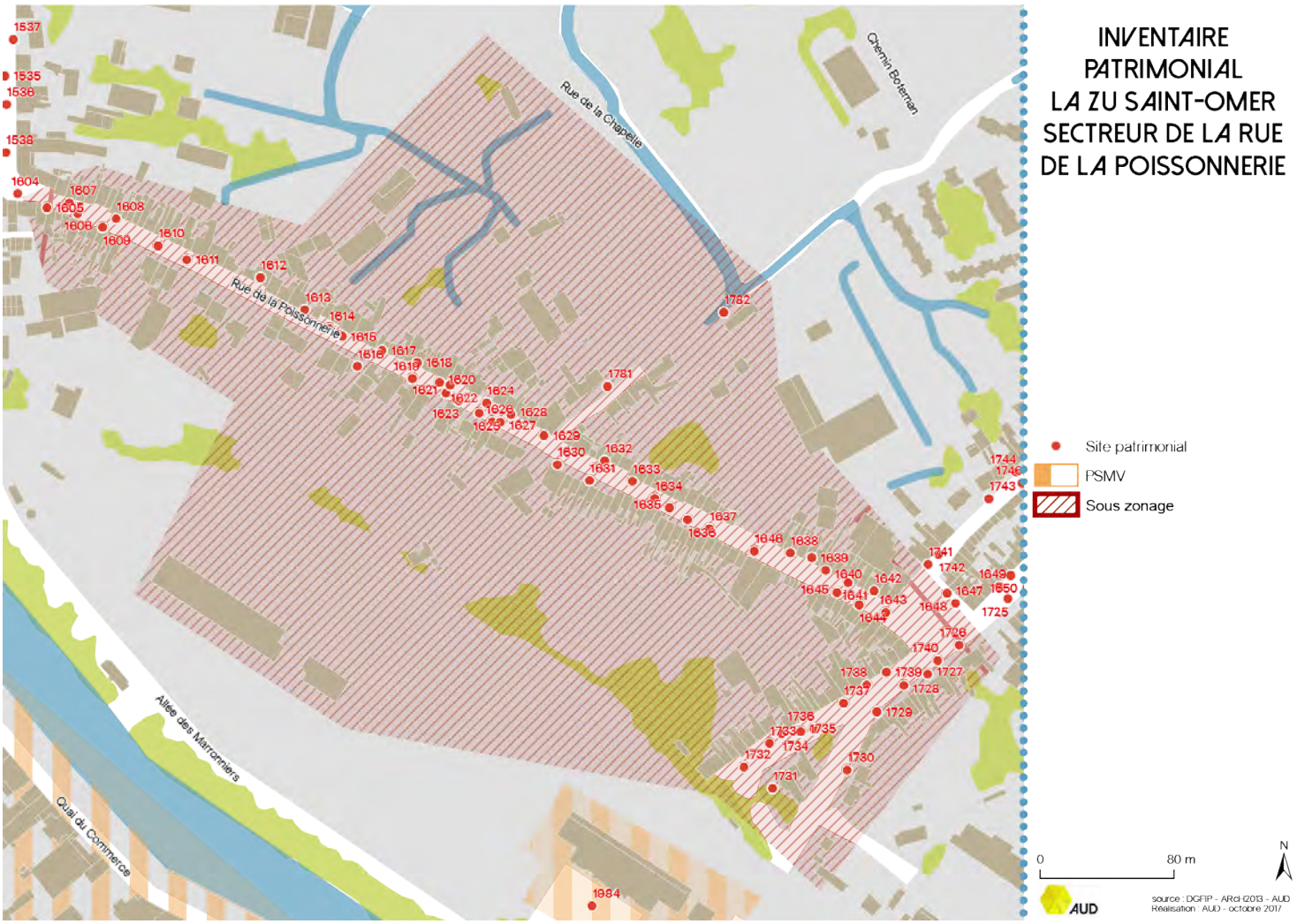

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

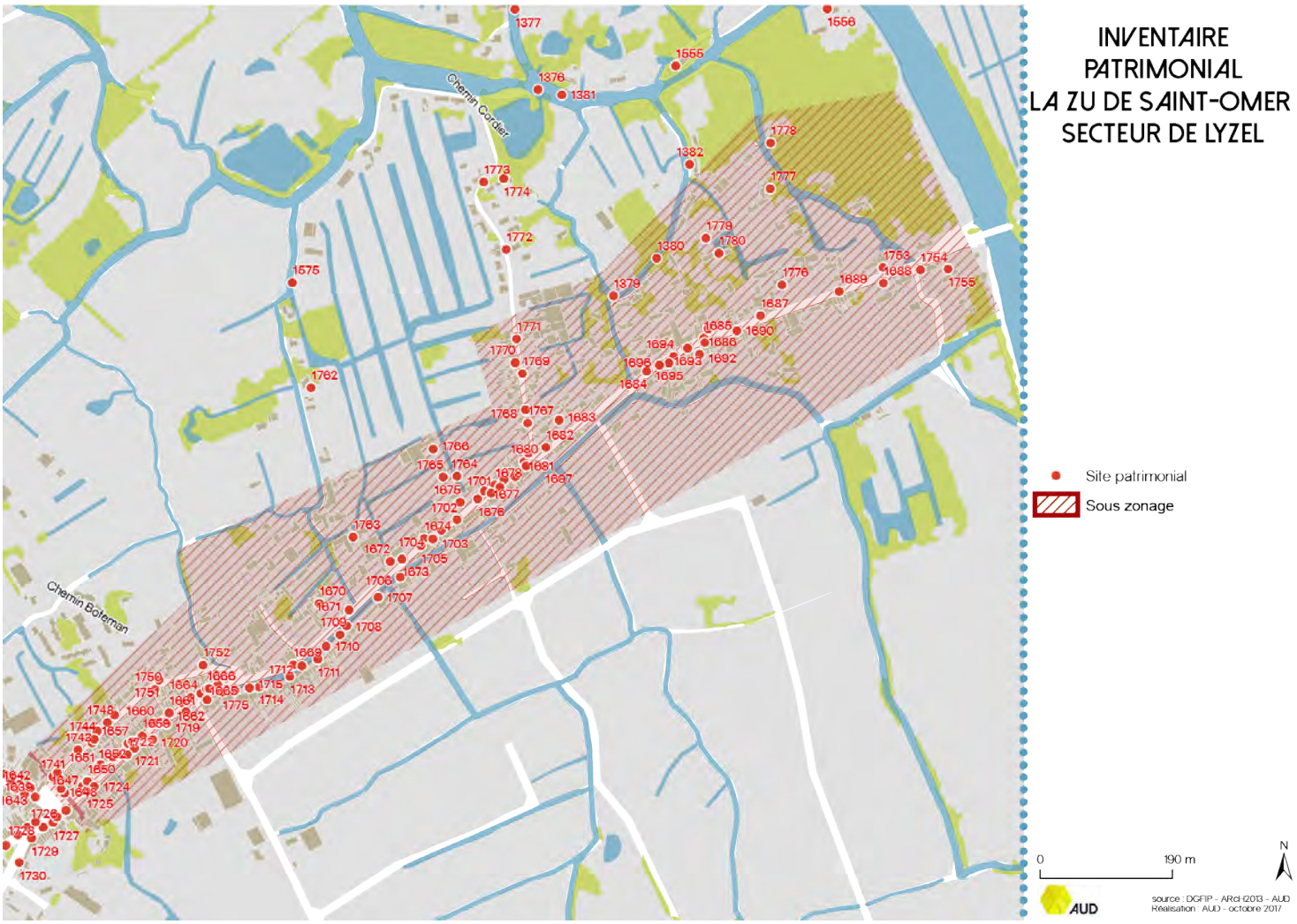

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

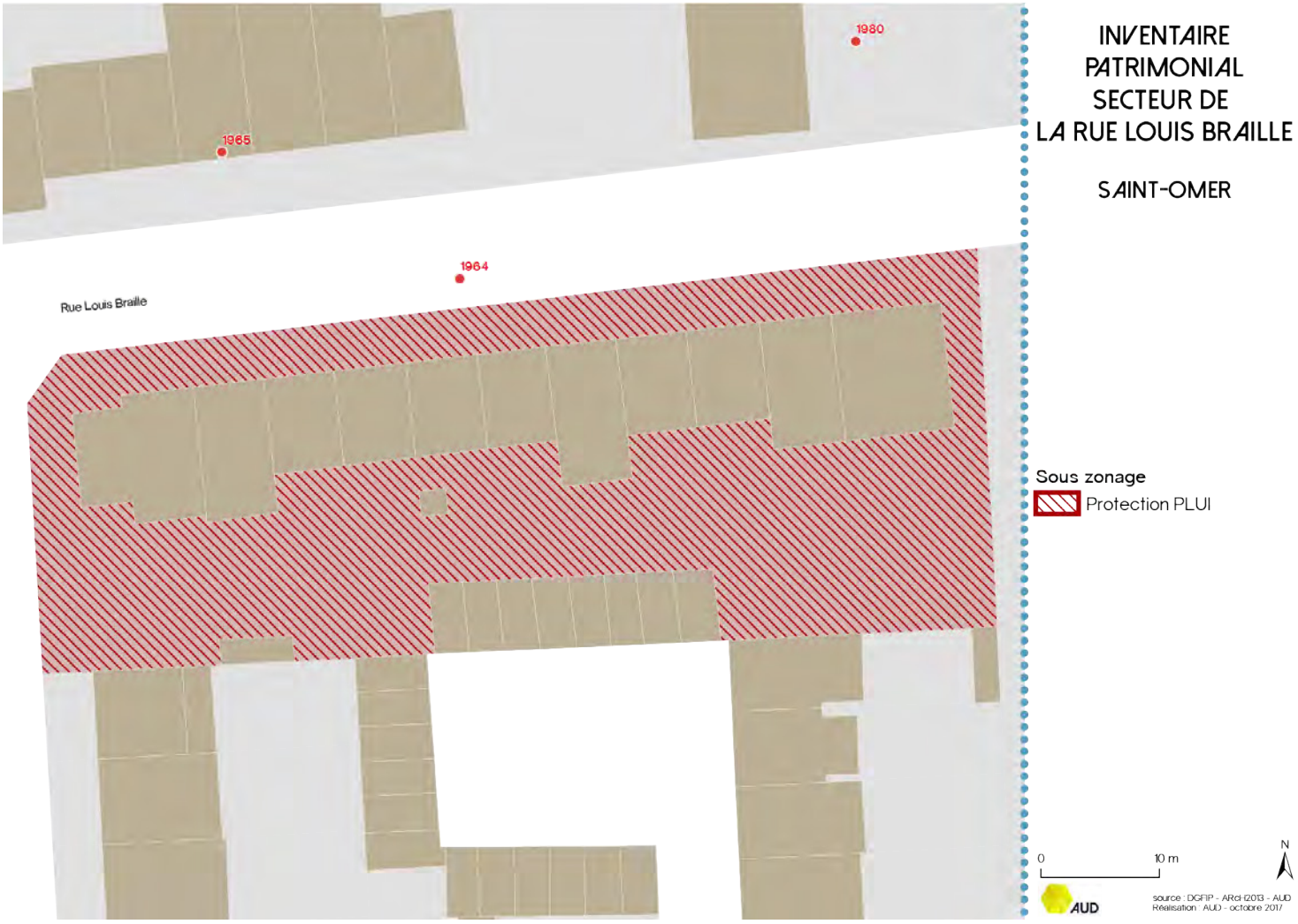

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES



INVENTAIRE PATRIMONIAL ZU DE SAINT-OMER LONGUENESSE

SECTEUR RUE LONGUEVILLE ET AV. CLÉMENCEAU

Site patrimonial
PSMV
Sous zonage

0 75 m

N

AUD

source : DGFiP - ARCI 2013 - AUD
Réalisation : AUD - octobre 2017

PROPOSITION DE SOUS ZONAGES

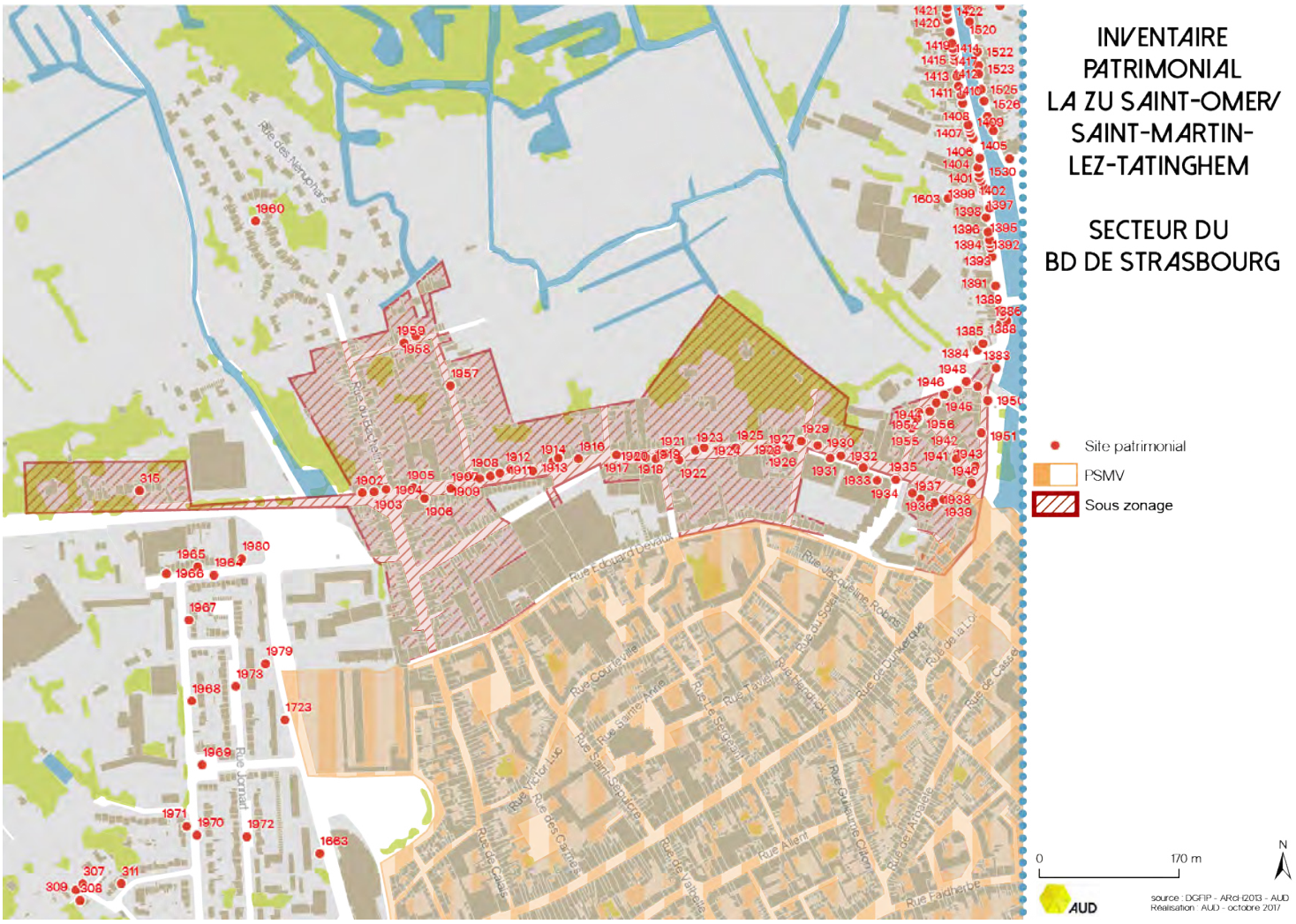

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT

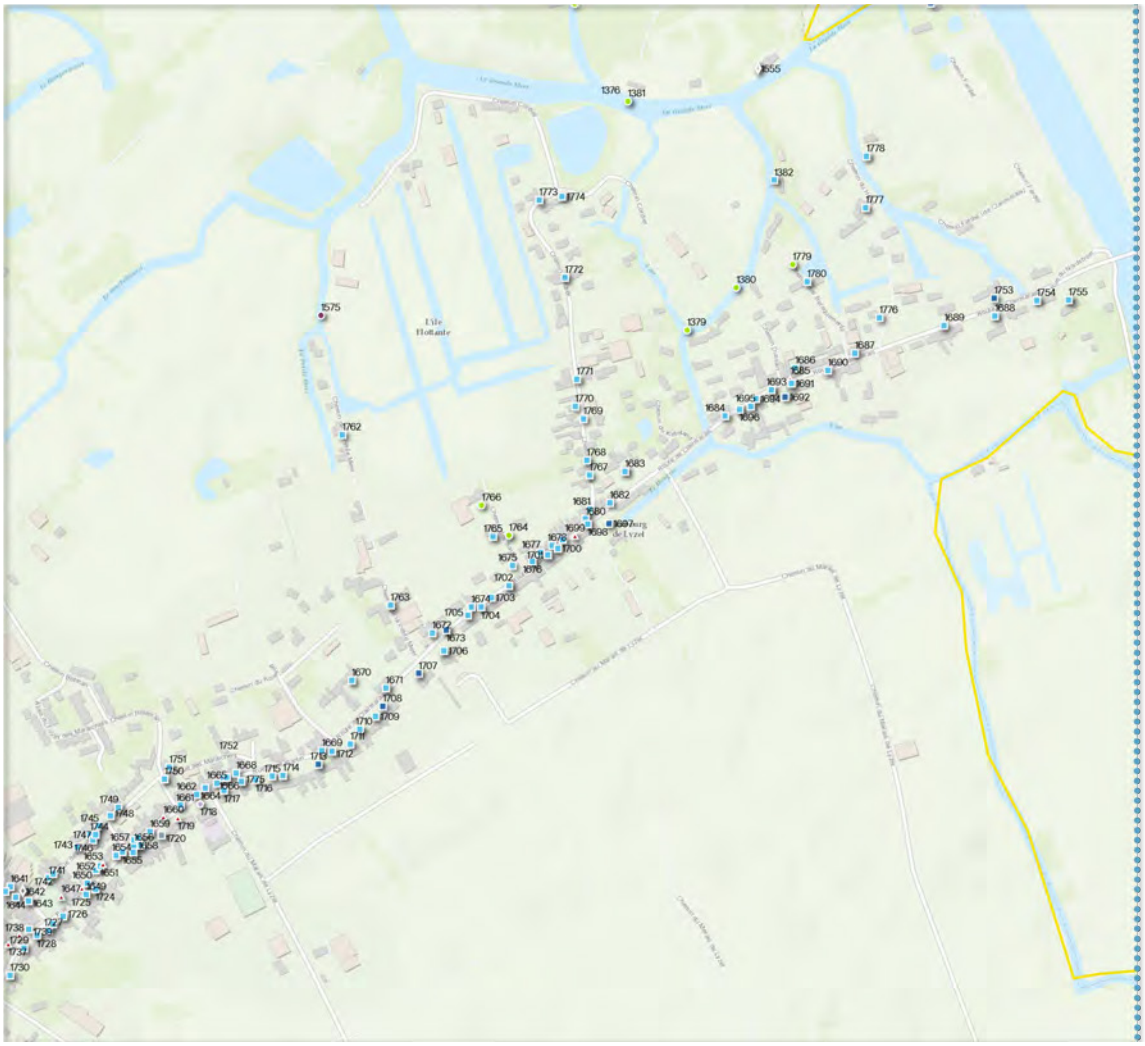

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT



INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT



INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT

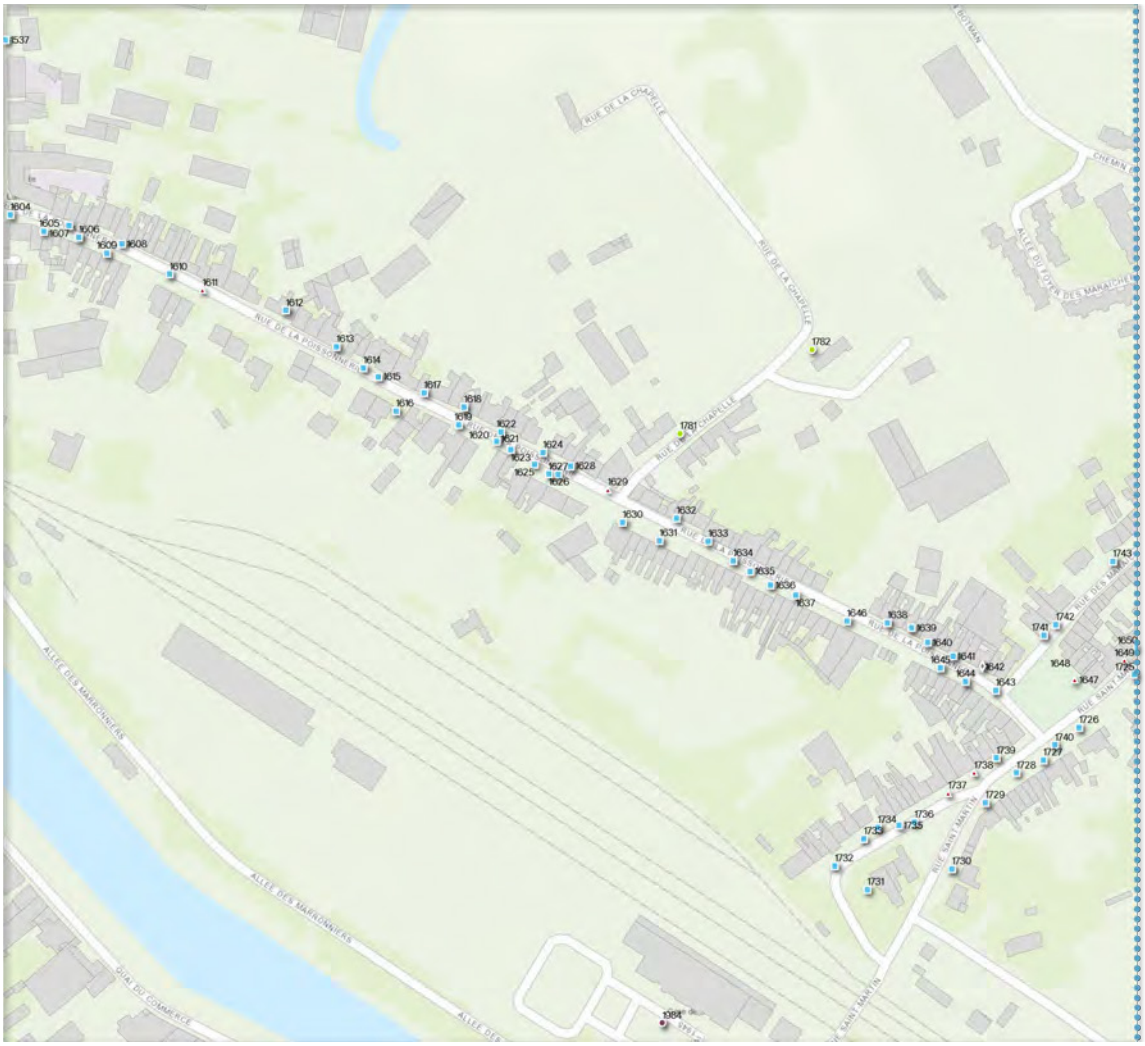

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT

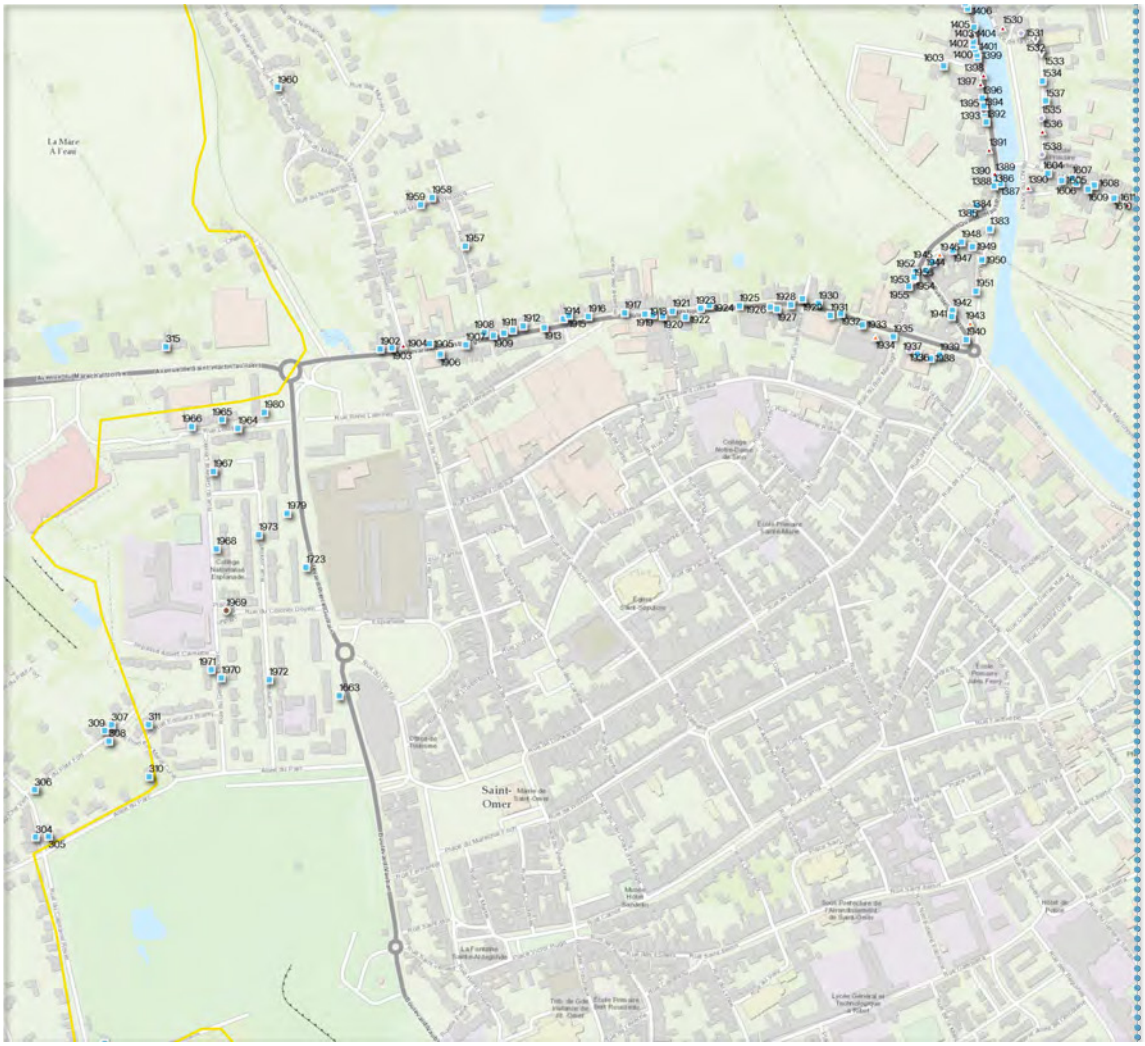

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-OMER

CARTE DE SIGNALEMENT

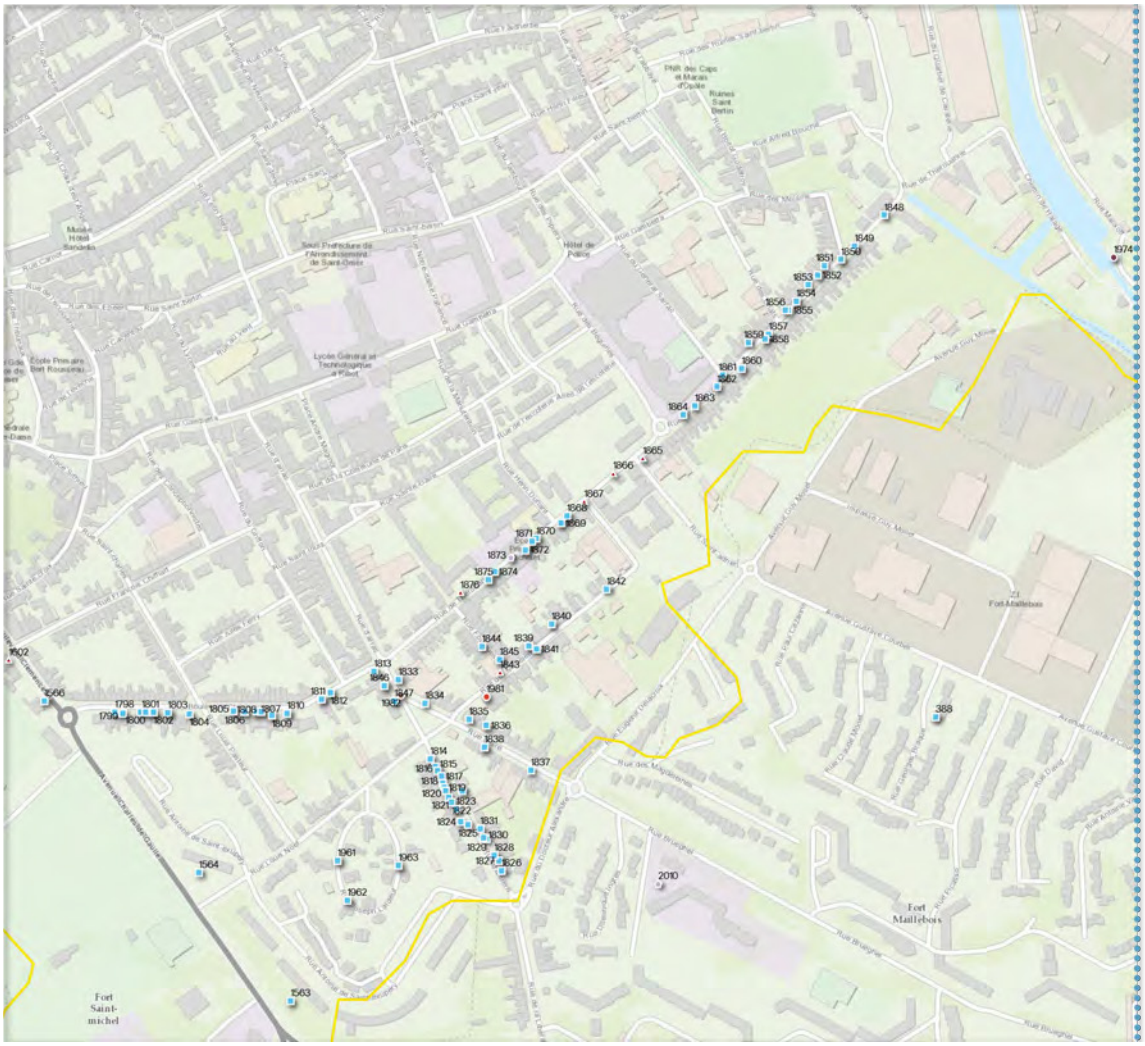


331


1351A


1352A


1354A


1355


1371


1372A


1373


1374A


1375A


1375C


1376A


1377A


1378A


1379


1380A


1381C


1382A


1382D


1383


1384


1385


1386


1387


1388


1389


1390


1391


1392



1393



1394



1395


1396



1397



1398


1399


1400


1401


1402


1403


1404


1405


1406


1407


1408


1409


1410


1411

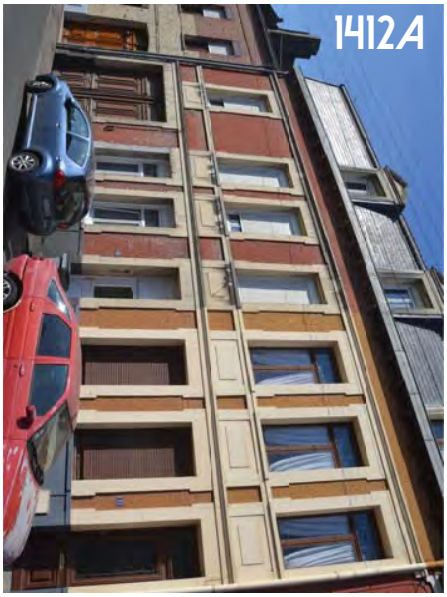
1412A

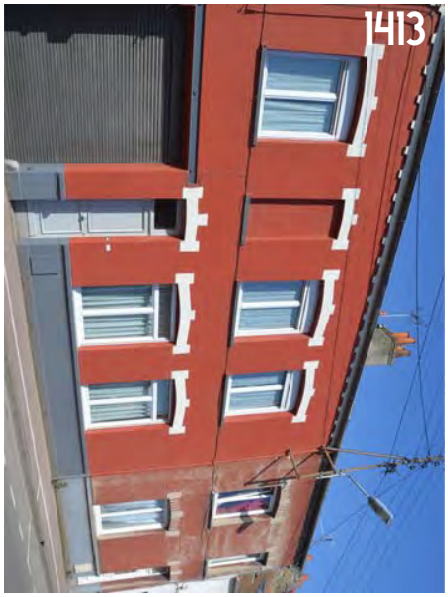
1413


1414


1415


1416


1417


1418


1419


1420B


1421


1422


1423


1424


1425


1426


1427


1428


1429


1430


1431


1432


1433


1434


1435


1436


1437


1438


1439


1440


1441


1442


1443


1444


1445


1446B


1447


1448


1449


1450


1451


1452


1453

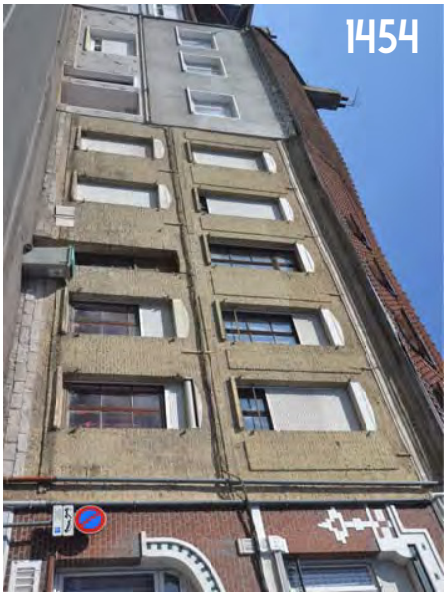
1454


1455


1456


1457A


1457B


1458


1459


1460


1461


1462


1463


1464A


1464B


1465


1466


1467B
PAS-DE-CALAIS + RIVIÈRE D'AA
ÉCLUSE DU HAUT-PONT


1467


1468


1496


1470


1471A



1471B


1472


1473


1474


1475


1476


1477A

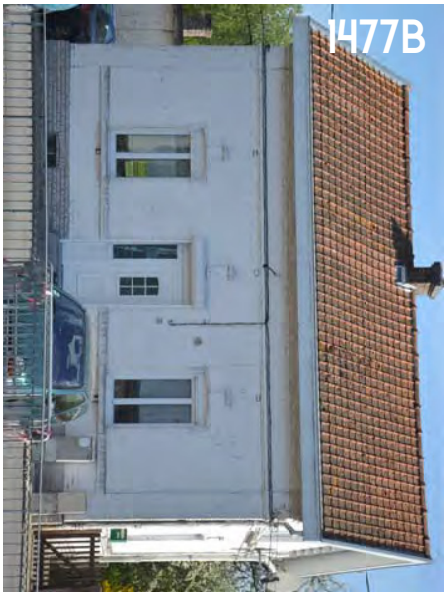
1477B


1478


1479


1480


1481


1482


1483


1484


1485A


1485B

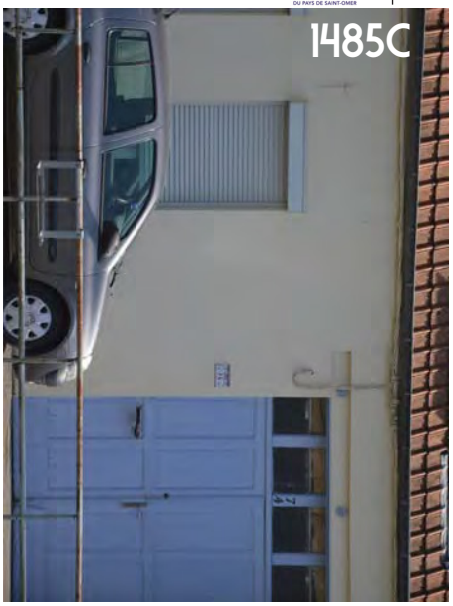
1485C


1486


1487A


1487B


1488


1489

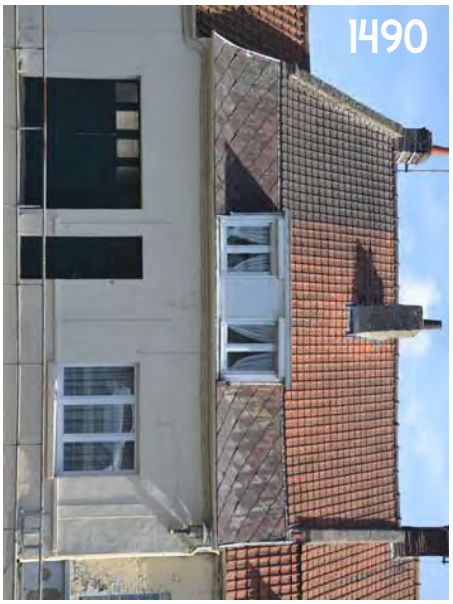
1490


1491


1492


1493


1494

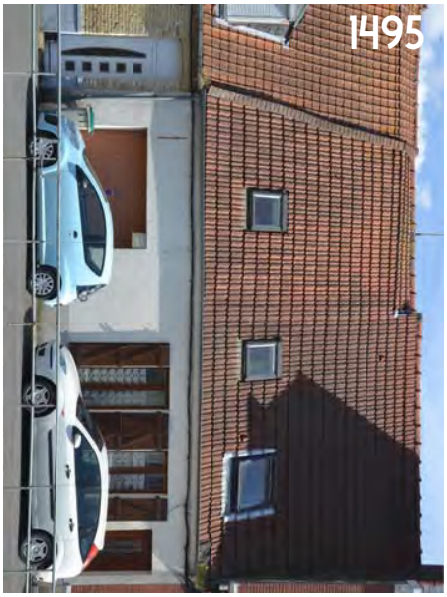
1495


1496


1497


1498


1499


1500


1501


1502


1503

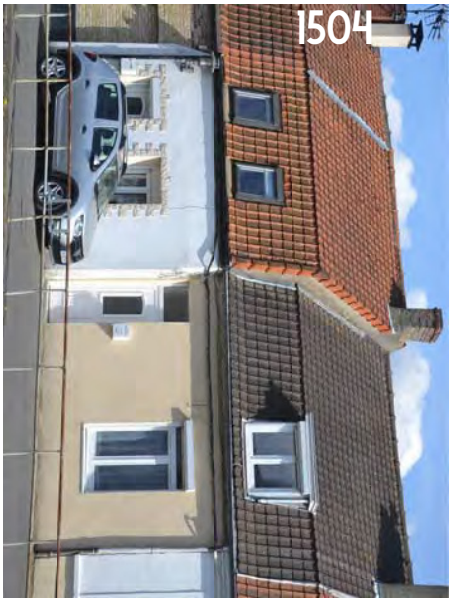
1504


1505


1506


1507


1508


1509


1510


1511


1512


1513


1514


1515


1516


1517


1518


1519


1520


1521


1522

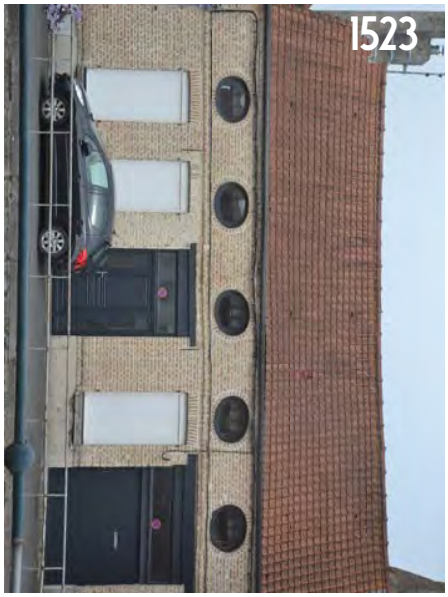
1523


1524


1525


1526


1527


1528


1529


1530B


1530


1531


1532


1533


1534


1535


1536A


1536B


1537


1538A


1538B


1539


1540


1541


1542


1543


1544


1545


1546


1547


1548


1549


1450


1551


1552


1553B

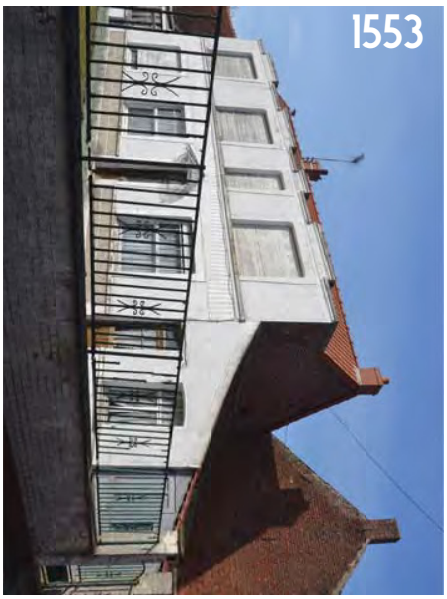
1553


1554


1555


1556


1559A


1563B


1563


1564


1566


1574A


1575A


1576A


1576B


1577


1578


1579


1580A


1581


1582A


1582C


1583


1584


1585


1586


1587


1588


1589B


1590


1591


1592B


1592


1593


1594A


1594C


1595


1596


1597


1598A


1598B

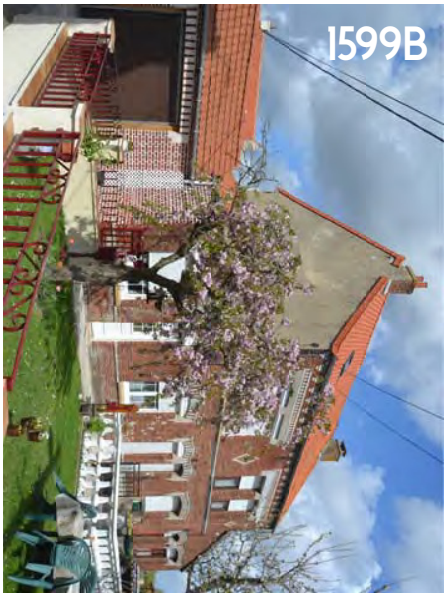
1599B


1600


1601A


1601B


1601C

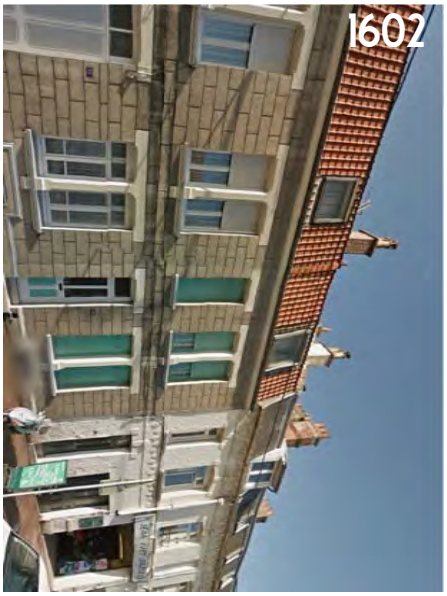
1602


1603A


1604


1605


1606


1607


1608


1609A


1609B


1610



1611


1612


1613


1614


1615


1616A


1616B


1617A


1617B


1618


1619A


1620


1621


1622


1623


1624A


1624C


1625


1626


16127


1628A


1628B


1628C


1629


1630


1631


1632


1633A


1633B


1634


1635


1636


1637


1638


1639


1640


1641A


1641B

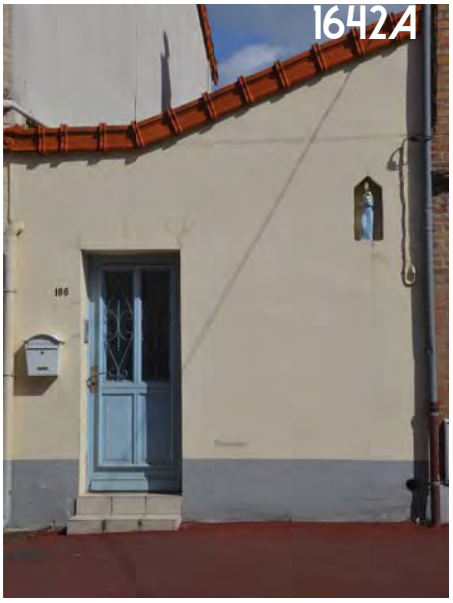
1642A

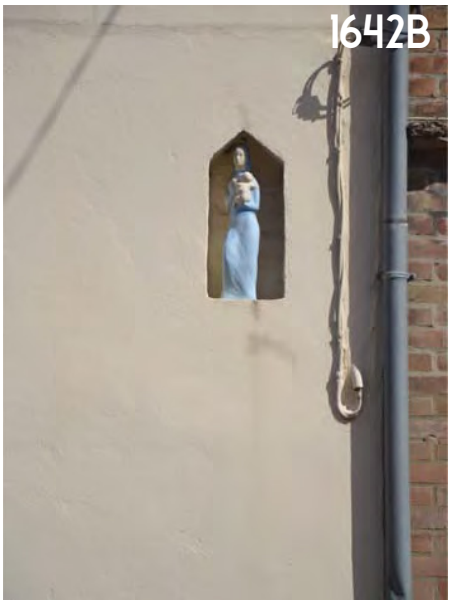
1642B


1643


1644


1645


1646



1647A



1647B


1648


1649


1650


1651


1652


1653


1654


1655


1656


1657


1658


1659


1660


1661


1662

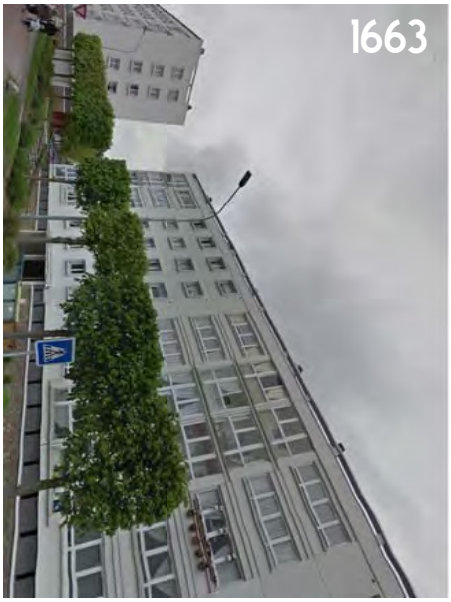
1663


1664


1665


1666


1667


1668A


1668B


1669A


1669B


1670


1671A


1671B

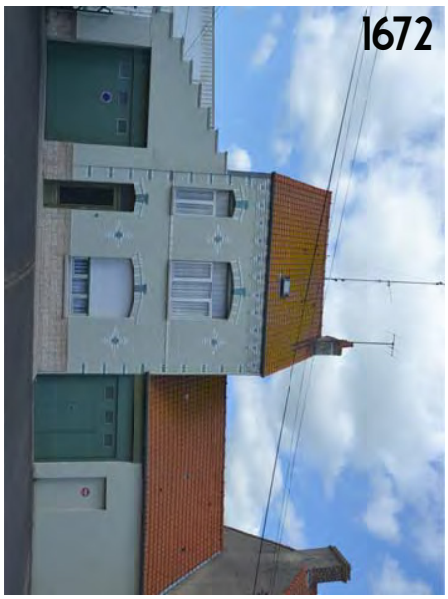
1672


1623A


1673B


1674A


1674B


1675


1676A

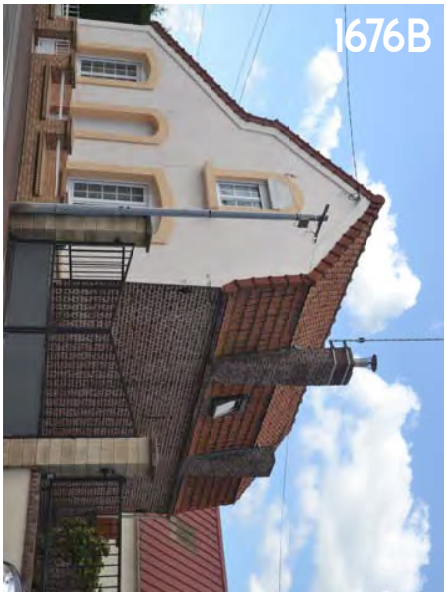
1676B


1677


1678


1679
CHEZ NATHALIE


1680A


1680B


1680C


1680D


1681


1682


1683A


1683B


1684


1685


1686A


1686B


1687


1688A


1689


1690A


1691A


1692A


1693


1694


1695


1696


1697A


1698


1699B


1699


1700

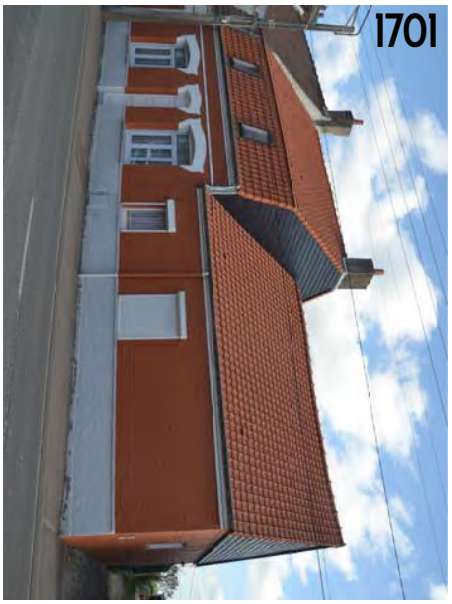
1701


1702


1703


1704A


1705


1706A


1707A


1708


1709


1710


1711A


1712


1713A


1714B


1715


1716


1717B


1718A


1718B


1718C


1718D


1718G


1719A


1719B


1720A


1721


1722

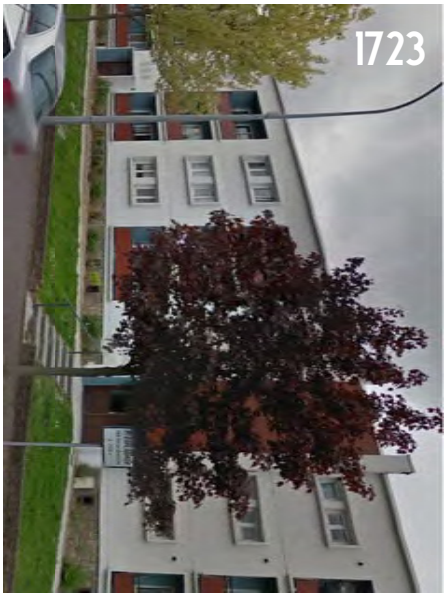
1723


1724A


1725


1726


1727


1728A


1729A

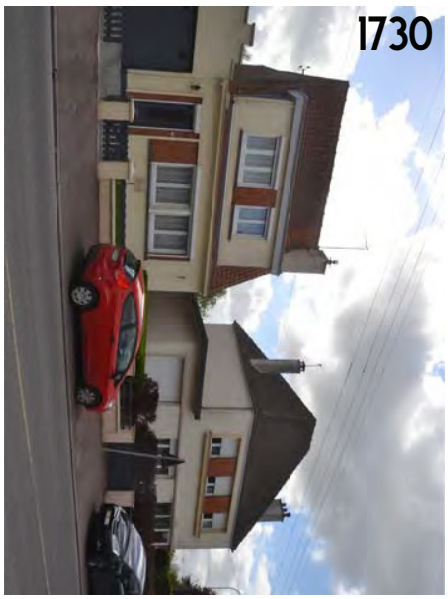
1730


1731


1732


1733


1734


1735


1736A


1736B


1737


1738

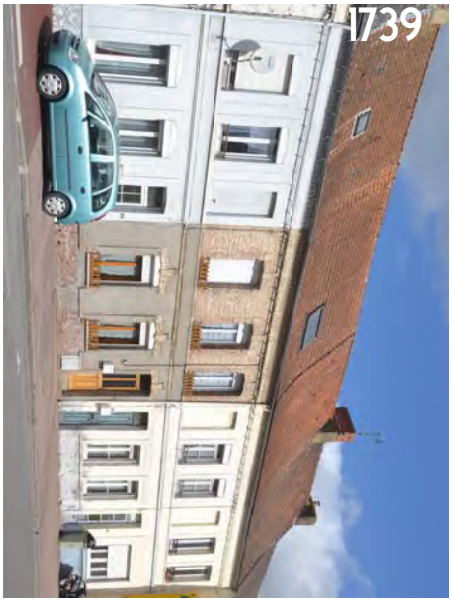
1739


1740


1741


1742


1743


1744A


1744B


1745A


1745B


1746


1747


1748


1749


1750


1751


1752A


1752B


1753A


1753B


1754A


1754B


1754C


1755


1756


1757


1758


1759


1760


1761


1762


1763


1764A


1765


1766A


1766B


1767


1768


1769


1770


1771


1772B


1772


1773


1774A


1774B


1775


1776A


1776B

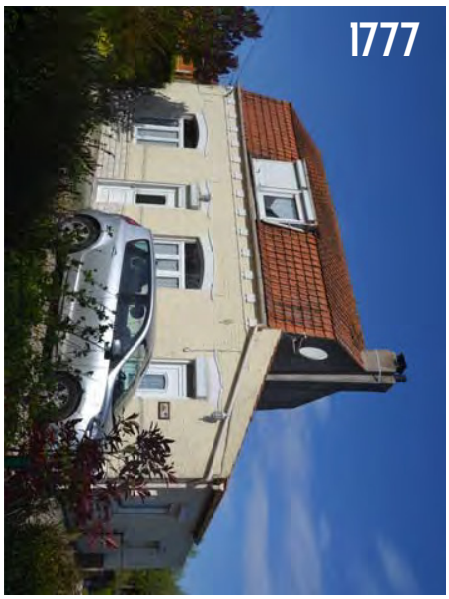
1777


1778


1779


1780


1781A


1781B


1782A


1782B


1783


1784


1785A


1786


1787


1788A


1789


1790A

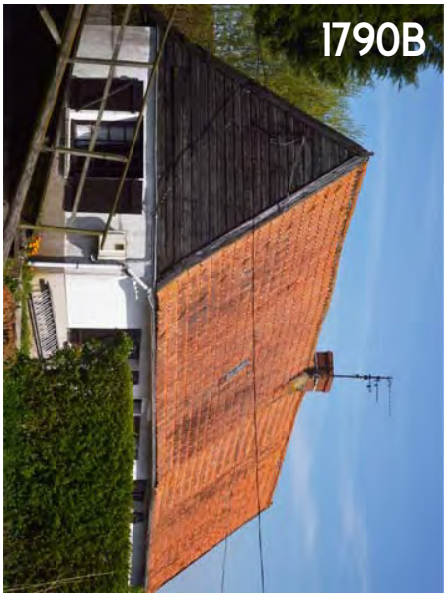
1790B

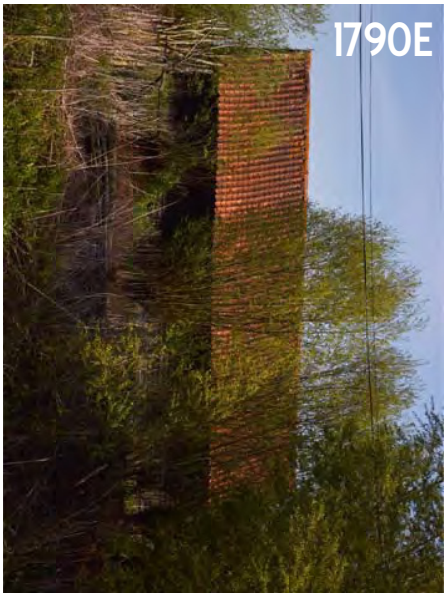
1790E


1791B


1792A


1793


1794B


1795C


1795D

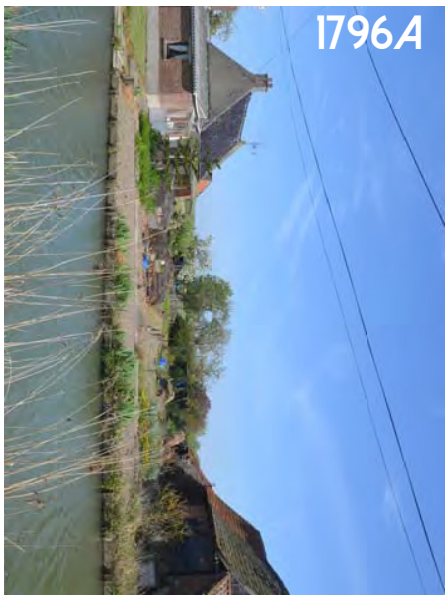
1796A


1796B


1796C


1796D

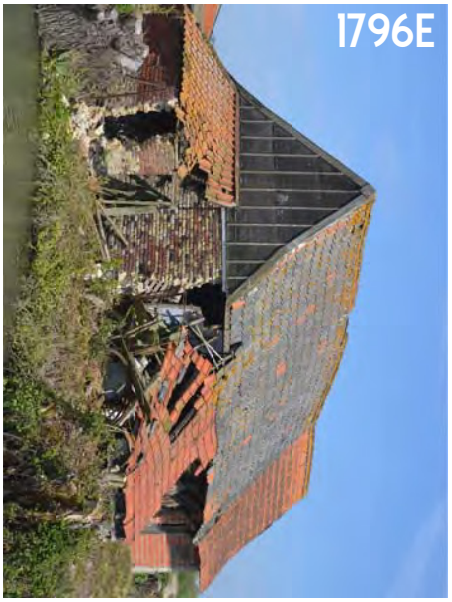
1796E


1797A


1797B


1798


1799


1800


1801


1802


1803


1804


1805


1806


1807


1808



1809


1810


1811


1812


1813B


1813


1814


1815


1816


1817


1818


1819


1820


1821


1822


1823


1824A


1824B


1825


1826

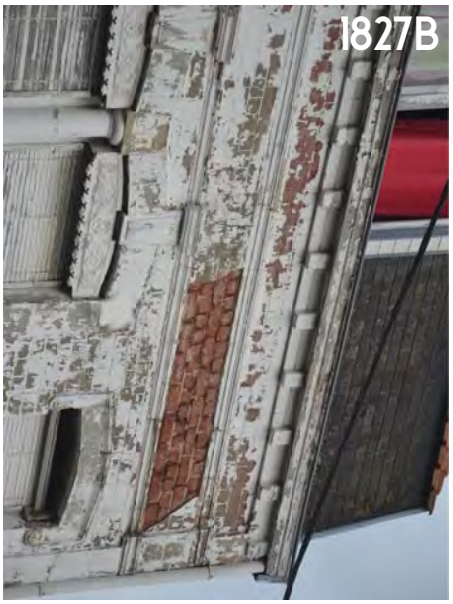
1827B


1827


1828


1829A


1830


1831


1832


1833


1834B


1834


1835


1836


1837


1838A


1838B


1839


1840


1841


1842


1843A


1843B


1844


1845


1846


1847


1848


1849


1850


1851


1852


1853


1854


1855


1856


1857


1858


1859


1860
30


1861


1862


1863


1864


1865


1866


1867


1868


1869


1870


1871


1872


1873B


1873


1874


1875


1875


1877


1878B


1879B


1879C


1880


1881


1882


1883


1884


1885


1886


1887


1888


1889


1890


1891


1892


1893


1894


1895B


1895


1896


1897


1898


1899


1900


1901


1902


1903B


1904


1905


1906A


1907


1908A


1909A


1910A


1910B


1911


1912

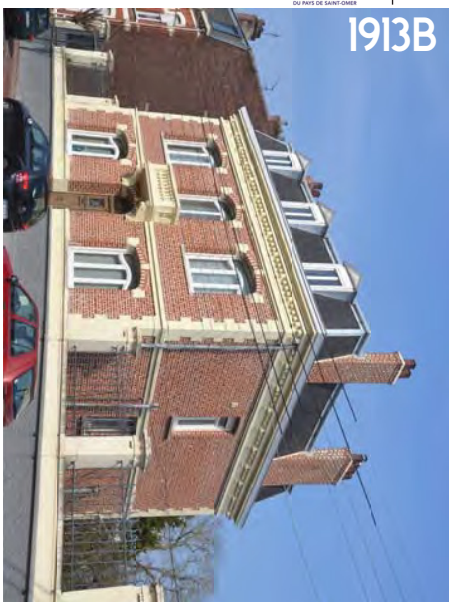
1913B


1914A


1915


1916A

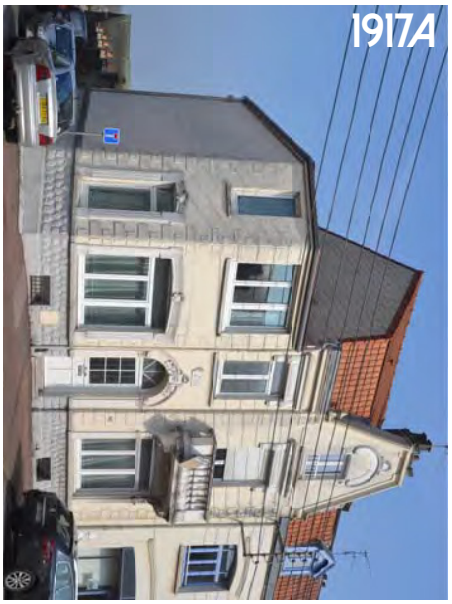
1917A


1918A


1919A
SCOP CAFFRAY


1920B


1920


1921A


1922A


1923B


1924A


1925A


1926B


1927


1928


1929A


1930


1931


1932B


1933


1934
DARLES


1935
DARLES


1936A


1936B


1937A


1938


1939

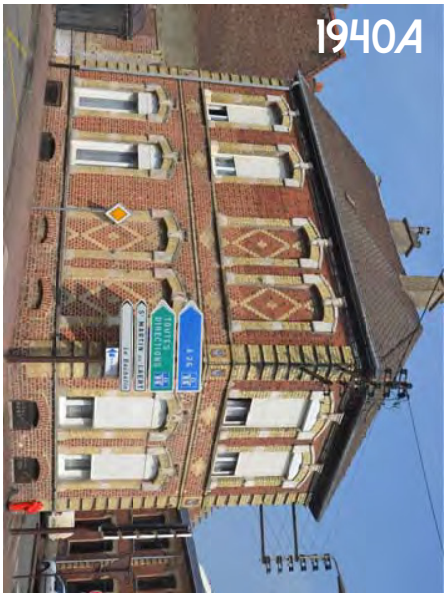
1940A


1941A


1941B


1942


1943B


1944


1945


1946A


1947


1948


1949


1950


1951B

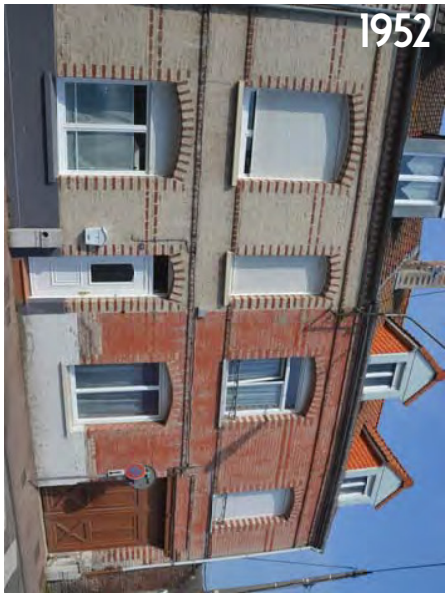
1952


1953


1954

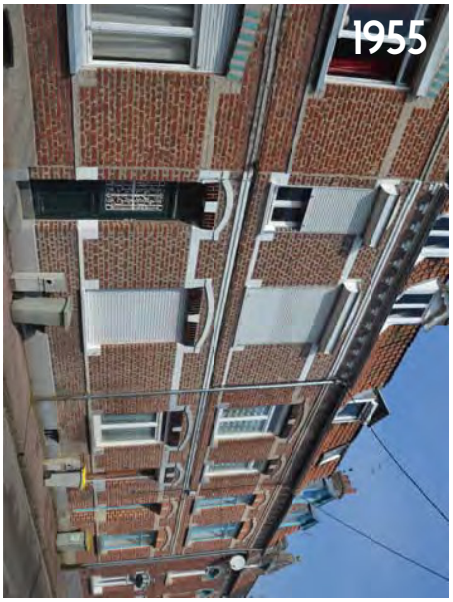
1955


1956


1957


1958

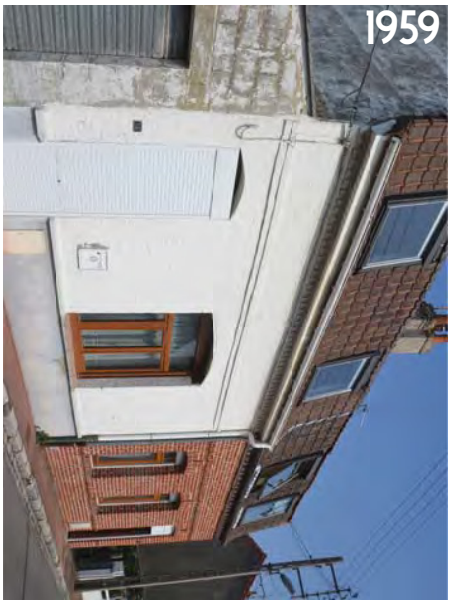
1959


1960


1961


1962


1963


1964

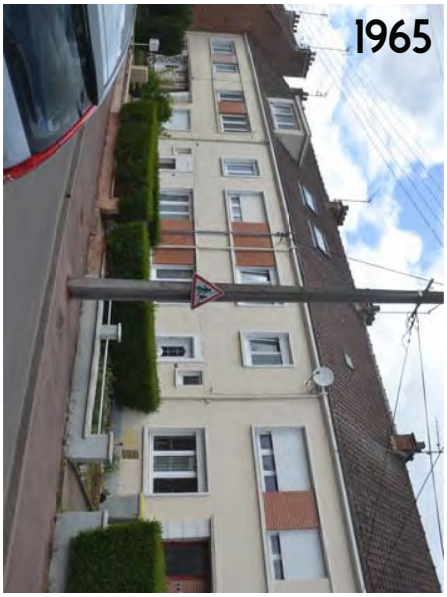
1965


1966


1967


1968


1969B


1970


1971


1972

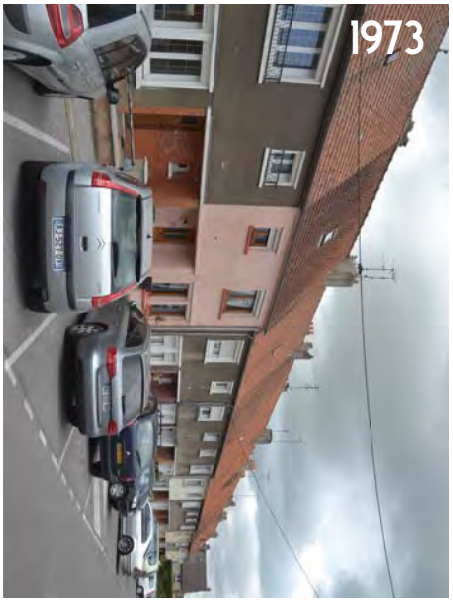
1973


1974


1975


1976


1977A


1977B


1978D


1979


1980

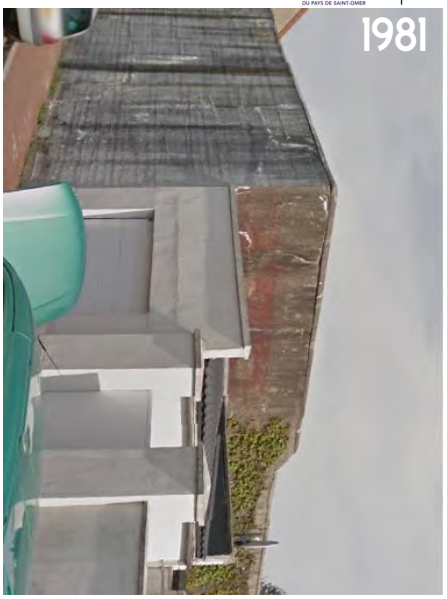
1981


1982


1983


1987


1992A


2024A


2025A


2026B


2027

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ FLANDRE / LYS

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ « PLAINE ENTRE FLANDRE ET LYS »

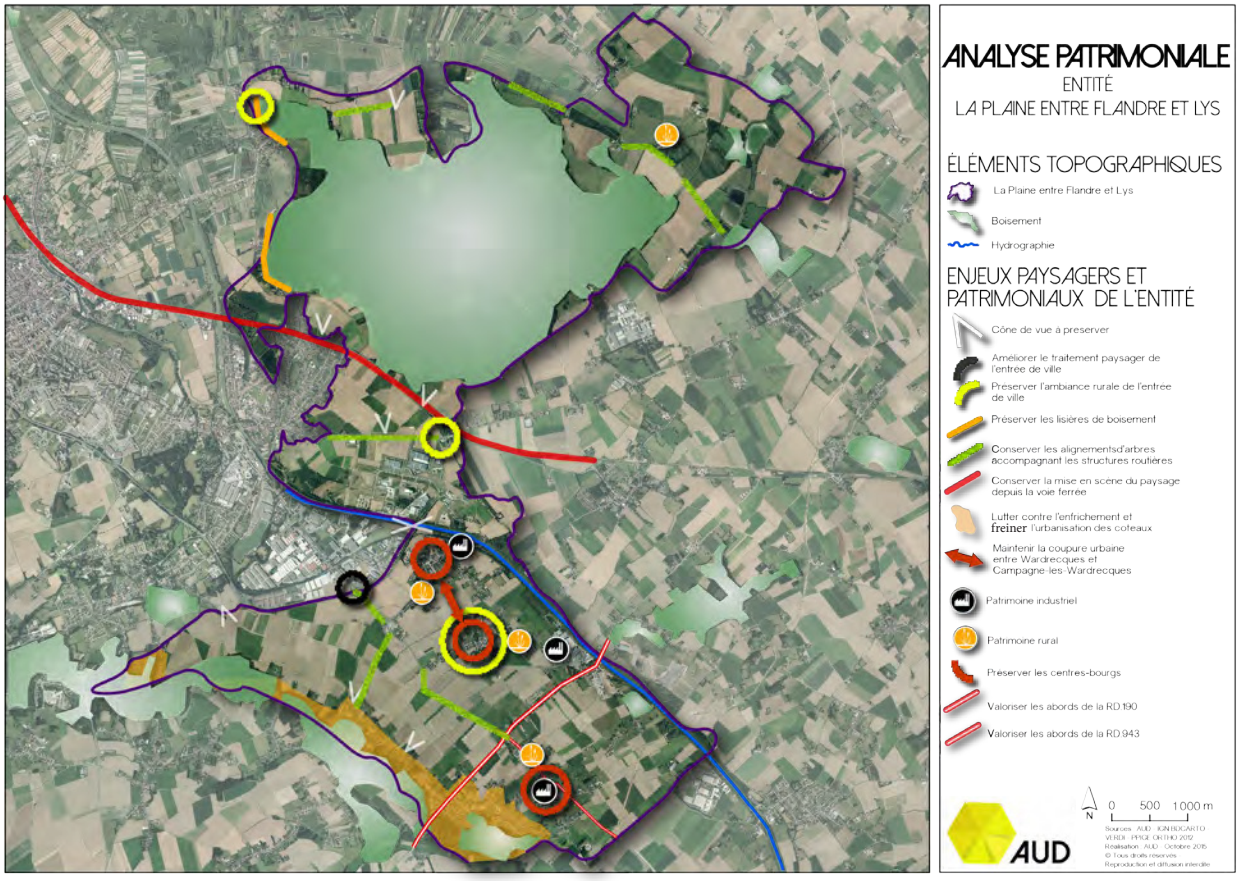

cf. carte au format A3 en annexe

➤ **TOUTE LA PLAINE SISE ENTRE FLANDRE ET LYS** est un espace étroit, borné à l'ouest par le retour du plateau des Landes, et à l'est par le canal de Neuffossé. Au nord-est, il s'élargit et prend de la hauteur. Il domine alors la cuvette du marais audomarois dont il épouse le contour tout à l'est de Clairmarais. Reposant sur un sol essentiellement argileux, il fait coexister un paysage agricole ouvert, sur lequel l'openfield domine, avec la forêt de Rihoult. Point de contact entre la Flandre et l'Artois, ce territoire pourrait porter le nom de Flandre artésienne, tant ses caractéristiques géographiques, historiques et paysagères sont empruntées à ces deux entités.

➤ **LA GÉOGRAPHIE ET L'HISTOIRE ASSURENT LA COHÉRENCE DES TERRITOIRES DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES, RACQUINGHEM ET WARDRECQUES.** Tous trois installés entre le versant oriental du plateau des Landes et le canal de Neuffossé, ils s'étalent sur un espace plat dont l'horizontalité n'est interrompue que par les trames bâties. De petits centres communaux existent depuis une période assez ancienne mais la majeure partie la trame d'occupation du sol est constituée d'habitations et de fermes relativement isolées jusqu'à une période récente.

Si cette manière d'occuper l'espace esquissait déjà le mode de peuplement flamand, elle s'est progressivement effacée au cours du XXe siècle. Deux détonations principales ont contribué à modifier ce paysage bâti. La première a lieu à la toute fin du XIXe siècle quand, dans le sillage de la Révolution industrielle, des usines s'implantent en bordure du canal. Outre des sites de production, des cités ouvrières sortent de terre en périphérie des localités évoquées ci-dessus. La seconde, beaucoup plus marquante dans le paysage, débute durant la décennie 1970 et se poursuit jusqu'aujourd'hui. Elle est la conséquence de la croissance du bassin d'emploi dans ce secteur et se traduit par une dilatation et une densification considérable du tissu bâti. En revanche, sur la partie est de Clairmarais, cette trame dispersée perdure. A quelques exceptions près, le chapelet de fermes isolées observable au milieu du XVIIIe siècle existe toujours au XXIe siècle.

> LES ENJEUX PAYSAGERS autour de la trame bâtie varient donc selon que l'on se trouve à l'est de Clairmarais ou dans les communes bordées par le canal de Neuffossé. Tandis que le premier cas, il est nécessaire de veiller au maintien de ce paysage ouvert entrecoupé de quelques fermes isolées, dans le second, il est primordial de maîtriser plus fortement l'urbanisation future. Une vigilance particulière doit être portée sur le développement du bâti en périphérie des différentes communes car il tend à gommer la lisibilité des entités communales. De même, le maintien des qualités naturelles du site des Bruyères passe par un net ralentissement de l'urbanisation des coteaux (secteur de Baudringhem, de Beaumont et de La Pierre).

> LES ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE BÂTI SONT MULTIPLES MAIS PEUVENT S'ARTICULER EN TROIS AXES. Tout d'abord, dans les secteurs dont le développement a été important durant les quarante dernières années, il est primordial de conserver les traces de l'organisation ancienne des trames bâties. Pour ce faire, plusieurs mesures peuvent être intégrées à l'intérieur du P.L.U.i. La première est évidemment la préservation du patrimoine bâti dans les centres-bourgs anciens et celui situé au cœur des anciens hameaux. Il est également envisageable de concevoir des règles propres à aboutir à une meilleure intégration des constructions neuves dans ces espaces. Pour ce qui concerne spécifiquement l'est de Clairmarais, la préservation des différents corps de fermes doit aller de pair avec le maintien des pâtures les entourant et d'un paysage ouvert.

D'ailleurs, bien qu'à première vue l'agriculture ne soit pas l'élément déterminant du paysage de la plaine entre Flandre et Lys, la conservation du tissu d'anciennes fermes est elle aussi un enjeu. Symbolisant une activité qui a occupé une bonne partie de la population jusqu'à une période récente, celles-ci sont également dépositaires d'une certaine diversité architecturale. Bien qu'une bonne partie d'entre-elles soient dans un mauvais état de conservation, on retrouve tout de même différents types d'infrastructures (fermette apignonnée contre la voie, ferme à cour fermée, ferme attachée à un château…).

Enfin, les abords du canal de Neuffossé sont un espace sur lequel les enjeux patrimoniaux et paysagers sont particulièrement importants. Ceux-ci regroupent en effet l'intégralité des bâtiments illustrant l'histoire industrielle de cette portion du territoire. Qu'il s'agisse des sites de production, des cités ouvrières ou des châteaux des capitaines d'industrie, tous contribuent au maintien d'un ensemble cohérent dont la présence a fortement marqué la vie des habitants de ce territoire au XXe siècle.









COMMUNE DE CAMPAGNE-LÈS-WARDRECQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

> ASSISE AU SUD-EST DE SAINT-OMER ET TRAVERSÉE PAR LE CANAL DE NEUFFOSSÉ, Campagne-les-Wardrecques est une commune dont la population a plus que doublé entre 1975 et aujourd'hui. Son territoire est divisé en trois parties. Tout à l'ouest s'étendent les dernières hauteurs du plateau des Landes. Elles abritent le hameau de Baudringhem au-delà duquel s'étire une plaine qui redescend vers l'est en direction du canal. Ce second espace est un paysage largement ouvert préfigurant déjà la Flandre. Sur celui-ci, le défilement des terres de labour n'est interrompu que par le développement de la trame bâtie et par le troisième espace communal, le canal de Neuffossé, dont les abords sont généralement plus verts.

> BIEN QUE STRUCTURÉE AUTOUR DE DEUX PÔLES, la trame bâtie de Campagne-les-Wardrecques est historiquement assez lâche. En effet, si le hameau de Baudringhem présente la configuration typique d'un village-rue, jusqu'aux années 1970 il n'a été occupé que par une série d'habitations assez distantes les unes des autres. De la même manière, l'organisation du centre-bourg a été peu modifiée entre le début du XIXe siècle et aujourd'hui mais sa nature a considérablement évolué durant les quarante dernières années. Hormis autour de l'enclos ecclésial ou l'habitat était déjà continu, le village est passé d'un peuplement assez dispersé à un maillage du bâti très resserré le long des voies existantes et par la création de lotissements. Ces phénomènes amèneront bientôt une connexion des villages de Campagne-les-Wardrecques et de Wardrecques. Sur la rive flamande du canal de Neuffossé, on retrouve ce même constat mêlant l'existence historique d'un habitat dispersé et urbanisation récente beaucoup plus dense.

> FORTEMENT MARQUÉE PAR L'URBANISATION RÉCENTE, la commune de Campagne-les-Wardrecques contient relativement peu de bâti ancien. Pour autant, la commune est dépositaire d'éléments patrimoniaux reflétant son visage antérieur à l'urbanisation des quarante dernières années. On relève d'abord une concentration d'éléments anciens autour du centre-bourg. Composée majoritairement d'habitations construites en briques rouges édifiées entre 1850 et 1939, elle reflète assez bien l'identité villageoise des lieux puisqu'elle est couplée à la présence de bâtiments communaux comme l'église. Ensuite, bien qu'il soit numériquement peu important, le patrimoine agricole est lui aussi représenté. Il fait écho au temps durant lequel Campagne était essentiellement un bourg d'agriculteurs exploitant le vaste terroir limoneux. Aussi, le maintien de fermes constituant des écarts est à souligner, il reflète le mode de peuplement ancien, assez dispersé et préfigurant l'espace flamand. Le passé industriel de cette commune est aujourd'hui peu visible. Si le logis patronal de l'entrepreneur Gilson existe toujours, l'usine de céramique a presque complètement disparu.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES
EN IMAGES

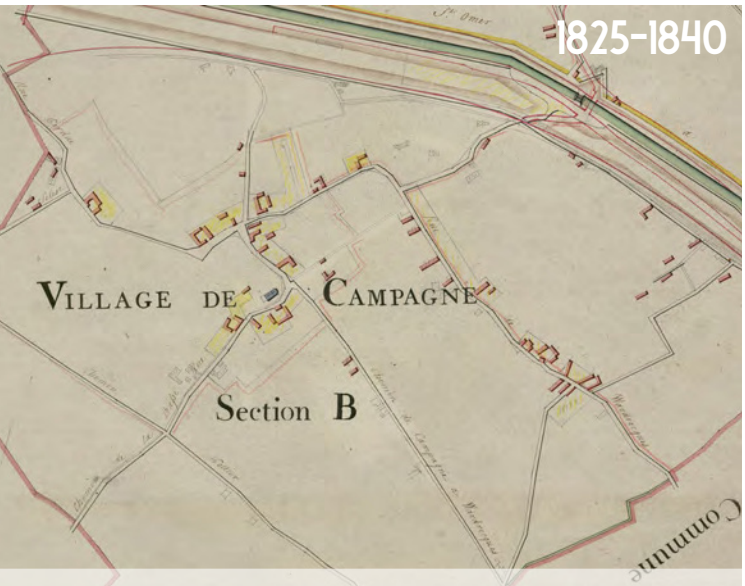

Au début du XIXe siècle, la trame bâtie est assez lâche. Seule la présence de l'église permet d'identifier l'emplacement d'un petit centre-bourg.



Si entre 1825 et 1971, la trame bâtie semble avoir peu évolué, on note l'émergence d'un petit quartier industriel le long du canal de Neuffossé. Il s'agit de l'usine de céramique Gilson, elle jouxte un petit château au nord-est du territoire communal.



En quarante années, le bourg de Campagne s'est considérablement étalé, il est maintenant proche de rejoindre Wardrecques.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES



VUE AÉRIENNE DE 2013

MAINTENIR L'IDENTITÉ ENTRE FLANDRE ET ARTOIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> AMÉLIORER la qualité paysagère des abords du canal

> FAVORISER l'intégration paysagère du bâti présent sur le plateau dans le cadre des mesures d'isolation par l'extérieur

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire pour conserver des coupures entre les Campagne et Wardrecques, préservation du patrimoine du centre-bourg, maintien de l'auréole bocagère)

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> PRÉSERVER le patrimoine agricole

> PRÉSERVER le patrimoine des centres-bourgs

> SAUVEGARDER le patrimoine industriel des abords du canal de Neuffossé (vestiges de l'usine Gilson)

> PROTÉGER les anciens châteaux et sites remarquables (Château Gilson)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

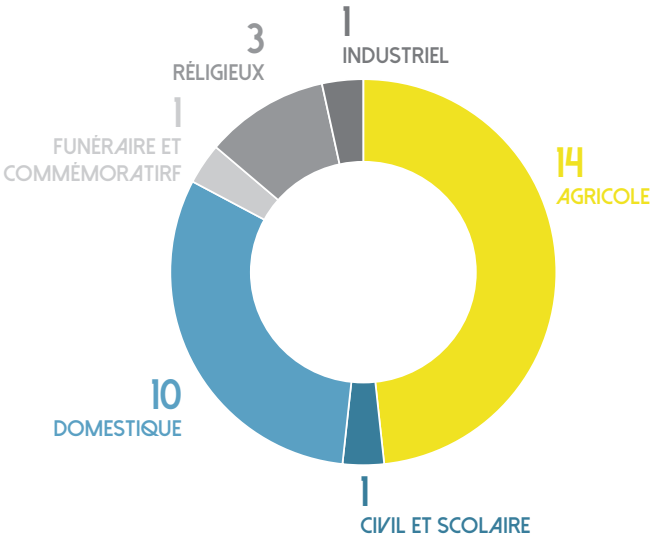

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Campagne-les-Wardrecques.

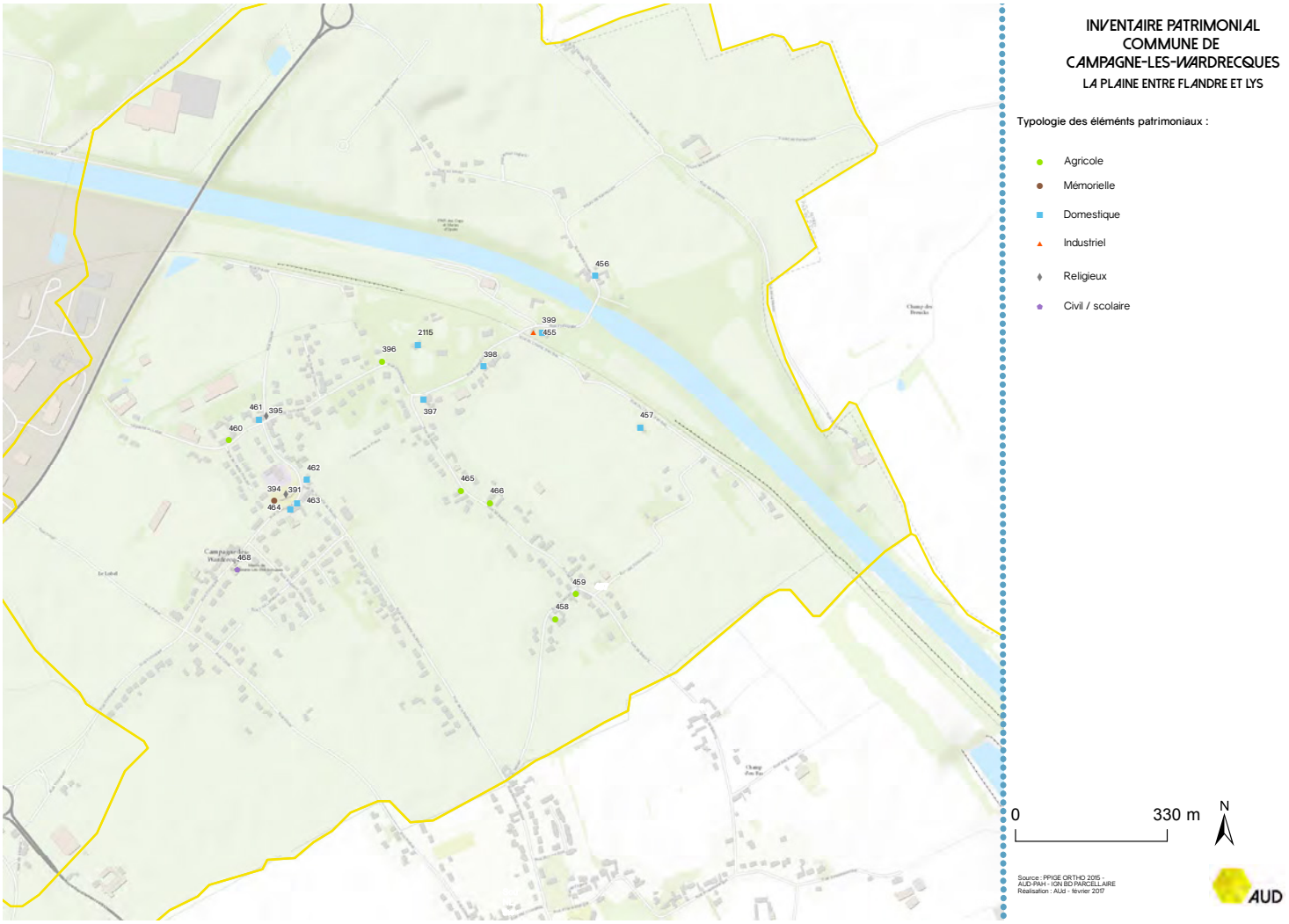

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

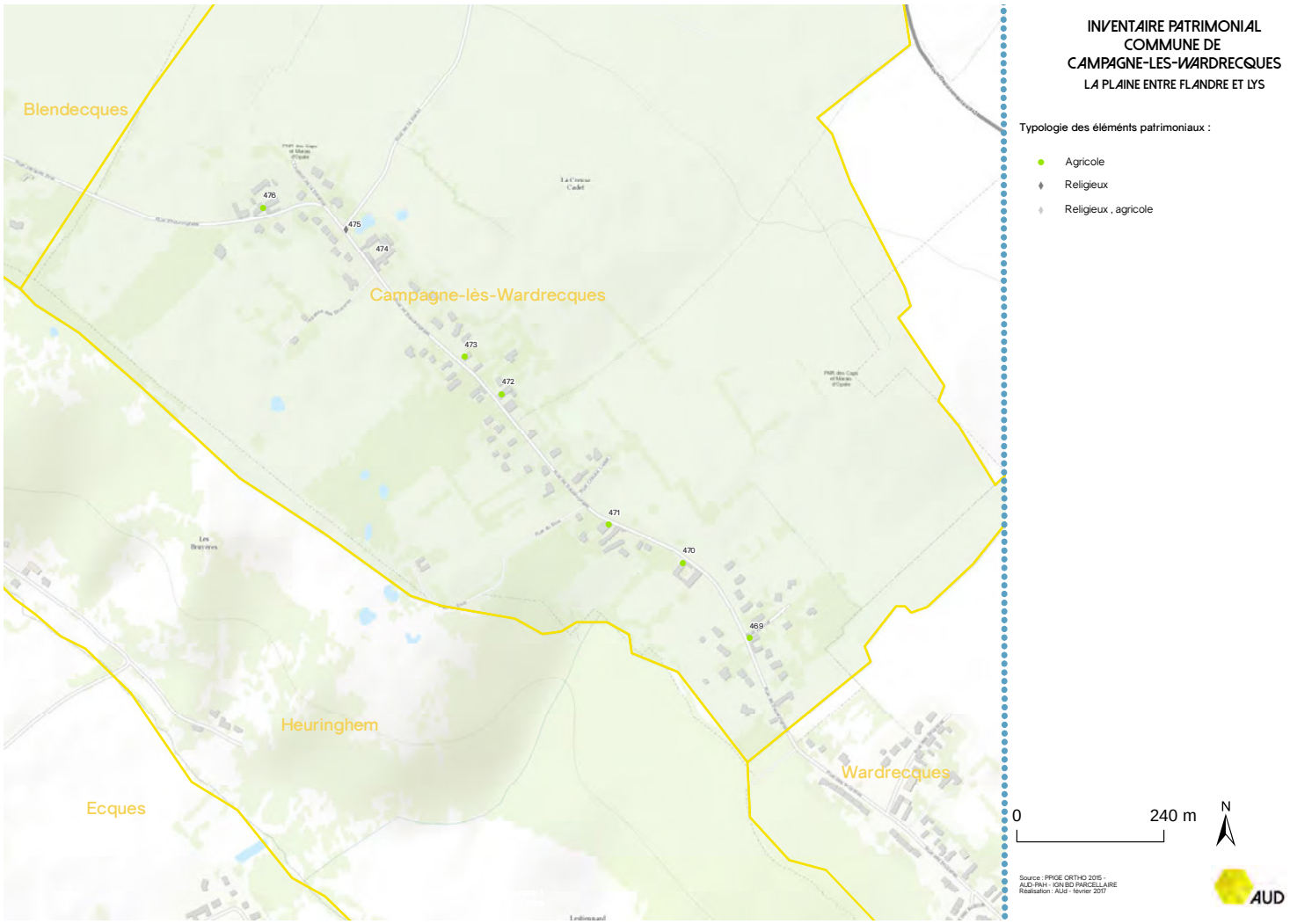


391
Eglise Saint-Martin


394
Monument aux morts



395
Chapelle


396
Dépendance agricole en briques avec toiture en pannes flamande


397
Habitation édifiée entre 1850 et 1939


398
Habitation édifiée entre 1850 et 1939


399
Bâtiment lié à l'exploitation du chemin de fer



Bâtiment de l'usine à céramique Gilson



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Habitation isolée construite entre 1850 et 1939



Ferme comprenant un logis en bordure de voie, diverses dépendances en retour d'équerre et une grange en fond de cour.



Ferme comprenant un logis en bordure de voie, diverses dépendances en retour d'équerre et une grange en fond de cour.



Ferme au logis très modifié mais comprenant une grange en briques auparavant en torchis



Corps de ferme organisé autour d'une cour fermée



Série de deux bâtiments possiblement construits à usage de commerce



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939 et coiffé d'un toit à brisis



Habitation édifiée entre 1850 et 1939



Bâtiment, possiblement construit à des fins commerciales entre 1850 et 1939



Fermette constituée de deux bâtiments apignonnés contre la voie



Fermette constituée de deux bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme constituée de bâtiments contigus



Mairie de Campagne-les-Wardrecques



Fermette constituée de deux bâtiments apignonnés contre la voie et d'une petite dépendance parallèle à la voie



Ferme constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme à cour fermée



Calvaire



Série de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Château Gilson








COMMUNE DE RACQUINGHEM





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE RACQUINGHEM

GÉNÉRALITÉS



VUE DE 2016

➤ **SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ SUD-EST DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER**, Racquinghem est historiquement un territoire de transition entre les paysages flamands et artésiens. Bordée par des axes de circulations entre ces deux entités (au nord, par la voie romaine entre Thérouanne et Cassel et à l'est, par le canal de Neuffossé), cette commune est également le plus ancien point de traversée du canal (Pont d'Asquin). Sa singularité est encore renforcée par ses franges ouest qui correspondent aux ultimes reliefs du plateau des Bruyères. Extrêmement bien délimité géographiquement, le territoire communal ne s'ouvre donc que vers le sud, en direction du pays d'Aire.

➤ **TOPOGRAPHIQUEMENT, L'ESPACE COMMUNAL DOIT ÊTRE DIVISÉ EN DEUX PARTIES.** D'ouest en est, on retrouve successivement les hauteurs du plateau des Bruyères (env. 60 m. d'altitude), puis la retombée de ce dernier en direction du canal (env. 24 m. d'altitude). Si le bourg-centre est implanté sur les premiers espaces de la retombée, son organisation en village-rue nous signale que c'est à un ancien chemin royal soucieux d'éviter les pentes abrupts du plateau que l'on doit son positionnement. Outre ce centre-bourg, Racquinghem comporte une série de hameaux et d'écarts positionnés en divers points du territoire communal. Plusieurs sont implantés sur le plateau des Bruyères (La Pierre, Beaumont), d'autres à proximité du canal de Neuffossé (le Choquel). Enfin, Belle Croix constitue une structure linéaire au nord du centre-bourg. Toutefois, la lecture de cette trame bâtie initiale est aujourd'hui assez difficile. L'industrialisation de la fin du XIXe siècle a certes contribué à un développement de l'habitat le long de la route de Cassel et au Choquel, mais c'est surtout durant la seconde moitié du XXe siècle que le bourg-centre s'est étiré et que d'imposantes zones des hameaux ont été loties. Evidemment lié à un accroissement de la démographie communale, ce phénomène trouve ses origines dans la situation géographique privilégiée de Racquinghem. Bénéficiant à la fois de la proximité d'entreprises pourvoyeuses d'un nombre d'emplois important (Arc International, Imerys...) et d'une position de carrefour vers différents bassins d'emplois (Pays d'Aire et de Saint-Omer, Flandre), la commune a naturellement vu converger vers elle, une population nombreuse.

➤ **DE CE FAIT, RACQUINGHEM OFFRE AUJOURD'HUI DES PAYSAGES CONTRASTÉS.** La création d'infrastructures communales au cœur de hameaux qui se sont considérablement développés a abouti à un second centre-bourg entouré d'habitations récentes. Pour autant, le centre-bourg ancien demeure un point de passage obligé de la commune. Si pour celui-ci on ne peut pas parler d'ensemble patrimonial dans la mesure où beaucoup de bâtiments anciens sont assez altérés, on notera quand même le maintien de quelques commerces et d'infrastructures communales de la seconde moitié du XIXe siècle sur un périmètre assez restreint. Aussi, le caractère agricole de cette commune est toujours visible par le maintien de plusieurs fermes, surtout à l'est du territoire. Enfin, la partie Nord du Choquel et les abords du Pont d'Asquin constituent toujours un espace à l'identité industrielle. On retrouve en effet au sein d'un même axe des cités ouvrières à l'architecture de plusieurs époques (Cité des Tuileries et cité des Cartonneries), des anciens commerces et l'ancienne gare de Racquinghem. Tout ceci, combiné à la présence de l'autre côté de la voie (sur le territoire de Wardrecques) d'éléments représentatifs de la même période, achève de donner aux abords du canal de Neuffossé une identité fortement influencée par l'industrialisation de la fin du XIXe siècle.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE RACQUINGHEM
EN IMAGES

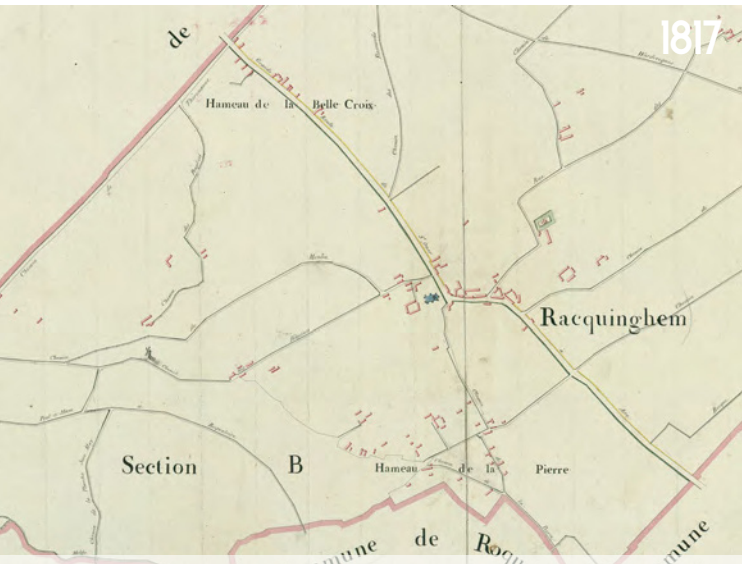

En 1817, Racquinghem n'est constitué que d'un petit centre-bourg dont l'implantation a été régie par le passage du chemin royal d'Aire à Saint-Omer. Autour, l'habitat groupé est réparti sur deux hameaux, l'un à proximité de l'ancienne chaussée Thérouanne-Cassel et l'autre autour d'un possible communal. Le reste de l'habitat est dispersé.



L'attraction de la RD943 s'est poursuivie durant les XIXe et XXe siècles et l'habitat de Belle-Croix rejoint peu à peu celui du centre. Dès le début du XXe siècle l'industrialisation a conduit à l'apparition de constructions rue du Choquel (hors carte). Au tout début des années 1970, le lotissement des landes a débuté.



En quarante années, le paysage bâti a considérablement évolué. Belle-Croix et le centre forment un ensemble urbain continu. Surtout, l'ouest du territoire a été fortement urbanisé. Le plateau des Landes est maintenant partiellement habité.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE RACQUINGHEM



VUE AÉRIENNE DE 2013

MAINTENIR L'IDENTITÉ ENTRE FLANDRE ET ARTOIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> STOPER l'urbanisation du plateau des bruyères
> AMÉLIORER la qualité paysagère des abords du canal
> FAVORISER l'intégration paysagère du bâti présent sur le plateau dans le cadre des mesures d'isolation par l'extérieur
> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire le long de la RD943 pour conserver des coupures entre les différents bourgs, préservation du patrimoine du centre-bourg, maintien de l'auréole bocagère)
> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> PRÉSERVER les structures apignonnées contre la voie
> PRÉSERVER le patrimoine agricole
> PRÉSERVER le patrimoine des centres-bourgs
> SAUVEGARDER le patrimoine industriel des abords du canal de Neuffossé (éviter la dénaturation des cités ouvrières)
> PROTÉGER les anciens châteaux et sites remarquables (Château de Bambecq...)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

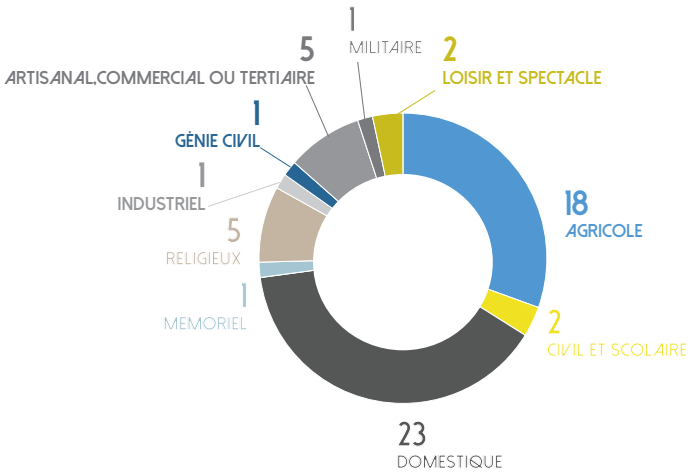

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE RACQUINGHEM

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Racquinghem.

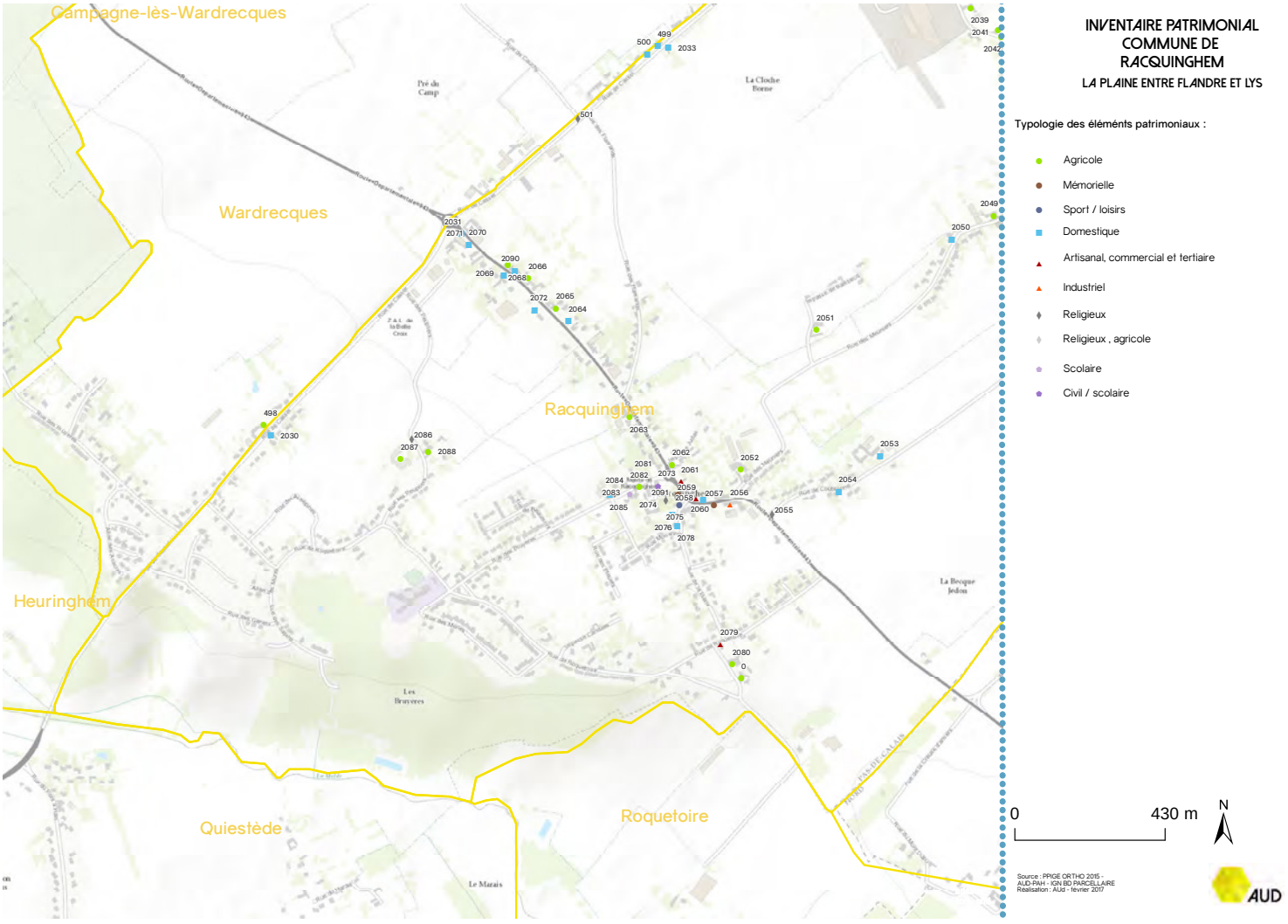

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE RACQUINGHEM

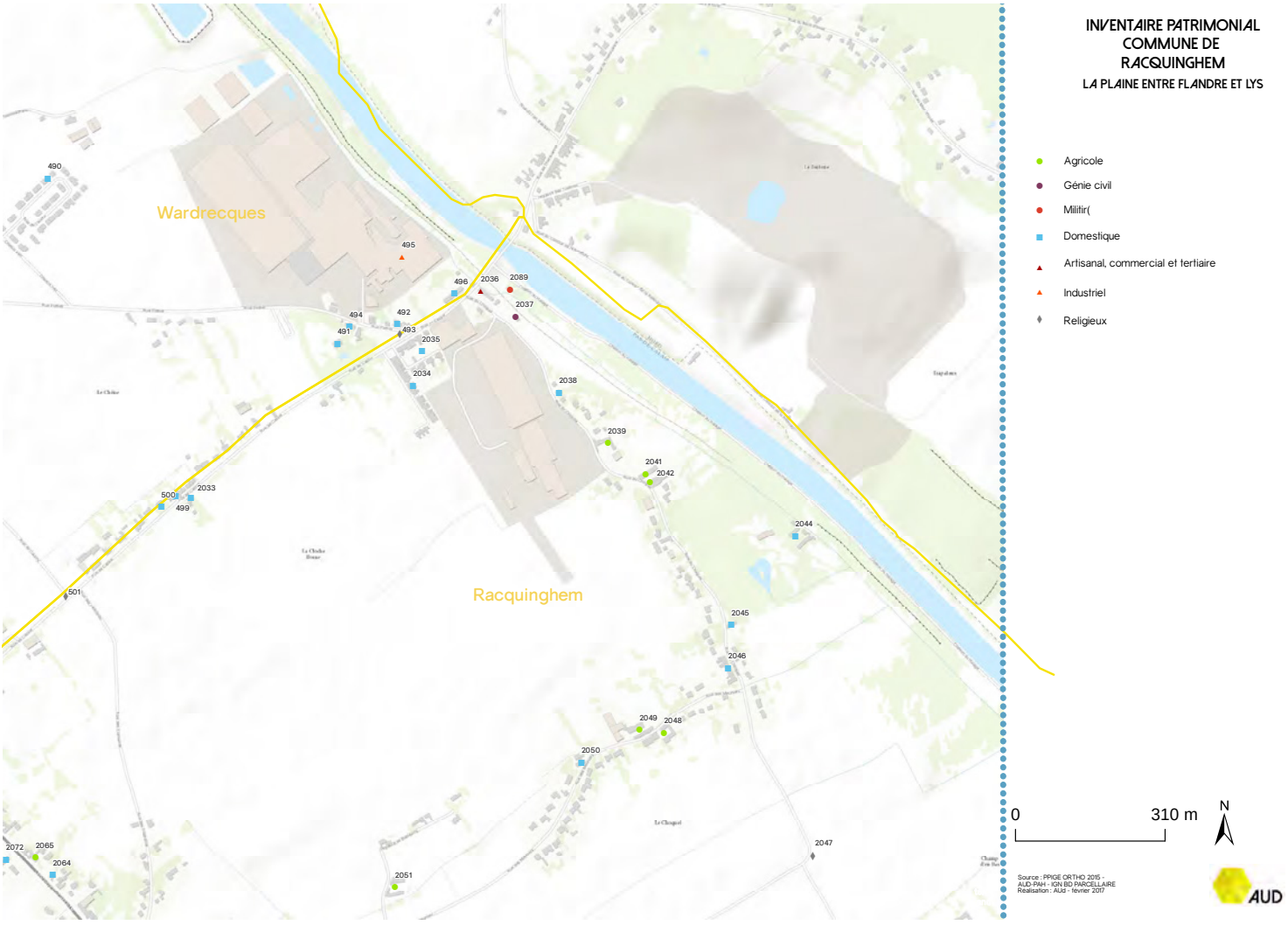



Série de deux bâtiments construits entre 1850 et 1939



Série de deux bâtiments construits entre 1850 et 1939



Habitation de briques rouges édifiée à la fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Edifice de briques rouges



Bâtiment de briques rouges coiffé d'un toit à brisis



Estaminet et cité des cartonneries



Cité de la cartonnerie



Cité de la tuilerie

2036



Edifice à usage commercial

2037



Ancienne gare

2038



Série d'habitations édifiées en briques durant les décennies de l'après-guerre

2038



Série d'habitations édifiées en briques durant les décennies de l'après-guerre

2039



Fermette à logis apignonné contre la voie

2039



Fermette à logis apignonné contre la voie

2041



Fermette à logis apignonné contre la voie

2041



Fermette à logis apignonné contre la voie



Bâtiment à usage domestique construit entre 1850 et 1939



Bâtiment à usage domestique construit entre 1850 et 1939



Château de Bambecq et ses dépendances



Château de Bambecq et ses dépendances



Château de Bambecq et ses dépendances



Château de Bambecq et ses dépendances



Logis de briques rouges apignonné contre la voie



Cité ouvrière

2046



Cité ouvrière

2047



Calvaire

2048



Ferme avec logis en fond de cour et dépendances contre la voie

2048



Ferme avec logis en fond de cour et dépendances contre la voie

2049



Dépendances agricoles

2050



Edifice à usage domestique construit à la fin du XIXe siècle

2051



Dépendance agricole

2051



Dépendance agricole

2052



Corps de ferme composé de bâtiments en briques

2053



Bâtiment à usage domestique construit entre 1850 et 1939

2054



Bâtiment à usage domestique construit à la fin du XIXe siècle

2055



Calvaire

2056



Ancienne ferme Ledoux

2056



Ancienne ferme Ledoux

2056



Ancienne ferme Ledoux

2057



Stèle commémorative

2058



Edifice de briques rouges coiffé d'un toit à brisis

2059



Bâtiment de briques à usage commercial

2060



Bâtiment de briques à usage commercial

2061



Edifice apignonné contre la voie à pignon en wambergue

2061



Edifice apignonné contre la voie à pignon en wambergue

2062



Ferme à logis apignonné contre la voie

2063



Edifice de briques à huisseries anciennes

2064



Edifice construit entre 1850 et 1939

2065



Edifice de briques rouges construit entre 1870 et 1939

2066



Fermette constituée de bâtiments apignonnés contre la voie

2066



Fermette constituée de bâtiments apignonnés contre la voie

2077



Fermette composée de bâtiments en briques

2077



Fermette composée de bâtiments en briques



Série de bâtiments apignonnés contre la voie



Série de bâtiments apignonnés contre la voie



Bâtiment à usage d'habitation construit au durant le premier ou le second quart du XXe siècle



Ferme organisée autour d'une cour fermée



Bâtiment à étage édifié à la fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Bâtiment à étage édifié à la fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Mairie de Racquinghem



Eglise Notre-Dame

2075



Salle communale

2076



Edifice de briques rouges construit entre 1850 et 1939

2076



Edifice de briques rouges construit entre 1850 et 1939

2078



Maison en torchis recouverte d'un matériau récent

2079



Bâtiment à usage de commerce

2079



Bâtiment à usage de commerce

2080



Ferme organisée autour d'une cour close

2081



Série de deux logements en briques accolés l'un à l'autre

2082



Ancienne ferme organisée autour d'une cour close

2083



Ancienne école

2083



Ancienne école

2084



Chapelle

2085



Bâtiment à étage construit à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant

2086



Chapelle

2087



Ferme organisée autour d'une cour close



Ferme organisée autour d'une cour close



Ferme organisée autour d'une cour close



Fermette composée de bâtiments apignonnés contre la voie



Blockhaus



Logis apignonné contre la voie



Bâtiment de préparation de la terre (tuilerie)



Monument aux morts









COMMUNE DE WARDRECQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE WARDRECQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE DE 2016

➢ LIMITÉE AU SUD PAR LA VOIE ROMAINE RELIANT THÉROUANNE À CASSEL ET À L'EST PAR LE CANAL DE NEUFFOSSÉ, Wardrecques est une commune du sud-est audomarois dont les évolutions sont fortement liées à sa position géographique. D'ouest en est, elle s'étend depuis l'étroit plateau des Landes jusqu'au lit du canal et entre ces deux espaces s'étire une étroite plaine au paysage d'openfield. Aux abords du bourg, l'horizontalité est rompue par la présence d'une auréole bocagère et par les toits des bâtiments.

➢ ANCIENNEMENT COMPOSÉE D'UN PETIT CENTRE-BOURG groupé autour de l'église et de différents écarts peu peuplés (Baudringhem, route de Cassel, rue de Beuvry et rue d'Haverskerque), la trame bâtie de Wardrecques a changé de nature. Si la révolution industrielle de la seconde moitié du XIXe siècle a fait naître une usine en bordure du canal de Neuffossé, c'est surtout à partir des années 1970 que va gonfler la population wardrecquoise. Idéalement située dans le bassin d'emplois de l'Audomarois et à proximité de ceux du pays d'Aire et de la Flandre, la commune va voir le nombre de ses habitants passer d'environ 500 en 1970 à plus de 1100 aujourd'hui. Au paysage composé de quelques habitations séparées les unes des autres par de grandes pâtures va donc succéder un ensemble de constructions beaucoup plus imposant. Les pavillons individuels vont s'étendre le long des voies aboutissant à l'église et en périphérie du bourg des lotissements vont être édifiés.

➢DU FAIT DE CETTE URBANISATION RÉCENTE MAIS TRÈS RAPIDE, on doit s'attendre à trouver peu de patrimoine bâti à Wardrecques. Néanmoins, il convient de signaler l'existence de plusieurs enjeux patrimoniaux non négligeables. Le premier réside dans le secteur de la place, où, si le bâti ancien est relativement dénaturé, on note le maintien de plusieurs constructions de qualité dont la plus importante est sans doute l'Ave Maria. Outre cette dernière, le centre-bourg est dépositaire des bâtiments emblématiques de la commune que sont l'église, la mairie et les écoles. Aussi, à travers l'existence de quelques fermes le passé agricole de la commune est encore observable. Surtout, au sud-est du territoire des éléments marquants de l'industrialisation du territoire sont présents. L'ancienne usine a presque complètement disparu mais l'habitat industriel demeure. En effet, quelques éléments d'une cité ouvrière demeurent et des logis patronaux ont été conservés.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE WARDRECQUES
EN IMAGES

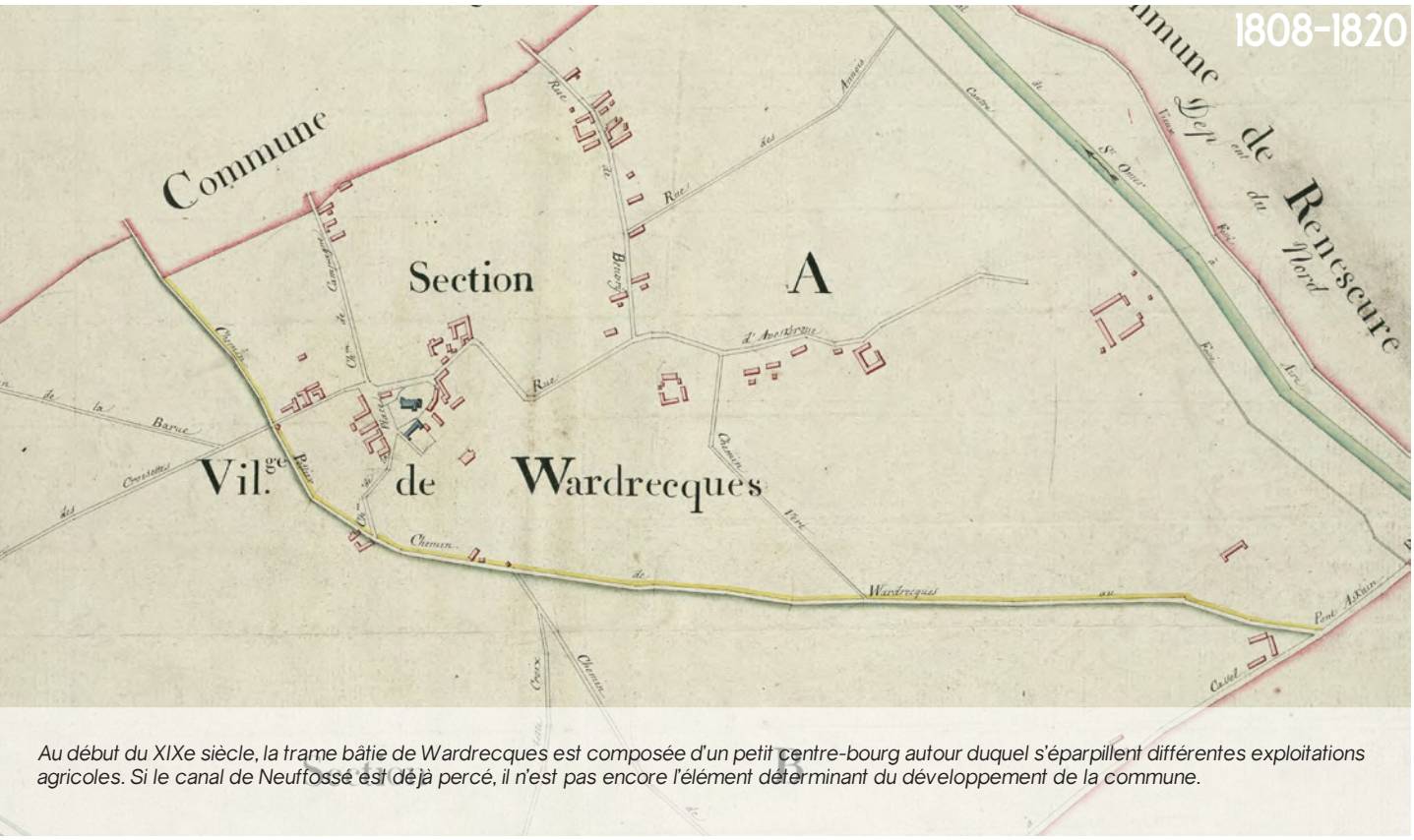

Au début du XIXe siècle, la trame bâtie de Wardrecques est composée d'un petit centre-bourg autour duquel s'éparpillent différentes exploitations agricoles. Si le canal de Neuffossé est déjà percé, il n'est pas encore l'élément déterminant du développement de la commune.



Entre 1820 et le début des années 1970, le paysage du centre-bourg n'a pas été révolutionné. Si les constructions y sont un peu plus nombreuses, la trame bâtie n'a pas changé depuis le XIXe siècle. En revanche, durant la seconde moitié du XIXe siècle, la présence du canal de Neuffossé a permis l'implantation d'une distillerie. Bien que celle-ci ait disparu au début du XXe siècle, elle a donné naissance à un petit complexe industriel dont la cartonnerie Gondardennes est l'héritière. Dans son sillage, l'habitat s'est développé aux abords de la voie Thérouanne-Cassel.



En quarante années, le développement de Wardrecques est considérable. L'étalement urbain tend à connecter le bourg à Campagne-les-Wardrecques et des lotissements sont sortis de terre. L'emprise foncière de la cartonnerie a doublé.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE WARDRECQUES



MAINTENIR L'IDENTITÉ ENTRE FLANDRE ET ARTOIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> STOPER l'urbanisation du plateau des bruyères

> AMÉLIORER la qualité paysagère des abords du canal

> FAVORISER l'intégration paysagère du bâti présent sur le plateau dans le cadre des mesures d'isolation par l'extérieur

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire entre Campagne et Wardrecques, préservation du patrimoine du centre-bourg, maintien de l'auréole bocagère)

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> PRÉSERVER le patrimoine agricole

> PRÉSERVER le patrimoine des centres-bourgs

> SAUVEGARDER le patrimoine industriel des abords du canal de Neuffossé (éviter la dénaturation des cités ouvrières et celle des maisons patronales)

> PROTÉGER les anciens châteaux et sites remarquables (Ave Maria)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

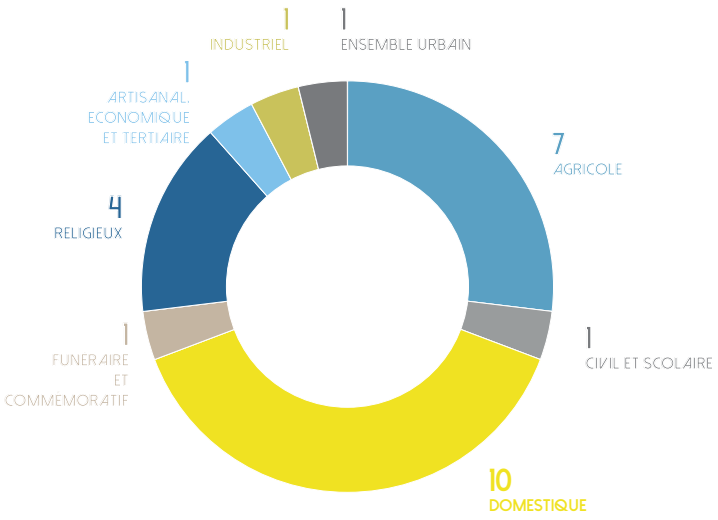

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE WARDRECQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Wardrecques.

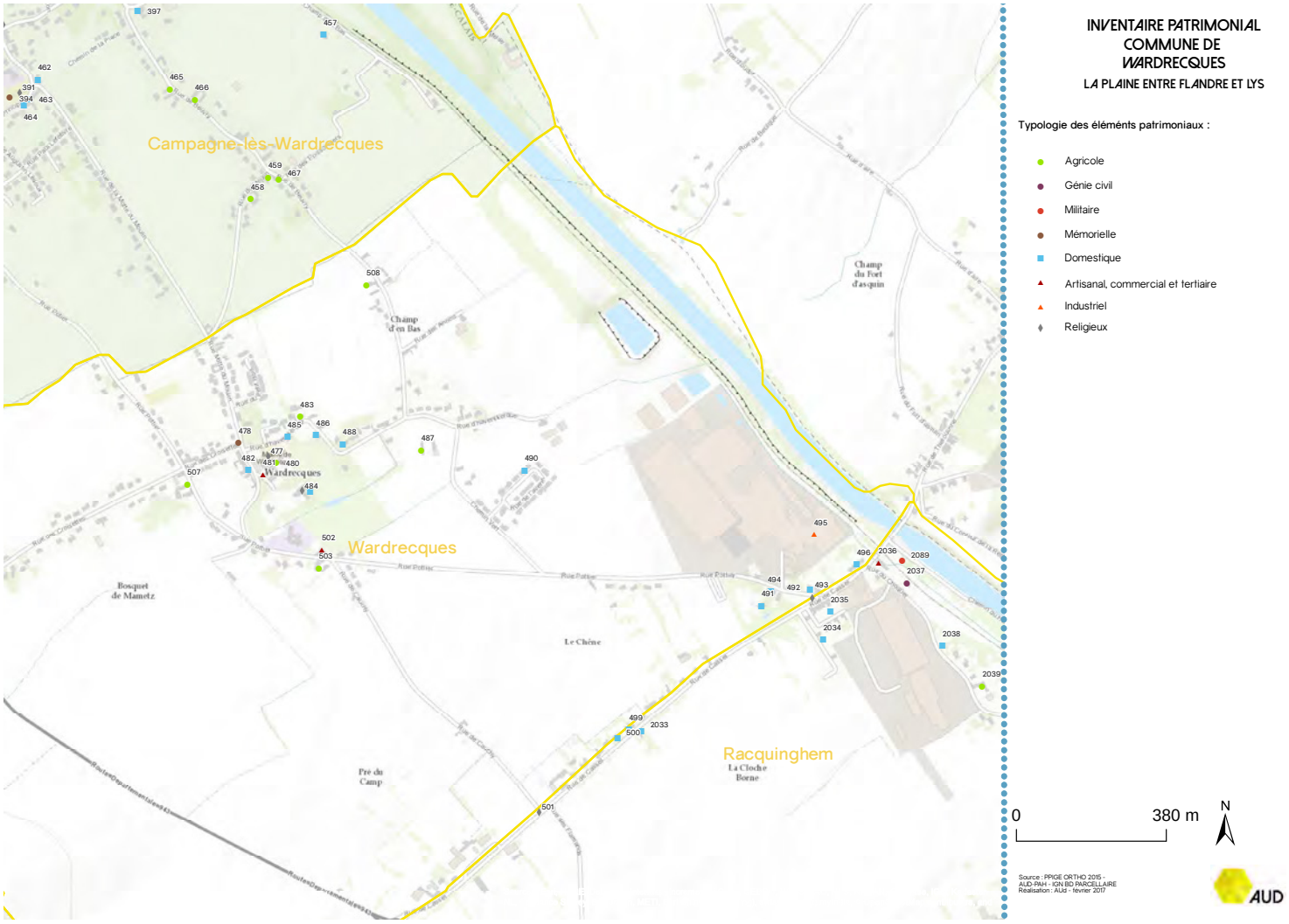

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE WARDRECQUES

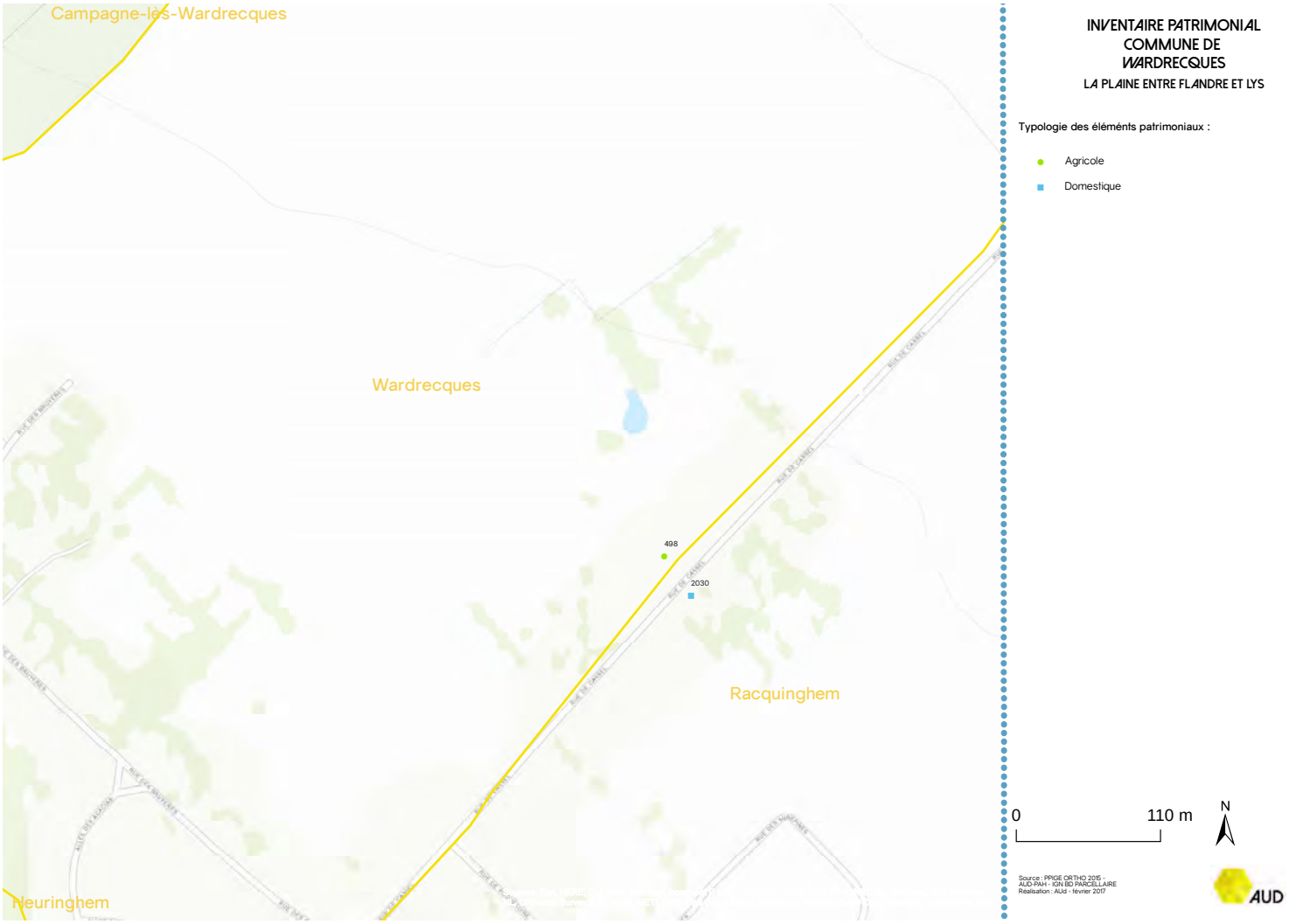



Monument aux morts



Eglise Notre-Dame



Complexe communal comprenant la poste, la mairie et les écoles



Ferme à cour fermée



Complexe communal comprenant la poste, la mairie et les écoles



Ancien bâtiment à usage commercial



Série de dépendances édifiées entre 1850 et 1939



Série de dépendances édifiées entre 1850 et 1939



L'Ave Maria



Logis édifié entre 1850 et 1939



Logis en briques rouges avec utilisation de la brique silico-calcaire



Ferme composée de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Maison de maître édifiée à la fin du XIXe siècle



Pavillons semi-mitoyens en briques



Château Lamiaux



Cité ouvrière de la tuilerie



Chapelle à pignon à redents



Conciergerie du château Lamiaux

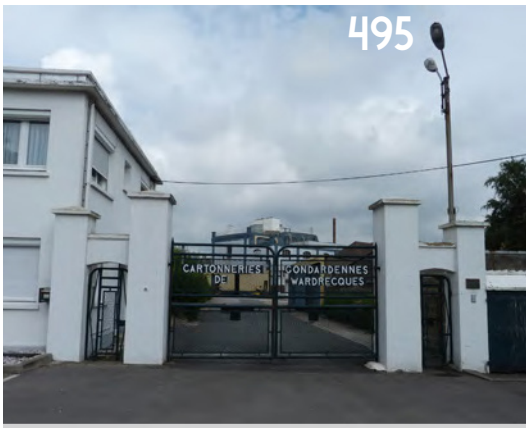

Cartonnerie de Gondardennes



Logement patronal de la distillerie Porion et maison de contremaître



Grange sur soubassement en briques et mur gouttereau en bardage de bois



Série d'habitations semi-mitoyennes édifiées à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Maison de maître édifiée à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle

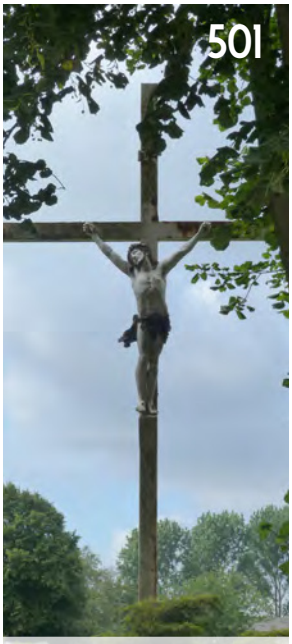

Calvaire



Bâtiment à usage de commerce construit entre 1850 et 1939



Fermette constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Fermette constituée de bâtiments apignonnés contre la voie



Ferme composée de bâtiments de briques rouges avec logis à haut toit s'achevant par des wambergues



Habitation apignonnée contre la voie

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ MARAIS

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ «MARAIS AUDOMAROIS»

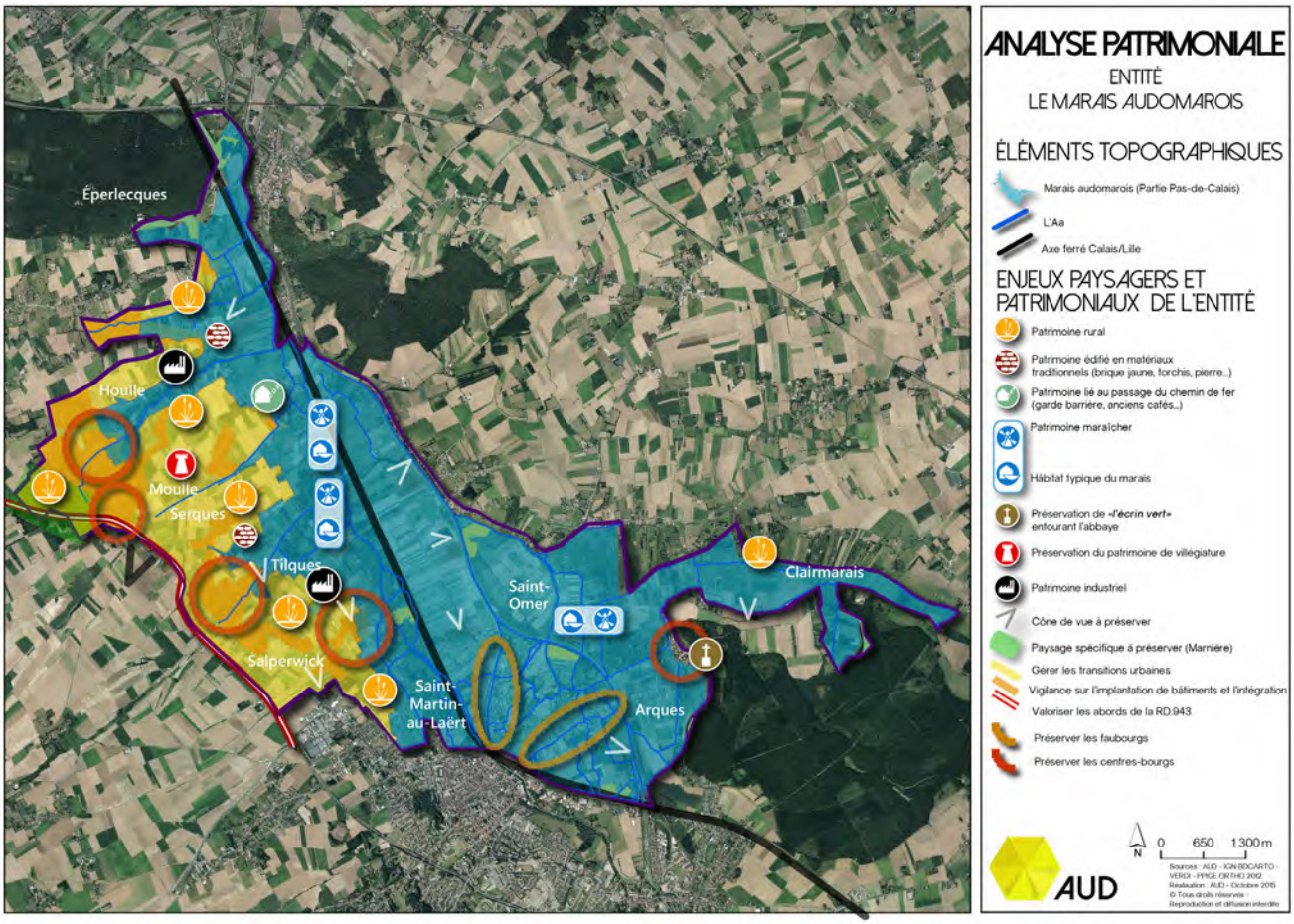

cf. carte au format A3 en annexe

TRAIT IDENTITAIRE MAJEUR DE L'AUDOMAROIS,

le marais est un espace complexe mais riche de sa singularité. Tandis que du positionnement de Clairmarais résulte une ambiance paysagère mêlant marais et préfiguration de la plaine flamande, les communes sises en aval de Saint-Omer constituent toutes des espaces de dialogue visuel entre le « marais mouillé » et les deux entités voisines que sont les collines d'Artois et les premiers reliefs flamands. Si cette double appartenance est un élément majeur de l'identité des communes du marais audomarois, celle-ci réside également dans les interactions constantes que les hommes ont entretenu avec leur environnement. Soulignée par l'obtention du label Man and Biosphère en 2013, la qualité de ces paysages particuliers doit être préservée. Pour ce faire, un Contrat de Marais synthétisant les enjeux propres à cet espace et fixant les missions des différents acteurs sur le Marais a été initié par le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale et conçu avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés. Les orientations de cet outil de gestion ont donc été reprises. Ainsi, la sauvegarde

et la valorisation du patrimoine bâti étant fondamentales pour transmettre l'héritage culturel du marais aux futures générations, différents enjeux de préservation dudit patrimoine doivent être poursuivis dans le cadre du PLUi.

➢FAÇONNÉ PAR DES HOMMES AU COURS DES SIÈCLES, le marais est un espace qui ne peut être compris sans le patrimoine bâti qui lui est propre. Activité prépondérante, l'agriculture a ici revêtu des formes très différentes illustrant toutes les possibilités et les contraintes de ce milieu. De ce fait, la sauvegarde du patrimoine agricole dans toute sa diversité est un enjeu de premier ordre. Celui-ci comprend aussi bien les grands corps de ferme dévolus à l'élevage et installés à l'est de Clairmarais, que les petites exploitations maraichères disséminées sur l'ensemble du marais. Il en est de même pour celles à l'organisation quelques peu différentes car situées à l'intérieur des faubourgs audomarois, pour le petit patrimoine agricole (couches, cabanes...) et pour les granges. Toutefois, cette préservation n'a de sens que si elle est accompagnée de mesures similaires concernant les anciennes infrastructures de régulation des niveaux d'eau (portes d'eau, moulins d'exhaure) puisque celles-ci reflètent la mise en valeur des sols à des fins agricoles.

➢BIEN QU'ELLE NE SE POSE PAS SUR L'ENSEMBLE DU MARAIS, la préservation du patrimoine industriel est une question présente sur cette entité paysagère. Si le marais humide n'a pas connu de développement industriel, les faubourgs audomarois et leurs abords sont les supports de manufactures anciennes, de même, les communes de Saint-Martin-au-Laërt, Tilques et Houlle sont dépositaires d'un tissu industriel de la seconde moitié du XIXe siècle. En outre, la conservation des édifices construits à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle (brique jaune, pierre blanche et torchis) est nécessaire, tant ceux-ci sont aujourd'hui peu nombreux. Enfin, il en est de même pour le bâti domestique d'exception (châteaux, maisons de maîtres).

➢A CÔTÉ DE CES ENJEUX TYPOLOGIQUES, on relève plusieurs enjeux sectoriels. Le premier concerne les abords de la RD943. Si la qualité de la conservation du patrimoine bâti le long de cet axe est variable, sa forte visibilité implique peut-être de réfléchir à des mesures de préservation spécifiques. Le maintien du patrimoine bâti des centres bourgs anciens est lui aussi nécessaire si on veut conserver la lisibilité de la trame bâtie des communes du marais. Néanmoins, compte-tenu du caractère relativement éclaté de cette dernière, cette action devrait également s'appliquer aux stations d'habitat périphériques (hameaux, habitat isolé) et doit aller au-delà du patrimoine bâti pour agir sur les aménagements à venir. Un constat similaire peut être appliqué à la partie lacustre du marais et à ses abords. La conservation de son patrimoine bâti est primordiale puisque c'est là que les liens entre l'architecture et ce milieu particulier sont les plus étroits (maisons sur les îles) mais le maintien de ce paysage passera tout autant par une action sur le bâti récent et les aménagements à venir. Enfin, une vigilance spécifique doit exister sur le bâti ancien des faubourgs. Par les instruments du PLUi, il est nécessaire d'aboutir à une bonne conservation de ces espaces non compris dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et le Site Inscrit de la ville de Saint-Omer.





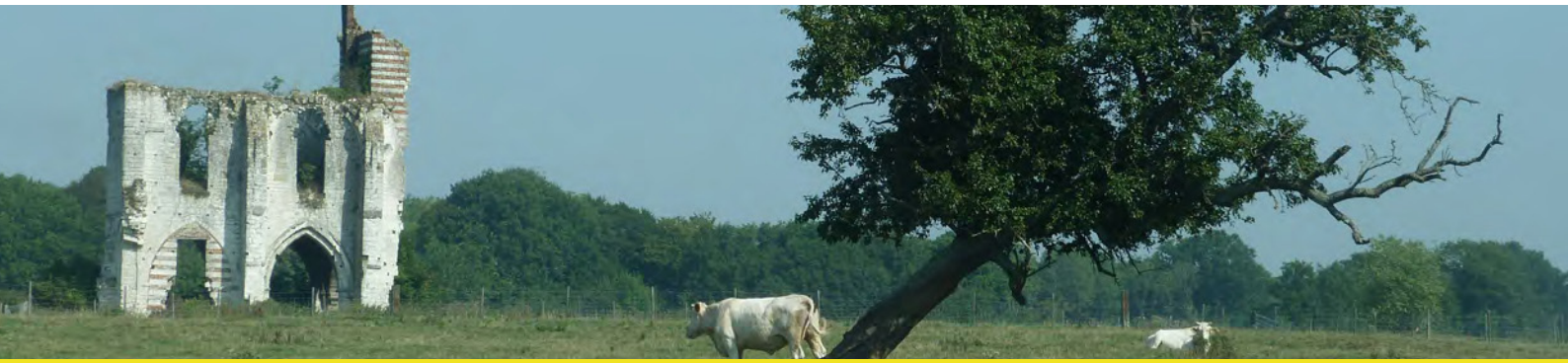

COMMUNE DE CLAIRMARAIS





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE CLAIRMARAIS

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2016

> COMMUNE BIEN CONNUE DE L'AUDOMAROIS POUR LE LIEN QU'ELLE ENTRETIENT AVEC LE MARAIS, Clairmarais est située à moins d'une dizaine de kilomètres au nord-est de Saint-Omer. Assise à proximité immédiate de la Flandre, cette localité fait office de limite de l'Artois depuis le Moyen Âge. Son territoire revêt la forme d'une longue bande ouest-est de largeur variable. Il peut être divisé en trois parties, tandis que la partie ouest et les zones bordant la rivière du Schoubrouck forment l'extrémité orientale du marais, les franges est constituent un espace sec, fait de pâtures et de terres à labour et prolongeant les plaines de Flandres. Le troisième espace n'est pas celui qui occupe la plus grande partie du territoire communal, mais il en constitue un trait paysager dominant. Il s'agit du tissu boisé qui forme une partie de la forêt de Rihout, exploitée depuis le Moyen Âge.

> A LA DIFFÉRENCE DE TOUS LES AUTRES TERRITOIRES DE L'AUDOMAROIS, Clairmarais n'est pas une commune née de la mutation des paroisses de l'Ancien Régime en entités communales suite à la Révolution Française. Ici, il s'agit d'une commune créée de toutes pièces sur un territoire laissé vacant par la disparition de l'abbaye éponyme. Au début du XIXe siècle, c'est encore d'un espace très peu peuplé sur lequel existe une seule petite station d'habitat à l'emplacement des actuels chemins de Booneghem et du Grand Brouck. Le reste du tissu bâti n'est alors constitué que de la ferme de l'abbaye et d'un chapelet d'autres fermes à l'est du territoire.

Cependant, au cours du XIXe, une nouvelle station d'habitat surplombant légèrement le marais s'est structurée à l'ouest de l'ancienne abbaye, au lieu-dit le Saint-Bernard. Rendue possible par la construction d'une chaussée terrestre là où auparavant seule la desserte par voie d'eau existait, l'émergence de ce nouveau secteur de peuplement s'est d'abord matérialisée par la construction d'une église en 1873. Progressivement centre paroissial de Clairmarais, cet espace devient le centre-bourg de la commune durant la seconde moitié du XXe siècle : au tout début des années 1970, la nouvelle mairie et une école y sont construites et en 1985, une large portion des abords est aménagée afin de recevoir une place et des logements.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, l'habitat s'est développé le long de la route de Saint- Omer et le faubourg de Lyzel s'est progressivement étendu jusqu'à l'entrée de Clairmarais. Un constat similaire peut être établi en limite d'Arques, où le hameau de Malhove s'est prolongé sur Clairmarais par la résidence de la Héronnière et celle du domaine de la Forêt. Pour ce qui concerne l'intérieur du marais, l'habitat a toujours été très dispersé. A l'heure actuelle il n'est toujours constitué que de quelques exploitations maraîchères très éloignées les unes des autres. Notons néanmoins que les bords du marais sont peu à peu occupés par de l'habitat de loisir. La partie orientale présente quant à elle un peuplement bien particulier. L'influence flamande se fait ici fortement sentir et on retrouve une série de fermes régnant sur des petits terroirs mais très éloignées les unes des autres.

> D'UN BOUT À L'AUTRE, L'IDENTITÉ DE CLAIRMARAIS EST LIÉE À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRICOLES NATURELLES. Tandis que la ferme de l'abbaye, les moulins d'exhaure et l'habitat maraîchers évoquent différents aspects de l'utilisation du marais, les différentes fermes établies sur le modèle flamand représentent un système agricole bien particulier où l'élevage est prépondérant. Enfin, si à priori l'exploitation du milieu forestier n'est pas représentée, on notera tout de même l'existence de la maison forestière.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE CLAIRMARAIS
EN IMAGES



Clairmarais n'est toujours relié à Saint-Omer que par voie d'eau. La toute jeune commune est constituée d'un chapelet d'habitations à l'ouest de la ferme de l'abbaye et d'un petit nombre d'exploitations agricoles situées en bordure du marais et très éloignées les unes des autres.



Un petit bourg est en cours de structuration. Il est constitué de l'église, construite après 1870 d'un faible nombre d'habitations et de la toute récente salle paroissiale. Il est désormais relié à Saint-Omer par une voie terrestre dont les abords sont déjà ponctués de quelques habitations. Au nord et à l'est du territoire communal, d'imposants corps de fermes ont été implantés.



Les abords de la voie menant de Clairmarais à Saint-Omer sont garnis de multiples constructions. Si l'est du territoire communal évolue peu, le centre bourg s'étire peu à peu le long de la rue du Romelaere et le long de la rue du Saint-Bernard.



Le tissu urbanisé est maintenant continu de Saint-Omer à Clairmarais. Le centre s'est densifié et il s'étend désormais jusqu'au chemin du Grand Brouck.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE CLAIRMARAIS


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2016

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg (secteur de l'église)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le marais, les entités paysagères voisines, l'abbaye et les fermes de l'est

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

>LIMITER le boisement des abords de la D209.

> PRESERVER le tissu de pâtures entourant les vestiges de l'abbaye

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE DE CLAIRMARAIS

> PRÉSERVER les différents corps de ferme implantés à l'est de la commune et les pâtures attenantes

> PRÉSERVER l'habitat ancien du marais

> PRÉSERVER le patrimoine hydraulique (moulins d'exhaure notamment)

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

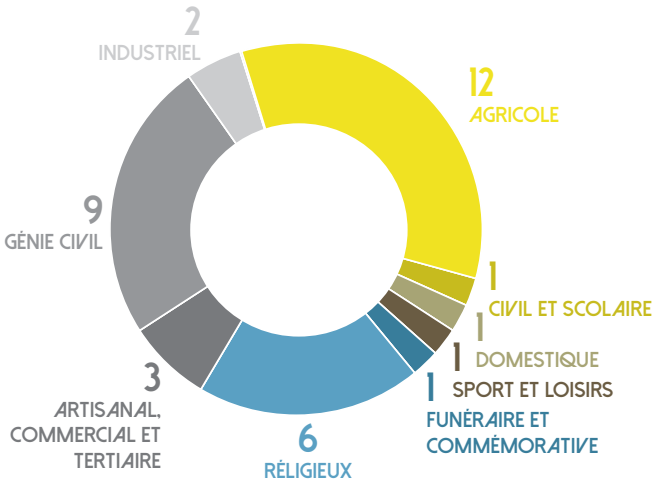

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CLAIRMARAIS

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Clairmarais.

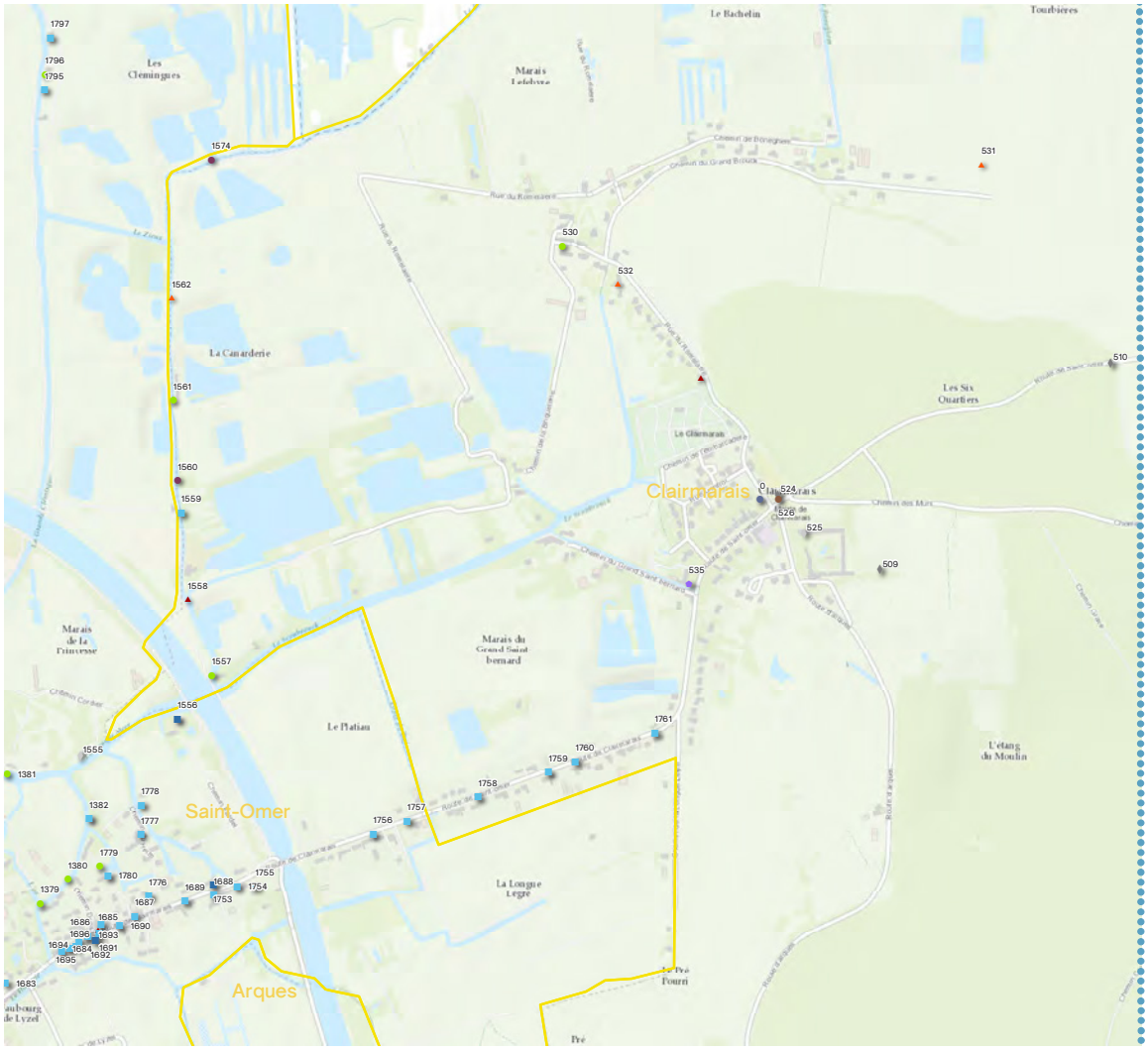

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE CLAIRMARAIS
LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Sport / loisirs
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Religieux , agricole
- Scolaire; religieux

0 380 m N

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Realisation : AUd - février 2017

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CLAIRMARAIS

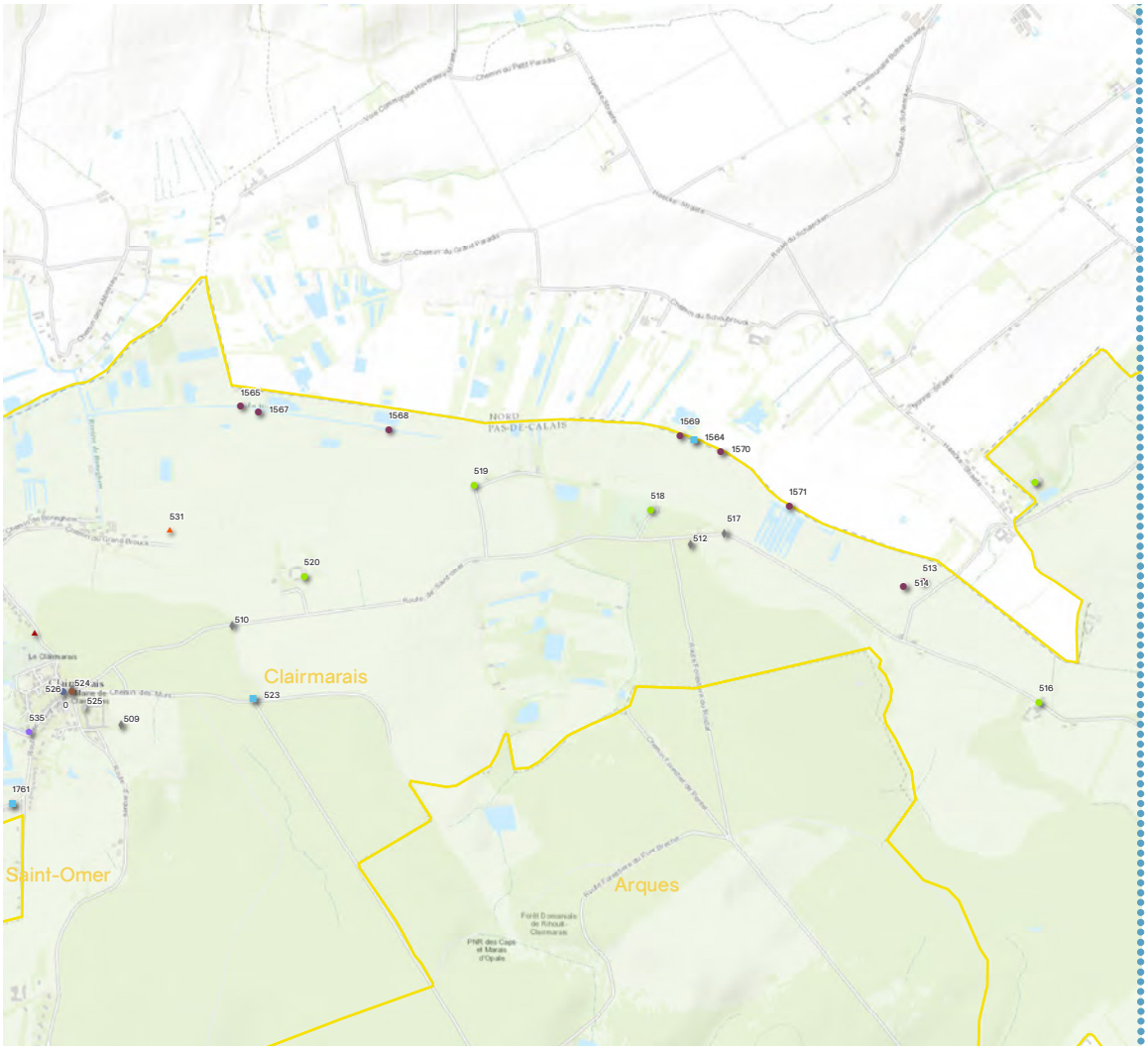

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE CLAIRMARAIS

LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Sport / loisirs
- Domestique
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Religieux , agricole
- Scolaire; religieux

0 800 m

N

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Realisation : AUd - février 2017

AUD

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE CLAIRMARAIS

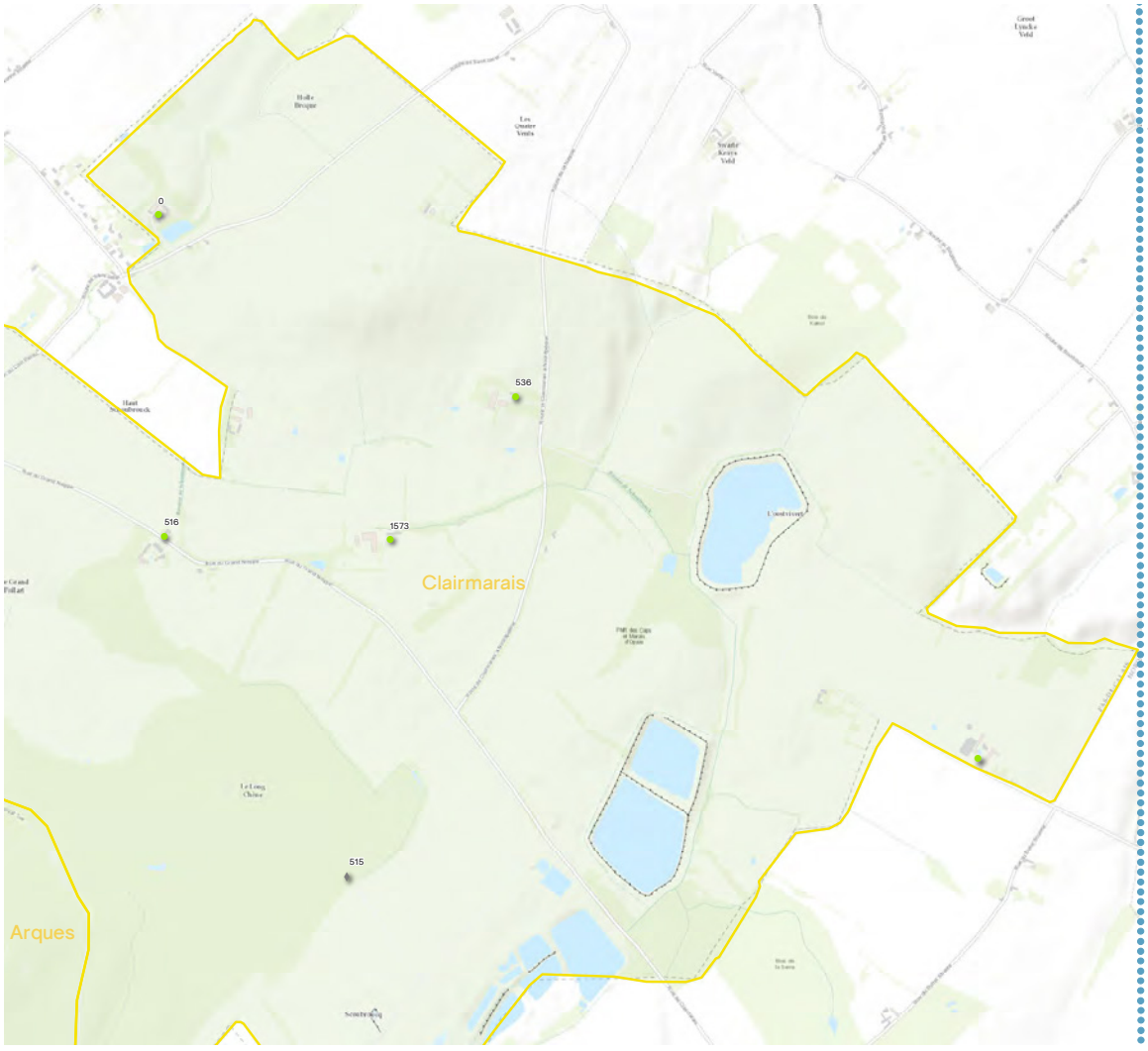

INVENTAIRE PATRIMONIAL
COMMUNE DE
CLAIRMARAIS
LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Religieux

0 550 m

N

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Realisation : AUd - février 2017

AUD


509

Vestiges de l'abbaye de Clairmarais


510

Oratoire Sainte-Thérèse



Chapelle à jésus flagellé


512

Grotte de Lourdes


516

Ferme du Schoubrouck, appartenant à l'abbaye de Clairmarais et rebâtie au XIXe siècle



Ferme du Schoubrouck, appartenant à l'abbaye de Clairmarais et rebâtie au XIXe siècle



Calvaire



Ferme Coubronne



Bâtiment à usage de logement édifié entre 1850 et 1939



Ferme du Zuidbrouck



Ferme du Zuidbrouck



Ferme du Zuidbrouck



Maison forestière



Eglise Saint-Bernard



Ferme de l'abbaye



Ferme de l'abbaye



Ferme de l'abbaye



Monument aux morts



Dépendances agricoles en briques édifiées entre 1850 et 1939



Moulin d'exhaure



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939 et à usage de commerce



Bâtiment de l'ancienne institution Sainte-Marie



Ferme du Stremberg



Ferme du Stremberg



Habitation en bordure du marais toujours partiellement en torchis



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Ancienne exploitation constituée d'une habitation en briques rouges et d'une dépendance en bois

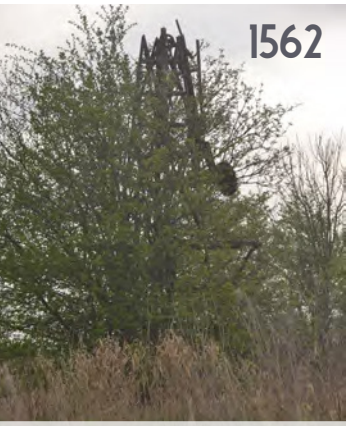
1562

Vestiges d'infrastructure d'exhaure


1565

Maçonneries de batardeau


1567

Maçonneries de batardeau


1568

Maçonneries de batardeau


1569

Ecluse


1570

Moulin d'exhaure



Ferme de la Cloquette



Ancienne ferme organisée autour d'une cour fermée



Ferme de Crèvecœur



Salle paroissiale



Bâtiment édifié à des fins commerciales, à la façade inspirée de l'art naïf









COMMUNE DE HOULLE





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HOULLE

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

> LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE HOULLE EST UNE FINE LANIÈRE S'ÉTIRANT D'OUEST EN EST depuis les dernières pentes des collines d'Artois jusqu'à la cuvette du marais audomarois. Délimité à l'ouest par la D219, le paysage des contreforts artésiens est un espace ouvert porteur de vastes zones de culture céréalière et de marnières. Entre cet espace et le marais, s'étire un secteur intermédiaire, beaucoup moins élevé que le précédent mais surplombant toujours légèrement le marais. Correspondant au rivage historique, il regroupe la plus grande partie de l'habitat et se prolonge vers l'est par une bande de terre dominant de peu le lit de la Houlle. En contrebas et à l'est, la topographie communale perd encore un peu de relief pour arriver dans le marais du Warland. Peu peuplé, ce dernier occupe toujours aujourd'hui une fonction essentiellement agricole. Comme celui des autres communes du marais audomarois, l'habitat est anciennement assez dispersé. Un noyau principal peut être cerné autour de l'église. S'organisant parallèlement au cours de la Houlle, tout proche, il concentrait un chapelet d'habitations. Au nord et à l'ouest, différents écarts et lieux-dits ne comportant qu'un nombre très limité de bâtiments se déployaient. Plus loin, le Vincq renfermait un tissu bâti assez lâche, lui aussi organisé parallèlement à la Houlle. Enfin, au sud-ouest de la commune, les Marnières formaient une entité à part, essentiellement tournée vers l'exploitation des ressources des collines et en lien direct avec la commune de Moulle.

> LA CONFIGURATION DE HOULLE CORRESPOND DONC À CELLE D'UN PORT DE RIVIÈRE DONT L'HABITAT S'EST DENSIFIÉ DURANT LES 150 DERNIÈRES ANNÉES.

Ce mouvement a d'abord été assez lent puisqu'il n'a consisté qu'en un comblement de quelques dents creuses jusqu'en 1950. A partir de cette date, il s'est brusquement accéléré car la population du bourg a progressivement doublé. Les raisons de cette accroissement proviennent aussi bien de phénomènes régionaux comme la croissance démographique générale que d'éléments particuliers comme l'attractivité du marais. Il en résulte une dilatation importante de l'urbanisation. Des noyaux anciens (Basse Boulogne, Le Vincq, chemin du Halage) ont vu leur occupation se développer et le pourtour du Warland s'est couvert d'habitats légers de loisirs. Encore plus remarquable dans le paysage bâti, un nouveau centre a émergé au Brûlé entre 1981 et aujourd'hui. En outre, comme bon nombre de villages audomarois, Houlle est sujet à l'étalement linéaire qui contribue à la connexion des différents noyaux d'habitats et perturbe la lecture du paysage bâti.

> LE PATRIMOINE BÂTI EST LE REFLET D'UNE IDENTITÉ COMMUNALE À PLUSIEURS FACETTES. Houlle est d'abord au centre d'un terroir agricole regroupant à la fois des activités maraîchères et des cultures de plein champ, on retrouve donc fort logiquement des entités agricoles liées à ces deux types de pratiques. Celles-ci sont dispersées au long de l'ancien rivage et sur les pourtours du marais, et si elles sont globalement dans un bon état de conservation, elles sont à l'heure actuelle majoritairement environnées par des pavillons de facture récente. Néanmoins, elles peuvent toujours être considérées comme des illustrations de l'ancienne situation multipolaire du bourg. Aussi, à la différence des autres communes rurales du marais, Houlle présente l'originalité d'avoir été un petit centre industriel à la fin du XIXe et au siècle suivant. Profitant de l'omniprésence de l'eau et de sa position de petit port de rivière, cette commune a accueilli une distillerie, une importante brasserie et une briqueterie installée au niveau du Vincq. Si les infrastructures de production ont disparu –mis à part le cas de la genièvrerie- ces corps industriels ont laissé des ensembles d'habitations destinés à leurs personnels. En outre, le maintien d'une concentration de bâtiments anciens autour de l'église est observable. S'étirant du n° 1 au 37 de la route de Watten, au long de la rue du Brûlé et se prolongeant au début de la rue des Ecoles, il est composé d'édifices en briques jaunes typiques du Pays de Saint-Omer, d'éléments administratifs et de patrimoine communal. Enfin, n'oublions pas l'existence du puits de Saint-Bertin, petit patrimoine du XVIIIe siècle faisant à la fois référence à l'histoire religieuse du territoire et à celle de l'utilisation des ressources en eau.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HOULLE

GÉNÉRALITÉS

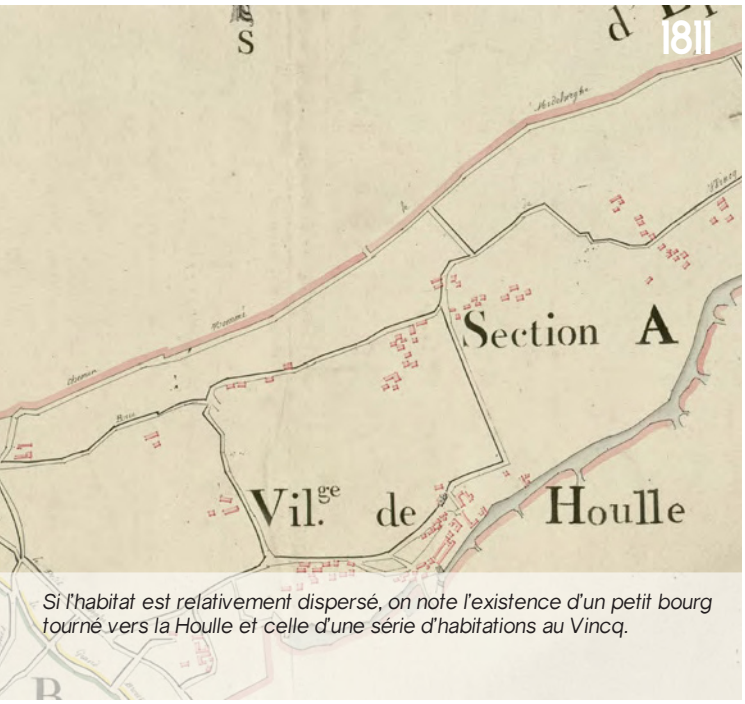

Si l'habitat est relativement dispersé, on note l'existence d'un petit bourg tourné vers la Houlle et celle d'une série d'habitations au Vincq.



L'imposant corps de bâtiments de la brasserie est maintenant installé au centre du bourg, il fait face à une autre série de constructions toute aussi impressionnante. Le cours d'eau parait avoir été modifié.



Les évolutions depuis la période précédente sont peu flagrantes. Tout au plus, on peut noter un renforcement du tissu bâti dans le centre.



La trame bâtie a considérablement évolué depuis la période précédente. Tandis que les constructions s'égrainent maintenant le long de la rue de la Basse Boulogne et de la rue May, le Vincq et le centre-bourg formeront bientôt un seul ensemble bâti. Aussi, un nouveau centre-bourg a émergé au Brûlé.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE HOULLE


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2014

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat anciennes (maintien de coupures entre les ensembles bâtis)

> LIMITER l'enfrichement et les boisements dans le marais

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le marais et les entités paysagères voisines

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

> VALORISER les abords des cours d'eau

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE D'HOULLE

> PRÉSERVER les corps de ferme et les pâtures attenantes

> PRÉSERVER le tissu patrimonial lié à l'industrie

> PRÉSERVER le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

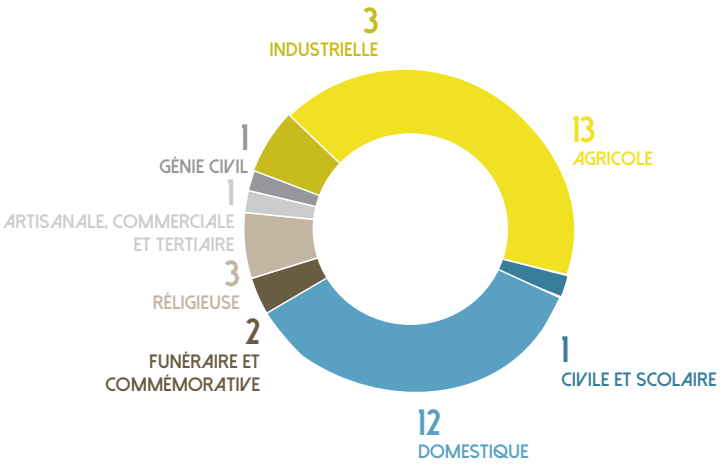

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HOULLE

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune d'Houlle.

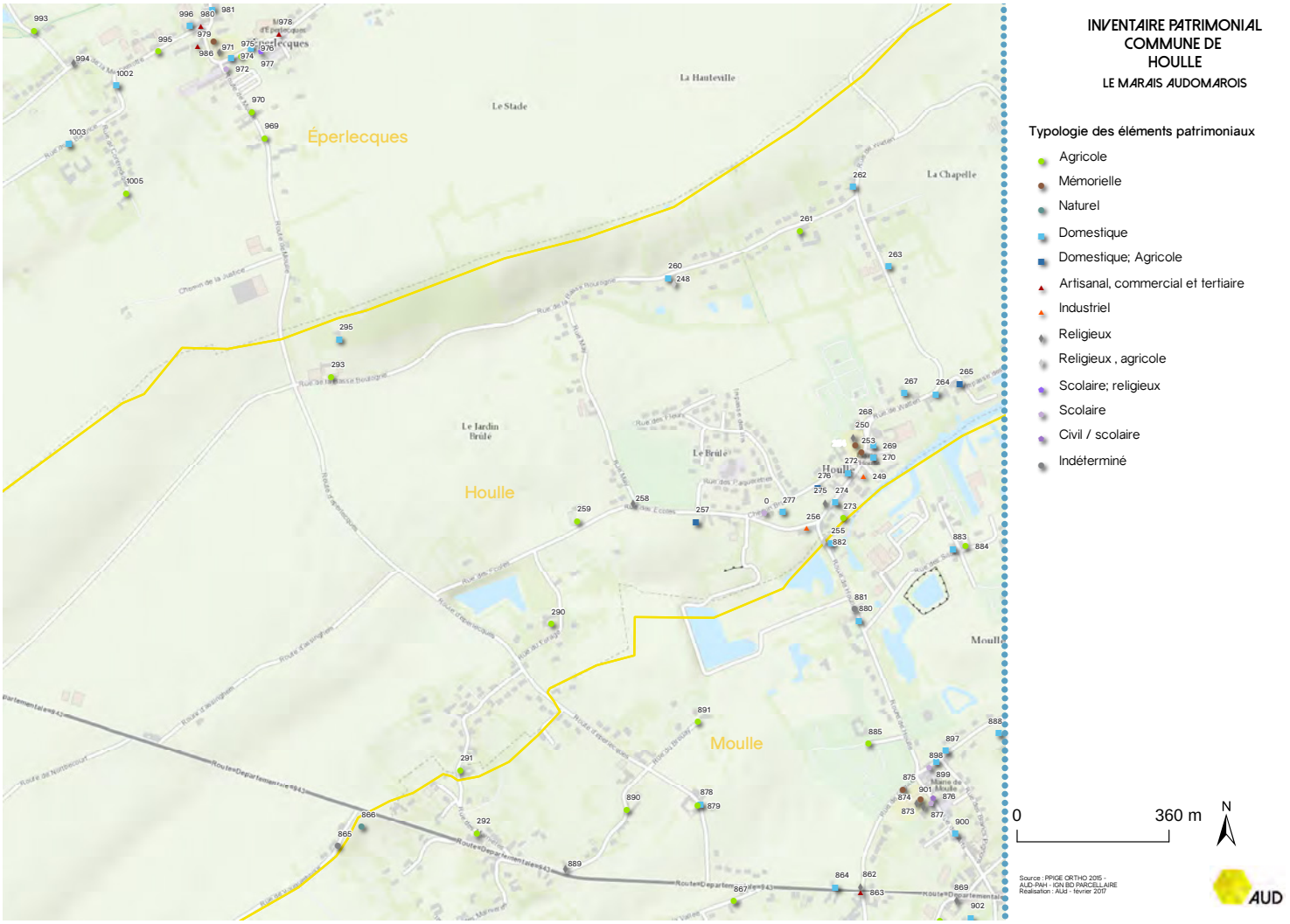

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HOULLE

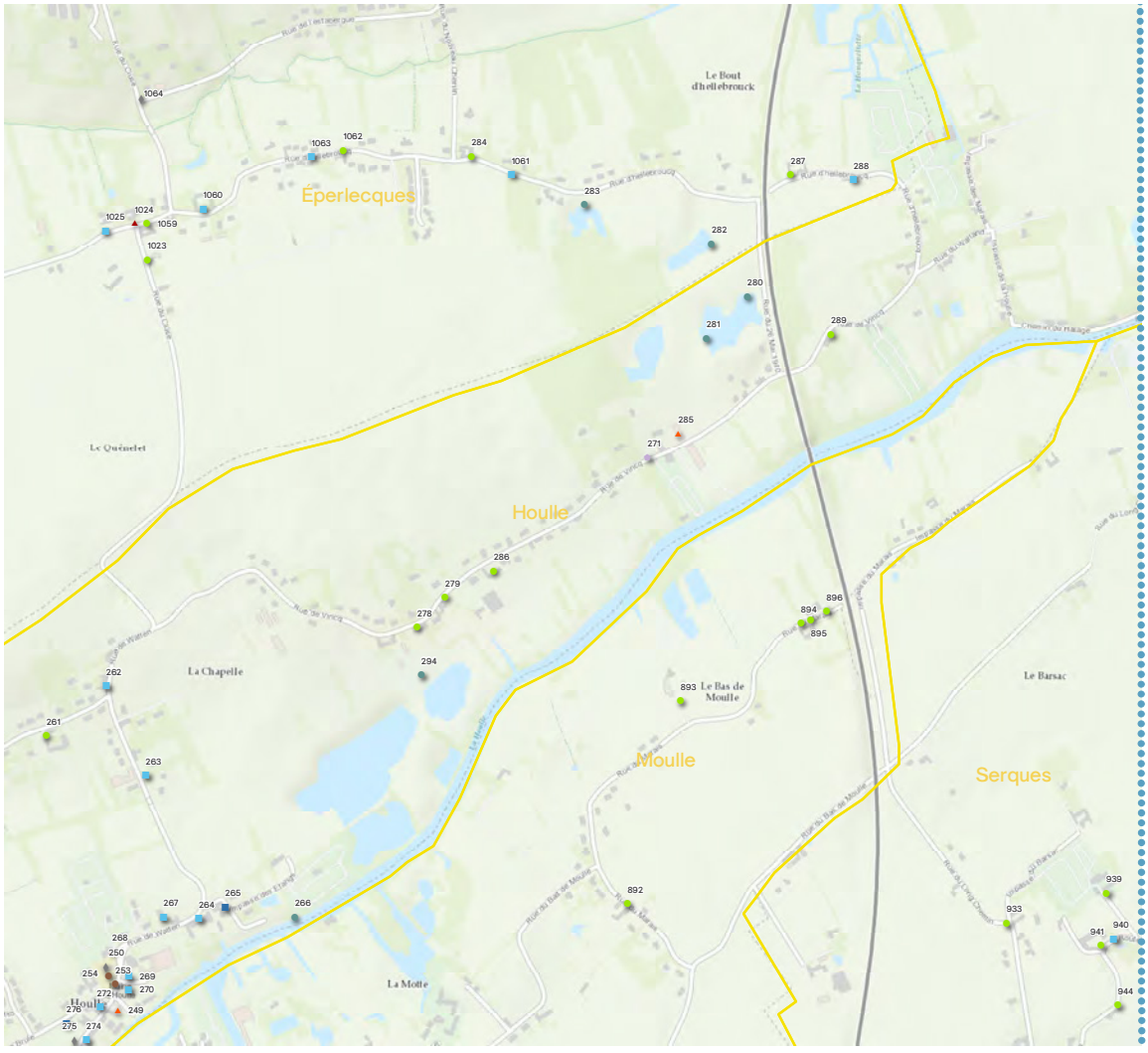

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE HOULLE

LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Mémorielle
- Naturel
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Scolaire

0 360 m

N

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUD - février 2017

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HOULLE

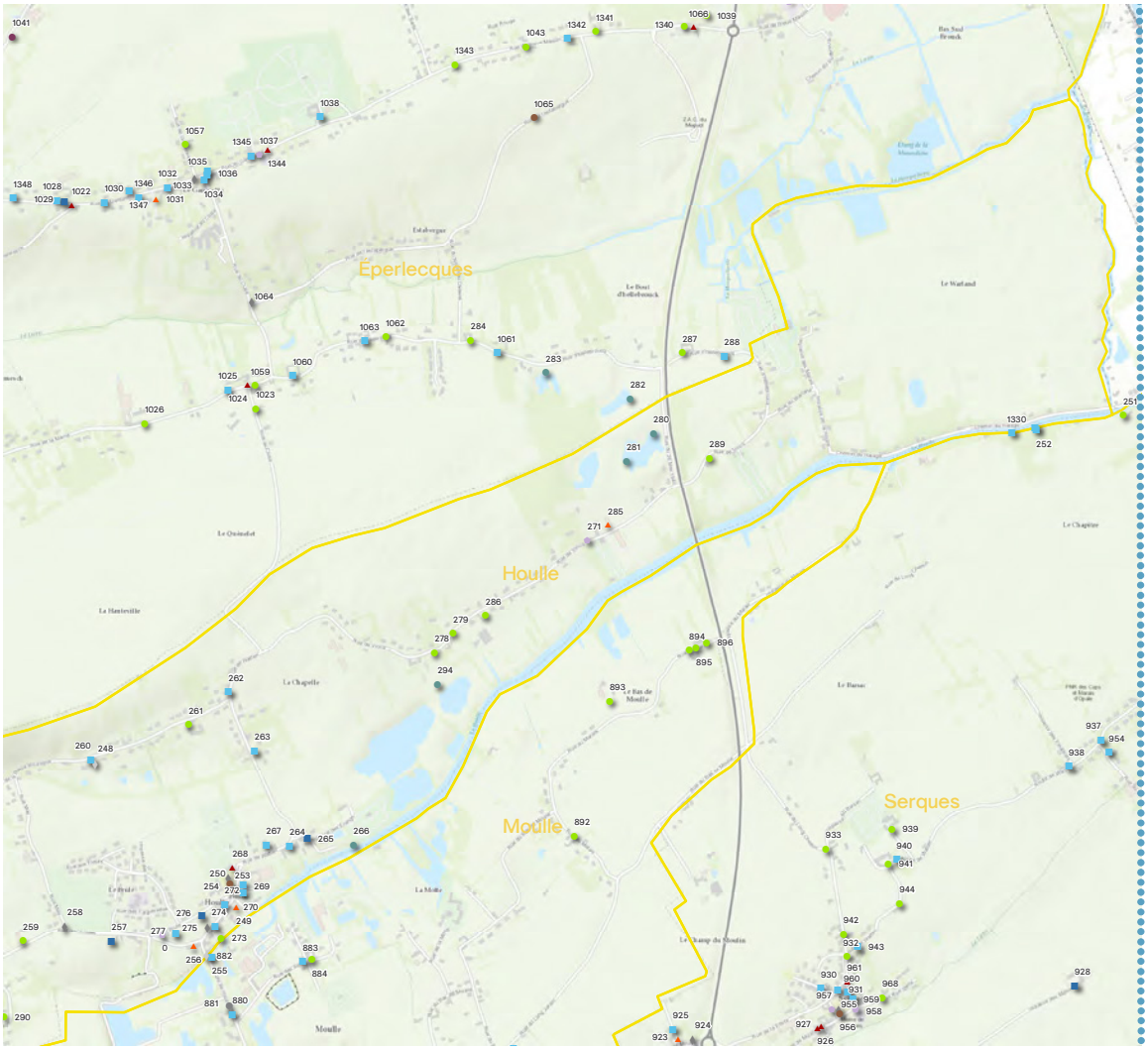

INVENTAIRE PATRIMONIAL
COMMUNE DE HOULLE
LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Naturel
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Religieux , agricole
- Scolaire
- Indéterminé

0 550 m

N

Source : PPIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUd - février 2017

AUD



Puits Saint-Bertin



Distillerie Persyn



Eglise Saint-Jean-Baptiste



Monument aux morts



Bâtiment de l'ancienne distillerie Lafoscade



Dépendance de briques édifiées entre 1850 et 1939



Calvaire Devin-Duquesne



Fermette au logis de briques jaunes



Ensemble agricole édifié durant le dernier quart du XIXe siècle



Bâtiment à usage de logis avec pignon de briques jaunes et mur gouttereau auparavant en torchis



Ensemble agricole édifié durant le dernier quart du XIXe siècle



262

Plaque de cocher


263

Habitation apignonnée contre la voie


264

Corps de bâtiments lié à l'industrie houlloise


265

Ensemble comprenant un logis en briques rouges coiffé d'un toit à brisis et une vaste grange en briques rouges


265

Ensemble comprenant un logis en briques rouges coiffé d'un toit à brisis et une vaste grange en briques rouges


267

Logement patronal de la distillerie Paquet


268

Bâtiment à usage de commerce édifié durant le premier quart du XXe siècle



Ensemble agricole remanié comprenant un logis de briques jaunes et une dépendance en fond de cour



Ensemble agricole remanié comprenant un logis de briques jaunes et une dépendance en fond de cour



Monument commémoratif du 110e R.I.



Bâtiment à usage de logement comprenant une façade sur laquelle alternent lits de briques jaunes et lits de pierre



Bâtiment à usage de commerce comportant un pignon de pierre blanche



Bâtiment à usage de commerce comportant un pignon de pierre blanche



Dépendance



Bâtiment édifié en briques jaunes



Grotte de Lourdes



Mur de clôture en briques jaunes avec ouverture surmontée d'un fronton de pierre et bâtiment usage d'habitation également en briques jaunes



Bâtiment à étage édifié en briques jaunes



Fermette comprenant un logis de briques coiffé d'un toit à égout retroussé et des dépendances en briques rouges



Ensemble de dépendances agricoles en briques rouges



Ensemble de dépendances agricoles en briques rouges



Ensemble de dépendances agricoles en briques rouges



Vestiges de la briqueterie du Vincq



Fermette comprenant un long logis de briques en fond de cour et des dépendances en retour d'équerre



Fermette comprenant un logis de briques coiffé d'un toit à brisis en fond de cour et d'une série de dépendances en retour d'équerre



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939



Ferme attenante au château du Mont d'Houlle



Château du Mont d'Houlle

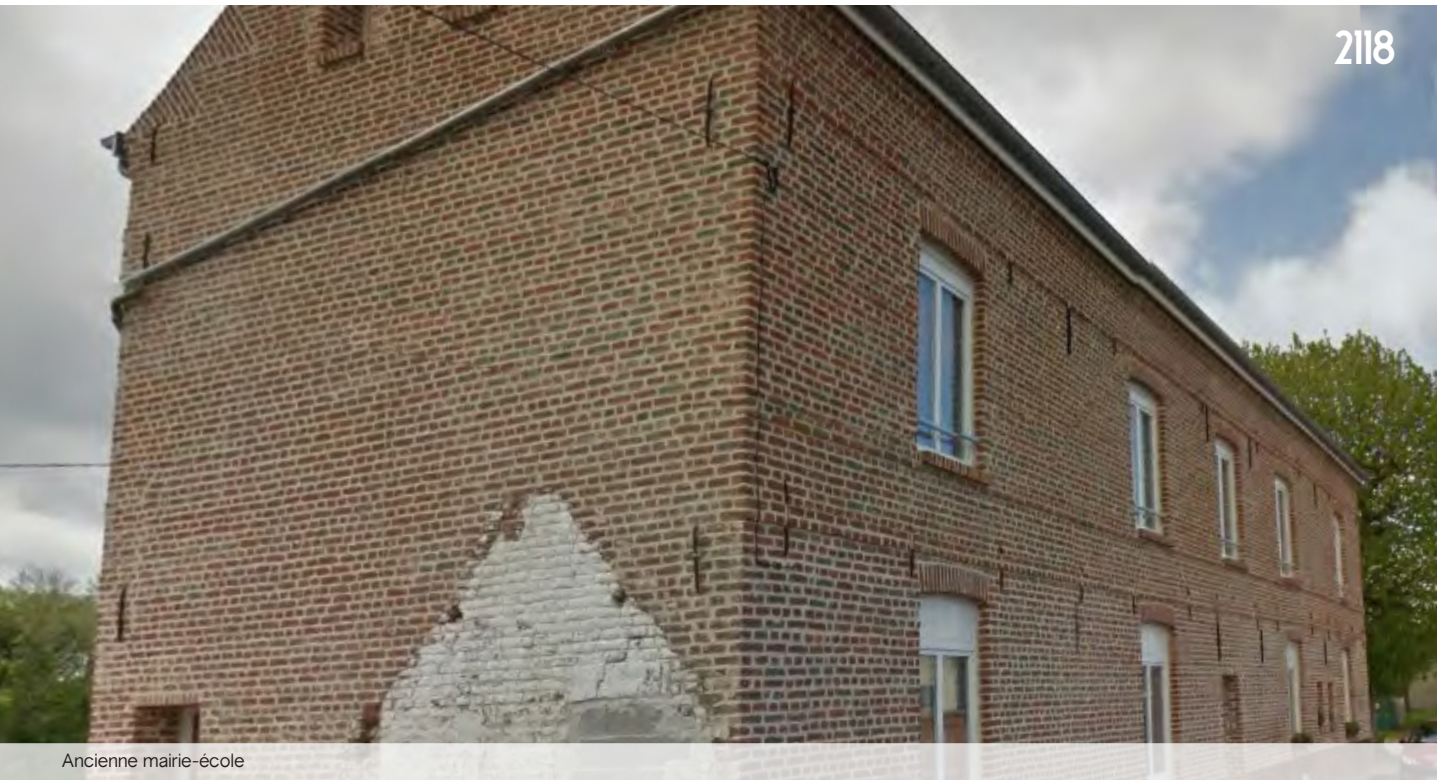

Ancienne mairie-école








COMMUNE DE MOULLE





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

> LE TERRITOIRE DE MOULLE PREND LA FORME d'une lanière s'étirant depuis la retombée des coteaux artésiens jusqu'au fond de la cuvette du marais audomarois. A l'ouest, vallons et ravins secs portent encore des terres à labours et des marnières, mais au fur et à mesure de l'avancée vers le marais, ces reliefs laissent la place à des étendues plates et les pâtures se font plus fréquentes. Si du point de vue de la géographie physique cette commune a une identité double, son paysage bâti correspond bien à celui du marais. Le noyau principal est installé au niveau de l'articulation entre « haut » et « bas » pays et il est entouré d'une kyrielle de stations secondaires disséminées sur l'ensemble du territoire et abritant un habitat relativement dispersé à l'origine.

Du fait de l'urbanisation récente, la lecture de ces différentes stations se fait incomplètement. A l'ouest, l'urbanisation est continue du centre-bourg aux hameaux du Brouay et de la Marquaise, et seules les Marnières continuent de former une station à part. Pareillement, l'espace situé entre la Sablière et la Motte constitue aujourd'hui un ensemble bâti d'un seul tenant.

> DE CES CONTRASTES GÉOGRAPHIQUES DÉCOULE L'IDENTITÉ DE MOULLE.

Si l'occupation des coteaux et du marais a favorisé le développement de l'agriculture et de l'utilisation des marnières, elle a surtout conditionné l'émergence d'une entité multipolaire à l'intérieur de laquelle chaque entité organise l'exploitation de son terroir. Néanmoins, notons que le centre-bourg constitue un cas à part dans la mesure où une certaine dilatation ancienne est observable. Celle-ci est due à la RD 943, le long de laquelle un noyau de peuplement s'est créé pour bénéficier du flux occasionné par ladite route. Aussi, l'urbanisation des quarante dernières années tend à gommer cette identité multipolaire, même si celle-ci résiste toujours dans le Bas de Moulle (secteur du Coin Perdu et du Coudou).

> L'HABITAT ANCIEN EST RÉPARTI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, mais il est de plus en plus enserré dans le bâti contemporain, il perd donc peu à peu son identité. Pour ce qui concerne le centre-bourg, une belle séquence est néanmoins toujours observable au niveau des infrastructures communales (mairie, école, bibliothèque, église). Le patrimoine agricole est bien présent, il se concentre à l'ouest du territoire et à proximité de la Houlle. Il est souvent représenté par des fermes de moyenne envergure construites entre la deuxième moitié du XIXe siècle et 1940. Parfois, ces fermes ont l'avantage d'être encore entourées par leurs anciennes pâtures. L'existence de carrières sur les coteaux artésiens a favorisé le développement d'une architecture de pierre blanche toujours observable sur quelques pignons. Ce matériau est également présent sur quelques demeures bourgeoises de la commune, même si la beaucoup d'entre-elles sont déjà construites en briques. L'interface géographique joue d'ailleurs pleinement dans l'utilisation des matériaux, puisqu'à côté de la pierre blanche, l'habitat moullois se caractérise par l'utilisation de la brique jaune, attachée aux abords de la plaine maritime, et par celle de la brique rouge.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE MOULLE
EN IMAGES

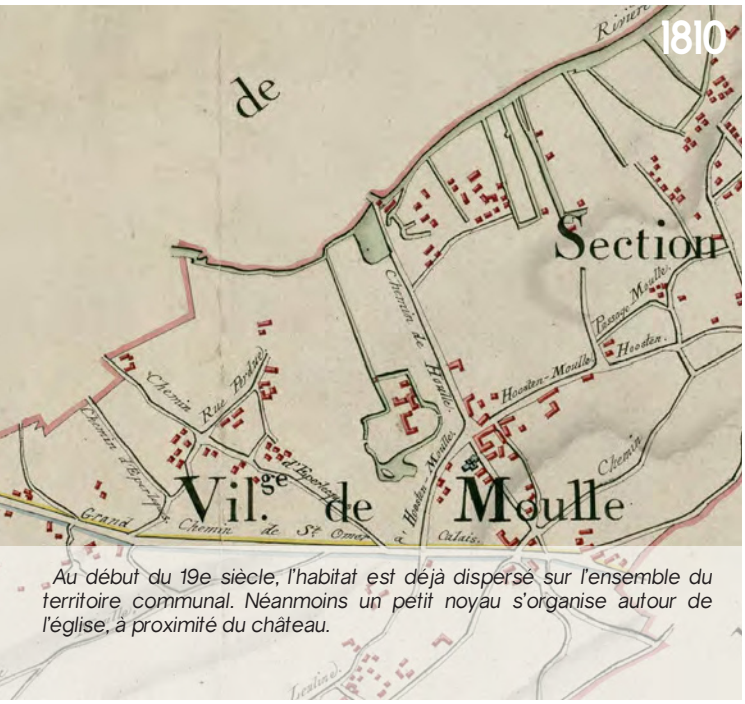

Au début du 19e siècle, l'habitat est déjà dispersé sur l'ensemble du territoire communal. Néanmoins un petit noyau s'organise autour de l'église, à proximité du château.



En 1935, le paysage bâti de Moulle reste globalement similaire à ce qu'il était au 19e siècle. L'attraction de la RD943 est modeste, seules quelques constructions sont établies le long de cet axe. On relève la disparition du château et l'apparition d'un nouveau secteur bâti : la rue au sable.



Au Nord du territoire communal, l'arrivée de la Lyonnaise des eaux a fait émerger un nouvel ensemble paysager comprenant des bassins et un site de production.



Durant les 40 dernières années, la trame bâtie a été considérablement étirée et densifiée. Plusieurs séries de pavillons sont positionnées en périphérie du village et connectent les anciennes stations d'habitats. Des lotissements ont été implantés.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE MOULLE



VUE AERIENNE DE 2013

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg (secteur de l'église)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le marais, et vers les entités paysagères voisines

> PRESERVER l'ensemble de pâtures entourant le site de l'ancien château

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat anciennes (maintien de coupures entre les ensembles bâtis)

> VALORISER le site des anciennes marnières

> VALORISER les abords de la RD 943

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE DE MOULLE

> PRÉSERVER le bâti édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle

> PRÉSERVER l'habitat ancien du marais

> PRÉSERVER le bâti domestique d'exception

> PRESERVER le tissu agricole ancien

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

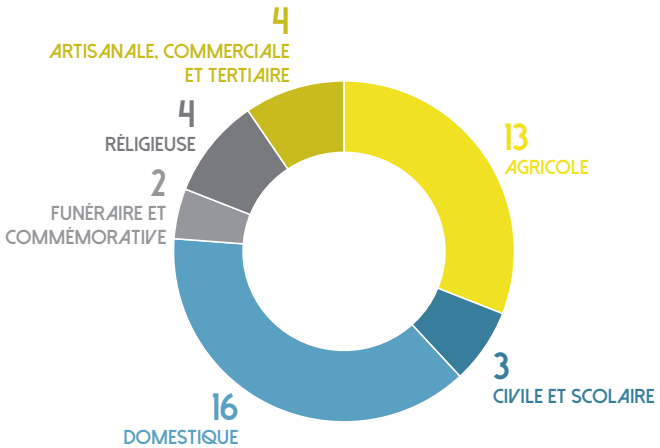

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE MOULLE

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Moulle.

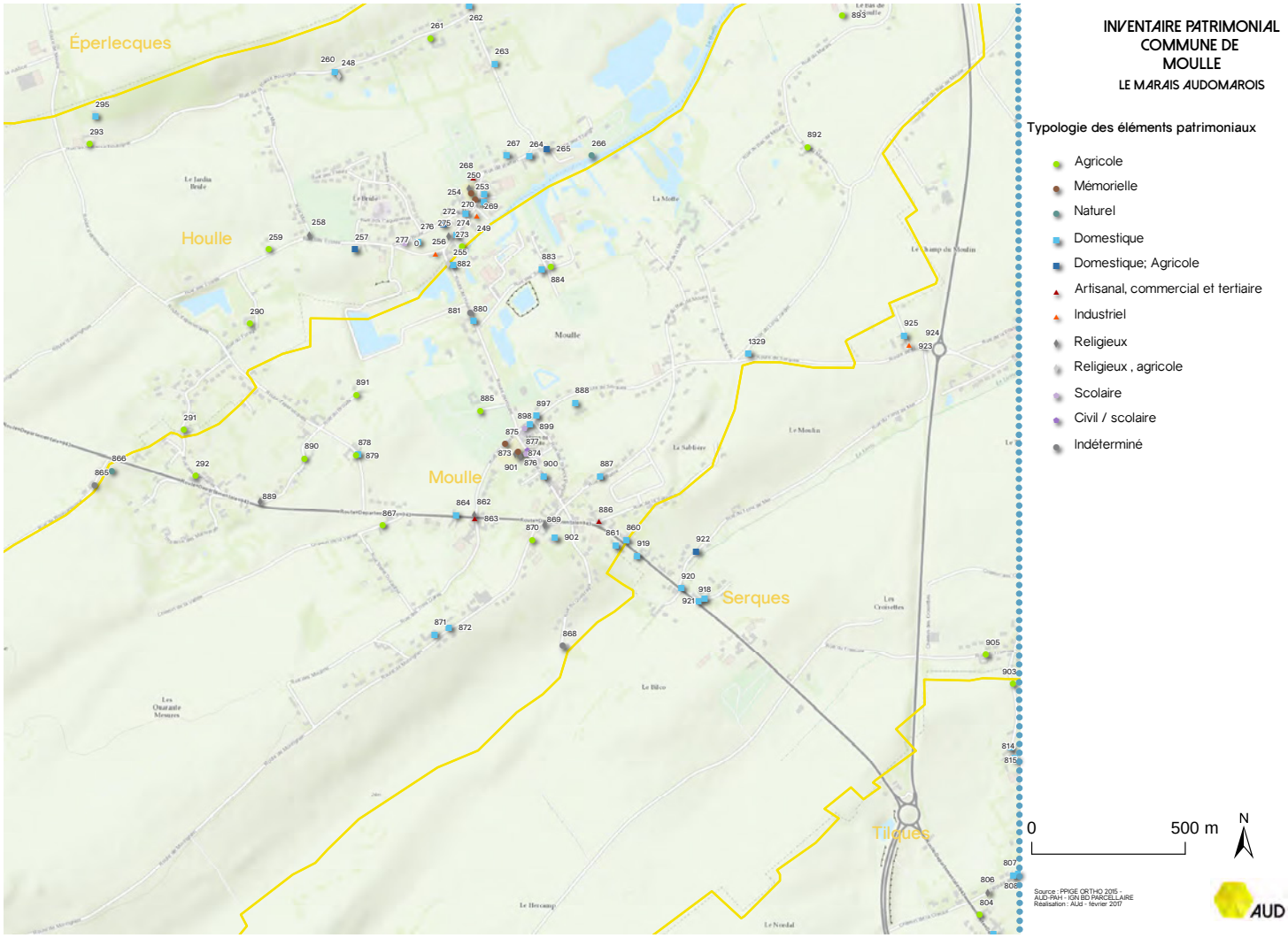

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE MOULLE

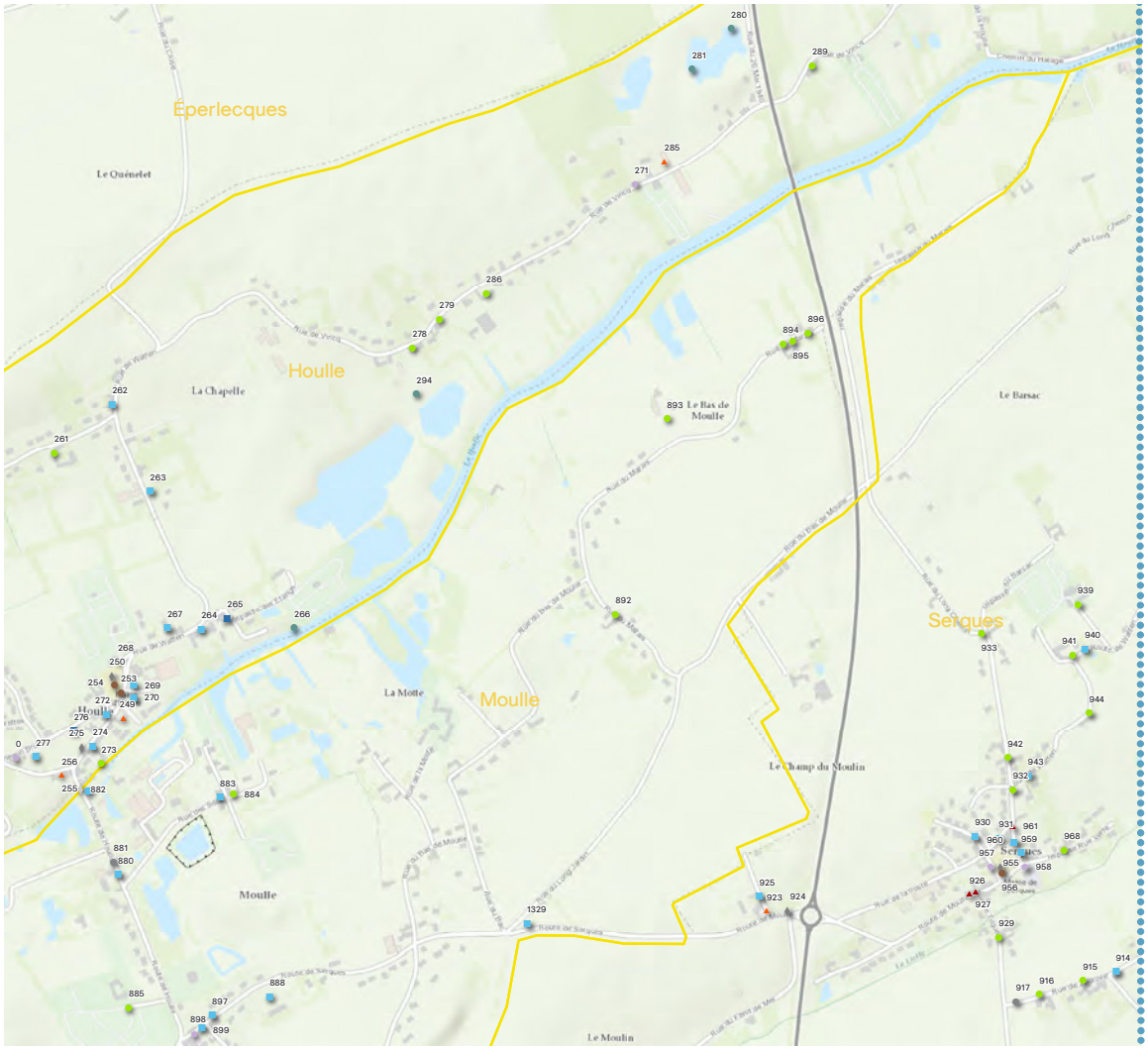



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close



Long corps de ferme édifié à l'aide de briques rouges



Habitation à étage construite durant la seconde moitié du XIXe siècle et bordant la RD943



Long corps de ferme édifié à l'aide de briques rouges



Habitation de briques édifiée entre 1850 et 1939



Calvaire érigé en 1922



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Conciergerie du château de Moulle

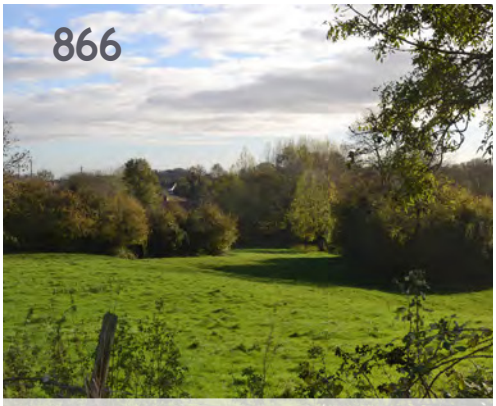

Anciennes marnières de Moulle



Ferme en briques et torchis visible depuis la rue de la Vallée et la rue René Dusautoir



Ferme en briques et torchis visible depuis la rue de la Vallée et la rue René Dusautoir





Corps de bâtiments abritant une chapelle

870



Corps de dépendances implanté en bordure de voie, avec soubassement en briques et mur gouttereau bardé de bois

871



Série de deux grandes habitations partiellement édifiées en pierre blanche. Elles sont ceinturées d'un haut mur en silex et pierre.

871



Série de deux grandes habitations partiellement édifiées en pierre blanche. Elles sont ceinturées d'un haut mur en silex et pierre.

871



Série de deux grandes habitations partiellement édifiées en pierre blanche. Elles sont ceinturées d'un haut mur en silex et pierre.

872



Haute bâtiment en briques rouges édifié entre 1850 et 1939

873



Ancien presbytère de Moulle

874



Plaque du Souvenir Français

875



Monument aux morts

876



Mairie de Moulle



877

Ancienne mairie de Moulle


878

Construction apignonnée contre la voie possédant un pignon de pierre


879


879

Ferme édifiée entre 1850 et 1939 et organisée autour d'une cour fermée


879


880

Maison de maître en briques édifiée au cœur d'un petit parc


881


882

Corps de ferme constitué de bâtiments apignonnés contre la voie


883

Bâtiment de briques édifié entre 1850 et 1939 et coiffé d'un toit en bâtière présentant des motifs géométriques réalisés à l'aide de tuiles vernissées

884



Fermette de briques rouges édifiées entre 1850 et 1939

884



885



Ferme du château de Moulle

886



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939

886



887



Habitation de briques rouges à couverture de pannes flamandes

888



Maison de maître, jadis entourée d'un vaste parc

889



Oratoire

890



Ferme organisée autour d'une cour fermée et comprenant des bâtiments toujours édifiés à l'aide de matériaux et de techniques anciennes



Pignon millésimée 1770





Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close







Vaste ferme constituée d'une habitation construite au XVIIIe siècle et de dépendances édifiées entre 1850 et 1939



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close



Habitation prolongée par un corps de dépendances



Habitation de briques (rouges et jaunes) et petite dépendance de briques jaunes



Habitation de briques (rouges et jaunes) et petite dépendance de briques jaunes



Habitation de briques jaunes édifiée en 1859

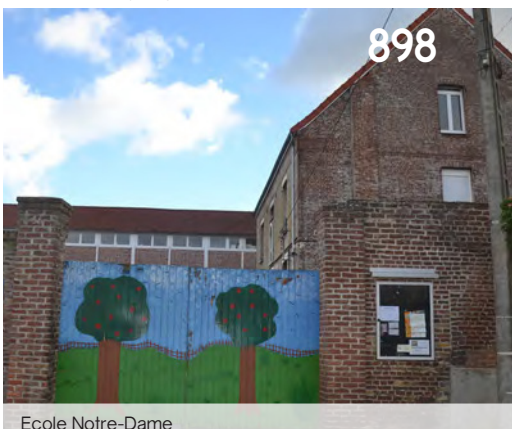

Ecole Notre-Dame



Ecole Notre-Dame



Edifice construit entre 1850 et 1939



Bâtiment partiellement en pierre blanche



Bâtiment partiellement en pierre blanche



Propriété entourée d'un long mur de briques rouges



Habitation construite entre 1850 et 1939



Eglise Saint-Nicolas








COMMUNE DE SALPERWICK






AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SALPERWICK

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2007

> COMMUNE EMBLÉMATIQUE DU MARAIS AUDOMAROIS.
Salperwick possède des qualités paysagères et patrimoniales incontestables. Le territoire communal s'étire de la retombée des collines d'Artois aux rives du Ketestrom, en quatre kilomètres. Il passe donc d'une soixantaine de mètres d'altitude à environ 4 mètres au-dessus du niveau de la mer. D'ouest en est, le paysage évolue fortement et aux grandes parcelles de maïs ou de céréales succèdent les prairies humides et le marais percé de canaux plus ou moins larges.

> HISTORIQUEMENT, L'HABITAT DE SALPERWICK REVÊT UNE ORGANISATION DISPERSÉE à l'intérieur de laquelle alternent petites stations d'habitat et espaces agricoles. Pour autant, l'urbanisation des quarante dernières années a achevé de constituer un petit bourg autour de l'ancien rivage historique qui abrite l'église et la mairie. Celui-ci a même été dédoublé par la création d'un lotissement organisé perpendiculairement à la rue des Nénuphars. Parallèlement, ce noyau est progressivement connecté à d'anciens écarts, comme celui de la Clé des Champs ou de Millemotte. En revanche, la partie lacustre du marais continue d'abriter un habitat assez lâche dispersé en bordure des îles.

> LA PROXIMITÉ DE SAINT-OMER CONFÈRE À SALPERWICK UN VISAGE PARTICULIER. En dehors du pôle urbain, cette localité est dépositaire d'une partie de l'identité du marais audomarois puisqu'elle abrite encore bon nombre de structures bâties et de traits paysagers propres à cette entité géographique. Pour autant les interactions avec la ville-centre sont fortes et anciennes, elles se font aujourd'hui sentir par la dilatation importante de l'habitat et par l'implantation d'infrastructures touristiques. Les liens entre le Salperwick ancien et celui d'aujourd'hui sont donc essentiellement dus à l'exploitation du marais, jadis peuplé d'éleveurs et de maraîchers. Ce bourg continue d'abriter quelques exploitants qui partagent désormais les ressources du marais avec les tenants d'autres activités.

> LE PATRIMOINE BÂTI EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU PAYSAGE SALPERWICKOIS.
Un petit noyau ancien fait des infrastructures communales (église, mairie…) et d'un ensemble d'édifices de briques jaunes est identifiable. Il doit être circonscrit à l'espace courant depuis la mairie jusqu'à l'intersection des rues du Rivage et du Rivage Boitel. Outre l'utilisation de la brique jaune commune à l'Audomarois, les anciennes et étroites relations entre le terroir de Salperwick et Saint-Omer sont figées dans le paysage par l'existence du château Saubruit, ancienne possession de l'abbaye de Saint-Bertin. Aussi, la dimension agricole transparaît toujours par le maintien d'une dizaine de fermes positionnée en différents points du territoire. Si certaines d'entre elles ont perdu une partie de leur caractère rural par le lotissement des pâtures attenantes, d'autres sont toujours bien lisibles dans le paysage. Surtout, l'habitat typique du marais est encore bien conservé dans la partie lacustre de Salperwick. Enfin, un ensemble de logis apignonnés contre la voie est toujours visible aux Abrerets mais là encore, ces éléments perdent peu à peu leur lisibilité du fait de la construction d'édifices plus récents orientés différemment.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SALPERWICK

GÉNÉRALITÉS

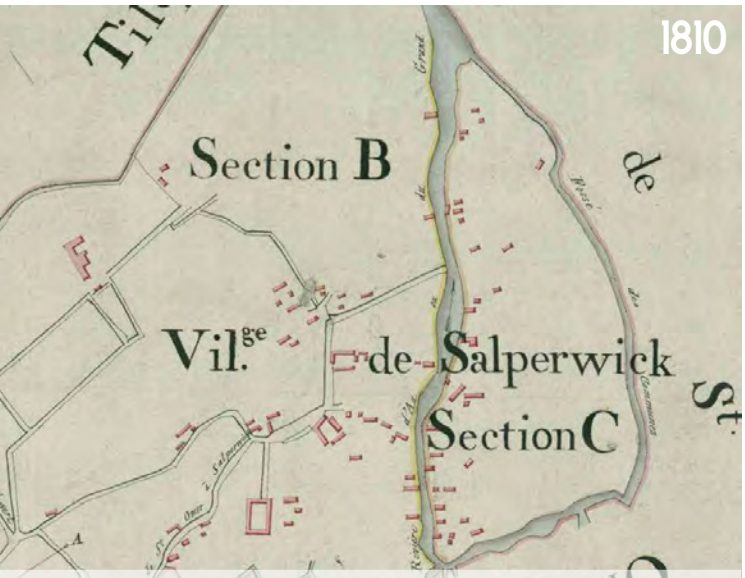

En 1810, Salperwick est une constellation d'habitats répartis sur les rivages du Grand Large et sur les premières hauteurs. Point déjà de centre-bourg, hormis trois grandes fermes et le château de Saubruit, le bâti ne semble constitué que de petites structures.



Les changements ne sont pas criants entre 1810 et cette date. L'habitat s'est pourtant renouvelé avec l'utilisation progressive de la brique. Aussi, on remarque l'apparition d'une série de constructions le long de l'actuelle rue du Rivage.

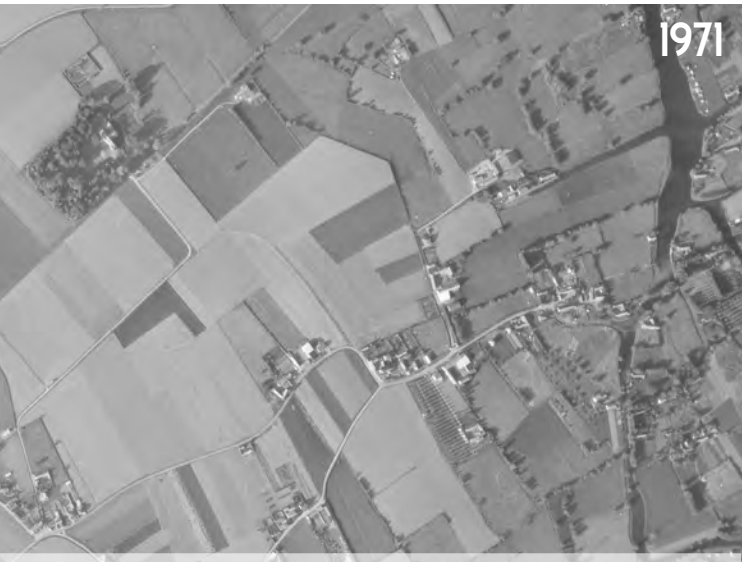

La lente progression du tissu bâti s'est poursuivie. Sur le rivage et à l'ouest du territoire communal de nouvelles constructions ont émergé.



Le centre-bourg a doublé suite à la création d'un lotissement. Le tissu bâti s'est considérablement étiré le long de la rue du Brandevert et entre Salperwick et Saint-Martin-au-Laërt. Le remembrement a été effectué, les multiples coins de terre ont laissé la place à de grandes parcelles.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE SALPERWICK


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2016

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg (maintien de coupures urbaines entre ledit centre et les écarts)

> ASSURER la bonne lisibilité de la trame bâtie ancienne (habitat dispersé)

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

>LUTTER contre l'enfrichement du marais lacustre.

> CONSERVER des cônes de vue vers le marais, les entités paysagères voisines et les grands sites patrimoniaux proches (château de Saubruit et d'Ecou)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE DE SALPERWICK

> PRÉSERVER le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle

> PRÉSERVER l'habitat ancien présent dans la partie lacustre du marais

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

> CONSERVER le patrimoine agricole

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

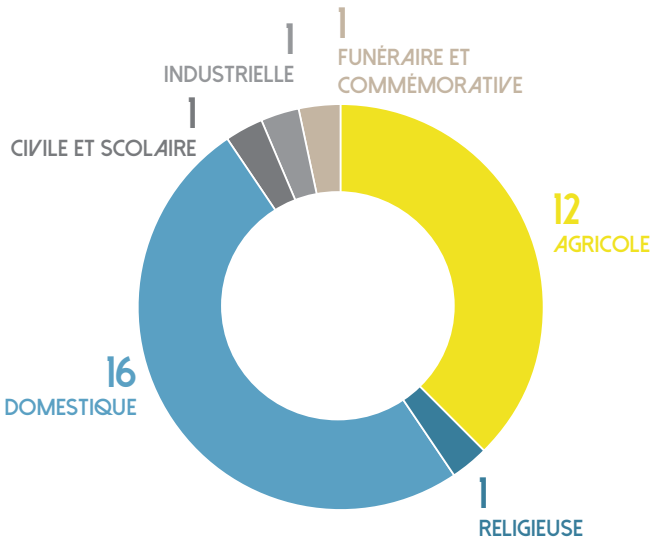

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SALPERWICK

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Salperwick.

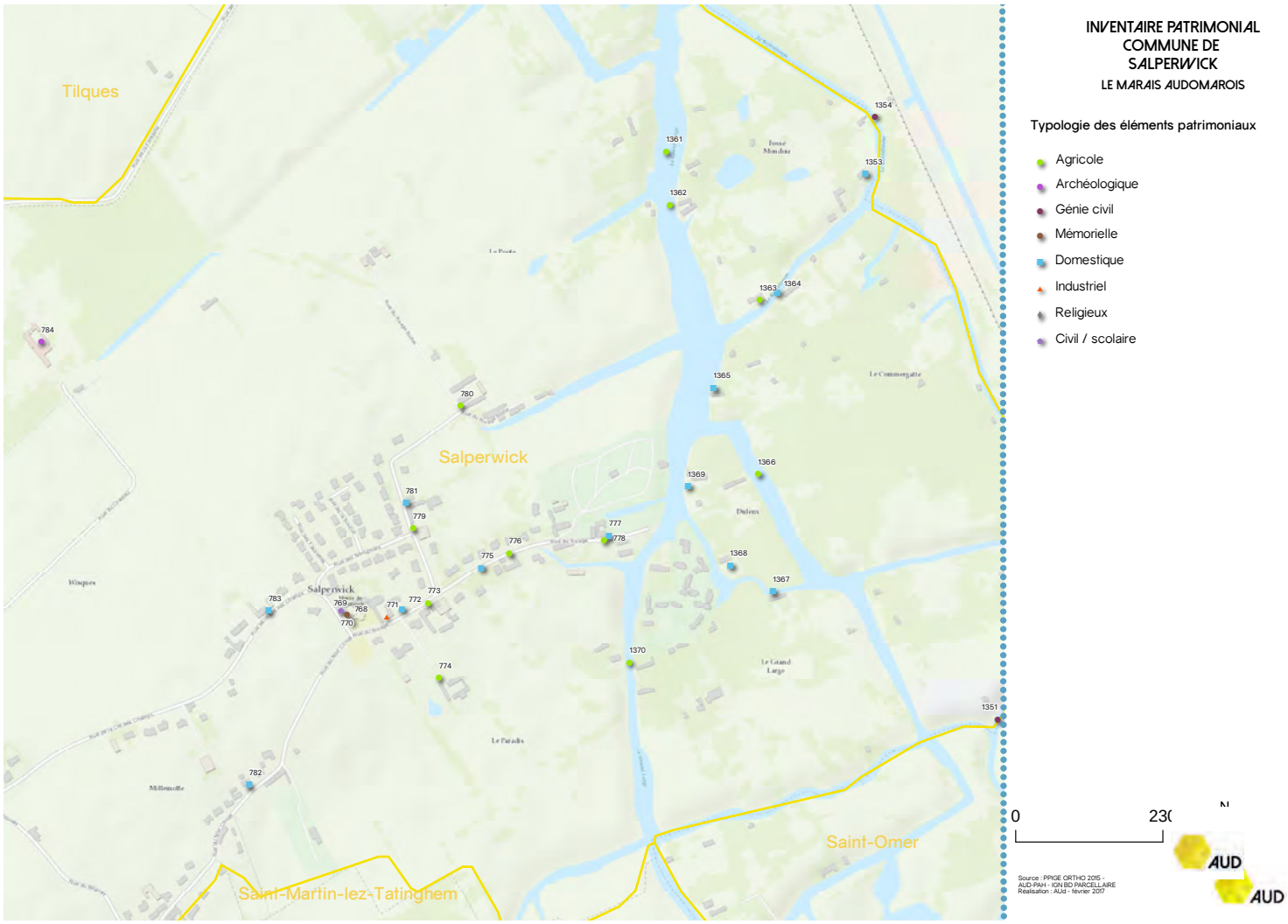

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SALPERWICK

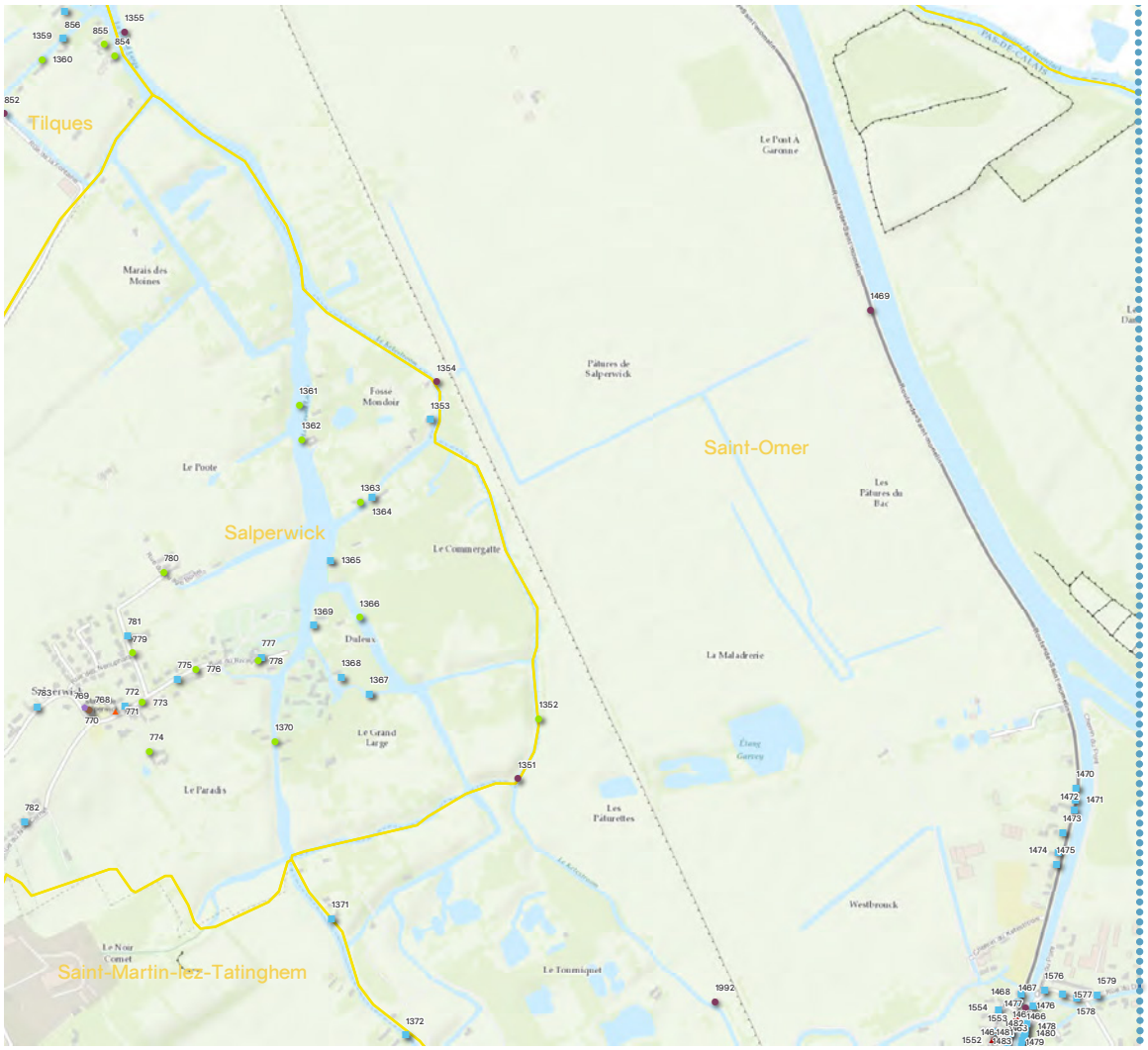

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE SALPERWICK

LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Civil / scolaire

0 4

Source : BPGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUD - février 2017

AUD

AUD

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SALPERWICK

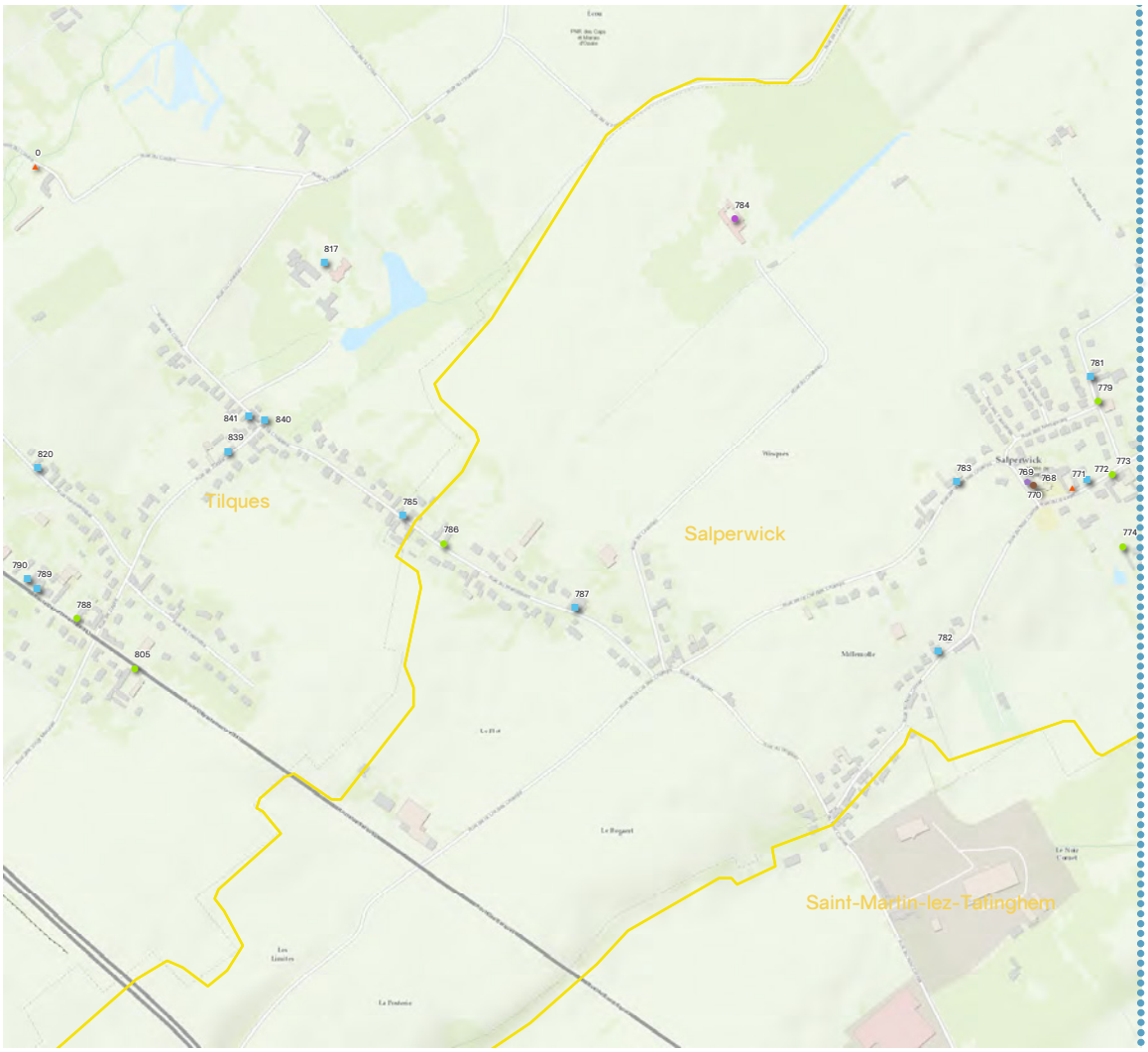

INVENTAIRE PATRIMONIAL
COMMUNE DE
SALPERWICK
LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Archéologique
- Mémorielle
- Domestique
- Industriel
- Religieux
- Civil / scolaire

0 27

Source : BPGE ORTHO 2015 -
AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUd - février 2017



Eglise Notre-Dame de la bonne fin



Monument aux morts



Ancienne brasserie Bled



Ancienne brasserie Bled



Corps de bâtiments comprenant l'ancien presbytère, l'école et la mairie



Corps de bâtiments comprenant l'ancien presbytère, l'école et la mairie



Bâtiment de briques jaunes coiffé d'un toit recouvert d'ardoise



Grand corps de ferme organisé autour d'une cour fermée et intégralement en briques jaunes



Corps de ferme organisé autour d'une cour close



Fermette de briques rouges constituée d'un logement en fond de cour et de dépendances en retour d'équerre



Bâtisse de briques jaunes à l'architecture soignée entourée d'un mur de clôture avec entrée cochère sous fronton



Fermette de briques rouges constituée d'un logement en fond de cour et de dépendances en retour d'équerre



Bâtisse de briques jaunes à l'architecture soignée entourée d'un mur de clôture avec entrée cochère sous fronton


777

Pignon de briques jaunes


778

Corps de bâtiments édifié entre 1850 et 1939. Intégralement en briques rouges, il comporte un logis et diverses dépendances. Le logis est implanté contre la voie d'eau.


778

Corps de bâtiments édifié entre 1850 et 1939. Intégralement en briques rouges, il comporte un logis et diverses dépendances. Le logis est implanté contre la voie d'eau.


779

Corps de ferme comprenant un logis en fond de cour et des dépendances en briques jaunes et en pierre contre la voie.


779

Corps de ferme comprenant un logis en fond de cour et des dépendances en briques jaunes et en pierre contre la voie.


780

Fermette au logis édifié durant le premier ou le second quart du XXe siècle.


781

Habitation apignonnée contre la voie édifiée entre 1850 et 1939


782

Bâtiment à usage domestique édifié entre 1850 et 1939



Ferme édifiée entre 1850 et 1939 avec logis en bordure de voie



Ferme édifiée entre 1850 et 1939 avec logis en bordure de voie



Château de Saubruit et sa conciergerie



Château de Saubruit et sa conciergerie



Bâtiment à usage domestique, possiblement à l'origine en torchis, apignonné contre la voie



Fermette composée de bâtiments apignonnés contre la voie



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Habitation du marais prolongée par une dépendance



Habitation du marais ayant été enduite mais dont la configuration initiale est toujours visible



Ensemble agricole du marais audomarois construit entre 1850 et 1939



Ensemble agricole du marais audomarois construit entre 1850 et 1939



Habitation du marais construite en briques



Habitation de briques construite contre la rive



Habitation de briques construite contre la rive



Habitation édifiée entre 1850 et 1939 à l'architecture typique du marais audomarois.



Dépendance de briques rouges coiffée d'un toit en bâtière.



Longue habitation rénovée mais ayant conservé sa toiture à égout retroussé.



Petit bâtiment à usage d'habitation s'achevant par deux wambergues et couverte de pannes flamandes.



Habitation mêlant briques rouges et briques jaunes. Une dépendance est construite perpendiculairement au cours d'eau et un petit colombier est présent.



Habitation mêlant briques rouges et briques jaunes. Une dépendance est construite perpendiculairement au cours d'eau et un petit colombier est présent.



Dépendance partiellement en torchis et coiffée d'un pignon en croupe.








COMMUNE DE SERQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SERQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

> LE TERRITOIRE DE SERQUES EST SITUÉ AU COEUR DU MARAIS AUDOMAROIS.

D'ouest en est, il s'étire des dernières élévations des collines d'Artois jusqu'au lit de l'Aa canalisé. Les paysages communaux sont divers. Tandis qu'au sud-ouest des terres à labour culminent encore à une cinquantaine de mètres d'altitude, l'est constitue le marais à proprement parler. C'est un ensemble de pâtures séparées les unes des autres par des cours d'eau et sur lequel les reliefs sont inexistants. Entre ces deux zones, s'étire un vaste espace intermédiaire surplombant légèrement le marais. Correspondant aux derniers reliefs à l'abri des inondations, il a vu la majeure partie des stations d'habitat se développer sur son sol.

> A DIFFÉRENTS PAYSAGES CORRESPONDENT DIFFÉRENTS SCHÉMAS D'IMPLANTATION DU BÂTI.

A l'ouest du territoire communal, la création du chemin royal de Saint-Omer à Calais au XVIIIe siècle a entraîné l'implantation d'habitations formant un petit village rue. Différentes voies convergent vers le petit centre-bourg. Ce dernier prend quant à lui la forme d'un noyau comprenant l'église et différents bâtiments communaux. Son emprise foncière s'est considérablement étendue au cours des cinquante dernières années. En dehors du centre, l'habitat était jadis assez réparti sur une kyrielle de stations. Si Zudrove et le Bas Cornet regroupaient tout de même une série d'exploitations agricoles, beaucoup d'écarts comme le Youck, le Coin Perdu et les Malots n'étaient garnis que d'un nombre d'habitations très limité. A l'intérieur du marais lacustre, l'habitat est resté relativement lâche. Pour autant, ses abords sont aujourd'hui largement lotis et on remarque une densification du peuplement de certains hameaux (Zudrove, Rue du Noir Près et Coudou). Ce phénomène prend une forme particulière le long de la Muissens et entre le centre et le Bersac par l'implantation de campings. Dans le centre-bourg une même densification est observable mais on remarque également une tendance à l'étalement linéaire qui, à terme, pourrait conduire à la connexion du centre et des hameaux.

> L'IDENTITÉ PATRIMONIALE SERQUOISE S'EXPRIME PRINCIPALEMENT À TRAVERS TROIS CANAUX.

Le premier réside dans son patrimoine agricole de qualité. Qu'il s'agisse d'agriculture de plein champ ou maraîchère, Serques est historiquement une terre d'éleveurs et de cultivateurs et les différentes fermes ponctuant encore le territoire communal témoignent de cet état de fait. Celles-ci constituent un ensemble cohérent de structures édifiées entre 1850 et 1939. Ajoutons qu'un logis du XVIIIe siècle correspondant probablement à un domaine agricole seigneurial est également présent. Deuxièmement, Serques conserve un centre-bourg relativement bien conservé. Groupant à la fois des anciens commerces, de l'habitat de la période 1850-1939 et les infrastructures communales (écoles, mairie, église...) sur un périmètre assez réduit (Route de Moulle ; Route de Watten ; Rue de la Mairie ; rue de la Poste et début de la rue Verte), il est relativement peu mité par l'ajout de bâtiments récents, même si ces derniers sont massivement implantés dans un secteur très proche. Enfin, ce village est dépositaire d'une partie du patrimoine typique du marais audomarois dans la mesure où il recèle encore quelques habitations construites selon les méthodes propres à cet environnement particulier. Outre ces traits majeurs, on note la présence de quelques édifices particuliers comme la maison du garde-barrière et l'ancien moulin.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE SERQUES

EN IMAGES



Serques est organisé de manière relativement dispersée. Si un petit centre-bourg existe autour de l'église, la majeure partie de l'habitat s'égraine sur l'ensemble du territoire communal.



L'accroissement de la population s'est traduite par l'implantation de nouvelles maisons dans le centre et dans différents écarts. Fait particulier, de nouvelles stations d'habitat, comme celle de la rue de Zudrove, émergent.

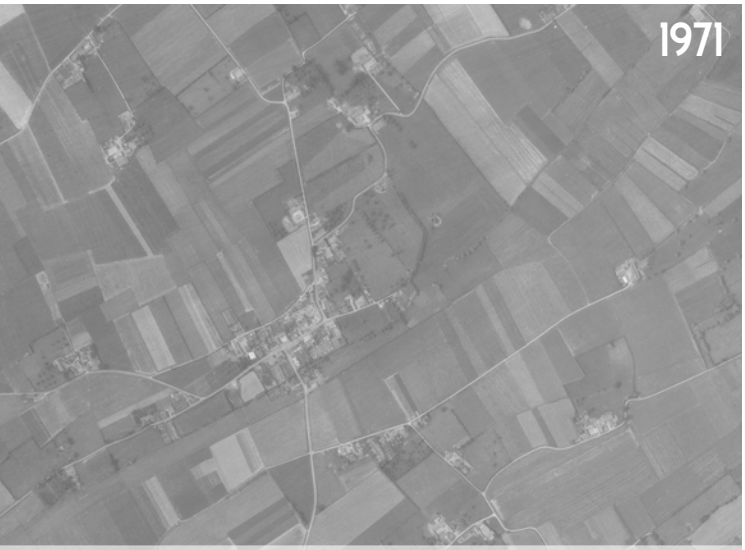

A l'aube des années 1970, la trame bâtie de Serques a peu changé par rapport à ce qu'elle était durant les années 1930.



La D300 traverse maintenant le village. Le tissu bâti s'est considérablement étiré et densifié. De nombreux pavillons ont été construits dans le centre-bourg et au hameau de Zudrove. Peu à peu ces séries d'habitations tendent à connecter des stations d'habitat jadis bien distinctes les unes des autres.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE SERQUES


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2013

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg (secteur de l'église)

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat anciennes (maintien de coupures entre les ensembles bâtis)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le marais et les entités paysagères voisines

> LIMITER l'enfrichement et le boisement du marais

> VALORISER les abords de la RD 943

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

> VALORISER les abords du chemin du Lansbergue (favoriser l'insertion paysagère des HLL existantes)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE DE SERQUES

> PRÉSERVER le bâti édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle

> PRÉSERVER l'habitat ancien du marais (partie lacustre notamment)

> PRESERVER le tissu agricole ancien

> PRESERVER le bâti lié à l'exploitation du chemin de fer

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

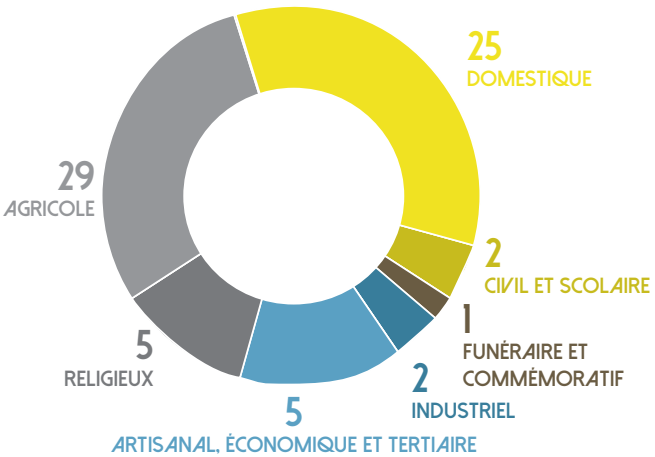

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SERQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Serques.

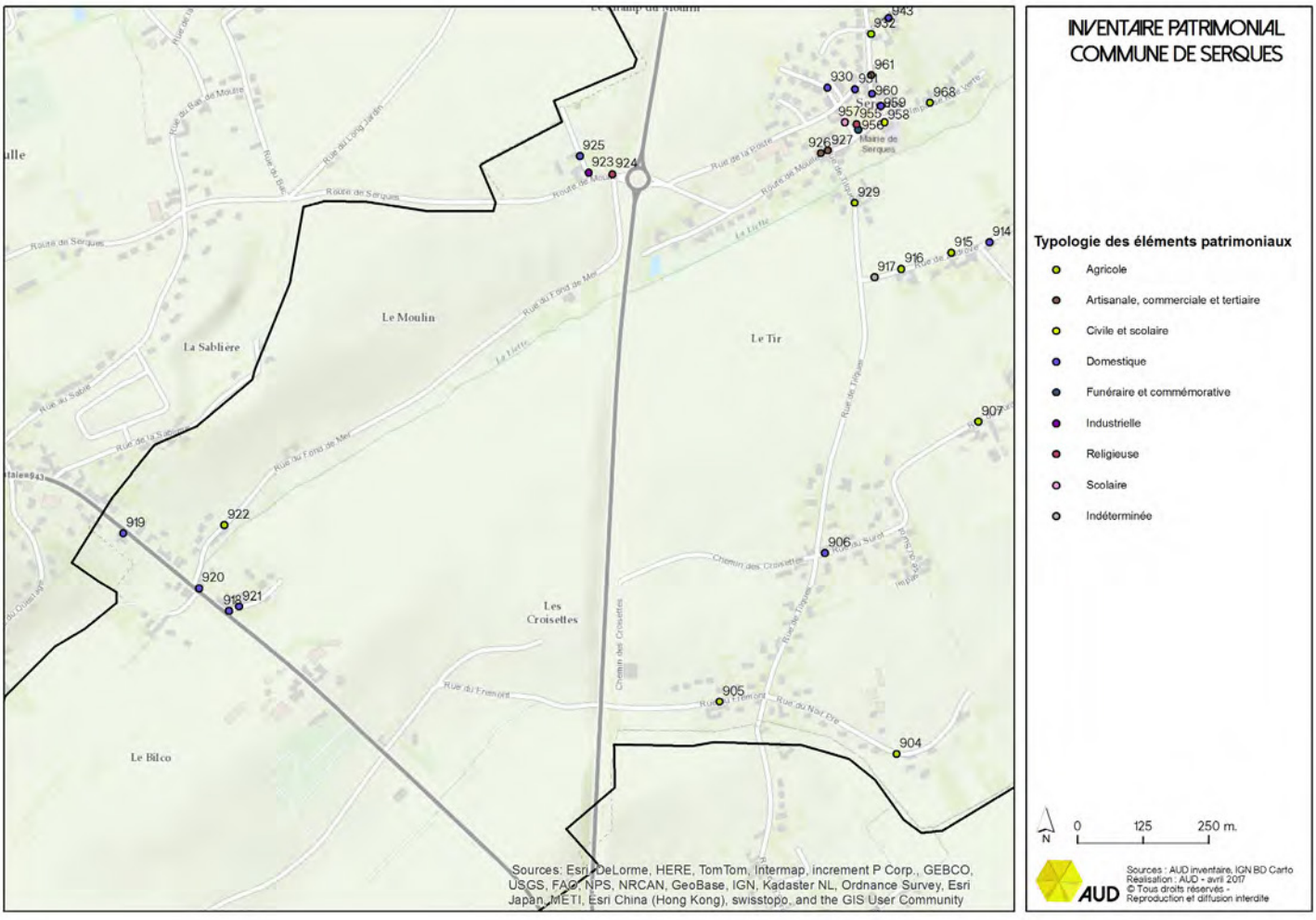

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SERQUES

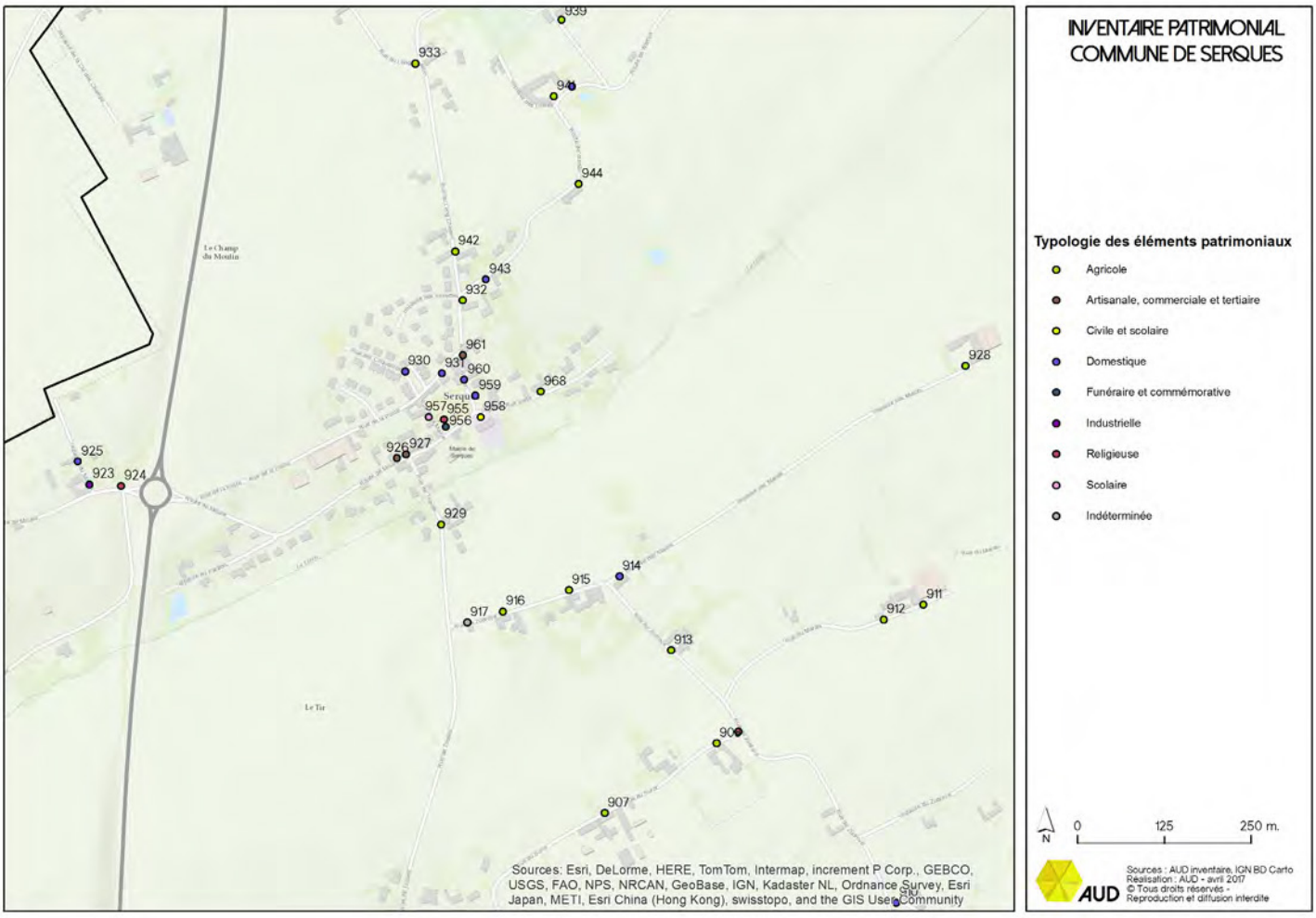

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SERQUES

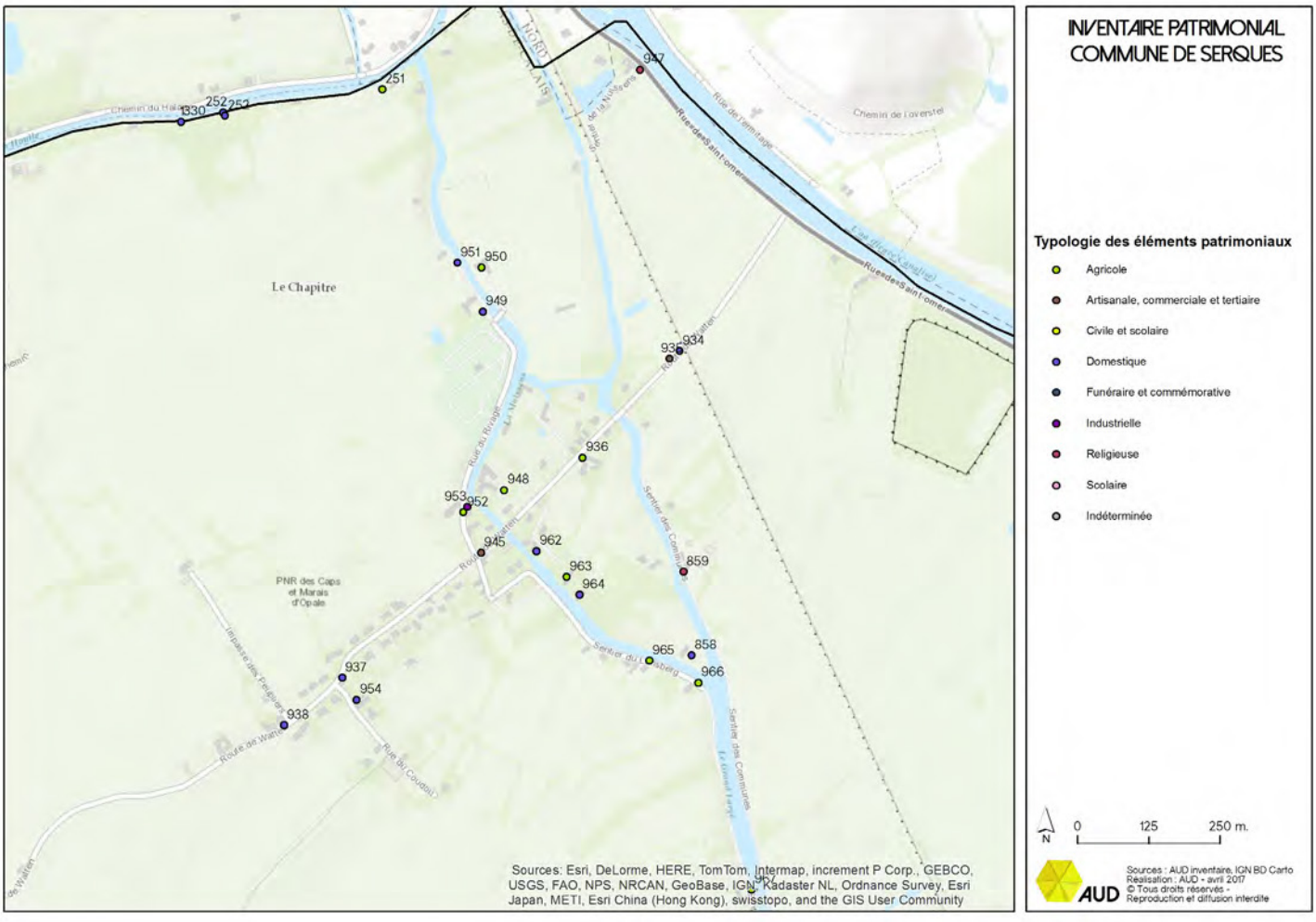



Ensemble agricole ancien ayant gardé toute sa cohérence et très représentatif de l'architecture du marais audomarois



Bâtiment à usage de villégiature coiffé d'un toit en bâtière couvert de tuiles vernissées formant un motif géométrique et s'achevant par une série de faîtières festonnées



Habitation du marais couverte de pannes flamandes



Habitat du marais rénové mais ayant conservé sa façade de briques jaunes

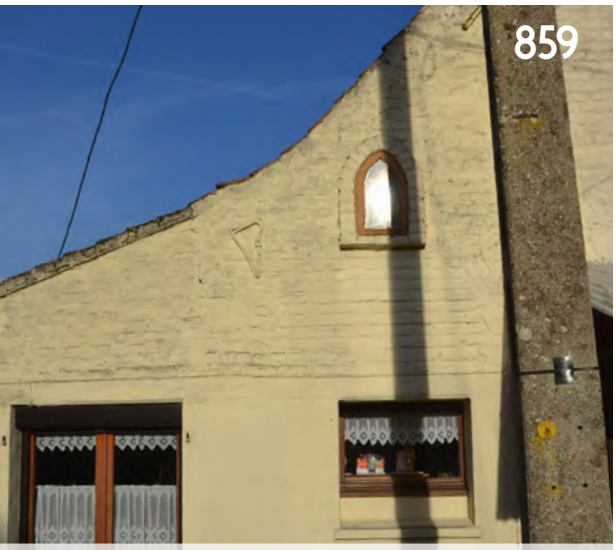

Pignon abritant une niche



Fermette de briques composée d'un logement en fond de cour et d'une petite grange en bordure de voie



Corps de ferme comprenant notamment une longue dépendance en briques rouges contre la voie et une autre, beaucoup plus petite, apignonnée contre la voie.





Bâtiment de briques rouges édifié entre 1850 et 1939





Vaste corps de ferme composé de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939. Deux dépendances de briques rouges sont fortement visibles depuis la voie.







Corps de ferme composé de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939. La grange en fond de cour constitue un bâtiment particulièrement remarquable.



Chapelle Notre-Dame de Lourdes



Habitation édifiée durant le premier ou le second quart du XXe siècle



Corps de dépendances de briques rouges édifié en bordure de voie



Ancienne grange avec porte à hauteur de charrette, jadis en torchis

913



Fermette composée d'une habitation et d'une dépendance apignonnées contre la voie.
Une petite dépendance complète l'ensemble.

913



914



Habitation édifiée en 1929

915



915



Fermette de briques rouges comportant notamment une longue dépendance en bordure de voie et une habitation en fond de cour

916



Vaste corps de ferme organisé autour d'une cour fermée.

916



Vaste corps de ferme organisé autour d'une cour fermée.

917



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939, d'usage industriel.

918



Bâtiment, possiblement à usage de commerce, édifié entre 1850 et 1939

919



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939

920



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Bâtiment mêlant briques jaunes et pierre blanche





Ancienne ferme en briques rouges comprenant une habitation et une longue dépendance en bordure de voie



Site de l'ancien moulin



Site de l'ancien moulin



Calvaire



Bâtiment à usage d'habitation édifié entre 1850 et 1939



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Habitation de briques jaunes faisant partie d'un ensemble agricole d'Ancien Régime



Ensemble de bâtiments organisé autour d'une cour fermée. Le pignon du logis s'achève par des lambrequins de bois



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939. Comme souvent dans le marais, les baies ne comportent qu'un seul vantail.



Ancienne ferme comprenant un logis en fond de cour, une dépendance prolongée par un porche.





Ferme composée de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Logis de garde barrière



Bâtiment à usage commercial dont la présence est liée à la présence du chemin de fer



Ferme composée de bâtiments en briques rouges, la façade du logis a été enduite.



Habitation de briques rouges comprenant une ancienne niche sur le pignon contre la voie. Au nord, les baies ne comportent qu'un seul vantail.



Habitation édifiée durant le premier ou le second quart du XXe siècle.



Ferme édifiée entre 1850 et 1939 avec dépendance en bordure de voie



Habitation en torchis



Grand corps de ferme composé de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Ferme édifiée entre 1850 et 1939 avec dépendance en bordure de voie



Habitation en fond de parcelle, édifiée entre 1850 et 1939.



Grand corps de ferme composé de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939





Fermette édifiée entre 1850 et 1939 mais au logis rénové



Corps de dépendances en bordure de voie



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Ferme implantée contre la Serques.



Ferme implantée contre la Serques.



Oratoire



Ferme implantée contre la Serques.



Ferme jadis en torchis.



Ferme rénovée.



Habitation édifiée entre 1850 et 1939 et conservant toutes ses huisseries anciennes.

952



: Habitation de briques prolongée d'une dépendance édifiée à l'aide du même matériau.

953



Ancienne brasserie

954



Remarquable ensemble domestique comprenant habitation et dépendances. Le tout est édifié à l'aide de briques et de torchis et couvert de pannes flamandes

954



Remarquable ensemble domestique comprenant habitation et dépendances. Le tout est édifié à l'aide de briques et de torchis et couvert de pannes flamandes

955



Eglise Saint-Omer

956



Monument aux morts

957



Ancienne école de Serques

957



Ancienne école de Serques


958

Ecole et mairie de Serques


959

Bâtiment à usage domestique édifié entre 1850 et 1939


960

Bâtiment de briques rouges édifié entre 1850 et 1939


961

Ancien commerce


962

Habitat ancien du marais. Le bâtiment comporte toujours un wambergue et un pignon à croupe. Il est couvert de pannes flamandes.


963


963

Habitation majoritairement en briques rouges mais comportant une partie plus ancienne (pignon en wambergue) en briques jaunes contre la voie d'eau. La façade sud a été rénovée.


964

Longue habitation en briques. Bien que partiellement rénovée, elle est toujours dépositaires de traits architecturaux propres au marais.



Fermette possédant toujours un pignon en briques rouges et une dépendance contre la voie édifiée à l'aide du même matériau.



Fermette composée majoritairement de bâtiments de briques rouges édifiés entre 1850 et 1939



Fermette composée majoritairement de bâtiments de briques rouges édifiés entre 1850 et 1939



Fermette possédant toujours un pignon en briques rouges et une dépendance contre la voie édifiée à l'aide du même matériau.



Long bâtiment en briques comportant une habitation et des dépendances (architecture typique du marais). Une autre dépendance a été construite en retour d'équerre.



Série de bâtiments comprenant une habitation et diverses dépendances non altérées. Les bâtiments sont en briques et couverts de pannes.



Série de bâtiments comprenant une habitation et diverses dépendances non altérées. Les bâtiments sont en briques et couverts de pannes.



Bâtiment à usage domestique édifié au cœur du marais durant le premier ou le second quart du XXe siècle.








COMMUNE DE TILQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE TILQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

> COMME CELUI DES AUTRES COMMUNES DU MARAIS AUDOMAROIS, le territoire de Tilques prend la forme d'une longue lanière est-ouest englobant à la fois des terres à labours implantées sur les ultimes contreforts artésiens et des terres basses servant de réceptacle aux canaux et aux cultures maraîchères. L'espace est donc divisé en un côté ouest relativement élevé (entre 30 et 72 mètres d'altitude) et un côté est à la topographie oscillant entre une vingtaine de mètres d'altitude et moins de dix mètres, mais regroupant les différentes stations d'habitats.

> SI À L'HEURE ACTUELLE LA DILATATION DU BÂTI TEND À CONSTITUER UNE ZONE URBANISÉE CONTINUE, jusqu'à une période relativement récente l'habitat était assez dispersé. Le noyau historique tilquois est multicellulaire, une première station regardant vers le sud est identifiable le long de la rue de l'Eglise jusqu'à la place jouxtant jadis l'édifice cultuel et la mairie. Aussi, les axes de communication semblent avoir fixé une bonne partie de l'habitat, et ce depuis des temps anciens. Il y a peu de doute que l'implantation du bâti le long de la RD943 soit une conséquence du développement de la voie royale entre Saint-Omer et Calais au XVIIIe siècle. De même, le chemin des Tilleuls et la rue Henneboque pourraient bien correspondre à l'axe utilisé avant la création de ladite voie royale. D'autres stations d'habitats dont le cadastre a conservé les noms gravitaient jadis autour du centre, mais elles sont aujourd'hui reliées à ce dernier (la Bourse Trouée, le Coutre, le Rossignol…). Plus bas, en direction du marais, l'ancien fief d'Ecou conserve une organisation spatiale qui lui est propre, alliant château et ferme seigneuriale. De même, la râperie Legrand constitue un écart composé de bâtiments industriels, d'un logis patronal et de maisons ouvrières. En revanche, au nord-est du territoire la zone située autour de l'ancien moulin qui était presqu'intégralement inhabitée jusqu'aux années 1970 a vu l'implantation croissante de logements. Enfin, à l'intérieur de la partie lacustre du marais, la trame de l'habitat est toujours assez lâche.

> TOURNÉE À LA FOIS VERS LA CULTURE MARAICHÈRE ET VERS CELLE DE PLEIN CHAMP, Tilques est une commune à l'identité fondamentalement agricole. De cet état de fait découle la présence d'un patrimoine agricole diversifié et de qualité. A l'intérieur de la partie lacustre du marais subsiste toujours une dizaine de fermettes de la fin du XIXe siècle ou du début du siècle suivant. Celles-ci sont souvent bien conservées et leur positionnement isolé, en bordure de voie d'eau, leur permet d'être toujours en accord avec le terroir à l'intérieur duquel elles ont été construites. Sur le pourtour du marais, les vastes fermes à cour fermée cohabitent avec des entités plus modestes. Ces édifices se concentrent dans le centre du village et le long de la RD343. Si la majorité de ces structures est en briques, on remarque ici et là des bâtiments toujours partiellement édifiées à l'aide de matériaux locaux (pierre, torchis). Néanmoins, dans la majorité des cas ces fermes ont perdu de leur lisibilité par l'abandon des pâtures les entourant à la construction. Outre cette dimension agricole, l'identité de Tilques réside dans son coeur ancien. Ce dernier est extrêmement bien délimité par un réseau de voies formant un quadrilatère entourant l'église. Si à l'intérieur de ce dernier on relève la présence de quelques constructions récentes tranchant fortement avec l'esprit du lieu, il est toujours majoritairement composé d'édifices anciens et un vaste espace de respiration lui confère un paysage dégagé. De plus, les bâtiments communaux (écoles, mairie, presbytère) s'y regroupent autour de l'église et d'anciens lieux majeurs de sociabilité villageoise comme l'estaminet «Au stand des carabiniers» y sont implantés. Par ailleurs, la commune de Tilques est dépositaire de sites patrimoniaux de premier plan. En effet, l'ancienne distillerie Legrand est un exemple assez rare d'infrastructure industrielle implantée au milieu du marais. De même, le château du Vert Mesnil revêt une grande valeur architecturale, et celui d'Ecou, récemment inscrit au titre des Monuments Historiques, permet une lecture de l'histoire audomaroise du Moyen Âge au XXe siècle.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE TILQUES

EN IMAGES



Les grandes lignes de la structuration actuelle du village sont déjà en place en 1810. Tandis que le long de deux anciens chemins royaux, l'un médiéval (chemin Hennebocque), l'autre moderne (RD943), s'agglomère une bonne partie de l'habitat, l'église et sa place font office de point de rassemblement. Hors carte, une série d'habitations est déjà présente du Grand Large.



La trame viaire a évolué. Un petit réseau de voie aboutissant à la RD943 a laissé place à un parc en bordure duquel est implantée une maison de maître. Par rapport au plan précédent, la trame bâtie s'est considérablement étirée le long de la RD 943.



Le tissu bâti s'est relativement peu étendu entre 1935 et 1971.



Durant les quarante dernières années, Tilques a vu son emprise bâtie s'élargir fortement. Le centre a été densifié et le long de plusieurs axes des séries de pavillons ont été construites.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2013

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg (secteur de l'église)

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat anciennes (maintien de coupures entre les ensembles bâtis)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le marais et les entités paysagères voisines

> LIMITER l'enfrichement et le boisement du marais

> VALORISER les abords de la RD 943

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions résidentielles et touristiques (orientation, forme et couleurs)

> VALORISER les abords du chemin du Lansbergue (favoriser l'insertion paysagère des HLL existantes)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ATTACHÉ À L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE DE TILQUES

> PRÉSERVER le bâti édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle

> PRÉSERVER l'habitat ancien du marais (partie lacustre notamment)

> PRESERVER le tissu agricole ancien

> PRESERVER le patrimoine domestique d'exception

>PRESERVER le patrimoine industriel

> CONSERVER le patrimoine du centre-bourg

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

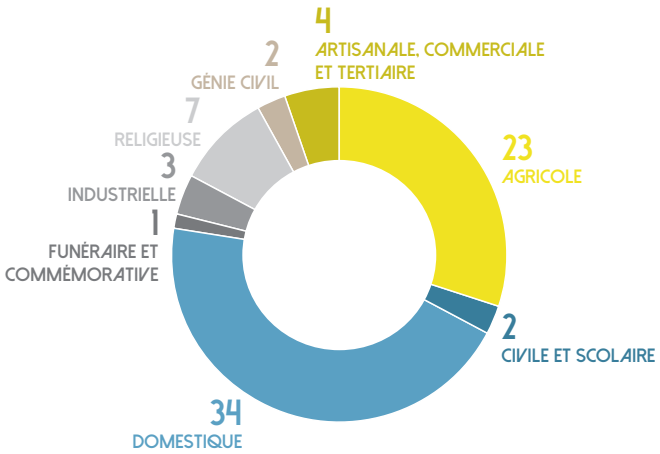

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TILQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Tilques

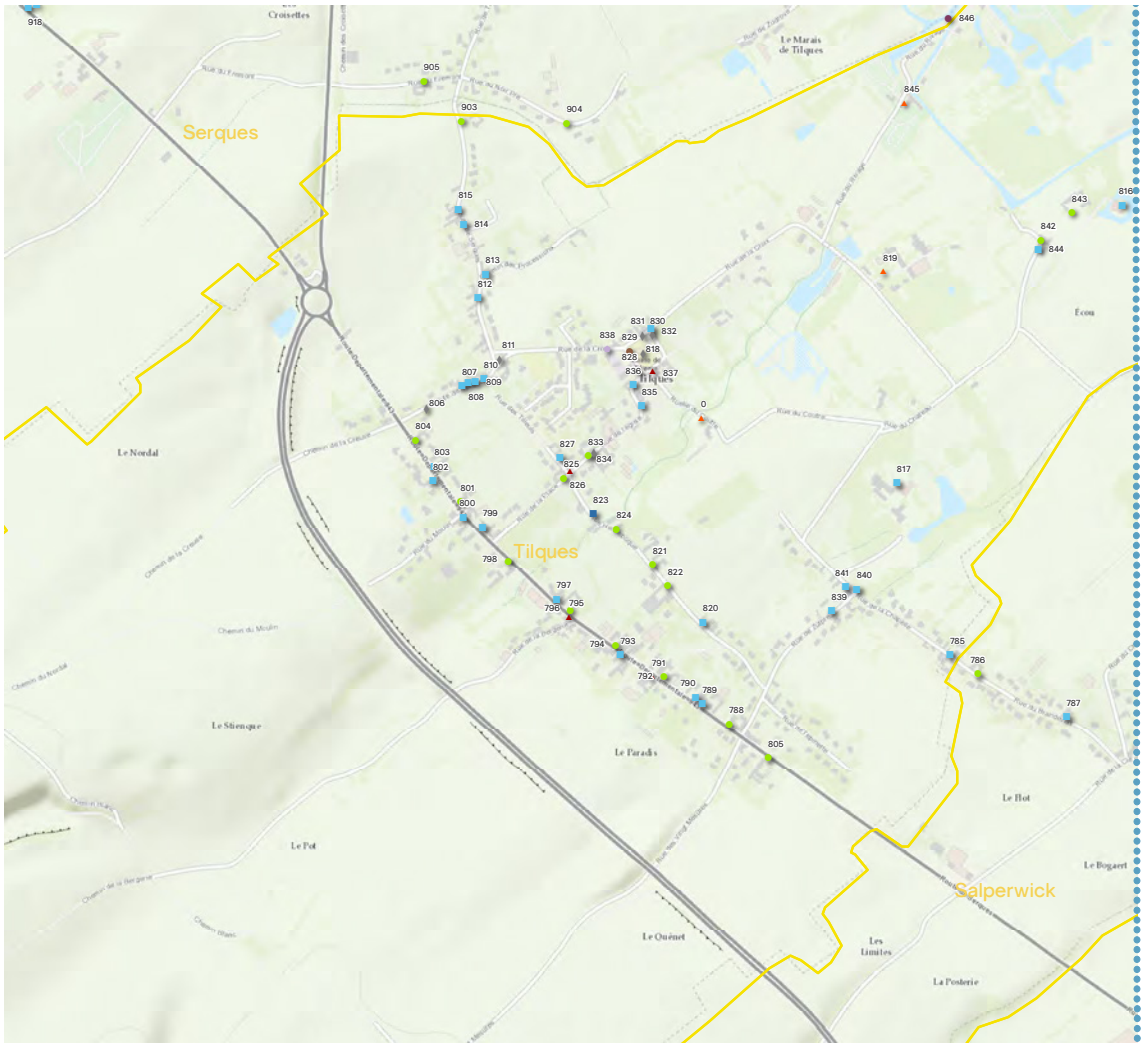

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE TILQUES

LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Scolaire
- Civil / scolaire

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TILQUES

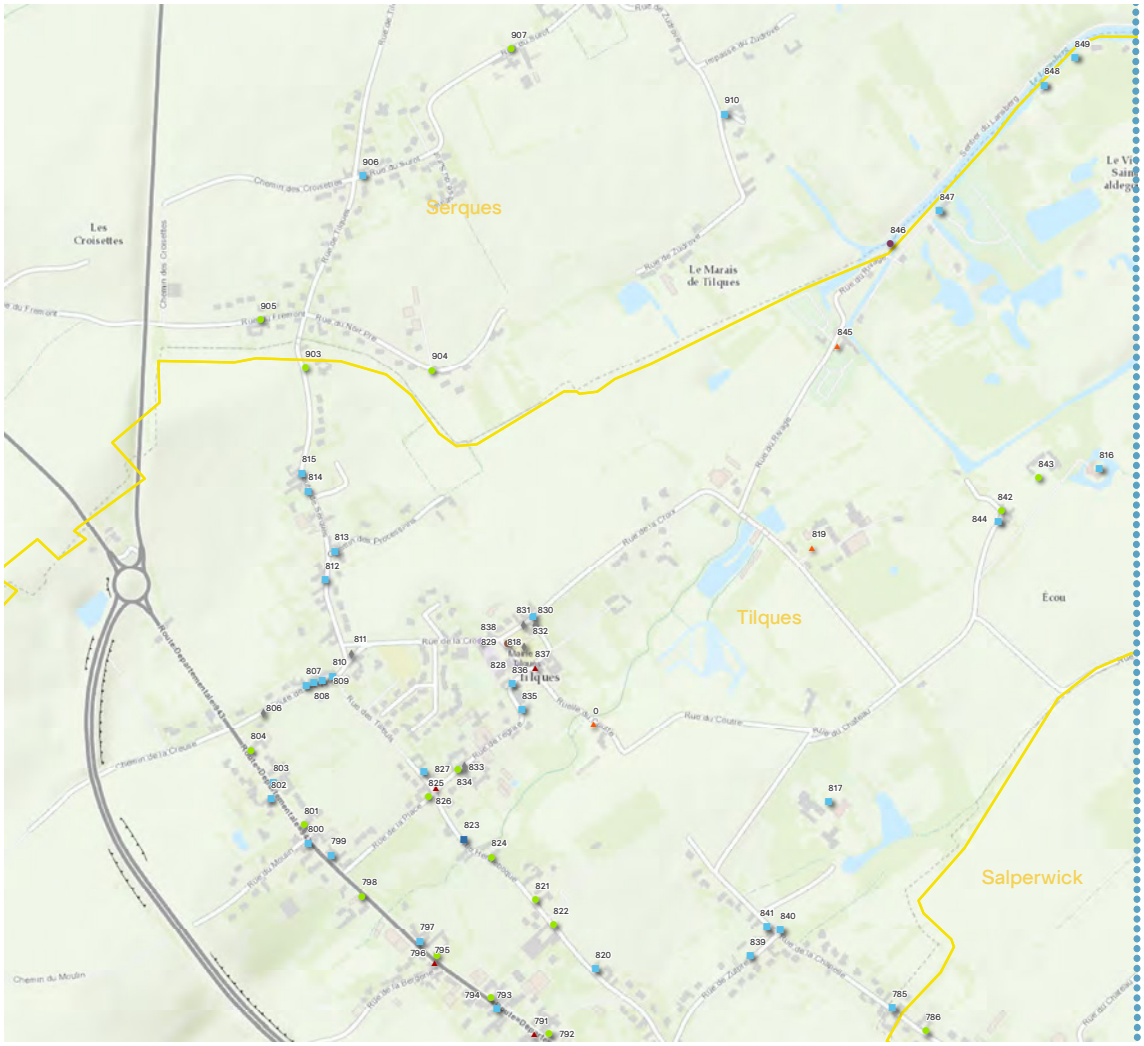

INVENTAIRE PATRIMONIAL COMMUNE DE TILQUES

LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Génie civil
- Mémorielle
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Scolaire
- Civil / scolaire

0 500 m N

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUd - février 2017

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TILQUES

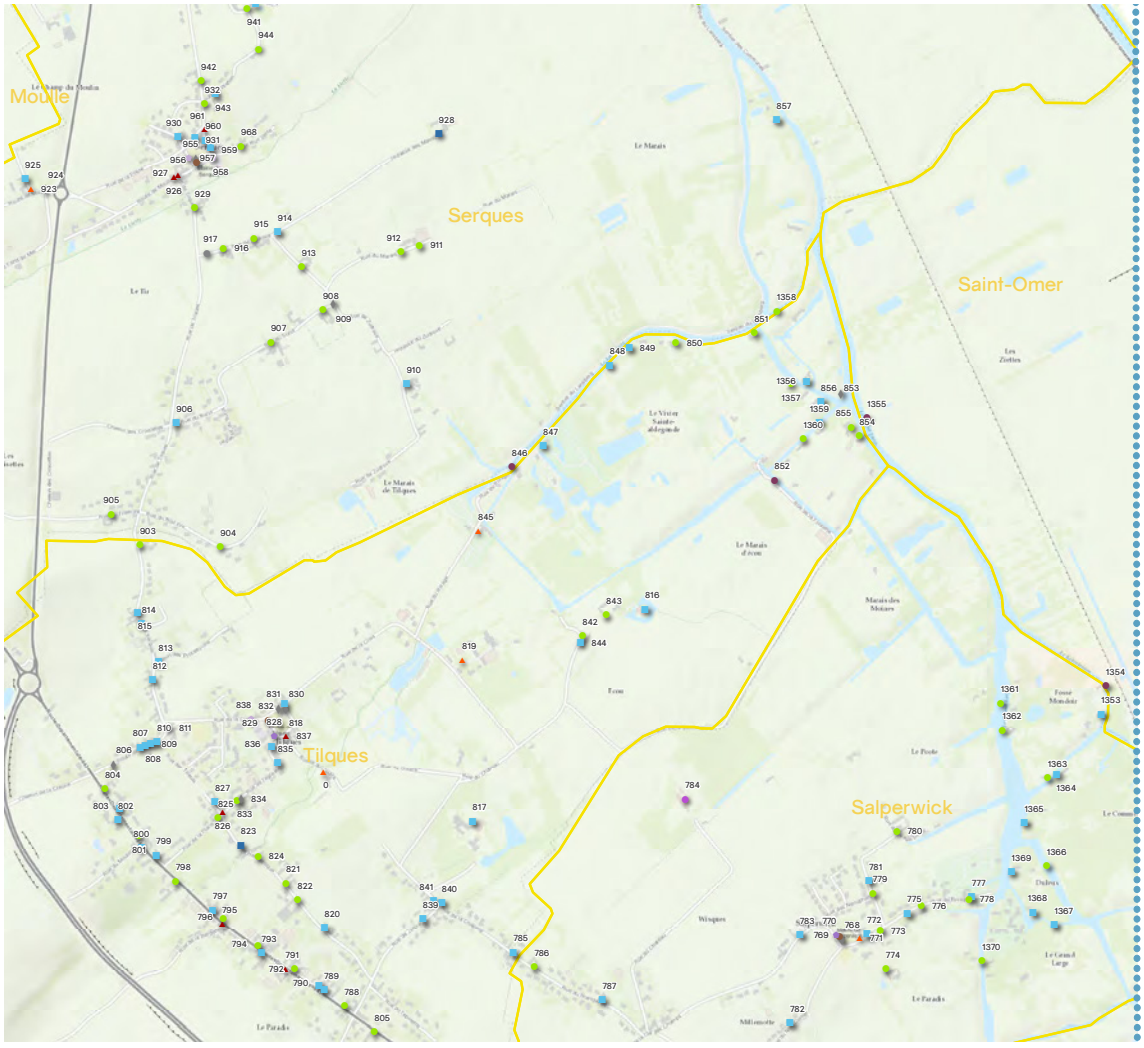

INVENTAIRE PATRIMONIAL
COMMUNE DE
TILQUES
LE MARAIS AUDOMAROIS

Typologie des éléments patrimoniaux

- Agricole
- Archéologique
- Génie civil
- Mémorielle
- Domestique
- Domestique; Agricole
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Industriel
- Religieux
- Scolaire
- Civil / scolaire
- Indéterminé

Source : PRIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUd - février 2017



Ferme de briques organisée autour d'une cour carrée et édifiée en 1872.



Ferme de briques organisée autour d'une cour carrée et édifiée en 1872.



Habitation en briques rouges coiffée d'un toit à brisis, édifiée durant le dernier quart du XIXe siècle.



Logement de l'ancienne brasserie Bédague.



Ensemble comprenant un bâtiment à usage de commerce et un atelier, le tout est en briques (brique rouge et brique jaune à des fins d'ornementation) et a été édifié durant le dernier quart du XIXe siècle ou au tout début du siècle suivant.



Habitation de briques apignonnée contre la voie



Habitation de briques rouges (utilisation de la brique jaune à des fins d'ornementation) apignonnée contre la voie



Fermette composée de deux bâtiments apignonnés contre la voie et d'une dépendance en fond de cour. Le logis a probablement été édifié durant le durant le dernier quart du XIXe siècle ou durant le premier quart du siècle suivant.





Bâtiment à étage à vocation commerciale conservant son pignon de briques jaunes



Habitation de briques rouges apignonnée contre la voie et construite entre 1850 et 1939. A l'arrière et dans le prolongement du logis, d'anciennes dépendances agricoles sont présentes.



Habitation de briques rouges apignonnée contre la voie édifiée entre 1850 et 1939



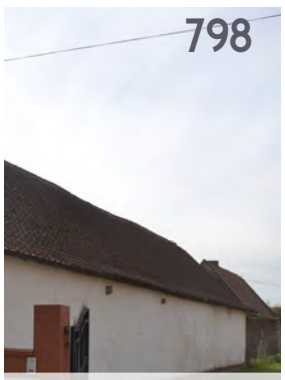





Ancienne ferme composée d'un logis et d'une grange apignonnés contre la voie et deux dépendances construite perpendiculairement à la voie. La majeure partie de l'ensemble est en briques mais le torchis est toujours présent sur la grange.



Habitation de briques rouges apignonnée contre la voie





Ensemble construit entre 1850 et 1939 comprenant un logis de briques rouges apignonnée contre la voie et une dépendance parallèle à ladite voie.



Habitation coiffée d'un toit à croupes.



Ancienne ferme dont le logis de briques rouges est apignonné contre la voie.



Logis de briques rouges édifié entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939.

805



Corps de ferme organisé autour d'une cour close

805



Corps de ferme organisé autour d'une cour close.

806



Calvaire.

807



Habitation de briques rouges couverte d'un toit à brisis édifiée entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939.

808



Habitation de briques rouges édifiée entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939

809



Habitation de briques rouges édifiée entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939

810



Habitation de briques rouges édifiée entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939

811



Chapelle de briques cimentée avec pignon en wambergue.

812



Ancienne ferme dont le logis à étage est édifié en briques.



Habitation de briques rouges édifiée entre le dernier quart du XIXe siècle et 1939



Habitation de briques.



Château d'Ecou.

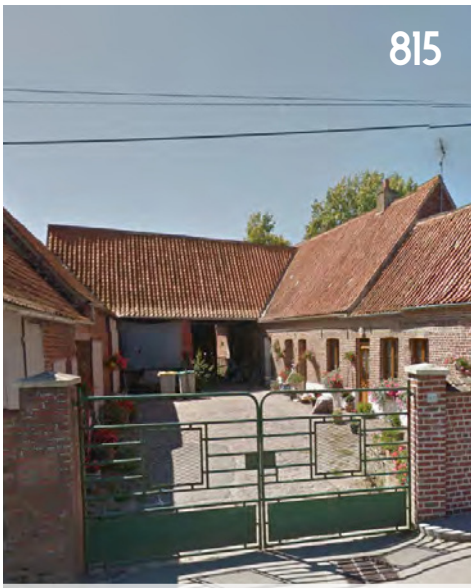



Ensemble en briques comprenant un bâtiment initialement à usage de commerce et une série de dépendances édifiées entre 1850 et 1939.



Château du Vert Mesnil et ses dépendances.



Château du Vert Mesnil et ses dépendances.



Château du Vert Mesnil et ses dépendances.



Château du Vert Mesnil et ses dépendances.



Eglise Saint-Léger



Ancienne distillerie Legrand.



Ancienne distillerie Legrand.



Ancienne distillerie Legrand.



Ancienne distillerie Legrand.



Ancienne distillerie Legrand.



Habitat patronal de la distillerie Legrand.



Ensemble agricole cohérent édifié entre 1850 et 1939. Le logis et la grange sont apignonnés contre la voie.





Fermette au logis apignonné contre la voie. Le pignon de ce dernier est en pierre.



Maison apignonnée contre la voie



Habitat d'exception entouré de grandes dépendances de briques jaunes et un long mur de clôture.







Habitat d'exception entouré de grandes dépendances de briques jaunes et un long mur de clôture.





Fermette édifiée entre 1850 et 1939 et composée d'une grange perpendiculaire à la voie, d'une dépendance contre celle-ci et d'une habitation coiffée d'un toit à brisis en fond de cour.



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Ferme de briques rouges organisée autour d'une cour close.

827



Habitation à étage édifiée durant l'entre-deux-guerres

828



Groupe communal comprenant jadis mairie et école, acquis en 1874

829



Monument aux morts

830



Ancien presbytère de Tilques

831



Chapelle de briques rouges

832



Série de deux habitations accolées l'une à l'autre. Edifiées en briques rouges, elles conservent néanmoins des éléments de décoration en briques jaunes

833



Ferme à cour carrée. Si les dépendances sont intégralement en briques rouges, l'habitation est en rouge-barre.

835



Edifice à usage de commerce construit entre 1850 et 1939

836



Habitation de briques construites entre 1850 et 1939

834



Statue de Saint-Antoine sur l'habitation.

837



Bâtiment à usage de commerce en briques et pierre.

838



Ecole de Tilques

839



Ferme au logis de briques rouges édifié entre 1850 et 1939

840



Conciergerie du château de Vert Mesnil

841



Habitation de torchis apignonnée contre la voie

842



Bâtiment de briques rouges édifié entre 1850 et 1939

843



Ferme du château d'Ecou

843



Ferme du château d'Ecou

844



Bâtiment, possiblement à usage de commerce, édifié entre 1850 et 1939

845



Moulin

845



Moulin



: Pont de la Guillotine



Ensemble de bâtis divers en briques rouges



Ancienne exploitation maraichère à grange accolée à l'habitation



Dépendance de briques en bordure de voie d'eau



Ancienne exploitation maraichère





Corps de bâtiments en briques correspondant au logis et aux dépendances d'une ancienne exploitation maraichère



Série de passerelles en bois



Oratoire



Ferme à cour carrée en bordure du marais



Habitation partiellement en torchis bordée d'une série de dépendances en briques



Habitation partiellement en torchis bordée d'une série de dépendances en briques



Long corps de logis en briques



Long corps de logis en briques



Fermette en brique édifiée entre 1850 et 1939, comprenant une habitation, une grange et une série de dépendances



Habitation de briques édifiée en 1893



Long corps d'habitation en briques rouges



Habitation de briques aux baies comportant un seul vantail



Habitation de briques perpendiculaire à la voie d'eau



Habitation de briques aux imposants contreforts



Moulin de Tilques

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ PLATEAUX ET COLLINES

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ «PLATEAUX ET COLLINES»

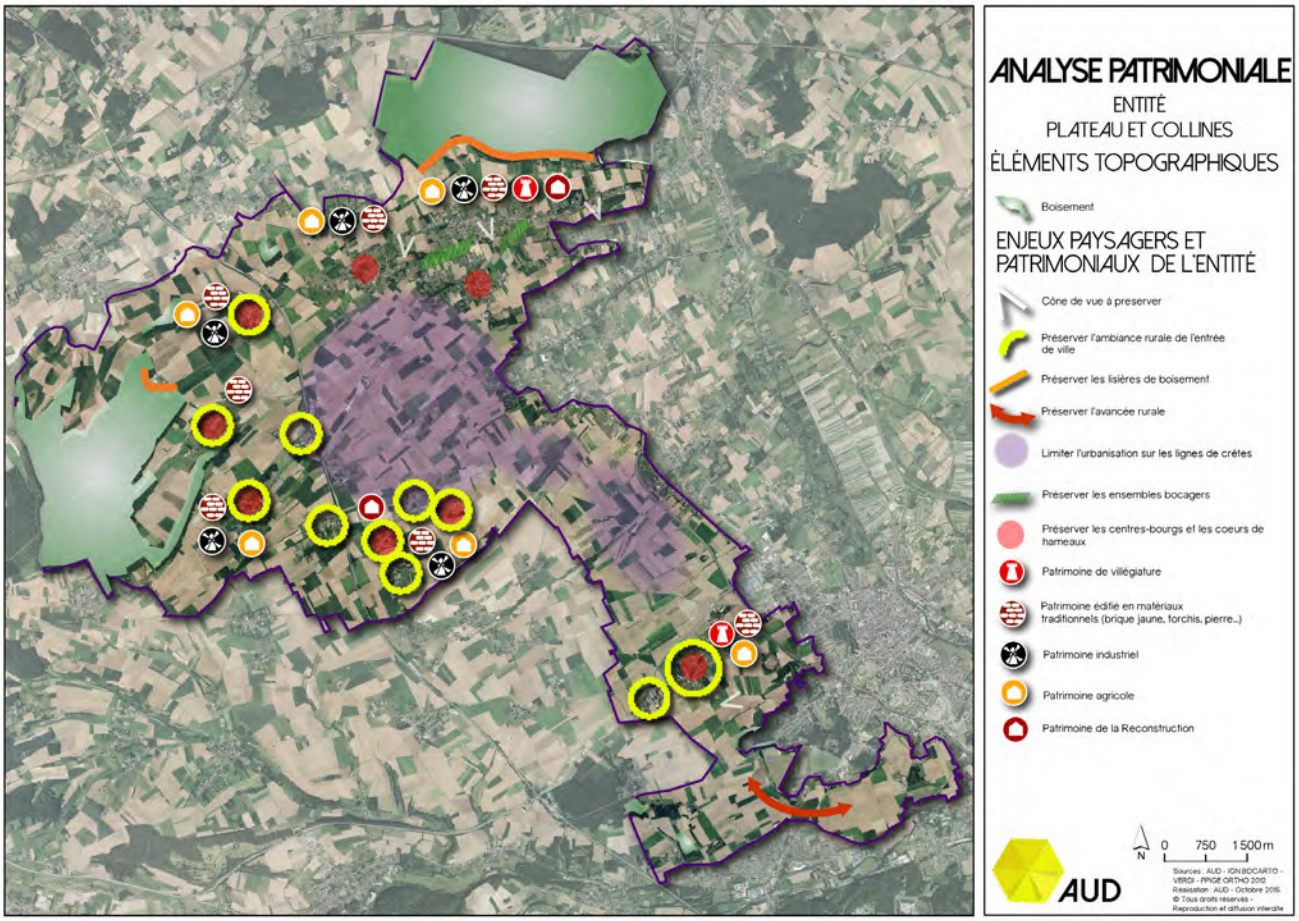

cf. carte au format A3 en annexe

➤ LES TERRITOIRES IMPLANTÉS SUR LES COLLINES *À* L'OUEST ET *AU* NORD DE L'*AUDOMAROIS* constituent un espace complexe mêlant traits communs et situations spécifiques. La maîtrise des évolutions de la trame bâtie est un enjeu de premier ordre, mais ce dernier ne saurait s'exprimer de manière uniforme partout, tant les situations sont différentes d'une commune à l'autre. Si de façon constante il faut être vigilant face à l'étalement linéaire, une attention particulière doit être portée au maintien de la cohérence des centres-bourgs groupés (Nort-Leulinghem ; Mentque et Nortbécourt ; Moringhem notamment) et à celle de leurs hameaux. Lorsque les villages sont historiquement organisés de façon plus linéaire avec un maillage ancien plus lâche (Tatinghem ; Eperlecques), tout l'enjeu réside dans la préservation d'un secteur ancien non mité de constructions récentes.

➤ **LES MODESTES ONDULATIONS DU RELIEF** font de ce paysage largement ouvert un espace où les covisibilités d'un terroir à l'autre sont très importantes. Il est donc primordial de ménager les lignes de crêtes, d'autant plus que ces coteaux audomarois font office de promontoire naturel surplombant le Bas-Pays. Aussi, si depuis ceux-ci la Flandre est bien visible, ils constituent surtout une ligne d'horizon marquant les contours du Pays de Saint-Omer pour le visiteur venant de l'est.

➤ **JUSQU'À UNE PÉRIODE RÉCENTE, L'AGRICULTURE A ÉTÉ L'ACTIVITÉ PRINCIPALEMENT** pratiquée sur les coteaux audomarois. Fort logiquement, son exercice a laissé d'anciennes infrastructures formant aujourd'hui un ensemble patrimonial cohérent mais diversifié du fait de la grande variété de situations régnant à l'intérieur du monde agricole. Outre la présence de plusieurs grandes fermes à cour carrée bien conservées, on note celle d'une kyrielle de structures intermédiaires composées selon des plans divers et à l'aide de matériaux variés. Enfin, remarquons le maintien d'une maison de journalier. Dans la mesure où ces bâtiments représentent une partie de l'identité de ces territoires, leur préservation est un enjeu primordial.

➤ **L'ABSENCE D'EAU A CONDITIONNÉ LE DÉVELOPPEMENT DE CES TERRITOIRES.** Dans le patrimoine bâti, cette contrainte se traduit par la présence de puits et par celle de moulins à vent, qui furent jusqu'à la Révolution Industrielle les seuls à fournir une force mécanique lorsque l'eau était absente. Relevons toutefois la situation particulière d'Eperlecques. Bien que surplombant le marais audomarois, cette vaste commune est en fait traversée par deux petits cours d'eau, séparés l'un de l'autre par d'imposants versants. De ce fait, ce village cumule des infrastructures liées à l'absence de l'eau et d'autres conditionnées par sa présence. Fait notoire, il est dépositaire d'un rare exemple de moulin à eau dont la structure est antérieure à la Révolution industrielle.

➤ **IL FAUT ÉGALEMENT SOULIGNER LA PRÉSENCE** d'un réseau de chapelles et de calvaires à mieux valoriser. Au-delà du reflet de la dévotion populaire, ces structures sont des éléments marquants dans le paysage. Beaucoup sont édifiées en des lieux fortement visibles comme les carrefours, et le soin apporté à ces petites constructions fait de celles-ci de bons ambassadeurs de l'architecture rurale artésienne.

➤ **ENFIN, À CÔTÉ DE CES DONNÉES TYPOLOGIQUES,** un enjeu transversal réside dans la préservation des édifices construits à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle. Pays de carriers, les villages implantés sur les coteaux audomarois sont dépositaires d'un riche patrimoine édifié en pierre blanche. Cette donne couvre tous les champs patrimoniaux de ce territoire, des églises aux fermes en passant par les chapelles et les moulins. De plus, on retrouve quelques constructions de torchis dans un état de conservation relativement satisfaisant et on soulignera également le maintien de l'architecture en briques jaunes, notamment à Bayenghem et à Eperlecques. Comme pour la craie, l'utilisation de ces dernières s'exprime aussi bien dans l'architecture domestique et agricole que dans l'architecture religieuse.








COMMUNE DE BAYENGHEM-LES-EPERLECQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



➤ **SITUÉ EN BORDURE DE LA CUVETTE DU MARAIS AUDOMAROIS,** le territoire de Bayenghem-les-Eperlecques est contrasté, fortement marqué par une urbanisation récente et rapide mais comportant toujours des ensembles patrimoniaux et des espaces agricoles assez conséquents. Les openfields chargés de maïs ou de céréales dominent le paysage mais d'importantes auréoles bocagères ceinturent toujours les différentes stations d'habitats. Si celles-ci tendent aujourd'hui à se rejoindre du fait de l'étalement linéaire de l'habitat, Bayenghem formait encore dans les années 1960, une constellation de différents noyaux gravitant autour du bourg-centre qui concentre l'église et les infrastructures communales. Ce dernier est composé d'un réseau de quatre voies aboutissant à l'enclos ecclésial. A quelques centaines de mètres de ce bourg sont implantées d'anciennes infrastructures agricoles qui formaient jadis des écarts ou des éléments isolés (Ferme du Bas Cornet, Ferme du Beaurègue…). Plus loin, l'attractivité de la RD943 (ancien chemin royal de Calais à Saint-Omer) a conditionné l'implantation d'un édifice à vocation commerciale, Maison Blanche. Outre ces anciens écarts, trois hameaux sont présents sur le territoire communal. A l'ouest, Monnecove revêt la forme d'un village-rue au bâti ancien essentiellement agricole et groupé à proximité d'un ancien site castral aujourd'hui inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Le second, Helvelinghem présente une situation identique mais l'urbanisation des quarante dernières années tend à le faire rejoindre le bourg principal. Enfin, le Communal, partagé entre Mentque-Nieurlet et Bayenghem-les-Eperlecques, voit son bâti groupé à proximité d'un carrefour. Là encore, la construction de pavillons récents modifie la lecture de cet espace mais les éléments patrimoniaux toujours présents témoignent d'une situation sociale différente de celle détectable à l'intérieur des autres stations d'habitats de Bayenghem. Point ici de grandes fermes mais des structures beaucoup plus modestes illustrant sans doute une occupation de journaliers et de manouvriers.

➤ **LA LECTURE DU PAYSAGE BÂTI DE BAYENGHEM-LES-EPERLECQUES** est aujourd'hui rendue difficile par l'urbanisation récente. Celle-ci tend en effet à connecter les différents noyaux anciens et le comblement des dents creuses contribue souvent à effacer la partie rurale du lieu puisqu'il se fait au détriment d'espaces agricoles, notamment des pâtures encadrant des fermes. Néanmoins, cette commune possède des atouts patrimoniaux certains. Le premier réside dans la concentration de bâti ancien dans le centre-bourg qui permet toujours une bonne lisibilité de celui-ci. Si quelques éléments construits avec des matériaux récents ou recouverts par ceux-ci l'altèrent quelques peu, il est toujours majoritairement composé de bâtisses en briques rouges de l'ère industrielle ou d'autres édifiées avec des matériaux locaux (pierre blanche, brique jaune, torchis). Cette bonne lisibilité est accentuée par le regroupement à l'intérieur d'un périmètre assez restreint des différentes infrastructures publiques (écoles, église et mairie) et de bâtiments à vocation économique (commerces).

➤ **AUSSI, BAYENGHEM EST DÉPOSITAIRE D'UN PATRIMOINE AGRICOLE DE QUALITÉ.** Tandis que certaines fermes constituent toujours des écarts (rue de la Houstouque), d'autres, situées en milieu plus urbanisé, sont toujours environnées de pâtures, ce qui contribue au maintien de leur identité. La diversité de ce patrimoine agricole est également à souligner. Outre de grosses censes ayant pour certaines d'entre elles plus de deux cents ans d'existence, le territoire communal est ponctué de fermettes dont les bâtiments sont tantôt en briques, tantôt en bois et en torchis. Notons cependant que dans certains des cas évoqués ci-dessus, plusieurs entités ont subi des modifications et adjonctions intervenues au cours de l'histoire. Le Communal constitue un cas à part dans la mesure où s'il est assez altéré, le patrimoine du lieu est assez original. Marqué par l'importance passée du torchis, ce lieu abrite un rare exemple de maison de journalier.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

EN IMAGES



Quatre stations d'habitat sont bien identifiables. Tandis qu'autour de l'église un petit bourg en étoile est structuré, Monnecove, Helvelinghem, et le Communal sont peuplés de fermes et de maisons de journaliers.



La trame bâtie a peu changé entre 1825 et 1970. Les constructions sont plus nombreuses autour de l'église et au Communal et une série d'habitations a été édifiée le long de la rue de Monnecove.



Toutes les anciennes stations d'habitat forment désormais un seul ensemble bâti.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE





PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Maintenir et renforcer les différentes auréoles bocagères
> Assurer la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préserver les centres-bourgs)
> Etre vigilant quant aux boisements effectués sur les coteaux
> Valoriser les abords de la RD 943

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine des centres-bourgs
> Préserver l'ensemble patrimonial de Monnecove
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver et valoriser le petit patrimoine rural (chapelles, calvaires...)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

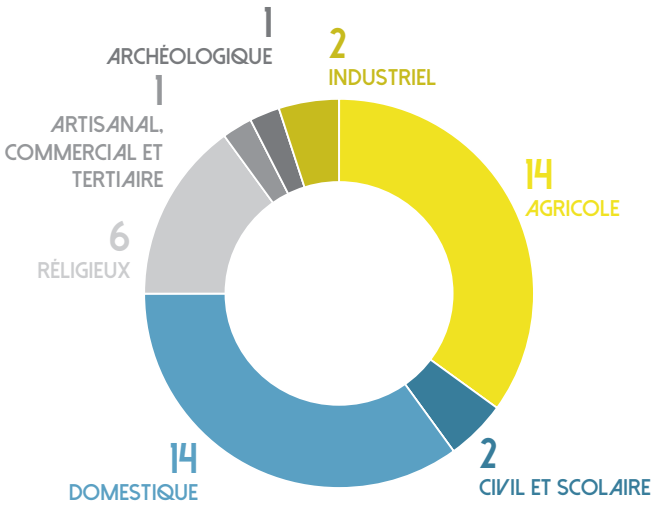

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Bayenghem-les-Eperlecques

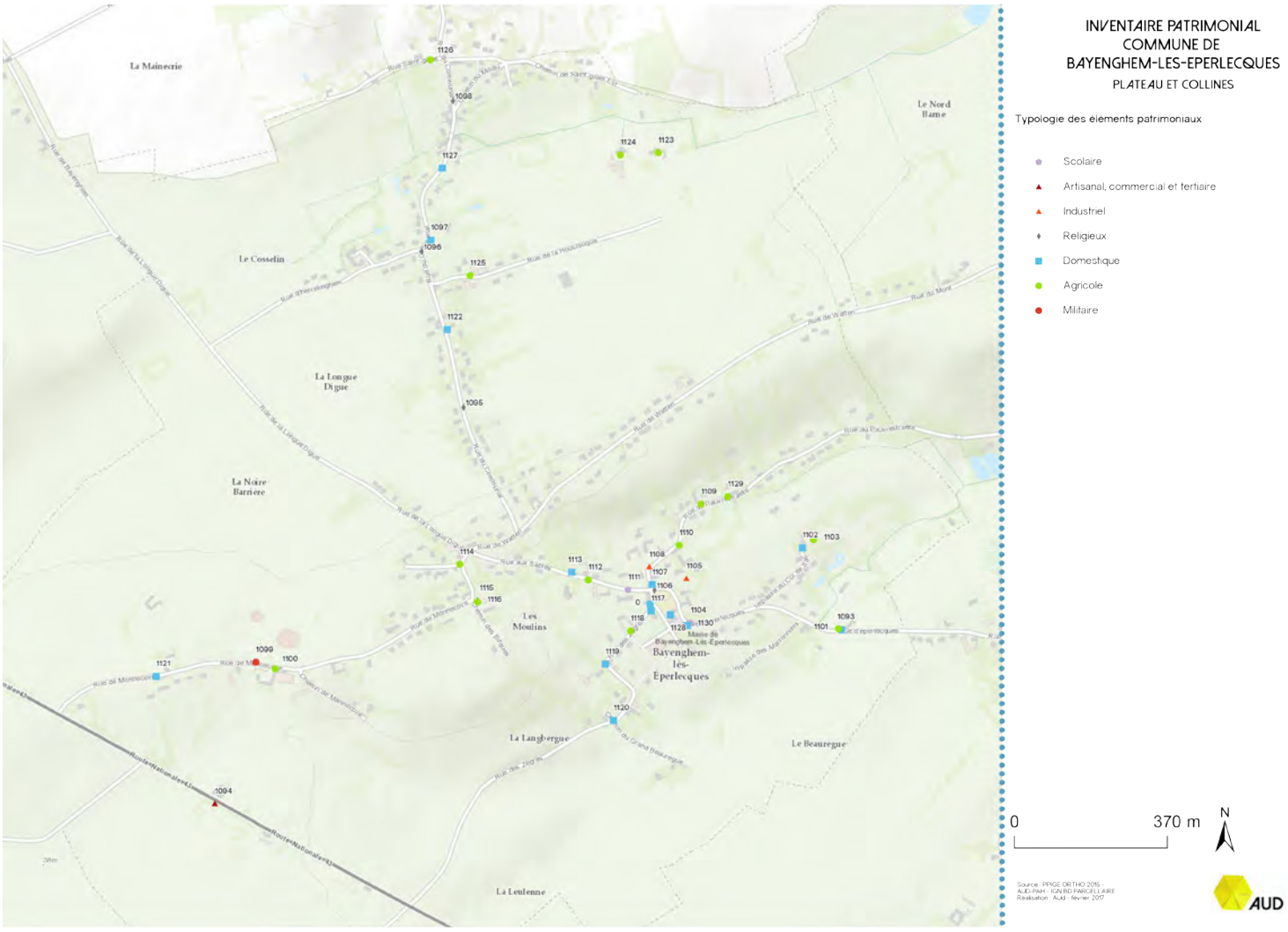



Petite exploitation agricole composée d'une habitation de briques rouges et d'une dépendance accolée au logis.



Bâtiment à usage commercial édifié en craie.



Calvaire situé rue du Communal



Chapelle édifiée en 1856



Habitation rénovée mais comprenant toujours une façade partiellement en pierre blanche



Chapelle



Mottes de Monnecove


1100


1100

Corps de ferme comprenant une vaste grange à pignon de pierre et façade en bardage de bois, des dépendances en briques et un logis possiblement édifié en craie


1101

Petite exploitation agricole composée d'une habitation de briques rouges et d'une dépendance accolée au logis. Le tout est aujourd'hui aménagé en habitation mais les volets anciens ont été conservés


1102

Habitation édifiée en briques rouges entre 1850 et 1939


1103

Dépendance agricole présentant un mur gouttereau en torchis et couvert de pannes


1104

Bâtiment de facture ancienne abritant une partie de l'école de Bayenghem


1105


1105

Vestiges de l'ancien séchoir à chicorée et habitation attenante


1106

Eglise St-Wandrille et son mur de clôture s'achevant par un porche millésimé 1763



1107

Longère édifiée en briques jaunes



Ancienne brasserie Cocquempot





Ancienne exploitation agricole comprenant une habitation édifiée en briques rouges et une vaste grange partiellement en torchis



Fermette en briques rouges composée d'une habitation de briques rouges et d'une dépendance accolée au logis.



Ancienne mairie et ancienne école de Bayenghem



Corps de dépendances comprenant une longue grange en bordure de voie et une série d'étables en craie.





Habitation en torchis



Bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Calvaire en béton


1116

Ferme comprenant un logis édifié à l'aide de briques rouges et de briques jaunes et une longue grange en bordure de voie


1117

Habitation édifiée durant le premier quart du XXe siècle


1118

Grand corps de ferme organisé autour d'une cour fermée


1118


1119

Edifice de briques rouges coiffé d'un toit à brisis


1120

Habitation de briques rouges conservant des modénatures particulières


1121


1121

Ancienne ferme composée d'une longue grange en briques rouges implantée en bordure de voie et d'un logis en fond de cour édifié entre 1870 et 1914.


1122

Longère de briques apignonnée contre la voie


1123

Fermette composée d'un logis en pierre blanche et d'une série de dépendances en briques

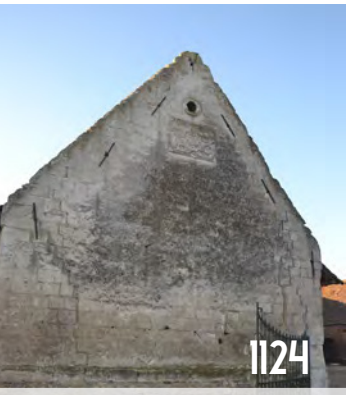

Corps de ferme présentant d'imposantes granges en pierre mais fortement masquées par des constructions récentes.



Ferme comprenant une grange en briques et bois et un logis édifié entre 1850 et 1939





Habitation jadis en torchis



Maison de journalier



Bâtiment à usage domestique possédant un pignon de briques jaunes



Fermette comprenant une grange en torchis en bordure de voie, un puits, et un logis en fond de cour.



Habitation de briques édifiée en 1872



Bâtiment de briques jouxtant la place.









COMMUNE D'EPERLECQUES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'ÉPERLECQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2014

➤ FAISANT OFFICE DE FRONTIÈRE NORD DE LA C.A.S.O., la commune d'Eperlecques est située à une petite dizaine de kilomètres de Saint-Omer et à 25 km de Calais et de Dunkerque. Maitresse d'un territoire assez étendu (env. 25 km²), elle s'étend sur 9 km depuis l'A26 à l'ouest jusqu'aux rives de l'Aa à l'est. Son paysage est dominé par la forêt éponyme qui a longtemps fait office de frontière du bailliage de Saint-Omer, au-delà de celle-ci s'étale la plaine maritime. Néanmoins, les tissus bocagers entourant les différentes stations d'habitats et les terres à labours constituent une bonne part du territoire communal, qui en outre est dépositaire des derniers espaces du marais. La topographie oscille entre 2 m et 90 m. d'altitude. Les points les plus bas se situent évidemment au niveau du marais et les plus hauts au niveau de la forêt et à l'ouest du territoire. Ce dernier est scindé en trois espaces. La partie sud correspond à la vallée de la Liette, celle-ci s'élargit vers l'est pour entrer dans le marais audomarois, il s'agit du secteur le plus humide. Le second espace correspond à la partie centrale de la commune. Il englobe le versant nord de la Liette et l'espace interfluve entre ce premier cours d'eau, et le Sartebecque au nord. C'est un espace plus relevé que le précédent mais ses reliefs disparaissent à mesure qu'il progresse vers l'est. Enfin, au nord de la commune, la forêt constitue un secteur à part, encore plus élevé que le précédent.

➤ SI À L'HEURE ACTUELLE LA FORTE ATTRACTIVITÉ DU LIEU A FAVORISÉ LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PAVILLONS reliant peu à peu les différentes stations d'habitats, historiquement Eperlecques est une constellation de différents noyaux dont le peuplement était déjà relativement dispersé au XVIIIe siècle. Aujourd'hui encore on relève l'existence d'une dizaine de noyaux disséminés sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi, situé à proximité du cours de la Liette, le bourg-centre prend la forme d'un réseau de 4 voies se rejoignant à hauteur de la place de l'église. Le second noyau, installé au nord-ouest du précédent, est celui de la Meullemotte. Il correspond probablement à un dédoublement du centre-bourg suite à l'édification d'une forteresse à la fin du Moyen Âge. Outre ces deux noyaux, différentes stations s'égrainent le long de différents axes est-ouest, parallèles. Il en est ainsi des lieux-dits de Westrove et d'Hellebrouck dans la partie sud du territoire. De même, le long de la D221 les stations du Mont, le Ganspette et de Bleue-Maison reprennent également ce schéma d'implantation. Sous une forme plus réduite, le hameau des Sarts est lui aussi organisé selon ce principe. En revanche, à l'extrémité ouest du territoire communal, l'habitat de Culem est établi selon une orientation sud-est nord-ouest.

➤ AUJOURD'HUI, EPERLECQUES FAIT GURE DE VILLAGE TENTACULAIRE à l'intérieur duquel le tissu bâti a été à la fois densifié et étendu. Si ce dernier phénomène a été facilité par l'existence d'un habitat relativement dispersé, le premier est une nouvelle donne. La nouvelle station d'habitats autour du Pauverstraëte en est la parfaite illustration. Pour autant, cette commune est dépositaire d'une identité forte et multiple dont le patrimoine est l'exact reflet.

➤ AVANT TOUTES CHOSES, BIEN QU'À L'HEURE ACTUELLE PEU DE FERMES SOIENT ENCORE EN ACTIVITÉ, l'importance numérique du patrimoine agricole témoigne de l'utilisation intensive qui fut faite du terroir eperlecquois. Les différentes fermes disséminées sur l'ensemble du territoire communal contribuent au maintien d'une ambiance rurale, et si dans les formes elles sont assez variées, elles constituent tout de même un ensemble illustrant différents temps et différentes formes de l'agriculture artésienne. Cette ambiance rurale est même renforcée par des édifices comme le moulin Seigre, rare exemple d'infrastructure non transformée par la révolution industrielle, et par la présence d'éléments du petit patrimoine rural (puits, chapelles…). L'extrémité est de la commune est dépositaire d'une ambiance particulière. La proximité du canal et celle des industries de Watten ont contribué à faire de ce lieu un petit quartier ouvrier où se mêlent de l'habitat en bandes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle le long de la Pâclose et de l'habitat pavillonnaire des dernières décennies du XXe siècle à proximité de la gare. Le positionnement géographique du bourg lui confère une double identité qui se traduit dans son patrimoine. Tandis que les vestiges d'éléments défensifs tels que le château et les mottes évoquent explicitement la position de frontière du pays de Saint-Omer, les différents bâtiments de briques jaunes inscrivent pleinement le village dans le paysage de la plaine maritime s'étalant du littoral aux portes de Saint-Omer. Eperlecques fut également un lieu de villégiature et fort logiquement on retrouve une série de maisons de plaisance et de châteaux. Enfin, la Seconde Guerre mondiale est indissociable du patrimoine local. Tandis que le blockhaus du Sart est un lieu de mémoire reconnu, la kyrielle de maisons et de fermes issues de la Reconstruction témoigne de la violence des bombardements.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'ÉPERLECQUES
EN IMAGES

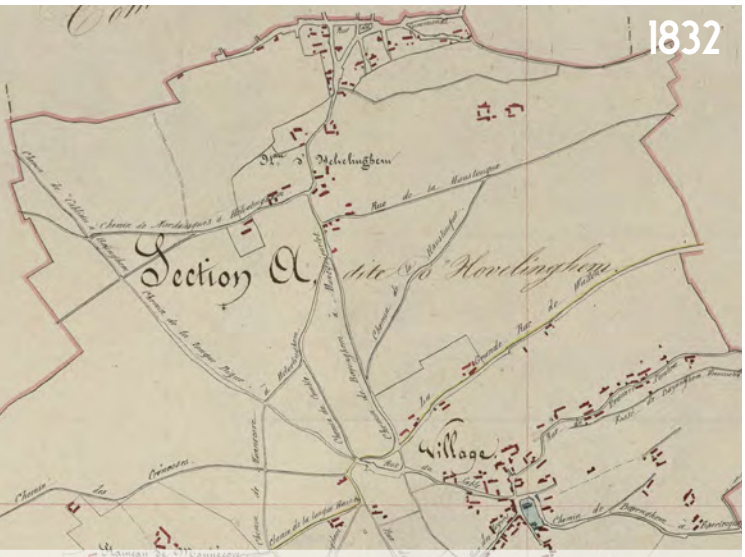

Si un petit bourg en étoile est déjà identifiable autour de l'église, l'habitat d'Eperlecques est très diffus. Il s'égraine déjà sur l'ensemble du territoire communal et se répartie le long des voies. Fait particulier, les Communes sont un espace d'occupation récente. C'est après la Révolution Française qu'une population peut s'y installer.



La grande étendue du territoire communal donne l'impression d'une certaine stabilité de la trame bâtie entre 1832 et 1971. En vérité, entre ces deux dates l'est de la commune a profité du passage du canal et du développement du chemin de fer pour se développer et un peu partout le nombre d'habitations a augmenté.



L'armature de la trâme bâtie n'a pas changé, en revanche cette dernière s'est considérablement densifiée. Les constructions s'enchaînent maintenant de façon continue entre la majeure partie des stations d'habitat. Le phénomène est particulièrement important le long de la D207 et de la D221.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE


VUE AÉRIENNE DE 2014


VUE AÉRIENNE DE 2013

PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Préserver les lignes de crête
> Conserver des cônes de vue vers les différentes entités paysagères environnantes (marais et Flandre)
> Conserver des cônes de vue entre les différentes stations d'habitat
> Veiller à la bonne insertion paysagère des ensembles bâtis futurs
> Valoriser les anciennes carrières

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine du centre-bourg ancien (abords de l'église)
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver et valoriser les petites structures industrielles (moulins, sites d'extraction et de transformation de matériaux)
> Préserver le patrimoine industriel des abords du canal
> Préserver les lieux de villégiature
> Préserver et valoriser le petit patrimoine rural (puits, chapelles, calvaires...)
> Préserver le patrimoine de la Reconstruction
> Préserver les différentes mottes et leurs abords

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

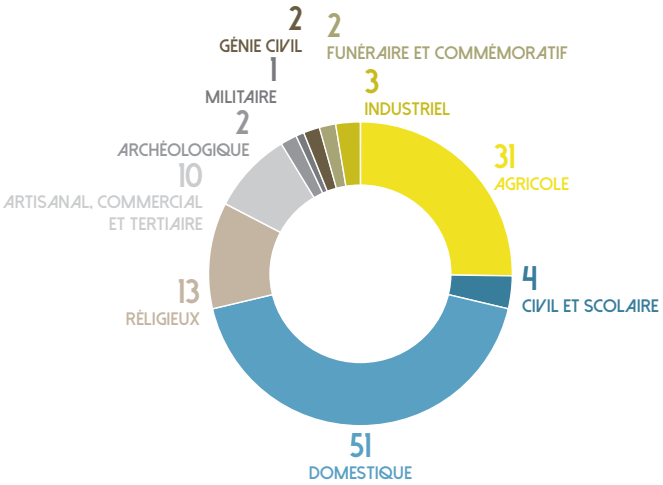

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune d'Eperlecques

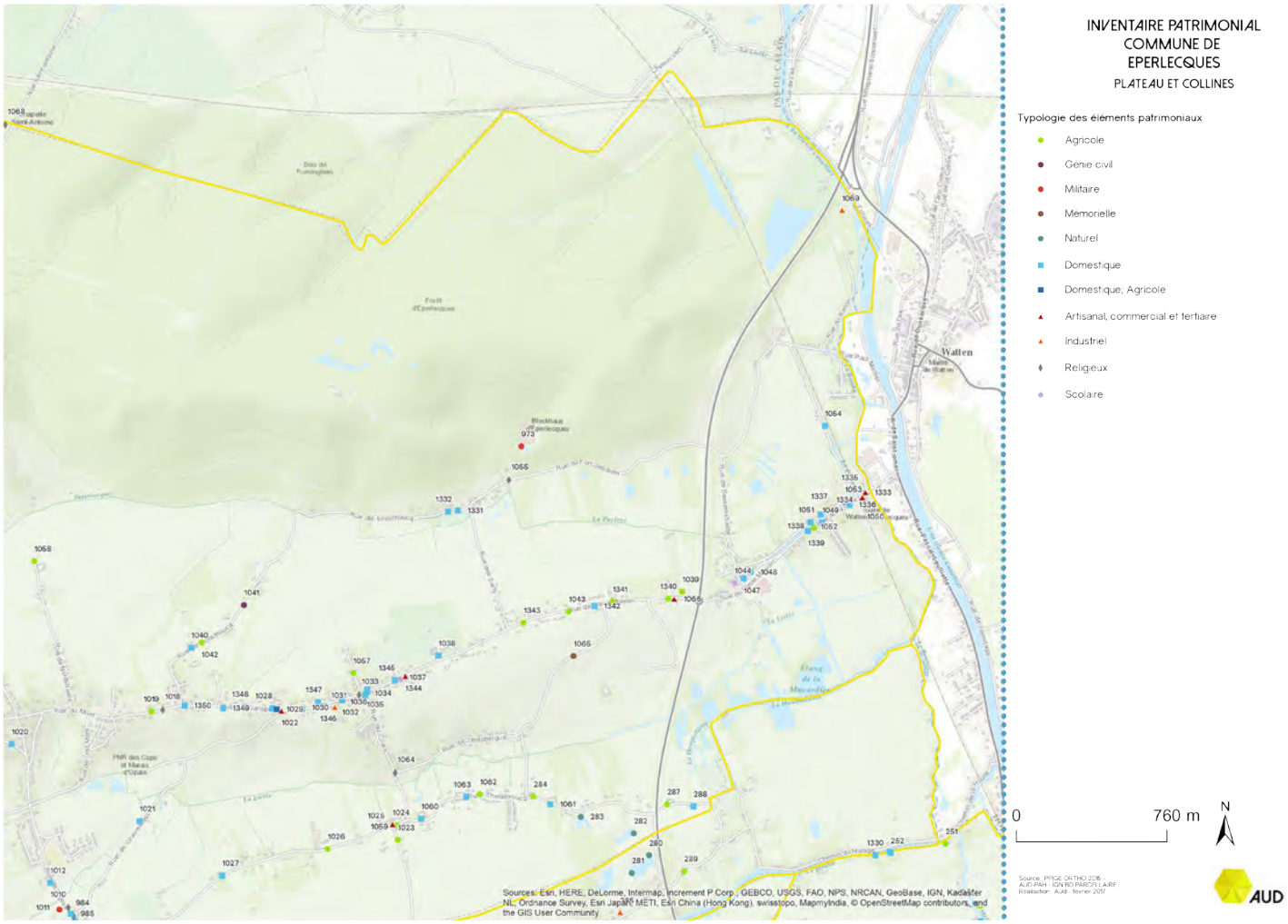

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

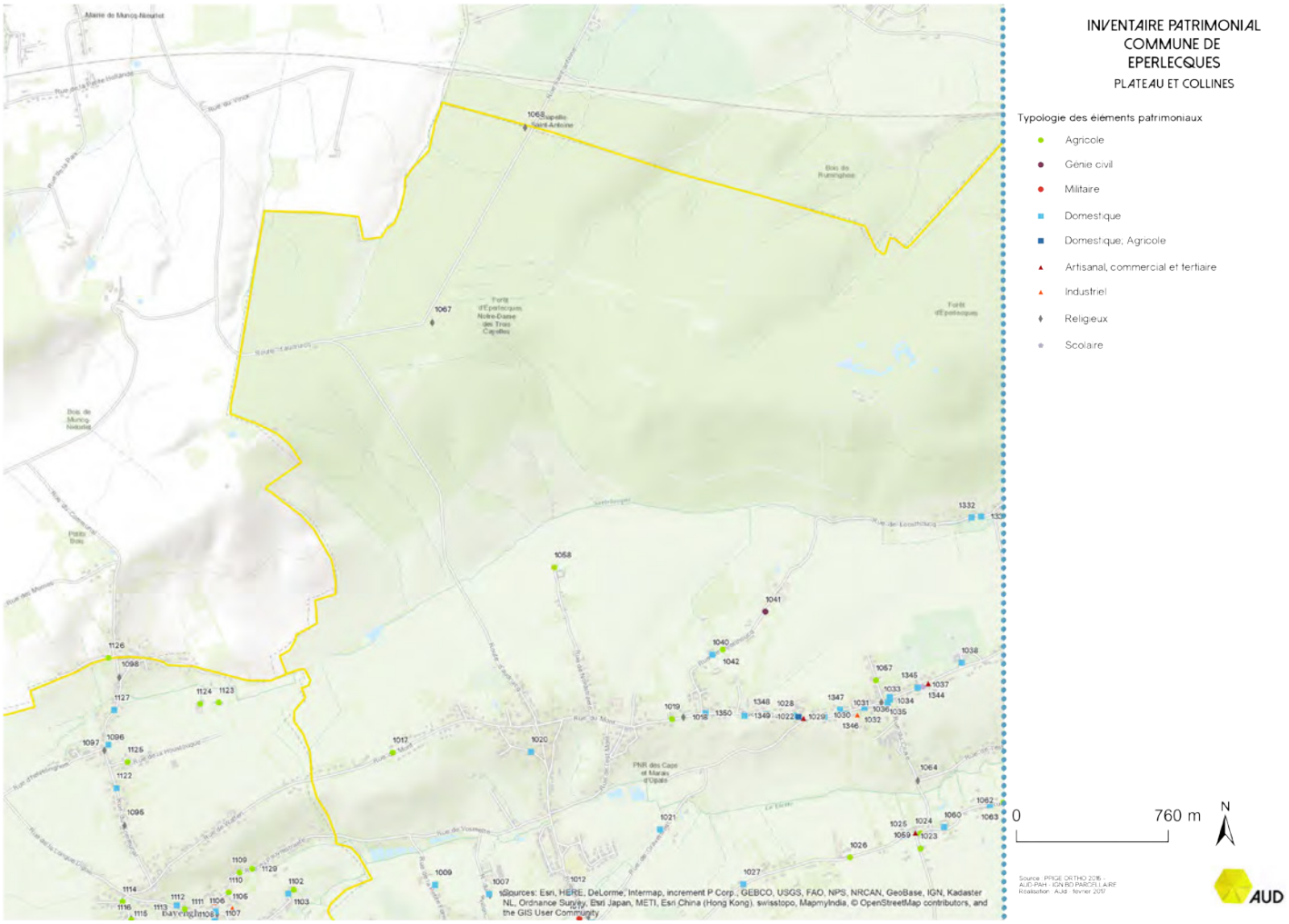



Dépendance en briques jaunes couverte à l'aide de pannes.



Ancienne ferme en briques composée de différents bâtiments couverts de pannes.



Ancienne ferme en briques composée de différents bâtiments couverts de pannes.



Longère en briques.



Corps de ferme composé d'un logis à étage en briques et d'une cour fermée par des bâtiments de briques







Ferme composée d'un logis apignonné contre la voie et d'une série de dépendances en briques rouges



Eglise St-Léger





Ecole privée constituée de bâtiments en briques rouges et d'un autre présentant un pignon en briques jaunes et pierres blanches



Blockhaus



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Fermette constituée de bâtiments édifiés à l'aide de divers matériaux. Outre la brique rouge de facture industrielle, on note la présence de briques jaunes et de torchis.


976

Bâtiment à usage domestique édifié entre 1850 et 1939



977

Ancien presbytère


978

Edifice à usage commercial coiffé d'un toit à brisis d'ardoise et à terrasson de pannes.


979

Long bâtiment, possiblement à usage industriel, construit en briques jaunes


979



980

Edifice à usage commercial coiffé d'un toit à brisis d'ardoise et à terrasson de pannes


981

Bâtiment à usage commercial apignonné contre la voie et édifié en briques jaunes


982


982

Maison de maître à étage édifiée en briques jaunes et craie


983

Edifice à usage commercial édifié entre 1850 et 1939


984

Calvaire érigé en 1922


985

Habitation apignonnée contre la voie édifiée entre 1850 et 1939


986

Monument aux morts


987

Habitation édifiée entre 1850 et 1939


988

La Meullemotte, site castral


989

Fermette de briques rouges organisée autour d'une cour fermée


990

Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939


992

Ferme de facture originale. Probablement édifiée durant l'entre-deux-guerres, elle est construite à l'aide de briques à parement lisse et est coiffée d'un toit à croupettes.





Fermette composée d'un logis à la façade orientée sud et d'une dépendance en bordure de voie. Ces deux bâtiments sont couverts de pannes et comportent encore des éléments en torchis



Oratoire





Corps de ferme comprenant toujours de vastes granges édifiées en briques et pierres et un logis réalisé à l'aide de la même technique.





Corps de ferme comprenant toujours de vastes granges édifiées en briques et pierres et un logis réalisé à l'aide de la même technique.



Corps de ferme comprenant toujours de vastes granges édifiées en briques et pierres et un logis réalisé à l'aide de la même technique.



Bâtiment majoritairement édifié à l'aide de briques jaunes



Chapelle de briques



Ancienne ferme composée d'un logis en briques rouges et d'une ancienne dépendance partiellement en craie en bordure de voie. Le pignon de cette dernière est dépositaire de graffitis réalisés par des soldats canadiens durant la Première Guerre mondiale



Fermette composée de bâtiments en briques jaunes



Fermette composée de bâtiments en briques jaunes



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939 possiblement à des fins industrielles. A l'arrière des dépendances agricoles sont présentes.





Longère couverte de pannes et possédant un pignon en briques et pierres



Bâtiment, possiblement jadis à usage commercial, reposant sur un soubassement partiellement en silex et constitué par des murs en briques et pierres



Château Höltz



Fermette organisée autour d'une cour. Le logis est en torchis et certaines dépendances sont édifiées à l'aide de briques. Un pignon de pierre contre la voie est dépositaires de graffitis réalisés par des soldats américains durant la Première Guerre mondiale





Fermette organisée autour d'une cour. Le logis est en torchis et certaines dépendances sont édifiées à l'aide de briques. Un pignon de pierre contre la voie est dépositaires de graffitis réalisés par des soldats américains durant la Première Guerre mondiale



Fermette en briques rouges



Moulin Seigre



Moulin Seigre



Chapelle de la Viergette



Conciergerie du château de la Viergette



Habitation en briques et pierres



Chapelle Notre-Dame de Lourdes



Sarazinne



Habitation en briques jaunes (rénovée)



Fermette en briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Chapelle édifiée en 1912





Ancienne ferme dont le logis a été édifié entre 1850 et 1939. Les dépendances forment un corps de bâtiments distinct du logis.



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Ancienne conciergerie ?



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Corps de ferme composée d'un logis coiffé d'un toit à brisis et d'un corps de dépendances en briques rouges coiffé de bâtières.



Bâtiment à usage commercial coiffé d'un toit à brisis décoré à l'aide de motifs géométriques composés à l'aide de tuiles vernissées



Longère coiffée d'un imposant toit à croupes recouvert de pannes.





Ferme à logis en fond de cour. En bordure de voie, vaste grange aux murs tantôt édifiés en briques, tantôt à l'aide d'un bardage en bois



Habitation et dépendances en briques construites entre 1850 et 1939



Habitation édifiée entre 1850 et 1939



Demeure en briques rouges rénovée



Ancienne ferme dont le logis, édifié entre 1870 et 1939, est percé de baies à linteaux en brique silico-calcaires.



Vestiges du moulin du Gandspette



Habitation en briques édifiée à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Chapelle Notre-Dame des Neiges



Petite habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Long bâtiment édifié en briques jaunes et s'achevant par un wambergue



Maison de maître



Ecole du Gandspette



Château du Gandspette et sa conciergerie



Château du Gandspette et sa conciergerie



Fermette dont le logis possède des murs gouttereaux en briques et des pignons en craie.



Habitation de briques édifiée entre 1850 et 1939



Puits



Fermette à logis en briques et pierres et dépendances en briques rouges



Fermette composée d'un logis en briques rouges et d'une dépendance à mur gouttereau en bardage de bois



Ecole



Habitation de briques s'achevant par un pignon en wambergue



Bâtiment, possiblement à usage de commerce, comprenant une partie en briques jaunes et l'autre en briques rouges



Habitation à la façade richement décorée, édifiée au début du XXe siècle



Gare de Watten, reconstruite après la Seconde Guerre mondiale.



Habitation de briques rouges coiffée d'un toit à brisis, construite entre 1850 et 1939



Habitation de briques rouges



Cité ouvrière en bordure du canal



Groupe d'habitations jumelées construites par l'entrepreneur Clays



Calvaire du Blockhaus



Maison forestière



Fermette reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Fermette reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Ferme en briques rouges organisée autour d'une cour close



Fermette composée d'une habitation en fond de cour et d'une dépendance en retour d'équerre



Château d'Hellebrouck



Longère en briques rouges coiffée d'un toit à brisis couvert d'ardoise



Dépendance en torchis chaulé



Ensemble comprenant une habitation en briques rouges coiffée d'un toit à brisis et des dépendances en torchis (fond de cour)





calvaire



Cimetière britannique de Bleue-Maison



Bâtiment s'inscrivant dans le cadre de la Reconstruction réalisée après la Seconde Guerre mondiale



Chapelle Notre-Dame des Trois Cayelles



Chapelle Saint-Antoine



Moulin Ranchekart



Ensemble agricole comprenant notamment une grange avec pignon de pierre et un puits



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitations jumelées issues de la Reconstruction réalisée après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment à usage commercial édifié après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment à usage commercial édifié après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment à usage commercial édifié après la Seconde Guerre mondiale





Habitations reconstruites après la Seconde Guerre mondiale



Ensemble issu de la Reconstruction comprenant une habitation et une dépendance



Habitation édifiée après la Seconde Guerre mondiale



Série de bâtiments édifiés après la Seconde Guerre mondiale



Grand corps de bâtiments édifié après la Seconde Guerre mondiale



Fermette reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment édifié après la Seconde Guerre mondiale



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation coiffée d'un toit à croupettes reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitations jumelées issues de la Reconstruction



Bâtiment à usage domestique édifié après la Seconde Guerre mondiale









COMMUNE DE MENTQUE NORT-BÉCOURT





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



➤ **NÉE DE LA FUSION DE DEUX TERRITOIRES EN 1819,** Mentque-Nortbécourt est une commune rurale épousant les reliefs est du plateau artésien. Alors que toute la frange ouest du territoire est bornée par la forêt de Tournehem, le reste du terroir s'ouvre sur des séries de courbes et de contrecourbes correspondant à l'alternance des monts, des vallées sèches et des fonds. Les pentes sont largement occupées par des terres à labours mais à l'approche des noyaux d'habitats, celles-ci laissent la place à une auréole bocagère. Les deux terroirs, jadis ayant chacun une existence propre, sont toujours séparés l'un de l'autre par une ceinture boisée, la haie de Mentque.

A Mentque, un noyau d'habitat groupé s'est développé de façon linéaire sur un éperon sud-ouest – nord-est niché entre deux monts. Il est doublé par une voie parallèle en contrebas. Un noyau initial semble même observable à l'extrémité est de l'éperon, autour de l'enclos ecclésial et d'une motte castrale. Pour ce qui concerne Nortbécourt, le noyau est installé sur le versant nord d'une vallée sèche. Il se divise en trois axes parallèles descendant vers le fond de la vallée pour atteindre l'écart du Windal. Outre ces deux stations d'habitats principales, on note la présence d'Inglinghem, un écart essentiellement à vocation agricole à l'est du territoire. De même, deux autres hameaux au rôle similaire, Cuhem et la Wattine, dépendent partiellement de Mentque-Nortbécourt.

➤ **LES PAYSAGES DE CETTE COMMUNE SONT MARQUÉS PAR UN MAINTIEN ASSEZ IMPORTANT DU BÂTI ANCIEN** à l'intérieur des noyaux historiques. Le constat vaut autant pour Mentque que pour Nortbécourt et si dans les deux cas la dimension agricole des lieux est bien présente, on relève des différences sensibles d'un bourg à l'autre. Les matériaux traditionnels que sont la pierre et le torchis constituent toujours une part importante du bâti du premier, alors qu'à Nortbécourt ceux-ci ont cédé la place à la brique. Aussi, ce dernier centre conserve plus d'espaces de respiration que le premier, au tissu urbain plus dense et aux hangars agricoles entourant le noyau de l'église. En dehors des noyaux historiques, l'habitat pavillonnaire se développe le long d'axes parallèles en contrebas des versants. Qu'il s'agisse des hameaux ou des noyaux principaux, tous abritent des éléments de patrimoine agricole. Ceux-ci sont assez diversifiés, on retrouve aussi bien des structures construites entre 1850 et 1939 que des éléments plus anciens. Fait à signaler, plusieurs de ces fermes sont toujours en activité, aussi sont-elles parfois entourées de larges hangars construits durant les cinquante dernières années. L'appartenance de ce village au groupe des territoires positionnés sur les collines et plateaux d'Artois est soulignée par la présence de bâtiments en pierre blanche et en torchis et par celle de deux moulins à vent. De même, l'absence de l'eau sur ces reliefs se traduit par l'existence de puits et de pompes à l'intérieur des cours de ferme. Jadis, des flots étaient disséminés sur l'ensemble du territoire mais ils ont été bouchés depuis.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE
EN IMAGES

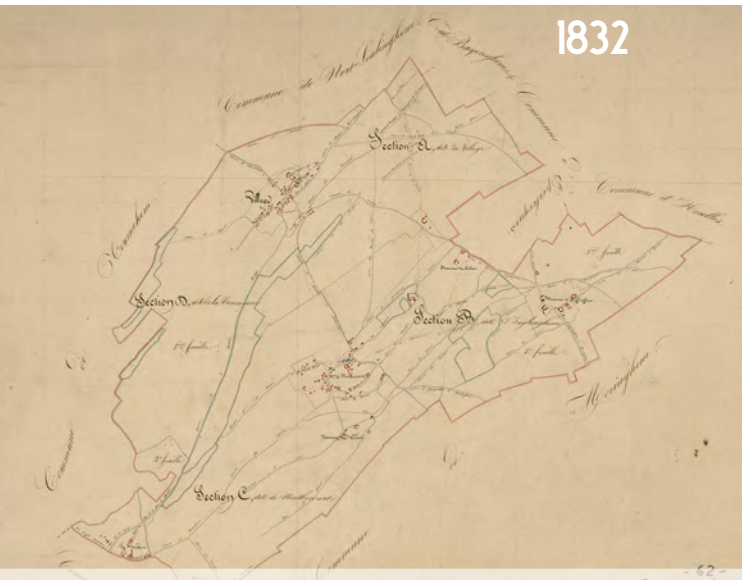

Si la fusion de Mentque et Nortbécourt double la trame communale, celle-ci reste très représentative des territoires implantés sur les hauteurs de l'Artois. L'habitat est regroupé au sein de noyaux implantés sur un point haut. Autour de ces derniers gravitent cinq hameaux et écarts à vocation agricole.



Entre 1832 et 1971, la trame bâtie n'est pas révolutionné. Une bonne partie de l'habitat s'est renouvelé et des pâtures sises dans les noyaux ont été loties mais l'emprise du bâti reste globalement similaire.



Le passage de l'A26 séparé désormais Inglinghem du reste du territoire communal. A compter de la fin des années 1980, la trame bâtie a commencé à croitre.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE





PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Préserver les lignes de crête
> Conserver des cônes de vue vers les différentes entités paysagères environnantes (marais et Flandre)
> Favoriser une lisibilité plus forte des caractéristiques paysagères propres à cette entité (percement de nouveaux flots, maintien d'auréoles bocagères...)
> Assurer la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préserver les centres-bourgs)
> Etre vigilant quant aux boisements effectués sur les coteaux
> Valoriser les anciennes carrières
> Valoriser les axes anciens (Leulène)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine des centres-bourgs
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver et valoriser les petites structures industrielles (moulins, sites d'extraction et de transformation de matériaux)
> Préserver et valoriser le petit patrimoine rural (chapelles, calvaires...)
> Préserver le patrimoine relatif à l'adduction d'eau

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

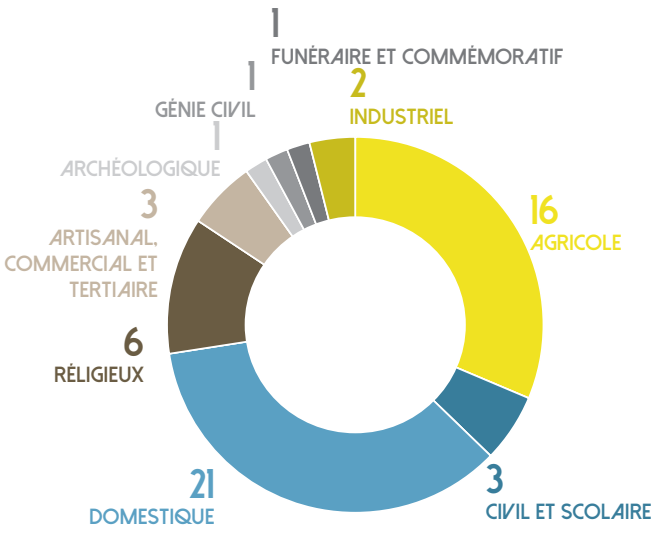

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Mentque-Nortbécourt

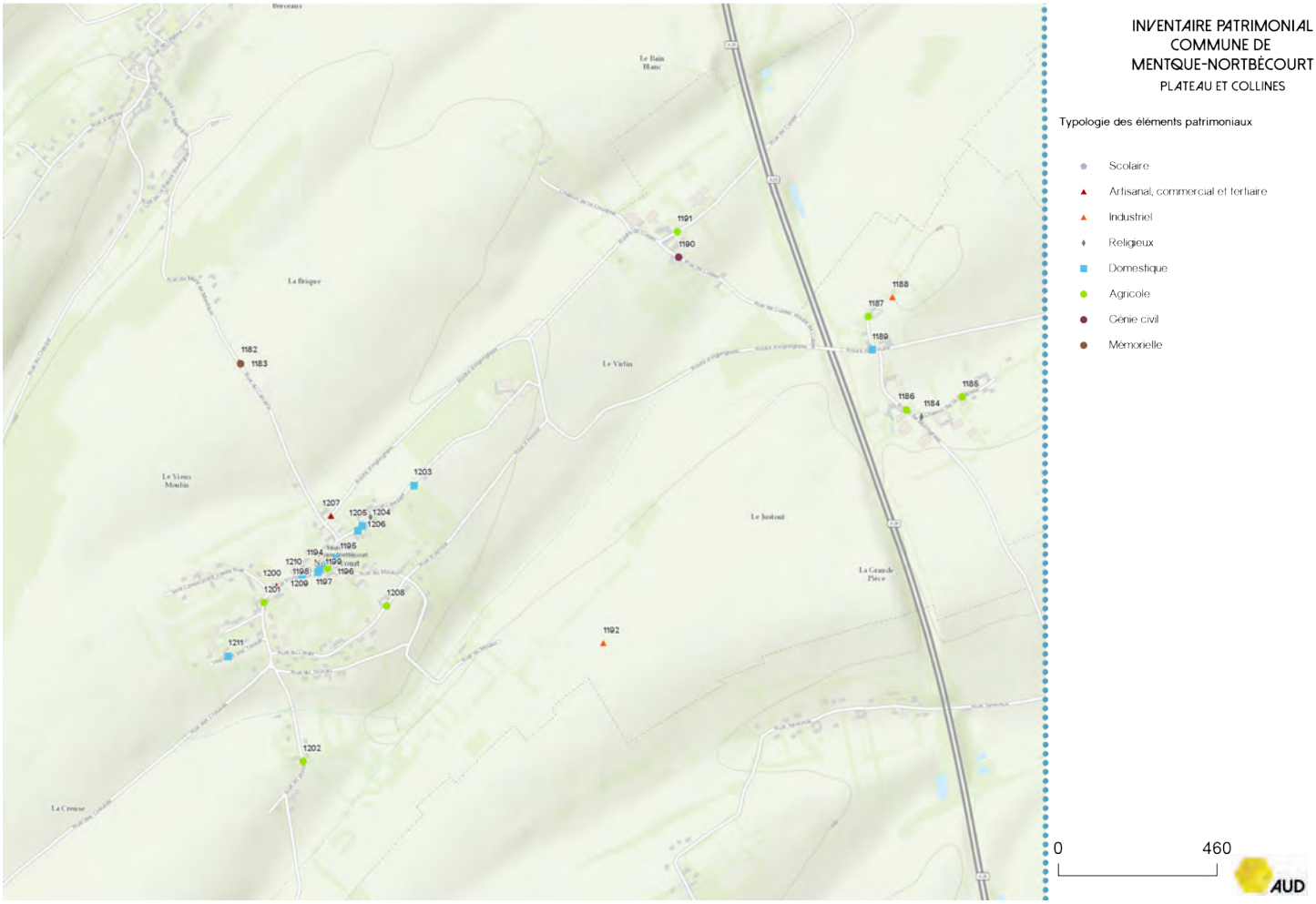

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

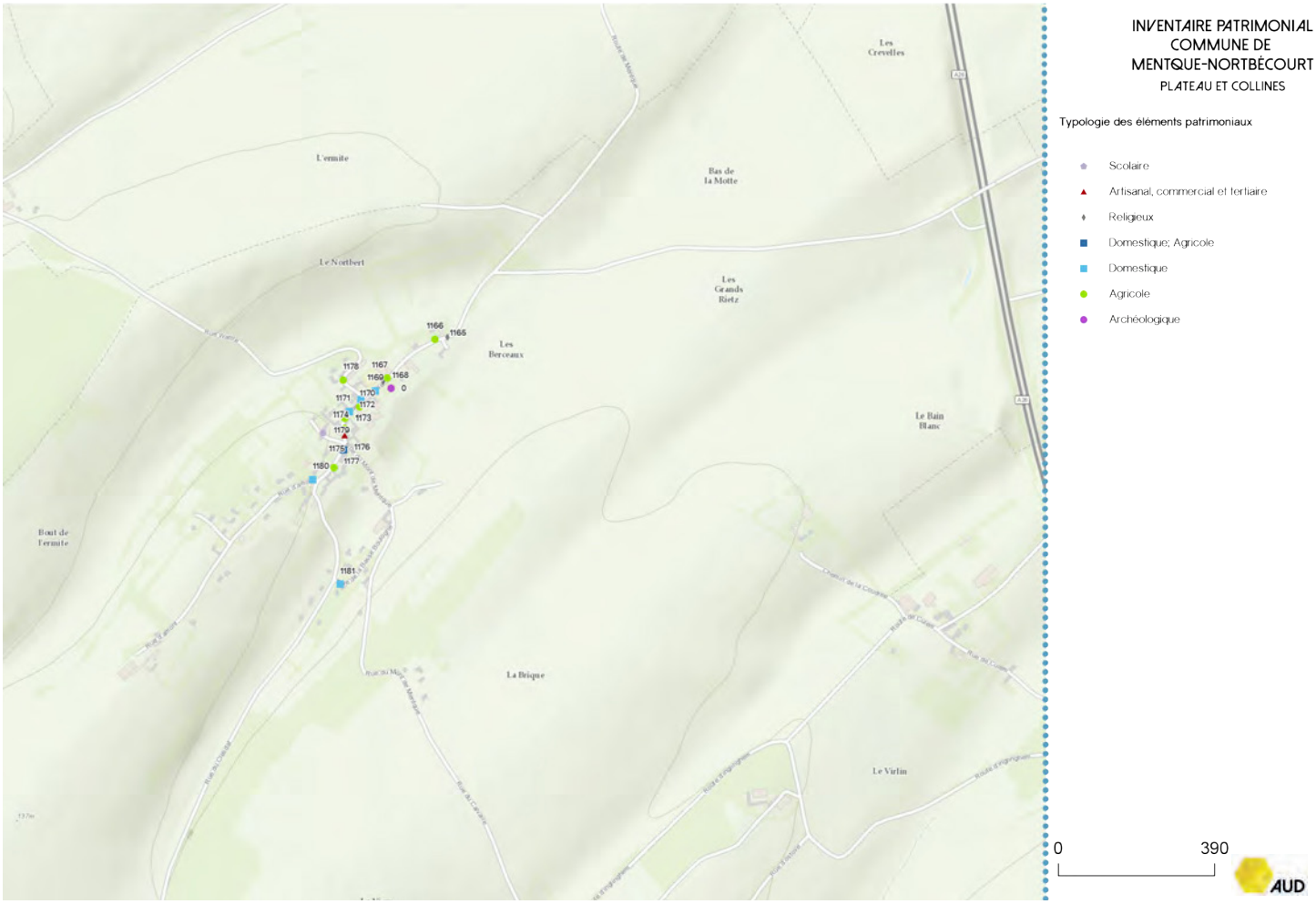

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

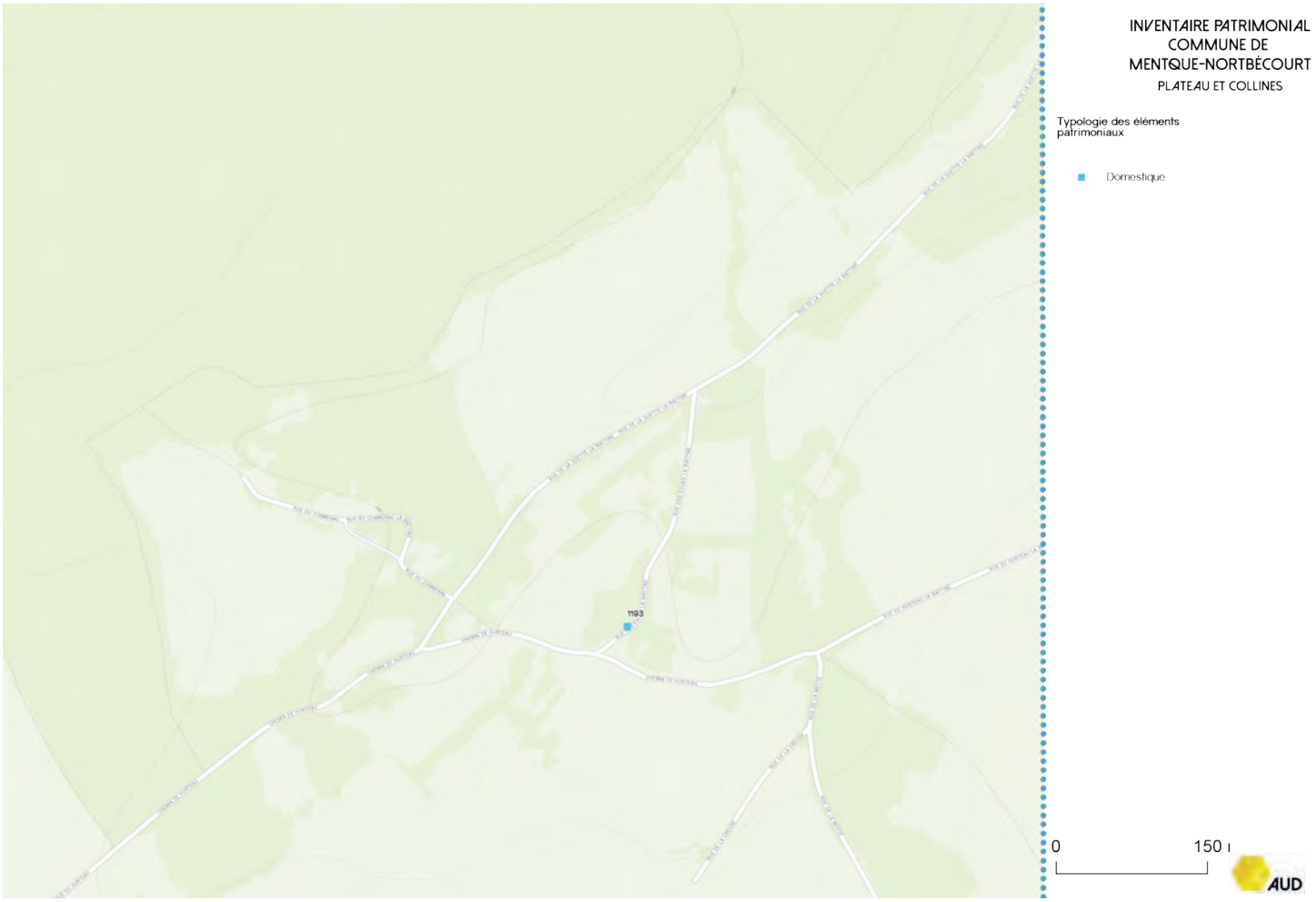


1165


1166


1166


1167


1168


1169


1170


1171


1172


1173


1174


1175


1176


1177


1178


1179


1180


1181


1182



1183


1184


1185


1186


1187


1188


1189


1190


1191


1192


1193


1194


1195


1196


1197


1198


1199


1200


1201


1202


1203


1204


1205


1206


1207


1208



1209


1210


1211


2111








COMMUNE DE MORINGHEM





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



➤ **ASSISE SUR LE REBORD OCCIDENTAL DU PLATEAU ARTÉSIEN**, Moringhem est une commune rurale à la morphologie particulière. Point ici de gros centre autour duquel gravitent différents habitats intercalaires mais une constellation de huit ensembles bâtis nichés à l'intérieur des contre-courbes du plateau. Les bâtiments qui les constituent s'égrainent le long d'un seul axe mais dans les cas de Moringhem-centre et de Petit-Difques, on note également l'existence d'habitats implantés le long de plusieurs diverticules. Marquée par l'absence de l'eau, cette commune s'organise au sein d'un paysage ouvert (plateau agricole) et chaque hameau est environné d'un terroir qui originellement devait lui être propre. Ces espaces sont connectés par un important réseau de voies secondaires, aujourd'hui amoindri sous l'effet des remembrements de la seconde moitié du XXe siècle.

➤ **LE TERRITOIRE DE L'ACTUELLE COMMUNE EST FRÉQUENTÉ PAR LES HOMMES DEPUIS L'ANTIQUITÉ.** La Leulène, voie de l'étain entre Rome et l'Angleterre, traverse en effet ce lieu et aujourd'hui encore cet axe participe à la structuration du terroir. Dès le Haut Moyen-Âge, une partie du terroir semble structurée sous l'égide de l'abbaye de Saint-Bertin. Formée par la fusion de Moringhem et Difques au XIXe siècle, la commune a été durement touchée par la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle le centre de Moringhem a été détruit par un bombardement.

➤ **L'IDENTITÉ AGRICOLE DE CETTE COMMUNE EST TOUJOURS VISIBLE** par l'intermédiaire des fermes jalonnant son territoire. Aussi, par la présence sur son sol de structures bâties à l'aide de matériaux vernaculaires comme la pierre blanche, le silex ou le torchis (état résiduel), Moringhem se rattache au groupe des villages du Haut-Pays d'Artois. Par ailleurs, le paysage de plateaux et collines y est souligné par la présence d'un moulin à vent et l'absence de cours d'eau a pour conséquence de ponctuer le village de quelques flots et puits. Par ailleurs, le poids de l'histoire du XXe siècle est bien visible dans le centre, où les constructions détruites durant la Seconde Guerre mondiale ont été remplacées par un ensemble architectural typique de la Reconstruction des années 1950. Depuis 1980, le terroir est scindé en deux, suite à la construction de l'A26

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE
EN IMAGES

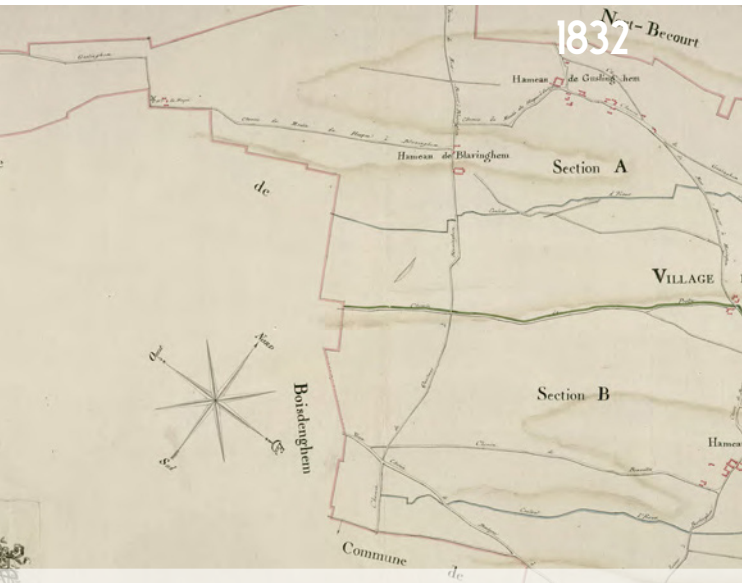

Avant 1820, Moringhem et Difques sont deux communes différentes. Chacune est constituée d'une petite série de stations d'habitat éloignées les unes des autres.



Entre 1819 et 1971, la trame bâtie a peu changé. Pourtant, derrière cette apparente stabilité des petites révolutions ont eu lieu. Un certain renouvellement de l'habitat a eu lieu, il s'est accompagné de la construction de nouvelles bâtisses en briques dans les centres anciens. Aussi, la Reconstruction a remodelé le centre de Moringhem.

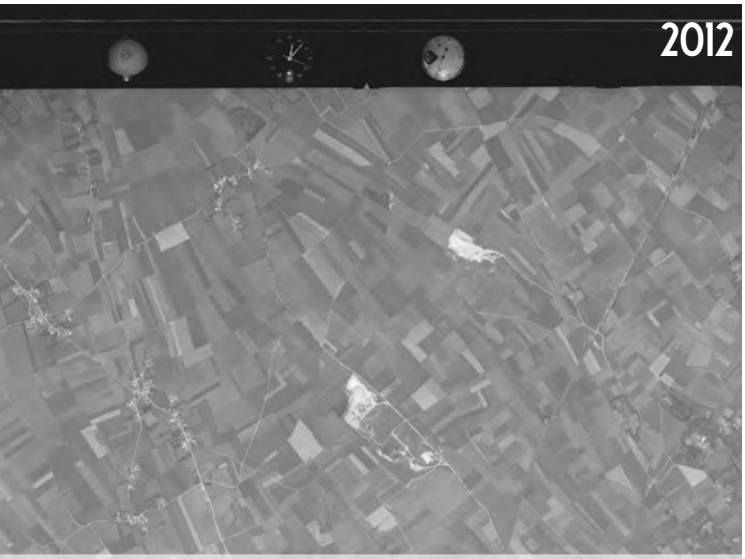

Les quarante dernières années ont vu un développement de la trame bâtie dans le prolongement des noyaux anciens. L'A26 coupe désormais le territoire communal en deux. Des boisements se développent en divers points du territoire.



Les quarante dernières années ont vu un développement de la trame bâtie dans le prolongement des noyaux anciens. L'A26 coupe désormais le territoire communal en deux. Des boisements se développent en divers points du territoire.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE





PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Préserver les lignes de crête
> Conserver des cônes de vue vers les différentes entités paysagères environnantes (marais et Flandre)
> Favoriser une lisibilité plus forte des caractéristiques paysagères propres à cette entité (percement de nouveaux flots, maintien d'auréoles bocagères...)
> Assurer la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préserver les centres-bourgs)
> Etre vigilant quant aux boisements effectués sur les coteaux
> Valoriser les anciennes carrières
> Valoriser les axes anciens (Leulène)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine des centres-bourgs
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver et valoriser les petites structures industrielles (moulins, sites d'extraction et de transformation de matériaux)
> Préserver et valoriser le petit patrimoine rural (colombiers, chapelles, calvaires...)
> Préserver le patrimoine de la Reconstruction
> Préserver le patrimoine relatif à l'adduction d'eau

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

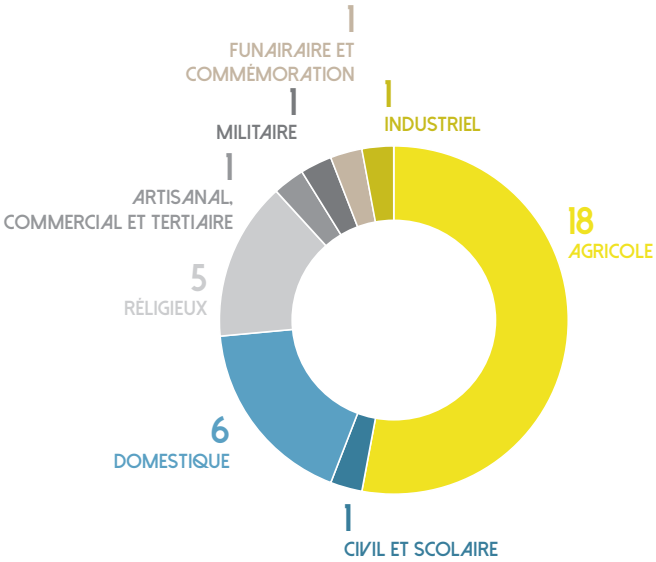

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Moringhem

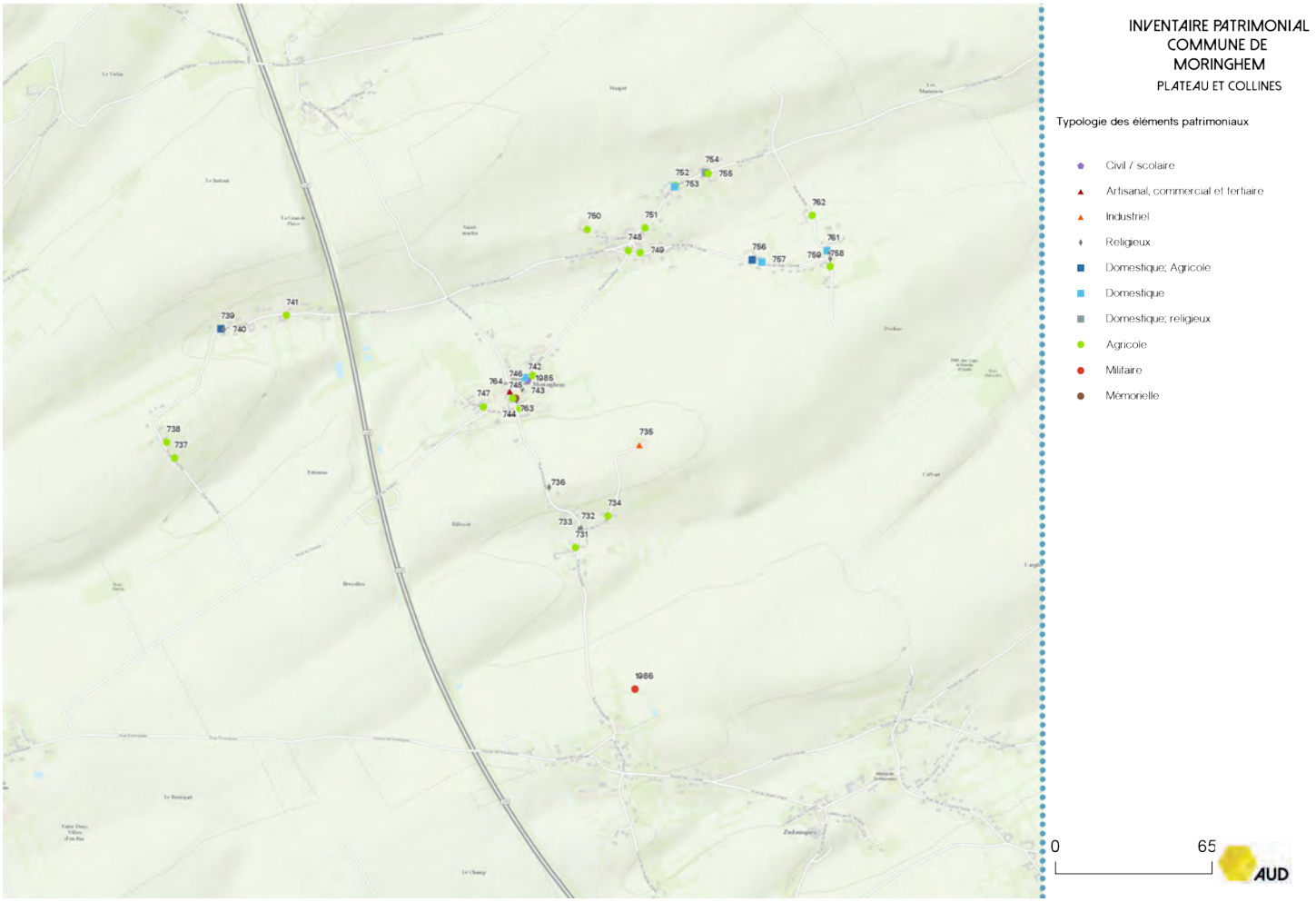



Ferme comprenant notamment une habitation à étage édifiée entre 1850 et 1939 et une dépendance perpendiculaire à la voie



Calvaire métallique



Fermette composée d'une longue habitation apignonnée contre la voie, d'une dépendance en craie, d'un puits et d'un flot



Chapelle de pierre antérieure à 1811



Fermette composée d'une longue habitation apignonnée contre la voie, d'une dépendance en craie, d'un puits et d'un flot



Moulin édifié en 1793

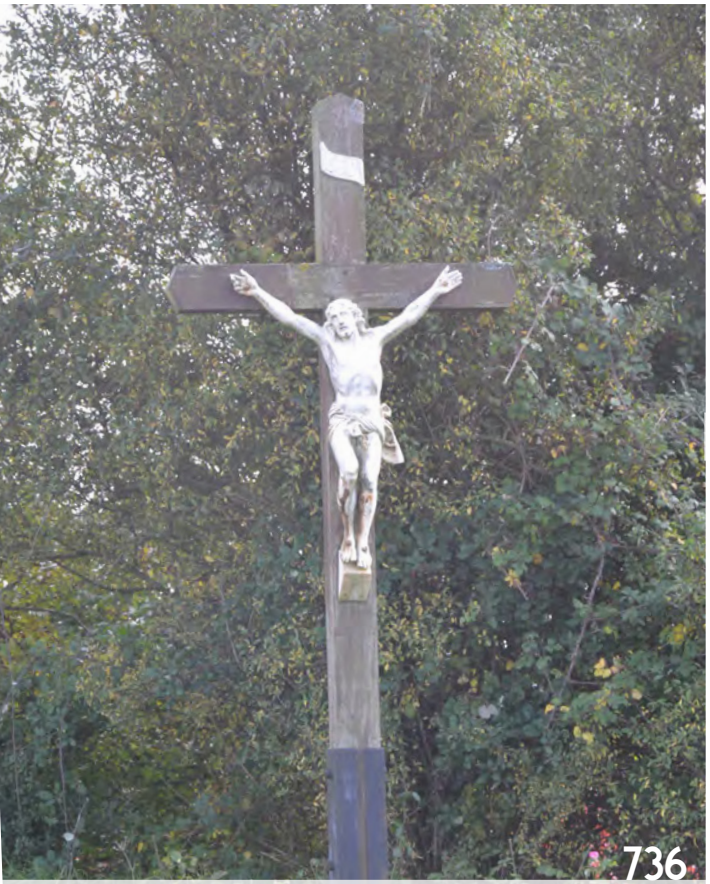

Calvaire



Série de deux dépendances. La première est en briques rouges, la seconde en craie. Le tout est couvert de pannes.



Série de deux dépendances. La première est en briques rouges, la seconde en craie. Le tout est couvert de pannes.



Fermette de briques rouges organisée autour d'une cour en U. Côté nord, le mur gouttereau du logis est en rouge-barre





Fermette de briques rouges organisée autour d'une cour en U. Côté nord, le mur gouttereau du logis est en rouge-barre



Corps de ferme, jadis fermé, dont l'imposant logis à étage en craie et un colombier datant de la fin du XVIIIe siècle ont été conservés



Corps de ferme, jadis clos, dont l'imposant logis à étage en craie et un colombier datant de la fin du XVIIIe siècle ont été conservés



Chapelle Notre-Dame de Lourdes édifiée en 1898





Fermette de briques comportant une grange en fond de cour possédant toujours un mur gouttereau en torchis



Ecole-mairie de Moringhem



Ancien presbytère de Moringhem



Ancien presbytère de Moringhem



Eglise Saint-André



Monument aux morts



Vaste corps de ferme composé de bâtiments d'époques différentes. Le logis doit avoir été édifié entre 1850 et 1939, tandis que le long corps de dépendances s'inscrit dans le cadre de la Reconstruction. Néanmoins son pignon de craie perpendiculaire à la voie peut quant à lui être antérieur à la révolution industrielle.





Vaste corps de ferme composé de bâtiments d'époques différentes. Le logis doit avoir été édifié entre 1850 et 1939, tandis que le long corps de dépendances s'inscrit dans le cadre de la Reconstruction. Néanmoins son pignon de craie perpendiculaire à la voie peut quant à lui être antérieur à la révolution industrielle.



Fermette de briques composée de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Fermette de briques composée de bâtiments édifiés entre 1850 et 1939





Fermette au logis de briques et au mur d'enceinte (anciennes dépendances) en craie sur soubassement de silex



Pignon de craie



Ferme conservant un logis de pierre et une série d'étables en briques rouges



Série de deux habitations en briques édifiées entre 1850 et 1939



Série de deux habitations en briques édifiées entre 1850 et 1939



Habitation de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Longère de briques rehaussée d'un étage. En bordure de voie, un calvaire est présent




755


755

Ferme à cour carrée composée de bâtiments en briques rouges et possédant un porche de pierre millésimé 18-15


756


756

Longère de briques à cour clôturée par un muret de briques. Une dépendance en briques et pierres est implantée contre la voie.


757

Dépendance en craie et silex.


758

Fermette composée d'une longère perpendiculaire à la voie et d'une dépendance en rouge-barre contre la voie


759

Eglise Saint-Maxime


761

Habitation à murs gouttereaux de briques rouges et pignons de craie





Fermette édifiée durant le dernier quart du XIXe siècle ou durant le premier quart du siècle suivant. Elle comprend un logis apignonnée contre la voie et des dépendances en retour d'équerre.



Ferme reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Ferme reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment à usage commercial et dépendances agricoles reconstruits après la Seconde Guerre mondiale



Habitation et dépendances reconstruites après la Seconde Guerre mondiale



Vestiges de la rampe V1 de Liheuse








COMMUNE DE NORT-LEULINGHEM





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



➤ BIEN QUE DÉLIMITÉ À L'OUEST PAR LA FORÊT DE TOURNEHEM, le territoire de Nort-Leulinghem est environné d'un vaste paysage de champs ouverts au sein duquel seules d'anciennes carrières viennent interrompre les longues étendues de terres à labours. Installé entre deux reliefs bordant la cuvette audomaroise, le noyau d'habitat principal épouse la forme d'une dépression et s'organise le long de deux axes nord-est/sud-ouest reliés par un troisième axe nord-sud. A environ 2 km au sud-ouest du bourg, le hameau de la Ronville est partagé entre Tournehem-sur-la-Hem et Nort-Leulinghem. Prenant la forme d'un village-rue, il est composé de quelques maisons et de fermes assises au long d'un axe nord-sud. La Leulène traverse ici aussi le territoire communal, mais elle ne semble pas jouer le rôle de fixateur de l'habitat qu'on lui connaît dans d'autres communes. Le bourg s'est en effet développé à quelques centaines de mètres de cet axe, en contrebas de celui-ci.

➤ LE PATRIMOINE DE CETTE COMMUNE EST DÉPOSITAIRE DE L'IDENTITÉ RURALE DU LIEU ET IL EST SOUVENT LE JUSTE TÉMOIGNAGE DE L'APPARTENANCE DE CETTE COMMUNE À L'ENSEMBLE PAYSAGER DES PLATEAUX ET COLLINES D'ARTOIS. Alors qu'à l'absence de l'eau sur ces reliefs répond le maintien d'un puits dans le centre du bourg, l'utilisation du sous-sol crayeux se traduit par l'existence de plusieurs constructions de pierre blanche (moulin, habitations…). De même, la dimension agricole de ce village est visible à travers le réseau de fermes, tantôt en briques, tantôt en pierre, disséminé sur l'ensemble du territoire. Malgré la construction de pavillons récents sur d'anciennes dents creuses, un centre ancien est toujours relativement conservé. Démarrant aux abords de la rue de l'Eglise, il est encore constitué d'anciennes fermes et d'habitations apignonnées contre la voie. Le pignon de ces dernières est encore parfois édifié en pierre blanche, mais il ne s'agit pas de la majorité des cas. Au-delà de l'église, ce « cœur ancien » se poursuit au long de la rue de la Mairie, qui, outre le bâtiment éponyme, conserve quelques belles fermes en brique ou en pierre. En dehors de la rue de l'Eglise et de celle de la Mairie, on retrouve encore ici et là des éléments patrimoniaux, mais ceux-ci ont souvent perdu de leur bonne lisibilité par des rénovations.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE
EN IMAGES



Les deux axes concentrant l'habitat sont bien visibles. Les abords de l'église sont ponctués de bâtiments perpendiculaires à la voie. Contre la rue de l'Eglise les constructions sont apignonnées pour profiter d'un maximum d'ensoleillement. La route de Mentque est ponctuée de grandes fermes.



Entre 1840 et 1970, la trame communale a peu changé. L'habitat s'est partiellement renouvelé mais seules quelques constructions supplémentaires garnissent le centre-bourg.



Le remembrement a fait disparaitre certains chemins. Le tissu bâti s'est étiré le long des axes anciens.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE





PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Préserver les lignes de crête
> Conserver des cônes de vue vers les différentes entités paysagères environnantes (marais et Flandre)
> Favoriser une lisibilité plus forte des caractéristiques paysagères propres à cette entité (percement de nouveaux flots, maintien d'auréoles bocagères...)
> Limiter l'étalement linéaire et préserver le centre-bourg
> Etre vigilant quant aux boisements effectués sur les coteaux
> Valoriser les anciennes carrières
> Valoriser les axes anciens (Leulène)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine des centres-bourgs
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver et valoriser les petites structures industrielles (moulins, sites d'extraction et de transformation de matériaux)
> Préserver et valoriser le petit patrimoine rural (chapelles, calvaires...)
> Préserver le patrimoine relatif à l'adduction d'eau

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

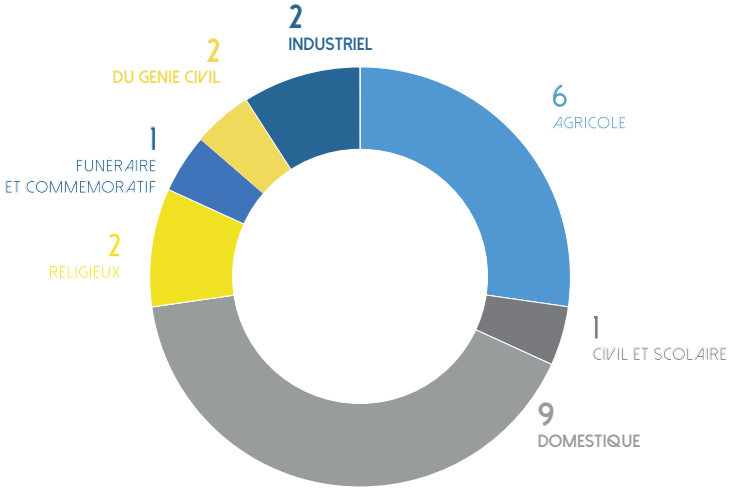

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Nort-Leulinghem

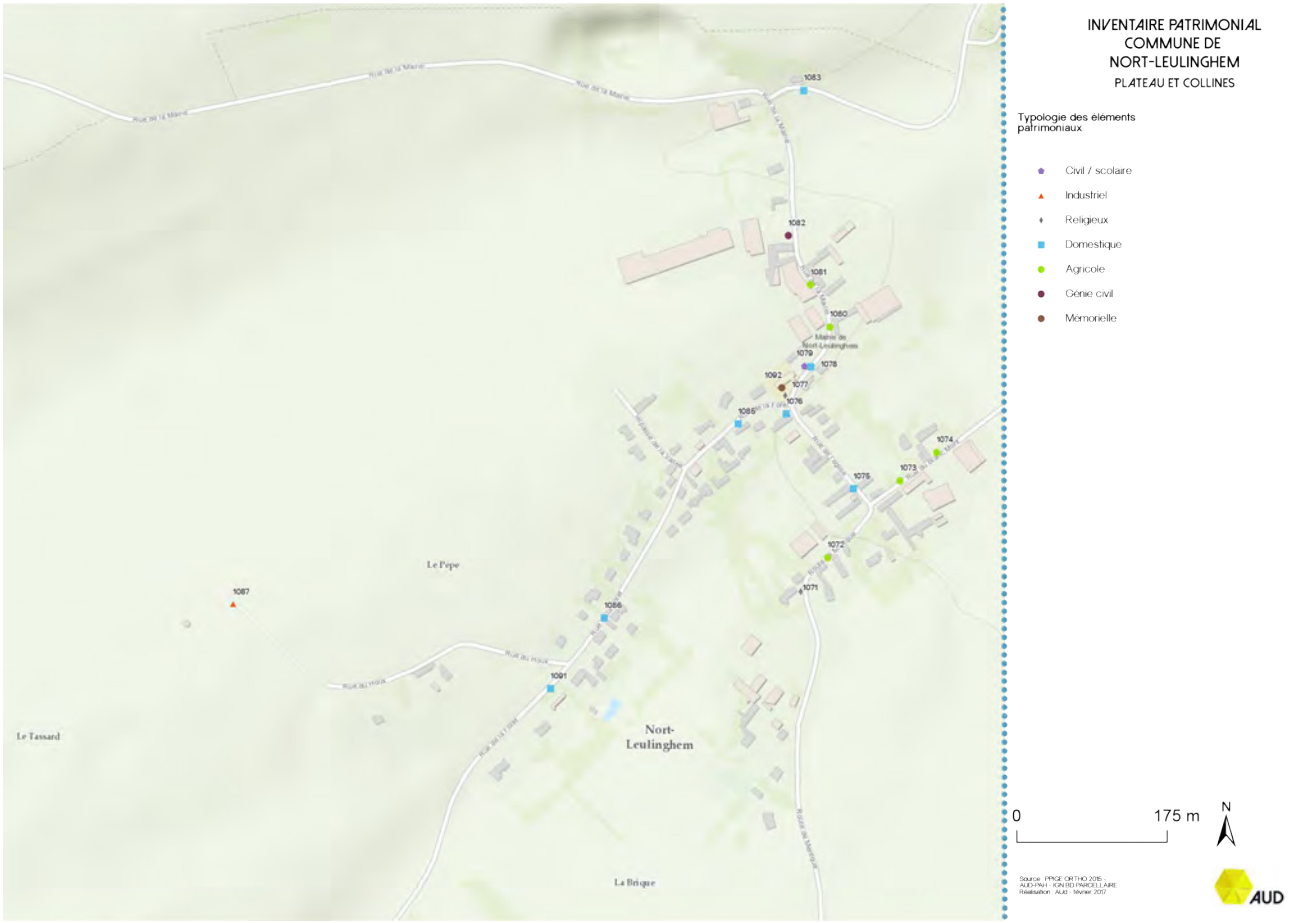



Calvaire de craie édifié en 1790



Bâtiment, possiblement à usage commercial édifié entre 1850 et 1939





Grand corps de ferme ayant conservé un pignon en briques et des murs gouttereaux en bardage de bois contre la voie





Fermette à logis de briques en fond de cour conservant une dépendance en pierre contre la voie



Habitation apignonnée contre la voie conservant un pignon de pierre millésimé 1844



Habitation apignonnée contre la voie édifiée en pierre blanche



Eglise Saint-André



Bâtiment édifié entre 1850 et 1939



Ecole de Nort-Leulinghem





Fermette composée d'une dépendance en pierre blanche contre la voie et d'une habitation en briques rouges.





Corps de ferme organisé autour d'une cour carrée. Les bâtiments visibles depuis la voie sont en briques rouges et ont été édifiés entre 1850 et 1939



Puits communal



Habitation partiellement en torchis



Habitation conservant l'ossature bois utile à la réalisation d'une façade en torchis



Pignon de briques millésimé 1862



Moulin de Nort-Leulinghem





Ferme composée de bâtiments édifiés en briques rouges. Une partie de l'ensemble est couvert de toit à brisis d'ardoise et terrasson de tuile.



Ferme composée de bâtiments édifiés en briques rouges. Une partie de l'ensemble est couvert de toit à brisis d'ardoise et terrasson de tuile.



Fermette composée d'un logis, possiblement jadis en torchis, et une petite dépendance en bardage de bois



Fermette composée d'un logis, possiblement jadis en torchis, et une petite dépendance en bardage de bois



Dépendance à mur gouttereau de torchis



Monument aux morts








COMMUNE DE TATINGHEM,

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM







AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2013

➤ TATINGHEM EST UNE COMMUNE SITUÉE À L'OUEST DE SAINT-OMER, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU PÔLE URBAIN.
Etabli sur les derniers reliefs des contreforts artésiens, son territoire épouse la forme d'un long versant venant mourir au pied du marais à Saint-Martin-au-Laërt. D'ouest en est, on passe ainsi de 89 m. d'altitude à une trentaine de mètres. Reposant sur une géologie marquée par d'importantes couches limoneuses d'une part et par des affleurements de craie d'autre part, Tatinghem est encore typiquement une commune des plateaux et collines d'Artois. En effet, elle présente un paysage largement ouvert, dominé par les terres à labour et sur lequel les espaces bocagers sont limités au rôle de ceinture de la trame bâtie.
Cette dernière est celle d'un village-rue. Le bourg se structure selon un axe nord-est sud-ouest, correspondant à une voie reliant l'Audomarois au Boulonnais, sur lequel vient s'appuyer un second axe descendant vers le sud-est (rue du Milou). Le coeur de Tatinghem se situe à l'intersection de ces deux voies, il regroupe à ses abords les bâtiments communaux que sont l'église, la mairie et d'anciennes écoles. Si ce village est un territoire à l'habitat originellement assez regroupé, son tissu bâti s'est considérablement développé durant les cinquante dernières années. Le phénomène a revêtu deux formes différentes, il a consisté à la fois en un comblement des dents creuses à l'intérieur de la trame bâtie préexistante et à un étalement linéaire, puis en une densification importante par la création de lotissements et de cités pavillonnaires en arrière de l'axe principal. Cet état de fait confère à la commune un caractère très particulier, fait d'une forte densité de construction assez représentative d'un espace urbain mais évoluant au sein d'une trame de bourg rural. De plus, ces deux visages sont géographiquement bien distincts, tandis que la partie ouest nord-est est représentative d'un espace plus urbain, le sud-ouest, depuis l'église jusqu'à l'intersection de la rue de Boulogne et de la rue Profonde en englobant la rue du Milou a conservé un aspect plus rural.

➤ LES PARTICULARITÉS DE TATINGHEM RÉSIDENT DANS CETTE DOUBLE IDENTITÉ, aussi convient-il de conserver ce caractère rural, symbolisant la liaison entre le pôle urbain et les territoires sis sur les collines d'Artois. En effet, ce bourg est dépositaire d'un riche patrimoine évoquant différents aspects de l'ancienne vie des villages de l'ouest audomarois. Ainsi, le lien étroit entre les propriétés géologiques du lieu et l'exploitation de ces ressources se retrouve dans la trame bâtie par la présence d'une série de constructions en pierre blanche et par celle, en bordure du territoire communal, d'un ancien site d'extraction de chaux et d'une briqueterie. De même, le caractère fondamentalement agricole du lieu est toujours exprimé par des fermes bordant la route de Saint- Omer à Boulogne et la rue du Milou. Outre leur forte visibilité, celles-ci présentent l'intérêt de constituer un ensemble composé à la fois de grandes structures à cour carrée (dont plusieurs présentent la spécificité d'intégrer une chapelle dans leur corps de dépendances) et de fermettes, plus modestes, mais toutes aussi représentatives d'un mode d'exploitation du terroir. Cette ambiance rurale est d'ailleurs accentuée le long de la rue du Milou par la présence de plusieurs constructions apignonnées contre la voie très signiticatives d'un mode de construction ancien. Enfin, malgré la présence de quelques constructions récentes, soulignons que Tatinghem possède toujours un centre-bourg ancien relativement bien conservé. Organisé autour de l'enclos ecclésial, il regroupe les bâtiments emblématiques d'une communauté rurale. Ceux-ci sont évidemment la mairie et les écoles, mais il faut y ajouter un ensemble d'anciens commerces (cafés, atelier de bourrelier…) et des demeures bourgeoises (château Caudron, Clos Saint-Yves…).

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE
EN IMAGES

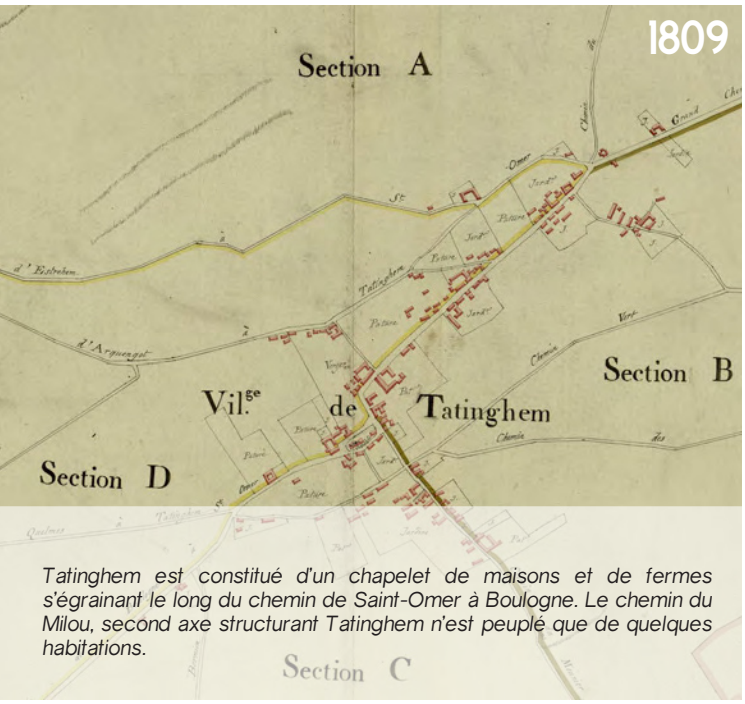

Tatinghem est constitué d'un chapelet de maisons et de fermes s'égrainant le long du chemin de Saint-Omer à Boulogne. Le chemin du Milou, second axe structurant Tatinghem n'est peuplé que de quelques habitations.



Si l'organisation de l'habitat n'a pas été révolutionnée entre 1809 et 1970, on note tout de même quelques évolutions. Outre une certaine densification de l'habitat à proximité de l'église, on remarque l'apparition de la cité de la briqueterie (construite à partir de la fin des années 1950) et le développement d'un ensemble bâti au sud-ouest du village



La trame bâtie s'est considérablement dilatée. Tandis que l'habitat a conquis plusieurs axes peu lotis auparavant, des cités pavillonnaires ont été connectées à l'axe historique.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE


VUE AÉRIENNE DE 2007


VUE AÉRIENNE DE 2013

PRÉSERVER UNE IDENTITÉ ENTRE HAUT-PAYS ET AUDOMAROIS

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> Conserver des cônes de vue vers les différentes entités paysagères environnantes (Flandre ; pôle urbain ; vallée de l'Aa ; plateau des Bruyères)
> Assurer la bonne lisibilité du centre-bourg ancien
> Valoriser les anciennes carrières

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> Préserver le patrimoine agricole
> Préserver le patrimoine des centres-bourgs
> Préserver le patrimoine édifié à l'aide de matériaux antérieurs à la révolution industrielle
> Préserver le patrimoine relatif à l'adduction d'eau
> Préserver et valoriser les petites structures industrielles (sites d'extraction et de transformation de matériaux)

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL PAR TYPES D'ARCHITECTURE

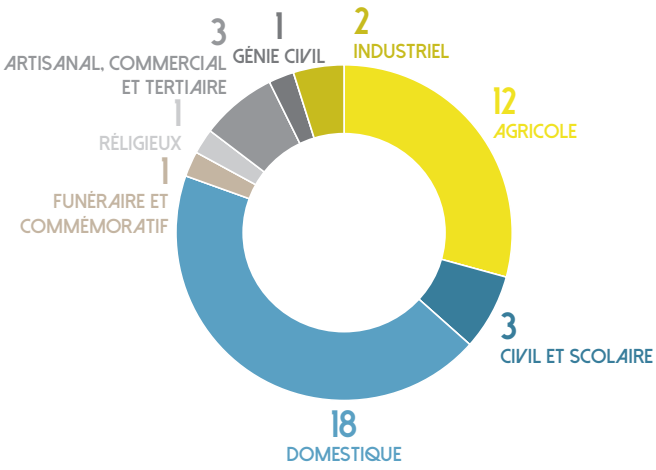

INVENTAIRE DU PATRIMOINE
CARTE DE SIGNALEMENT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Tatinghem

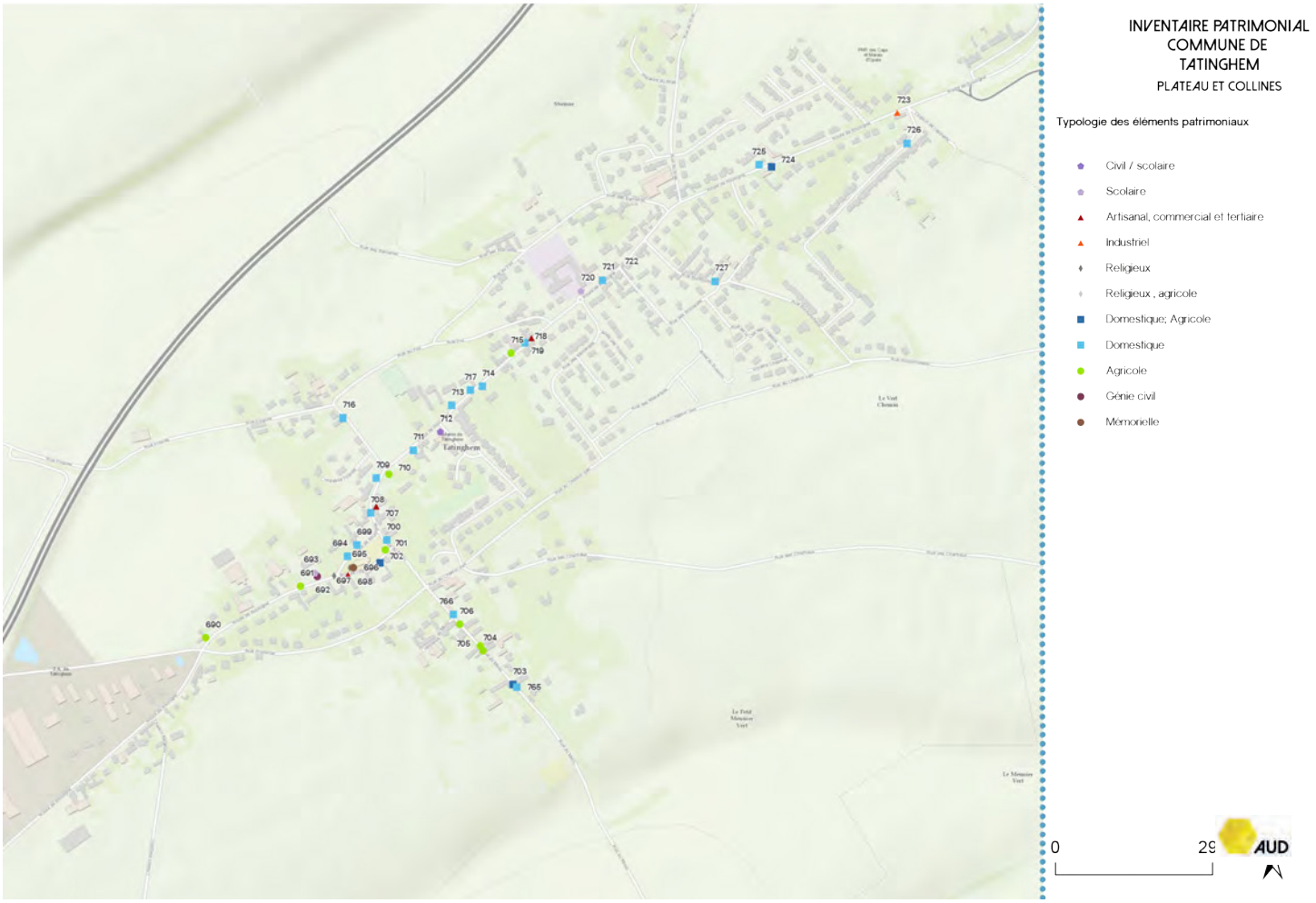


690

Bâtiment, possiblement à usage de commerce, édifié entre 1850 et 1939


691

Vaste grange à la façade en bardage de bois



692

Pompe Dragor


693

Ancienne école de Tatinghem


694

Château Caudron


695

Eglise Saint-Jacques


696

Monument aux morts



Bâtiment à usage commercial édifié en 1902



Conciergerie du château Caudron



Vaste bâtiment à usage domestique édifié en briques et pierre



Bâtiment ayant conservé un pignon en briques et pierre





Ferme du centre-bourg composé d'un long bâtiment de briques en bordure de voie et d'une grange à mur-gouttereau en bardage de bois et toiture à coyau







Corps de ferme comprenant des dépendances en briques rouges, une vaste habitation à étage édifiée à la fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant et une petite habitation de pierre sur soubassement en silex

Ancien atelier édifié en briques rouges et en briques jaunes



Dépendances au pignon édifié en rouge-barre



Ancienne habitation de ferme ayant conservé ses wambergues et des huisseries d'un type ancien



: BÂTIMENT À USAGE ARTISANAL ÉDIFIÉ ENTRE 1850 ET 1939



Habitation apignonnée contre la voie



Habitations de craie



Ferme ayant conservé une vaste dépendance en rouge-barre en bordure de voie et une habitation de pierre en fond de cour





Habitation de briques édifiée durant le premier ou le second quart du XXe siècle



Mairie de Tatinghem



Maison Dupont



Château Pouly ou château Martel



Château Pouly ou château Martel



Ancienne ferme Bodart



Ancienne maison Lhomel



Habitation de briques édifiée entre 1850 et 1939



Habitation édifiée durant le second ou le troisième quart du XXe siècle



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Ecoles de Tatinghem



Bâtiment de briques édifié durant le dernier quart du XIXe siècle ou durant le premier quart du siècle suivant



Ferme à cour fermée abritant un oratoire en bordure de voie



Bâtiment lié à l'ancienne briqueterie



Ancienne ferme composée d'une grange en bordure de voie et d'une habitation en fond de cour





Bâtiment édifié entre 1850 et 1939



Cité de la briqueterie



Dépendance de briques édifiée en 1881



Bâtiment à usage domestique de facture ancienne abritant une plaque de signalisation en bordure de voie



Bâtiment à usage domestique de facture ancienne abritant une plaque de signalisation en bordure de voie



Habitation à étage édifiée durant le dernier quart du XIXe siècle ou durant le premier siècle suivant



Four à chaux

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ VALLÉE DE L'AA

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ « VALLÉE DE L'AA »

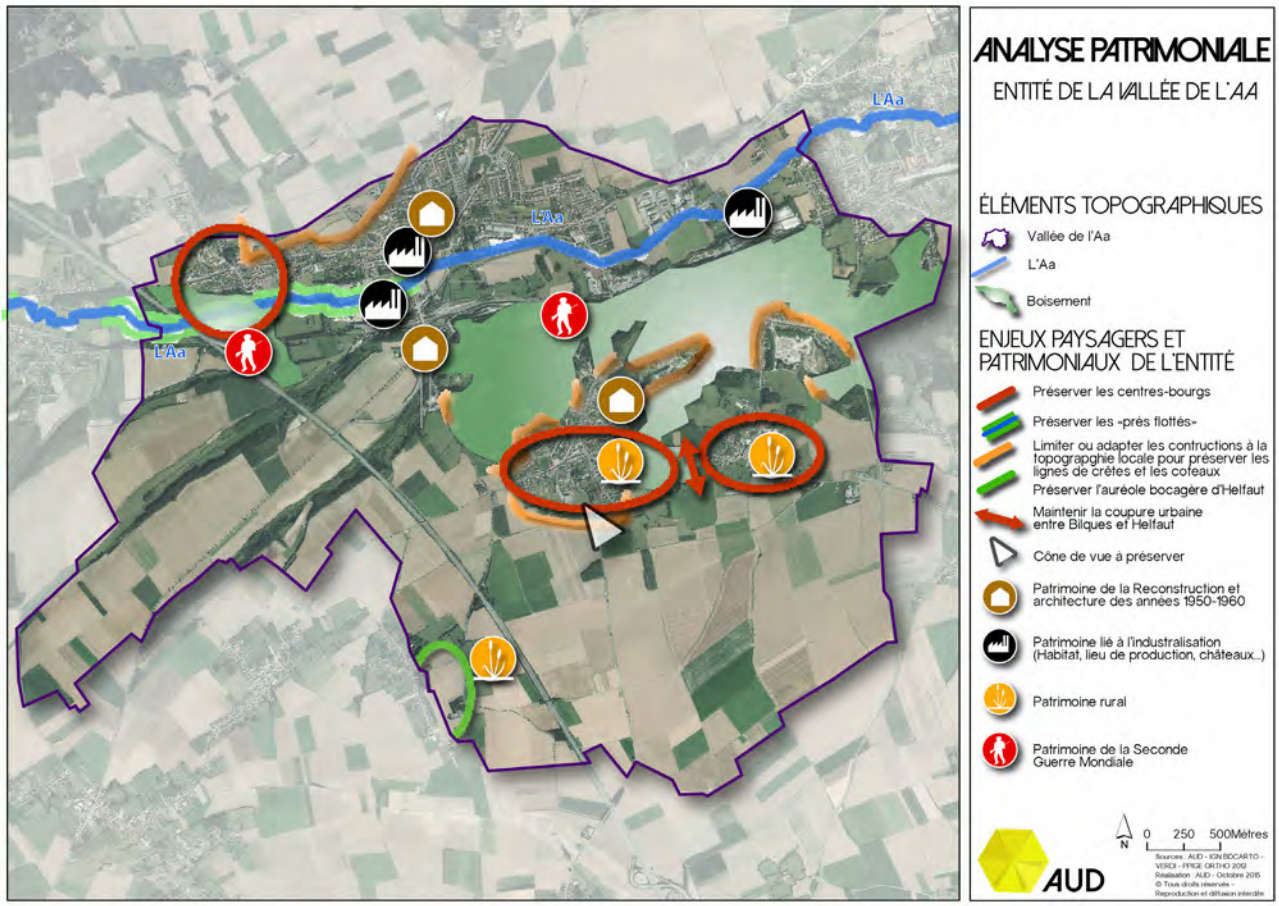

cf. carte au format A3 en annexe

➤ **LES COMMUNES DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE " VALLÉE DE L'AA" (HALLINES, HELFAUT ET WIZERNES)** forment un espace de transition entre l'Audomarois et ses voisins du sud et de l'ouest. Si Helfaut est implanté sur un plateau alors qu'Hallines et Wizernes sont des bourgs de fond de vallée, les trois territoires partagent certains traits paysagers et historiques.

Ils sont en effet dépositaires d'espaces naturels et de paysages remarquables. Tandis que les abords de l'Aa sont encore parfois constitués de pâtures bordées de saules et d'anciens fossés de prés flottés, les escarpements boisés aboutissant au plateau forment un espace particulier fortement visible. En outre, la vallée sèche (ravin de Pihem) et le plateau des Landes font figure d'espaces naturels relativement rares. Il convient évidemment de préserver ces paysages particuliers mais dans ce secteur le paysage peut revêtir une dimension encore plus historique. Qu'il s'agisse de ce point de repère extrêmement ancien qu'est l'église d'Helfaut ou des deux points médiévaux de franchissement de l'Aa, Wizernes et Gondardennes, cette entité paysagère est une porte d'entrée historique de l'Audomarois.

➤ **LE CENTRE-BOURG REGROUPÉ** est l'élément central de la structuration de ces territoires. Les trois communes ont pour point commun d'avoir des centres-bourgs considérablement remaniés au cours de l'histoire récente. Tandis qu'Helfaut et Wizernes ont vu leur cœur ancien remanié par la Reconstruction des années 1950, le centre d'Hallines a été progressivement réaménagé par les Dambricourt au cours du XIXe siècle. A ce titre, il convient d'en maintenir l'identité en conservant le patrimoine bâti qui s'y trouve et en tendant à une meilleure intégration des constructions neuves. Le freinage de l'étalement urbain est tout aussi nécessaire pour préserver la lisibilité des paysages bâtis de cette entité paysagère. Le long de l'Aa, c'est un enjeu particulièrement important dans la mesure où l'urbanisation se fait sur les versants, modifiant radicalement la trame bâtie propre à la vallée.

➤ **L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES LIEUX** implique des enjeux patrimoniaux spécifiques. La préservation du patrimoine qui découle des activités et des enjeux militaires des XIXe et XXe siècles est nécessaire. Cette donne touche aussi bien le bâti ordinaire par les éléments architecturaux liés à la Reconstruction que le patrimoine commémoratif (colonne du duc d'Orléans) et les structures militaires (Coupole, abris entourant le château Dambricourt, souterrains d'Hallines).
Les témoignages de l'aventure industrielle menée dans la vallée de l'Aa sont également à valoriser. Ils reflètent le passé du territoire et ont l'avantage de constituer des ensembles cohérents. Outre la présence d'infrastructures de production artisanales et industrielles, on trouve des exemples d'habitats patronaux et populaires de la fin du XIXe siècle et de l'après-guerre. Pour tous ces axes, l'enjeu dépasse largement les trois communes précitées et une réflexion globale à l'échelle de la vallée de l'Aa est nécessaire.

➤**ENFIN SIGNALONS LA NÉCESSITÉ** de conserver les éléments propres aux paysages ruraux. Plusieurs fermes sont toujours présentes à Bilques, Petit-Bois et Helfaut.








COMMUNE D'HALLINES





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HALLINES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2015

> COMMUNE DE LA MOYENNE VALLÉE DE L'AA, Hallines est située à environ 5 kilomètres au sud-ouest de Saint-Omer. A hauteur de ce bourg, l'Aa coule entre un versant nord développé, offrant un paysage largement ouvert bien que ponctué d'espaces boisés, et un versant sud, court et abrupt, entrecoupé de nombreux talus. Le noyau historique s'étale depuis le fond de vallée jusqu'aux premières pentes du versant nord. Il s'est développé parallèlement au cours d'eau selon trois axes est-ouest reliés les uns aux autres par une voie nord-sud, la rue de l'église. Historiquement, le fond de vallée a concentré les infrastructures industrielles tirant avantage de la force de l'Aa, l'habitat d'exception (château et communs de la Prévôté), la place et l'église. En revanche, l'habitat s'égrainait déjà fort logiquement sur des espaces moins exposés aux inondations, plus haut sur le versant. Outre cette station d'habitat principale, la commune d'Hallines s'étend en partie sur le hameau de Noir-Cornet. Implanté sur le contrefort ouest du plateau d'Helfaut, ce dernier s'est formé à l'intersection d'un axe nord-sud (Saint-Omer-Hesdin) et d'un axe est-ouest (Hallines-Blendecques).

> LES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES ONT CONSIDÉRABLEMENT MODIFIÉ LE PAYSAGE D'HALLINES. L'emprise du bâti s'est étendue. Tandis que l'étalement linéaire a favorisé le développement d'une zone urbanisée continue de Wizernes à Hallines, l'occupation du versant nord de la vallée est un phénomène ayant fortement modifié la physionomie du village. Aussi, depuis les années 1980, le passage de l'A26 scinde le territoire en deux parties.

> DE PRIME ABORD, LE PATRIMOINE BÂTI D'HALLINES semble relativement hétéroclite et sa répartition sur l'ensemble du bourg ne facilite pas sa compréhension. Aussi, cette commune n'est dépositaire que de peu d'éléments antérieurs à la révolution industrielle et on note que bon nombre de bâtiments construits entre 1850 et 1939 ont été modifiés au cours de l'histoire récente. Pour autant, les éléments patrimoniaux relevés forment un ensemble historique cohérent très révélateur de l'identité de cette commune : ceux-ci font majoritairement écho au passé papetier des lieux et à son statut de petite « baronnie industrielle ». En effet, la spécialisation progressive de la commune dans cette activité du XIXe au XXe siècle se retrouve au travers des anciens moulins, de lieux de sociabilité ouvrière et de différents bâtiments illustrant l'importance passée des maîtres du papier, la famille Dambricourt. Financeur de l'église paroissiale, celle-ci a également marqué durablement l'espace villageois par la construction d'une école privée et celle de deux châteaux au sein de vastes parcs jouxtant la zone d'implantation des moulins. La concentration des bâtiments et des espaces ayant un lien avec cette famille dans la partie basse d'Hallines est d'ailleurs suffisamment importante pour que l'on puisse évoquer l'existence d'un quartier Dambricourt. Celui-ci constitue aujourd'hui un enjeu patrimonial fort pour la commune. Concentrant à la fois l'église, le château de la Prévôté et son parc désormais propriété communale, ce quartier est appelé à évoluer. De cette période faste de l'industrie papetière, Hallines a conservé quelques constructions de briques de bonne facture et plusieurs ensembles d'habitats ouvriers édifiés durant les décennies suivant le second conflit mondial (Cité Fernand Darchicourt, Ensemble de la rue Louis le Sénéchal et cité Eloi Decroix). Bien que le phénomène soit de prime abord peu visible, le patrimoine militaire est bien présent à Hallines. Les souterrains creusés par les Allemands sont un enjeu de valorisation important qui doit être mis en relation avec les abris et les blockhaus dans le parc du château Dambricourt. Pour ce qui concerne spécifiquement Noir-Cornet, on note une concentration d'édifices reconstruits après la Seconde Guerre mondiale, malheureusement ceux-ci sont souvent assez altérés.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HALLINES

EN IMAGES



Hallines revêt la forme d'un petit village de fond de vallée. L'habitat, assez resserré, s'organise le long de trois axes parallèles à la voie. Les édifices monumentaux (église, châteaux et moulins) sont implantés à proximité du cours d'eau.



Les signes de l'industrialisation de la vallée de l'Aa sont visibles. La voie ferrée traverse le village et le tissu bâti a gagné en importance. Plusieurs sites de production sont présents. Outre les moulins, on note l'existence de la fonderie Lemoine au nord du bourg.



L'urbanisation tend à devenir continue d'Hallines à Wizernes. Si à première vue la physionomie générale du bourg a peu évolué par rapport à la vue précédente, on note que l'urbanisation du versant nord a démarré et que plusieurs cités de l'après-guerre sont visibles.



Le bourg s'est considérablement étiré. Le versant nord est maintenant considérablement occupé.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE D'HALLINES


VUE AÉRIENNE DE 2015


VUE AÉRIENNE DE 2015

MAINTENIR UNE IDENTITÉ À MI-CHEMIN ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

➢ PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

>PRÉSERVER les paysages propres au fond de vallée (maintenir pâtures et anciens fossés, favoriser le maintien du saule têtard, être vigilant sur les plantations de peupliers qui cloisonnent le paysage, conserver les différents bras de l'Aa).

> VEILLER à la préservation du plateau des landes et de ses abords (secteur du ravin de Pihem)

> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préservation du patrimoine du centre-bourg)

> LIMITER l'urbanisation des versants.

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

➢ CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE

> PRÉSERVER le patrimoine illustrant l'identité papetière d'Hallines (moulins, châteaux, bâti édifié entre 1850 et 1939)

> PRÉSERVER le patrimoine de la Reconstruction et des décennies 1950 et 1960

> PRÉSERVER le patrimoine militaire

> VEILLER au maintien de la bonne lecture du centre ancien

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

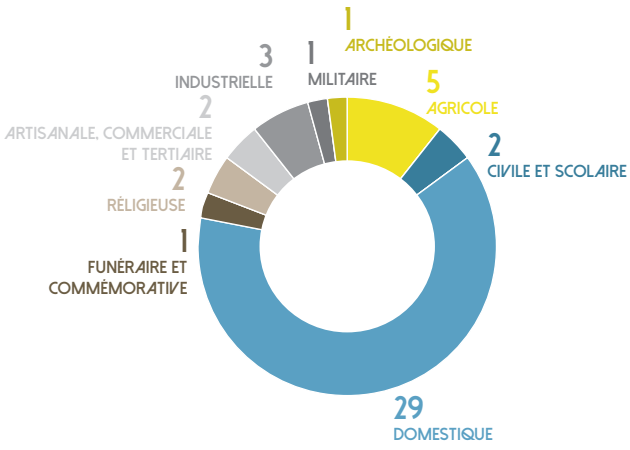

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HALLINES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune d'Hallines.

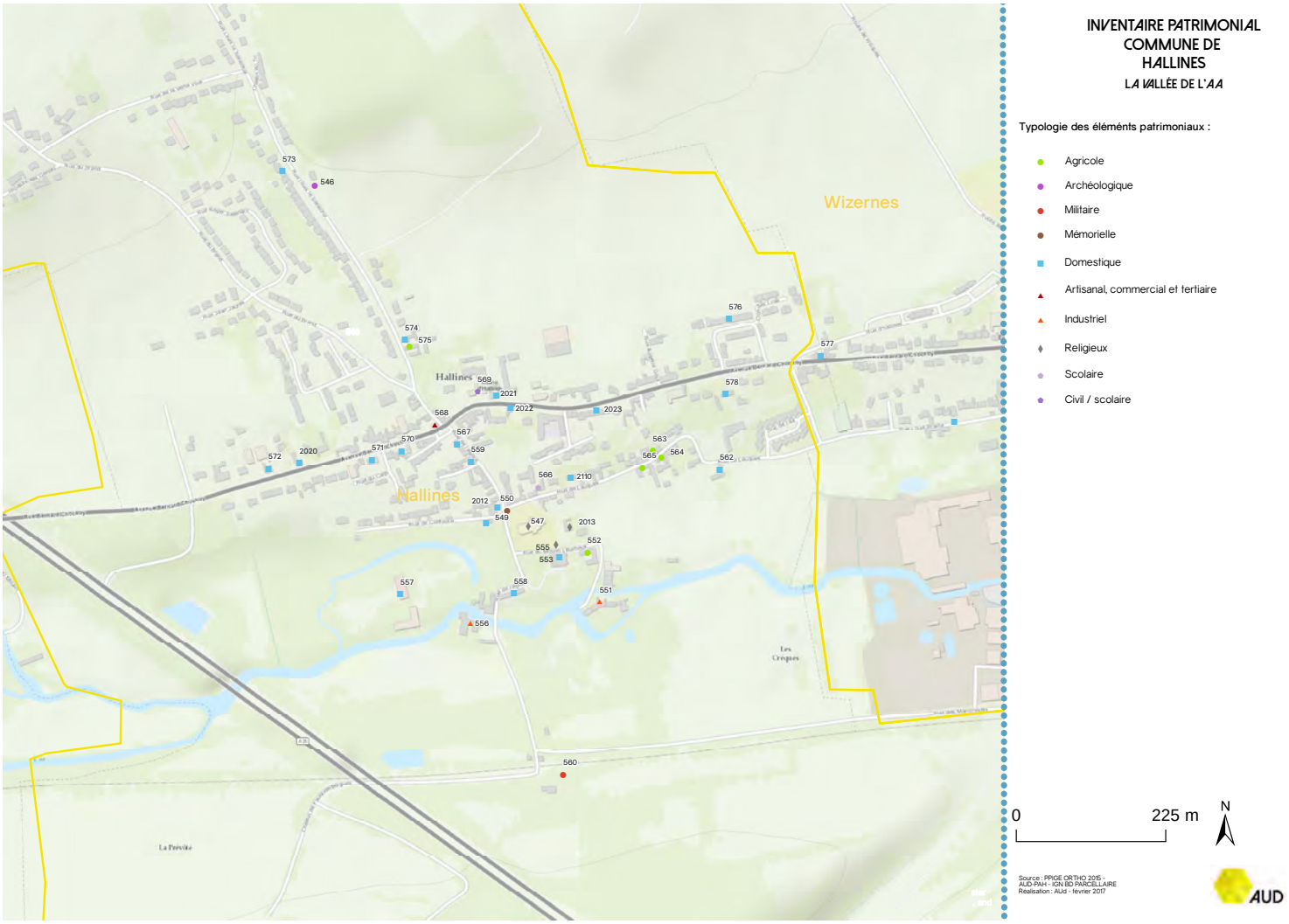

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HALLINES

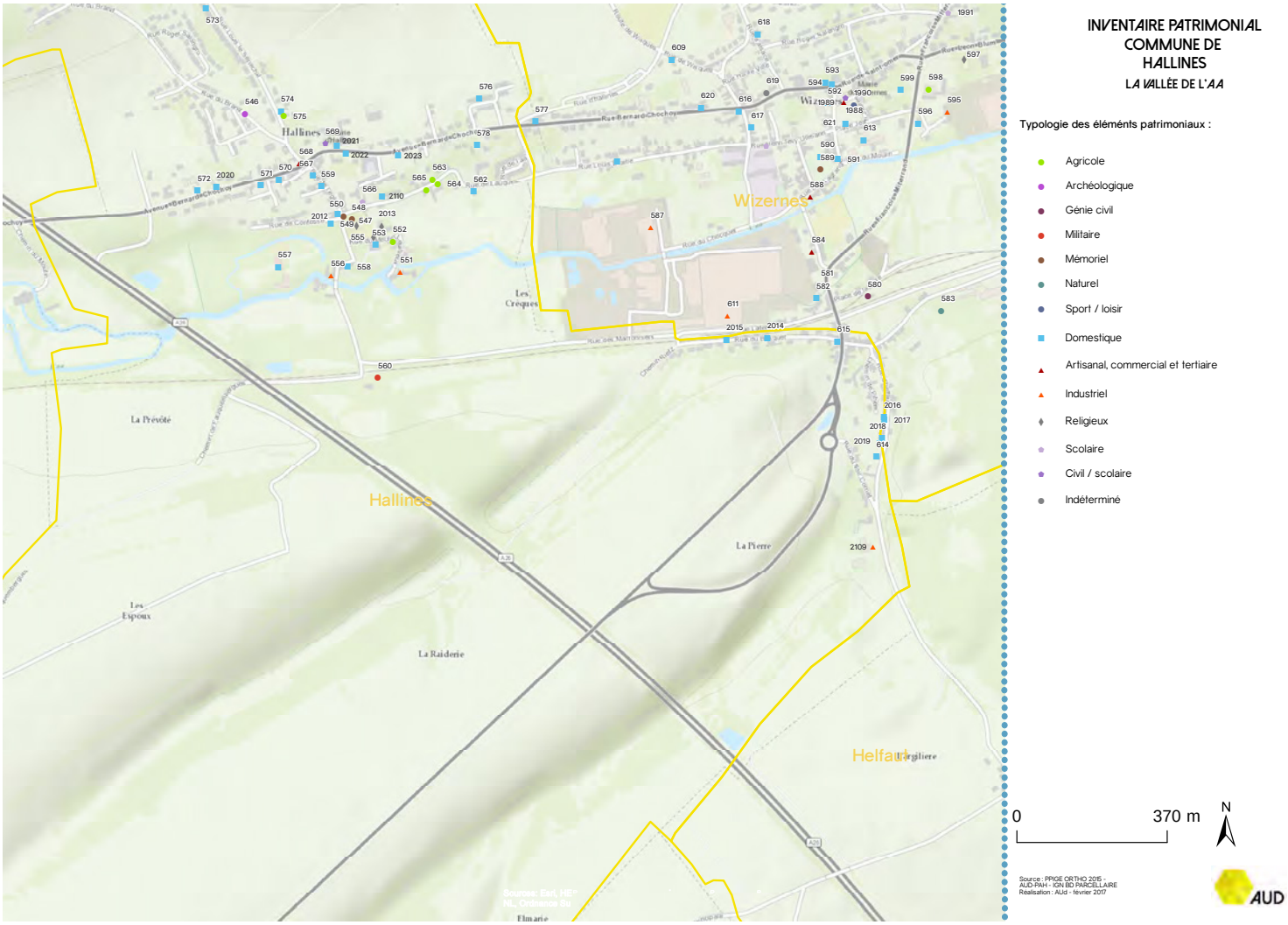


546

Gisement paléolithique Levert


547

Eglise paroissiale


549

Conciergerie du château Dambricourt


551

Moulin Leuillieux


550

Monument aux morts


551

Moulin Leuillieux


551

Moulin Leuillieux


552

Ecuries du château Géry Dambricourt


555

Oratoire


553

Château Géry Dambricourt


556

Moulin Pidoux


557

Dépendance du Château Dambricourt


558

Dépendances du château Dambricourt


558

Dépendances du château Dambricourt


559

Bâtiment à usage de commerce édifié au début du XXe siècle


560

Souterrains allemands du Rougemont


562

Vestiges du château de Lens ?


563

Dépendances en briques


564

Dépendances agricoles en briques rouges


565

Corps de dépendances surmonté d'un toit à brisis


566

Ecole libre


567

Série de deux bâtiments édifiés entre 1850 et 1939


568

Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939


569

Mairie et écoles d'Hallines


570

Demeure à façade composée de briques à parement lisse édifiée durant le premier ou le second quart du XXe siècle


571

Ancienne auberge


572

Bâtiment en briques rouges coiffé d'un toit à brisis



Série de pavillons construite entre 1960 et 1970



Demeure à la façade richement décorée, édifiée durant le premier quart du XXe siècle



Fermette apignonnée contre la voie



Cité Fernand Darchicourt



Ancienne crémerie Lemblé



Maison Froissart et ses dépendances



Maison Froissart et ses dépendances



Logis et dépendances apignonnés contre la voie



Edifice de briques rouges



Série de deux bâtiments en briques rouges sise sur la place de l'église



Ancien presbytère



Habitation de briques rouges construite entre 1850 et 1939

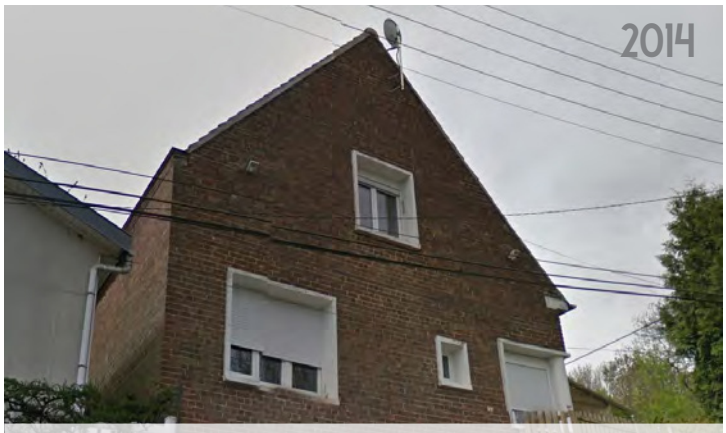

Habitation reconstruite durant l'après-guerre



Série de deux édifices reconstruits après la Seconde Guerre mondiale



Série de deux habitations reconstruites après la Seconde Guerre mondiale



Bâtiment anciennement à usage commercial



Habitation reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation édifiée entre la fin du XIXe siècle et 1939



Habitation édifiée entre 1850 et 1939



Cité Eloi Decroix et ses dépendances



Maison à trois travées et brisis s'achevant par des lambrequins



Four à chaux Helfo

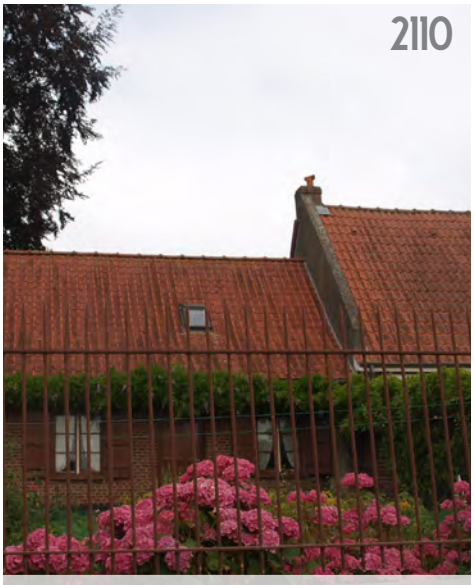

Habitation en briques rouges à huisseries anciennes






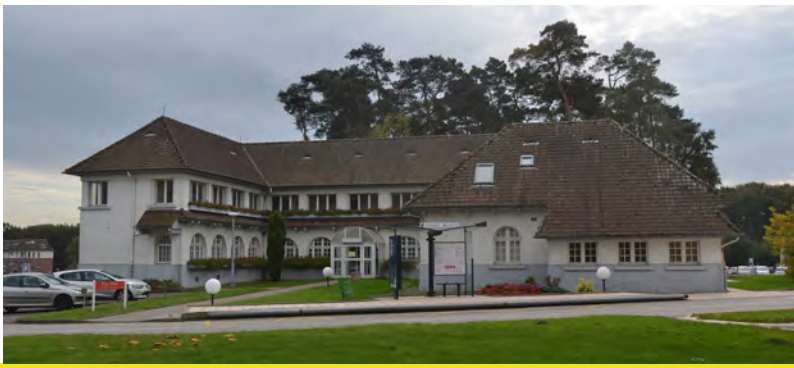

COMMUNE D'HELFAUT





AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HELFAUT

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2007

> FRUIT DE LA FUSION DES COMMUNES D'HELFAUT ET DE BILQUES en 1819, le territoire de l'actuelle commune d'Helfaut est accroché aux premiers contreforts des collines d'Artois, au sud de la vallée de l'Aa. La partie sud du territoire correspond géographiquement à une lente ascension vers le plateau, elle offre un paysage d'openfields uniquement interrompu par l'auréole bocagère entourant les noyaux d'habitat. Au-delà de ces derniers, le plateau est couvert de bois, de landes et de pelouses.
Les principales stations d'habitat s'intercalent entre ces deux espaces. Tandis que le cœur ancien d'Helfaut est positionné sur le plateau en tant que tel, Bilques est installé au pied de celui-ci. A 1,5 km au sud-ouest du centre, les hameaux de Petit Bois et Grand Bois dominent également le paysage mais ils sont séparés du reste de la commune par le passage de l'autoroute A26.

> A MI-CHEMIN ENTRE SAINT-OMER ET THÉROUANNE, cette commune est dépositaire d'une riche histoire. Possible berceau du christianisme local, l'église d'Helfaut est assurément un monument emblématique de la Morinie. Assise sur ce belvédère naturel que constitue le plateau, elle est un repère dans le paysage car elle est visible de très loin (une dizaine de kilomètres). Aussi, du Moyen Âge à la Première Guerre mondiale, le plateau fut souvent utilisé comme un camp de manœuvres pour les militaires. Dans un registre différent, le nom du village est associé au sanatorium départemental (actuel Centre Hospitalier de Saint-Omer) qui y a ouvert ses portes en 1931. S'il a connu depuis d'importants développements, les bâtiments construits durant l'entre deux guerres constituent un ensemble patrimonial remarquable.
Enfin, la Seconde Guerre mondiale a durement affecté cette commune. L'installation de l'immense bunker allemand destiné au lancement des fusées V2 eut pour conséquence des bombardements massifs qui détruisirent une bonne partie de la commune. Néanmoins, sous la houlette du Groupement d'Urbanisme de Saint-Omer, le bourg d'Helfaut sera réorganisé et reconstruit durant les années 1950 et il deviendra progressivement un des principaux territoires accueillant les grands projets d'habitat destinés à l'hébergement des populations ouvrières de la verrerie d'Arques et des papeteries de la vallée de l'Aa.

> LA MORPHOLOGIE D'HELFAUT A CONSIDÉRABLEMENT ÉVOLUÉ DEPUIS LES ANNÉES 1950. Auparavant, le bourg s'organisait le long de quatre axes nord-sud grimpant les premières pentes du plateau et l'emplacement de la mairie correspondait globalement à la limite nord du noyau habité (secteur de la rue du Mont Hulin mis à part). Le bourg était donc essentiellement rural et comme dans bon nombre de villages de l'Audomarois les activités agricoles étaient assez nombreuses. Néanmoins, à compter du plan de reconstruction, Helfaut est progressivement devenu un gros bourg abritant une population ouvrière. La partie nord du plateau a peu à peu été aménagée et de nombreuses extensions du tissu urbain sont sorties de terre. La mairie est donc à l'heure actuelle en plein cœur du nouveau bourg et chose relativement peu courante, le tissu patrimonial se retrouve donc à la périphérie. A Bilques, la situation est assez différente dans la mesure où ce hameau a conservé sa configuration de village. S'il s'est dilaté sous l'effet de l'urbanisation linéaire, son centre est toujours le noyau ancien concentrant la majeure partie des éléments patrimoniaux. Enfin, les écarts de Petit Bois et Grand Bois conservent une configuration de village-rue. Le bâti de ces deux derniers est essentiellement composé d'édifices de briques construits entre 1850 et 1939.

> DES AMBIANCES PAYSAGÈRES ASSEZ DIFFÉRENTES se dégagent donc d'un noyau d'habitat à l'autre. La brique rouge domine le centre de Bilques qui est encore largement pourvu de fermettes et d'habitations construites entre la seconde moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle. Néanmoins, beaucoup ont été altérées par des modifications récentes et plutôt qu'à un ensemble complet, nous avons affaire à différentes séquences de bâtis anciens ponctuées par des constructions récentes.
A Helfaut, trois espaces doivent être distingués :
- La partie sud (bas de la rue de Thérouanne, rue Noire, rue de Pipestraque et rue de l'Argillière) concentre le bâti le plus ancien. Celui-ci est majoritairement composé d'édifices en briques rouges apignonnés contre la voie.
- La partie centrale (secteur de l'intersection de la rue d'Aire et de la rue de Blendecques, et de l'intersection de la rue d'Aire et de la rue du Pipestraque) regroupe la mairie et les édifices issus de la Reconstruction. Malheureusement ceux-ci ont été fortement remaniés depuis, aussi ont-ils fortement perdu de leur identité.
- Enfin, toute la partie nord est occupée par les extensions réalisées des années 1960 à aujourd'hui. Cet espace abrite majoritairement de l'habitat pavillonnaire récent, mais on note l'existence de plusieurs ensembles d'habitats semi-mitoyens construits entre 1960 et 1980.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE D'HELFAUT

EN IMAGES



Helfaut et Bilques sont deux petits villages assis sur le plateau et au pied de celui-ci. L'organisation du village est héritée de l'Ancien Régime, l'habitat s'est structuré le long d'axes nord/sud faisant la jonction entre le pays de Saint-Omer et celui de Thérouanne.



La trame bâtie s'est légèrement étendue depuis la période précédente. Surtout, le réseau viaire a été modifié et étendu en profitant des larges espaces offerts par le plateau. Un petit centre bourg récent s'organise désormais autour de la mairie et des axes rectilignes mènent maintenant au sanatorium, installé au nord de la commune.



Si Bilques et la partie sud d'Helfaut ont peu changé, la partie nord est en pleine évolution. Depuis la Reconstruction des années 1950, la rue de Blendecques et ses abords sont progressivement habités. Fait notoire, il s'agit de la construction d'une trame urbaine faite de petits pavillons resserrés qui rompt avec le caractère rural d'Helfaut. Au Parfum des sapins, la trame bâtie gagne en importance.



L'habitat a été densifié dans le centre d'Helfaut et la trame bâtie s'est étirée à Bilques. Au Parfum des Sapins une longue série de pavillons est maintenant visible.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE D'HELFAUT


VUE AÉRIENNE DE 2014


VUE AÉRIENNE DE 2007

MAINTENIR UNE IDENTITÉ À MI-CHEMIN ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> PRÉSERVER les paysages propres au fond de vallée (maintenir pâtures et anciens fossés, favoriser le maintien du saule têtard, être vigilant sur les plantations de peupliers qui cloisonnent le paysage, conserver les différents bras de l'Aa).
> VEILLER à la préservation du plateau des landes et de ses abords (faciliter le défrichement sur la partie sommitale)
> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préservation du patrimoine des centres-bourgs et des hameaux)
> LIMITER l'urbanisation des versants.
> MAINTENIR les traits paysagers ruraux de Bilques et de Grand-Bois.
> PRÉSERVER les caractéristiques paysagères des abords de l'église d'Helfaut
> PRÉSERVER des cônes de vue sur l'église d'Helfaut et d'autres depuis cette dernière.
> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> PRÉSERVER le patrimoine de la Reconstruction et des décennies 1950 et 1960
> PRÉSERVER le patrimoine militaire
> PRÉSERVER le patrimoine agricole de Bilques

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

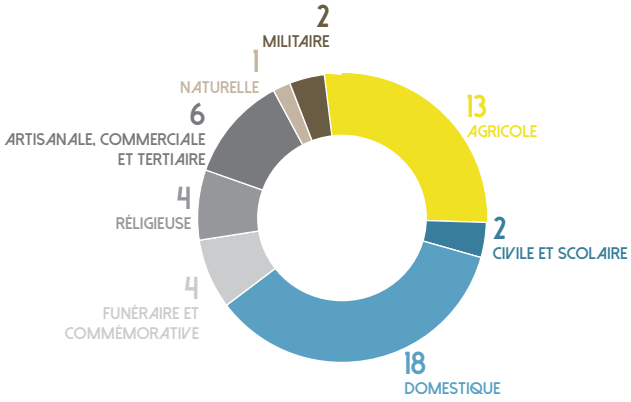

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HELFAUT

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune d'Helfaut.

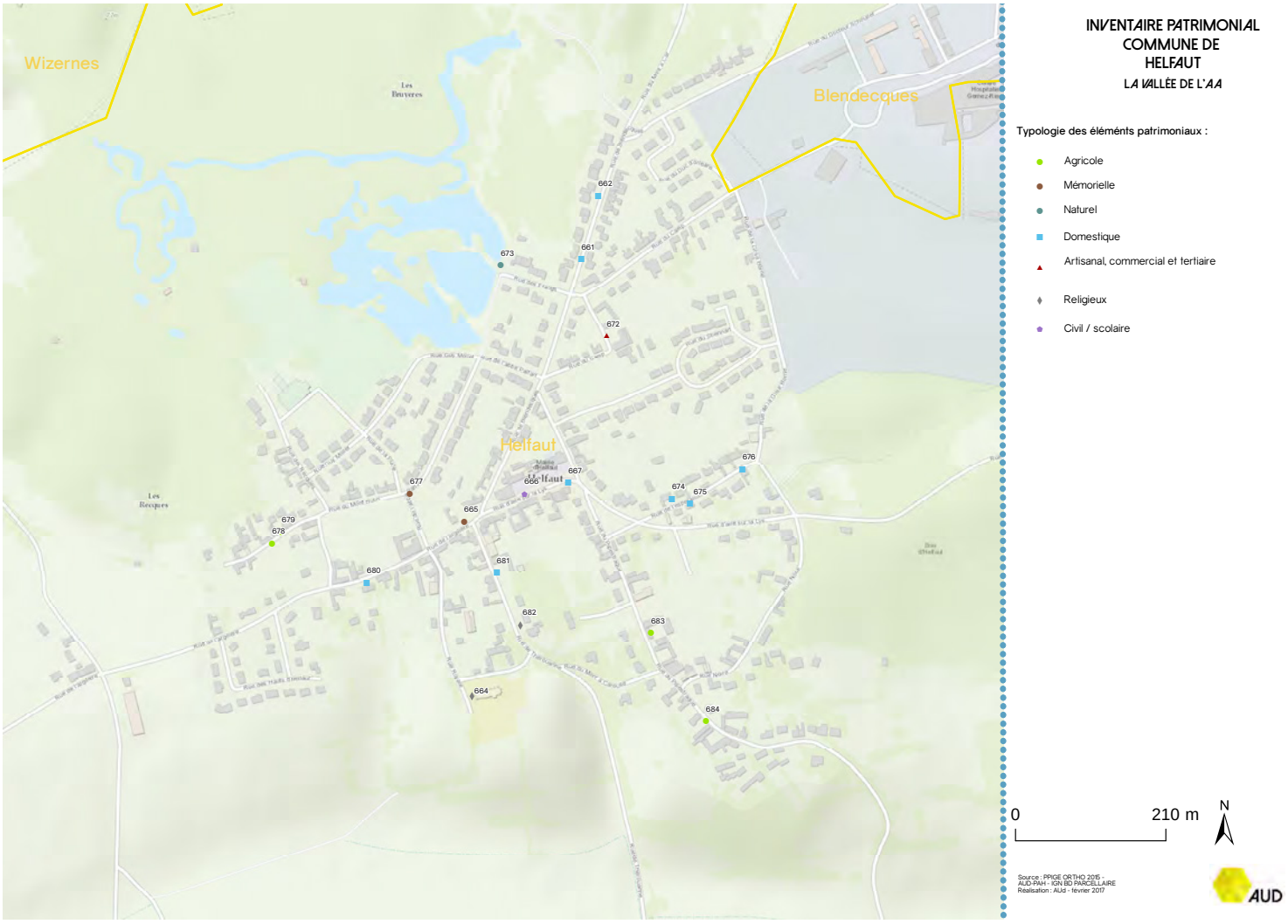

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HELFAUT

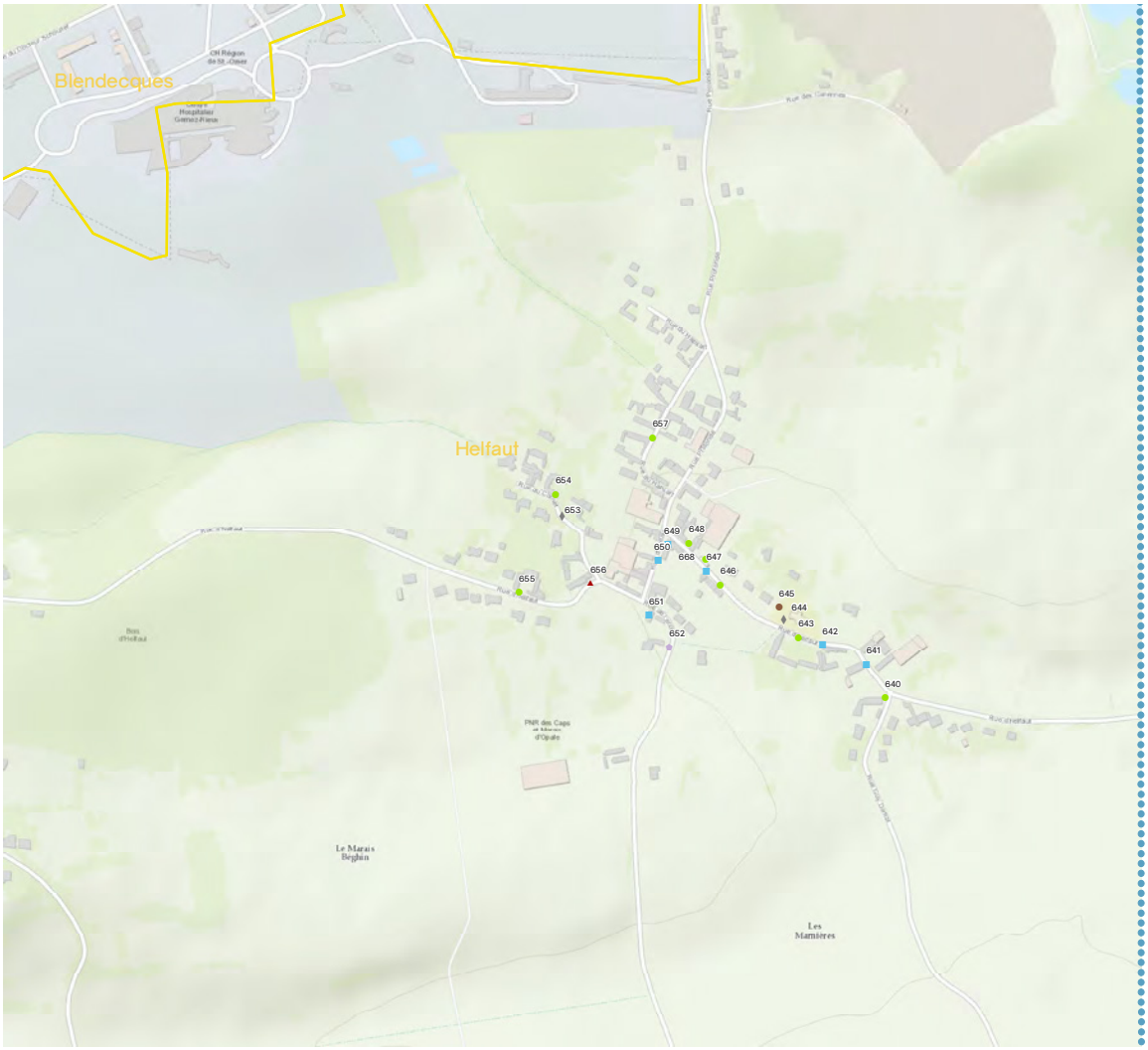

INVENTAIRE PATRIMONIAL
COMMUNE DE
HELFAUT
LA VALLÉE DE L'AA

Typologie des éléments patrimoniaux :

- Agricole
- Mémorielle
- Domestique
- Artisanal, commercial et tertiaire
- Religieux
- Scolaire

0 210 m

N

Source : PPIGE ORTHO 2015 - AUD-PAH - IGN BD PARCELLAIRE
Réalisation : AUD - février 2017

AUD

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HELFAUT

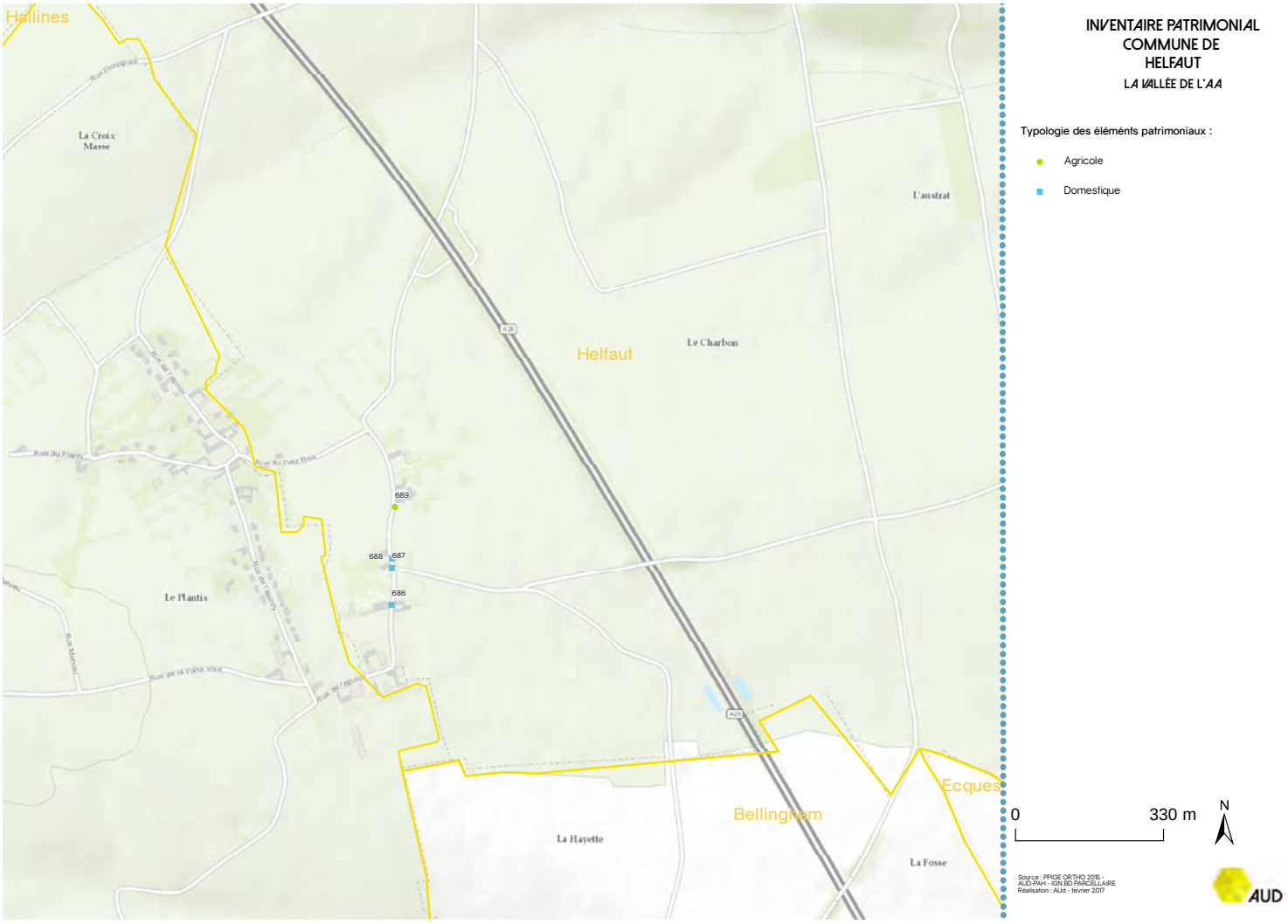

INVENTAIRE DU PATRIMOINE D'HELFAUT

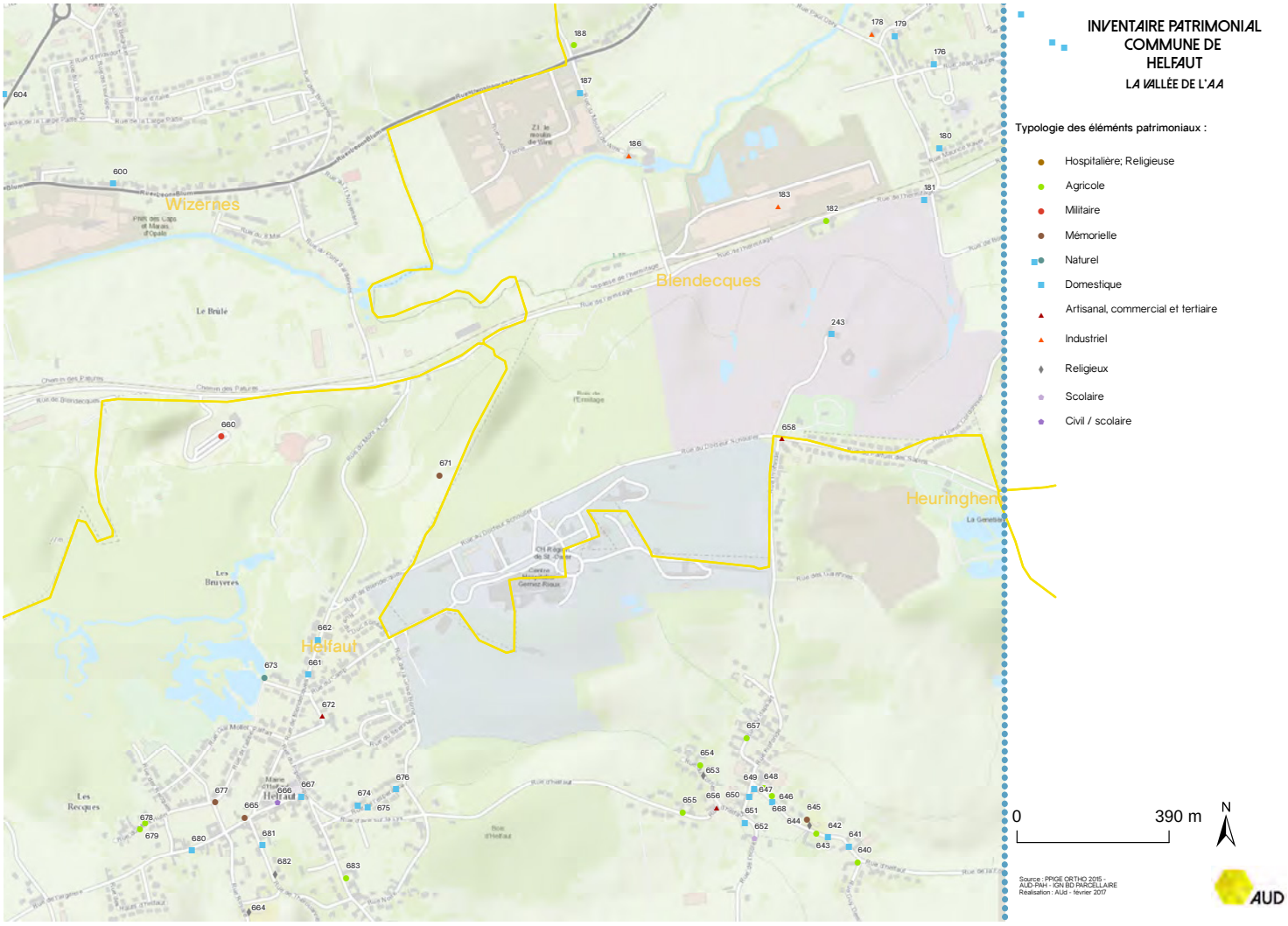



Fermette de briques rouges avec logis coiffé d'un toit à brisis





Bâtiment à usage de logement en briques rouges apignonné contre la voie



Habitation en briques rouges coiffé d'un toit à brisis



Fermette édifiée vers 1870 organisée autour d'une cour en U



Fermette édifiée vers 1870 organisée autour d'une cour en U



Tombes Garapin-Grandsire



Dépendance s'achevant par un wambergue et présentant un mur gouttereau partiellement en pierre



Eglise Saint-Denis



Petite habitation de briques rouges apignonnée contre la voie



Ferme organisée autour d'une cour en U avec dépendance partiellement en torchis



Ferme organisée autour d'une cour en U avec dépendance partiellement en torchis



Vaste bâtiment en briques rouges construit entre 1850 et 1939, possiblement à usage de commerce



Bâtiment à usage de commerce édifié entre 1850 et 1939



Commerce édifié entre 1850 et 1939



Ancienne école de Bilques



Chapelle édifiée durant l'après-guerre



Dépendance en briques rouges protégée par une toiture en bâtière s'achevant par un coyau



Fermette en briques rouges organisée autour d'une cour en U



Ensemble édifié entre 1850 et 1939 comprenant un atelier et une habitation



Ferme présentant des dépendances en rouge-barre



Commerce reconstruit après la Seconde Guerre mondiale



Coupole d'Helfaut



Série de pavillons édifiés durant les décennies 1950-60


662

Premiers éléments reconstruits durant l'après-guerre


664

Eglise Saint-Fuscien et Saint-Victoric


665

Monument aux morts


666

Groupe scolaire et mairie d'Helfaut


667

Habitation de briques rouges avec utilisation de la brique jaune à des fins d'ornementation


668

Dépendance encore partiellement en torchis


671

Colonne du duc d'Orléans


672

Ensemble en briques rouges reconstruit après la Seconde Guerre mondiale et comprenant un logis et un atelier


673

Etangs du plateau


674

Habitation en briques rouges édifiée entre 1850 et 1939


675

Habitation construite durant les décennies 1950 ou 1960


676

Habitation en briques rouges coiffée d'un toit à brisis


677

Obélisque commémoratif Palfart


678

Corps de ferme organisé autour d'une cour fermée



Dépendances agricoles en briques



Habitation à étage en brique rouges édifiée entre 1850 et 1939



Habitation recouverte de briques à parement lisse



Ancien presbytère



Dépendance agricole en rouge-barre





Fermette composée de bâtiments apignonnés contre la voie



Gisement paléolithique Levert



Vestiges du château de Grand Bois



Habitation en briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Ferme organisée autour d'une cour fermée








COMMUNE DE *W*IZERNES






AGENCE D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE WIZERNES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2014

> INDISSOCIABLE DE L'INDUSTRIE PAPETIÈRE, Wizernes est un bourg du sud-ouest de l'Audomarois. Niché au cœur de la vallée de l'Aa, son territoire s'étire de part et d'autre du cours d'eau entre un versant nord assez développé mais au paysage largement ouvert et un versant sud court et abrupt occupé par des bois.

La trame bâtie actuelle s'explique par l'histoire du village. Au début du XIXe siècle, il s'agit toujours d'une petite entité rurale mais déjà fortement influencée par le cours d'eau. Historiquement, ce lieu est un point de franchissement sur la rivière et fort logiquement on retrouve une concentration du bâti le long de deux axes nord-sud enjambant la rivière. Le premier est probablement la colonne vertébrale du bourg puisqu'il abritait alors le plus vieil édifice communal, l'église et traversait la place. Le second, situé au hameau de Pont d'Ardennes est un itinéraire médiéval bien connu. Aussi, la commune compte déjà plusieurs moulins à eau agglomérant de l'habitat autour d'eux. Un troisième axe structurant existe, établi selon une direction est-ouest, il correspond lui aussi à un axe ancien, celui de la voie d'Esquerdes à Saint-Omer.

Trois évènements majeurs sont venus considérablement modifier cette trame ancienne. Le premier est la révolution industrielle qui va entraîner dans son sillage un développement considérable des papeteries. Tandis que les moulins deviennent de véritables usines, Wizernes voit le chemin de fer traverser son territoire. Aussi, un premier développement du réseau viaire voit le jour et l'accroissement de la population communale demande une dilatation importante du tissu bâti. Toutefois, si cet évènement transforme le paysage wizernois, il n'est en rien comparable à ceux de la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'installation de la base V2 à proximité du bourg conduit à de lourds bombardements qui détruisent différentes parties du village. Alors que des habitations du Noir Cornet doivent être reconstruites après-guerre, dans le centre bourg les dégâts sont suffisamment importants pour nécessiter sa réorganisation complète. L'église est reconstruite plus haut sur le versant et une nouvelle place communale regroupant la mairie, une salle commune et différentes boutiques est également aménagée sur le versant nord. Pareillement, des modifications de la trame des voies sont effectuées. Enfin, durant la seconde moitié du XXe siècle, le développement économique de la verrerie d'Arques et des papeteries conduit à un afflux de population dans les différents bourgs de l'Aa. Ce phénomène induit nécessairement la construction de logements supplémentaires et à Wizernes la trame bâtie est considérablement développée sur le versant nord. Ainsi, alors que ce dernier se couvre d'un tissu d'habitations très dense, cette urbanisation rapide achève de connecter Pont d'Ardennes à Wizernes par la D211.

> A L'HEURE ACTUELLE, ce bourg conserve très peu d'éléments bâtis antérieurs à la Révolution industrielle. Son identité réside d'abord dans son patrimoine de la fin du XIXe siècle et du siècle suivant. En effet, outre des sites de production toujours en activité, on retrouve plusieurs éléments bâtis typiquement attachés à l'industrialisation.
Le premier d'entre eux est l'entrée de l'usine SILL qui demeure un marqueur important du territoire.
Le second est la gare, symbolisant le lien entre les papeteries et les chemins de fer.
Ensuite, on note la présence d'éléments gravitant autour des unités industrielles comme les commerces et les estaminets.
Enfin, l'existence de plusieurs demeures typiques de la période 1850-1939 contribue à entretenir ce paysage de briques rouges assez emblématique des bourgs industriels (demeure bourgeoise et habitat ordinaire). Une partie de l'identité de Wizernes est extrêmement liée au second conflit mondial et à ses répercussions locales. Les destructions qui y sont attachées ont remodelé la physionomie du bourg autour d'une nouvelle place dont l'architecture est typique des années 1950 et en divers points du territoire, on note l'existence de tissus s'inscrivant dans le même courant architectural. Cette donne est particulièrement importante à Noir-Cornet, malheureusement cette architecture est devenue très peu visible du fait des modifications apportées aux bâtiments.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE WIZERNES
EN IMAGES



Au début du XIXe siècle, l'ancienne « colonne vertébrale » de Wizernes est visible. L'habitat est structuré par deux points de passage sur l'Aa et les éléments nécessaires au futur développement de l'industrie sont déjà présents : les moulins.



L'industrie papetière a contribué au changement de la morphologie de Wizernes. Tandis que les usines occupent maintenant une bonne partie du fond de vallée, l'habitat du bourg s'est étoffé et de nouveaux axes de communication ont été développés. La voie ferrée traverse le territoire communal d'est en ouest et une route de Wizernes à Lumbres est visible.



En 1970, la commune porte les marques de la Reconstruction et de la croissance des décennies 50-60. Le centre a été réorganisé autour d'une place jouxtant l'église et une voie de contournement du bourg émerge à l'est de la nouvelle place. L'habitat s'est considérablement développé. Sur le versant nord les rues Roger Salengro, Guy Mollet et Edouard Leducq sont percées et loties.



L'occupation du versant nord s'est poursuivie. Wizernes est maintenant majoritairement constituée de cités pavillonnaires construites durant les quarante dernières années.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE WIZERNES


VUE AÉRIENNE DE 2013


VUE AÉRIENNE DE 2014

MAINTENIR UNE IDENTITÉ À MI-CHEMIN ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

➢ PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ :

> PRÉSERVER les paysages propres au fond de vallée (maintenir pâtures et anciens fossés, favoriser le maintien du saule têtard, être vigilant sur les plantations de peupliers qui cloisonnent le paysage, conserver les différents bras de l'Aa)
> VEILLER à la préservation du plateau des landes et de ses abords (secteur du ravin de Pihem)
> ASSURER la bonne lisibilité des différentes stations d'habitat (limiter l'étalement linéaire, préservation du patrimoine du centre-bourg)
> LIMITER l'urbanisation des versants
> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

➢ CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE :

> PRÉSERVER le patrimoine illustrant l'identité papetière d'Hallines (moulins, châteaux, bâti édifié entre 1850 et 1939)
> PRÉSERVER l'ensemble urbain de la Reconstruction (secteur de la place et de l'église ; Noir-Cornet)
> PRÉSERVER le patrimoine militaire

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

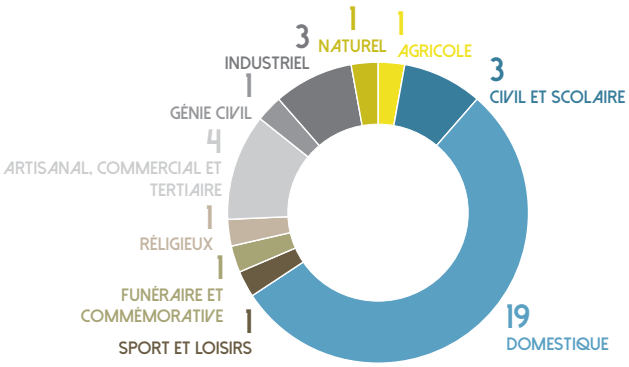

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE WIZERNES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Wizernes.

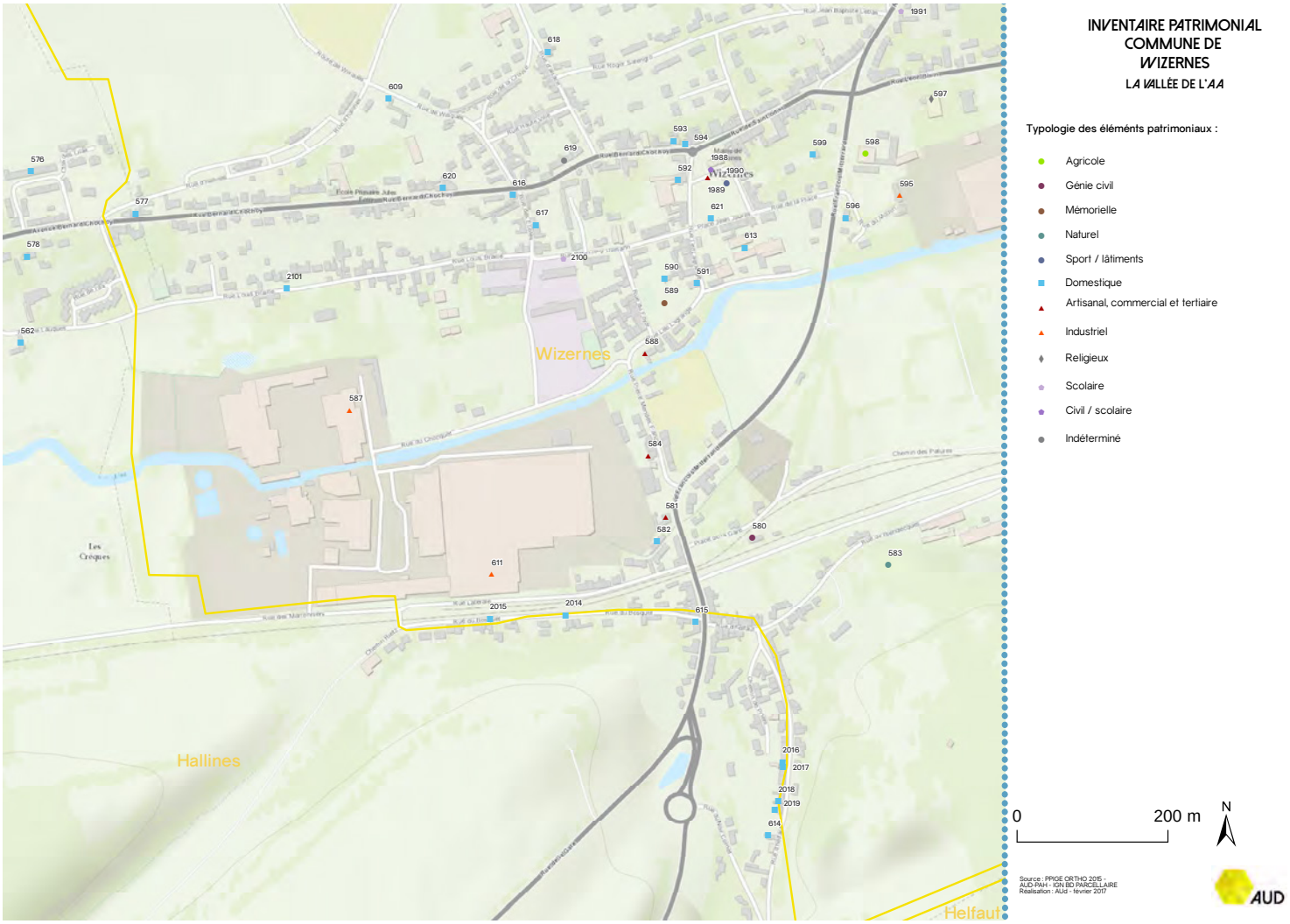

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE WIZERNES

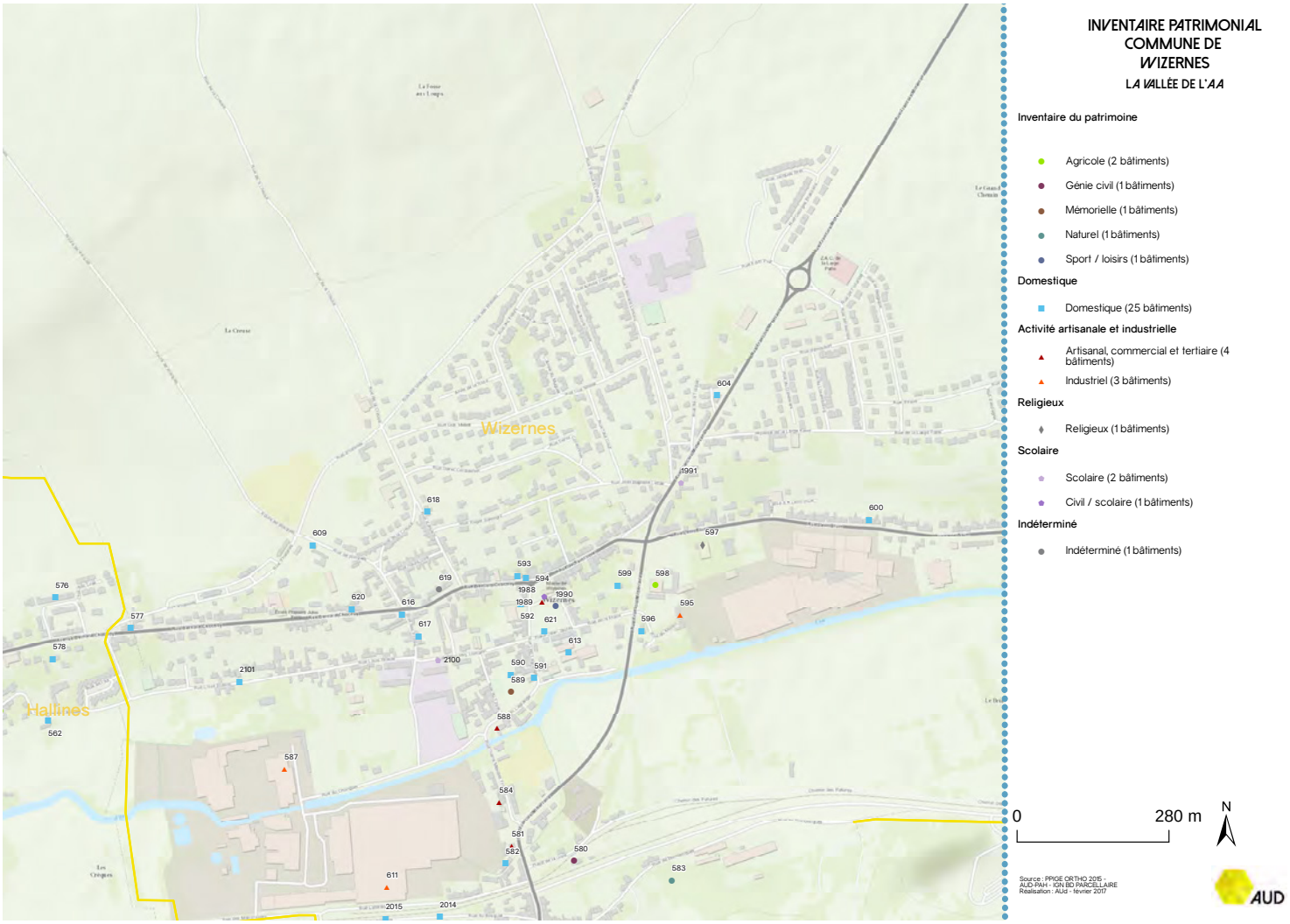



Ancienne gare



Bâtiment à usage commercial édifié durant le premier ou le second quart du XXe siècle



Habitation



Anciennes carrières de marne



Bâtiment à usage commercial édifié avant la fin du XIXe siècle



Bâtiments de l'usine ArjoWiggins édifiés avant 1960



Edifice de briques rouges à usage économique ayant conservé sa devanture commerciale



Monument aux morts



Demeure édifiée entre la fin du XIXe siècle et le début du siècle suivant


591

Bâtiment édifié entre 1850 et 1939 et possiblement à usage commercial


592

Logement patronal de la brasserie de Wizernes


593

Maison de maître édifiée à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant


594

Bâtiment de briques rouges coiffé d'un toit à brisis


595

Entrée de l'ancienne usine Dambricourt


596

Logement patronal


597

Eglise reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Ferme reconstruite après la Seconde Guerre mondiale



Habitation de briques rouges coiffée d'un toit à brisis



Demeure de briques rouge à l'architecture d'inspiration balnéaire



Bâtiment de briques rouges à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Fermette de briques rouges édifiée entre 1850 et 1939



Bâtiments antérieurs à 1960 de la papeterie



Maison de maître construite à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant ayant conservé ses huisseries d'origine



Bâtiment à usage de commerce



Série de bâtiments en briques rouges



Bâtiment, possiblement à usage commercial, édifié entre 1850 et 1939



Série de bâtiments de briques rouges avec petite construction présentant un fronton partiellement en pierre



Série de bâtiments de briques rouges avec petite construction présentant un fronton partiellement en pierre



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Maison de maître édifiée à la toute fin du XIXe siècle ou au début du siècle suivant



Mairie de Wizernes



Commerces reconstruits après la Seconde Guerre mondiale sur la nouvelle place



Commerces reconstruits après la Seconde Guerre mondiale sur la nouvelle place



Salle des fêtes construite sur la nouvelle place



Complexe scolaire édifié entre 1850 et 1939



Complexe scolaire édifié entre 1850 et 1939



Groupe scolaire Levy-Ullmann



Dépendance et château édifiés à la fin du XIXe siècle

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ VALLÉE DE LA HEM

ENJEUX PATRIMONIAUX DE L'ENTITÉ « VALLÉE DE LA HEM »

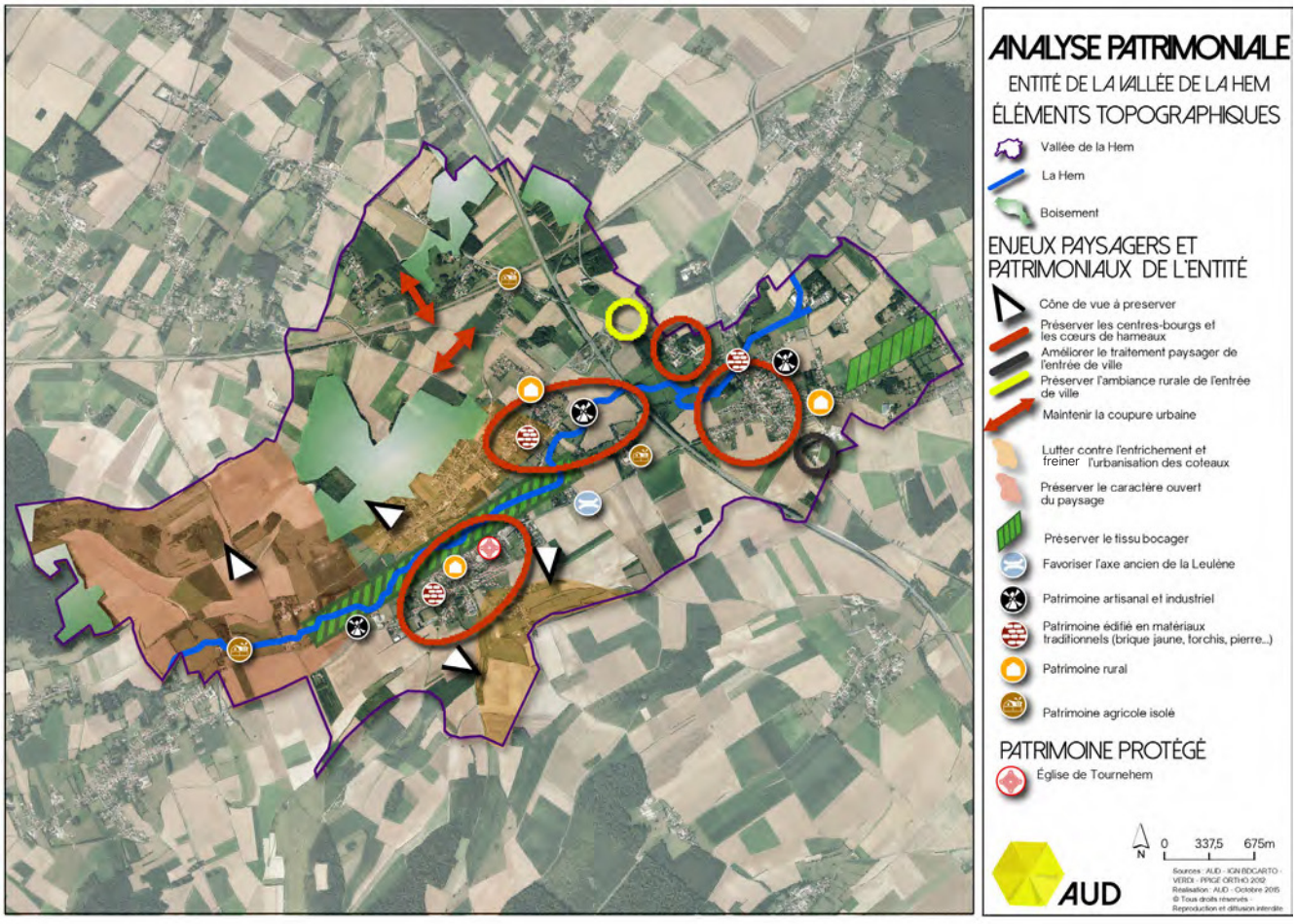

➤ NORDAUSQUES, TOURNEHEM-SUR-LA-HEM ET ZOUAFQUES SONT DES TERRITOIRES AUX ENJEUX PATRIMONIAUX PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS.

L'organisation de l'habitat et les paysages représentent une toile de fond à préserver. A ce titre, la maîtrise de l'étalement urbain est primordiale et la vigilance doit être de mise face à l'urbanisation des coteaux. Pour ce qui concerne spécifiquement Tournehem, la préservation de sa trame bâtie ancienne, propre aux bourgs-relais, est un enjeu de premier ordre, comme peut l'être le maintien de la cohérence du hameau de Guémy.

Le positionnement géographique de la vallée de la Hem, à la limite du Haut-Pays et de la plaine, en fait un territoire particulièrement riche de paysages spécifiques. Tandis que les auréoles bocagères entourant les stations d'habitat contribuent en grande partie au charme des lieux, il est également nécessaire de se préoccuper du maintien des paysages propres au fond de vallée. Aussi, un certain encadrement du tissu boisé doit être pensé afin de maintenir les cônes de vue sur la vallée.

➢ **LE PATRIMOINE BÂTI DE CES COMMUNES EST D'UNE GRANDE QUALITÉ.** Les matériaux usités avant la révolution industrielle (pierre blanche, torchis, brique jaune) sont toujours assez présents et surtout sont dans un état de conservation appréciable. Aussi est-il nécessaire de protéger ces éléments, d'autant plus qu'ils constituent parfois des ensembles cohérents. La chose est particulièrement nette à Tournehem-sur-la-Hem où le hameau de Guémy et la place du bourg sont majoritairement composés d'édifices de pierre. D'ailleurs, l'organisation spécifique du bourg doit être notée et préservée. En dehors du pôle urbain, Tournehem-sur-la-Hem est la seule commune présentant un habitat en bande.
A Nordausques, la préservation du tissu bâti élevé à l'aide de matériaux traditionnels est particulièrement nécessaire dans la mesure où lui seul permet aujourd'hui l'identification du centre ancien.
De même, le caractère agricole de la vallée de la Hem s'exprime toujours par la présence d'anciens corps de fermes de qualité, qu'il convient de préserver. A côté de vastes fermes isolées (Wolphus, Welles…), on note la présence de structures agricoles intégrées aux centres-bourgs et dépositaires d'une partie de l'identité de ces derniers.
Enfin, la conservation des moulins, tant à eau qu'à vent, doit être envisagée pour ce qu'ils représentent dans l'histoire de l'économie locale et pour la place particulière qu'ils occupent dans le paysage.





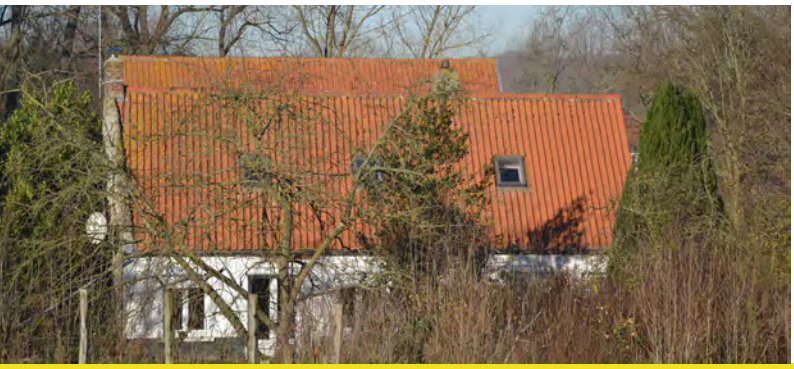


COMMUNE DE NORDAUSQUES





HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE NORDAUSQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2014

➤ **BORDÉ AU NORD PAR LE COURS DE LA HEM,** le territoire de Nordausques présente un paysage largement ouvert voyant les toutes dernières pentes du plateau artésien laisser place à de légères ondulations portant des terres à labour. Profitant de l'élargissement de la vallée de la Hem à cet endroit, un noyau d'habitat groupé s'est développé parallèlement au cours d'eau en prenant la forme d'un réseau de rues aboutissant à l'église. Aussi, l'attraction créée par la route royale de Calais à Saint-Omer et son embranchement vers Gravelines au XVIIIe siècle a contribué à la formation d'un habitat le long de ces axes. Ces deux noyaux n'en constituent aujourd'hui qu'un seul, mais la commune est composée d'autres stations d'habitat. A la seigneurie de Welle et à celle du Plouy ont succédé deux habitats isolés en bordure de la Hem. Tandis que sur le territoire de la première une ferme est construite, la deuxième a muté en petit complexe industriel tirant originellement parti de l'exploitation du cours d'eau. La partie ouest était quant à elle occupée par un habitat dispersé entouré de prairies autour de la Panne et du Quimbergues.

L'urbanisation rapide des quarante dernières années a fortement modifié cette trame du bâti. Tandis que l'intérieur du noyau ancien a été densifié par la construction de nombreux pavillons, des quartiers entiers sont sortis de terre le long de différents axes. A titre d'exemple, l'espace en étoile comprenant la rue de Quimbergue, celle de la Panne et celle de l'Industrie, encore vierge d'habitat en 1971, est aujourd'hui largement loti. De la même manière, le hameau de la Panne s'est considérablement dilaté.

➤ **LE PATRIMOINE BÂTI DE NORDAUSQUES EST DIVERSIFIÉ** et réparti sur le territoire. L'urbanisation rapide rend difficile la lecture des différents noyaux, néanmoins à l'aide du bâti, un centre ancien est encore identifiable. Celui-ci s'étend de l'intersection de la rue de l'église et de la résidence François du Fetel jusqu'à la rue des Ecoles. A l'intérieur de cet espace sont implantés les infrastructures communales (écoles, mairie, église…), différents bâtiments de briques rouges datant de l'ère industrielle et quelques constructions rurales traditionnelles (brique jaune, pierre blanche, torchis). Une attention particulière doit être portée sur la ferme sise en face de l'église, car elle présente des caractéristiques architecturales devenues assez rares.

Des éléments patrimoniaux sont également observables le long de la RD943. Si on ne peut parler d'ensemble dans la mesure où ces bâtiments anciens sont séparés les uns des autres par des édifices plus récents, on relèvera néanmoins une concentration plus forte sur la partie nord de cet axe. Là encore, il n'y a pas nécessairement d'unité mais une kyrielle d'édifices à vocation économique (moulin, commerces) et domestique (habitat de l'ère industrielle). Du nord vers le sud, l'entrée dans Nordausques est d'ailleurs matérialisée par deux édifices anciens de qualité. A gauche de la voie, une construction de briques jaunes du XVIIIe siècle signale l'embranchement de l'ancienne voie royale, tandis que sur la droite, un château entouré d'une vaste pâture est visible. Pour ce qui concerne les écarts et les hameaux, la ferme de Welle représente un rare exemple de ferme forte. Aussi, la dimension agricole du secteur du Quimbergues et de la Panne est toujours marquée à travers quelques anciennes fermes et des constructions de briques et de torchis, mais elles sont très souvent environnées par de l'habitat pavillonnaire qui petit à petit leur fait perdre caractère et identité. Enfin, le Plouy concentre sur un même site les infrastructures de production, l'habitat ouvrier et un logement patronal.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE NORDAUSQUES
EN IMAGES



L'organisation ancienne de Nordausques est très représentative des territoires structurés par un axe de passage important : le noyau comprenant l'église et quelques habitations est situé à proximité de la voie de Saint-Omer à Calais. Bien qu'elle soit alors relativement récente, cette voie polarise déjà une partie de l'habitat.



L'habitat s'est développé le long de la RD943. Au Nord-Est du territoire communal, le moulinage est désormais présent.



Peu d'évolutions sont visibles entre 1935 et 1970. On note uniquement l'apparition de constructions le long de la rue Neuve.



La trame bâtie s'est étirée et l'emprise du centre-bourg a été doublée par la construction d'habitations au sud-est du « bourg historique ». L'autoroute borde maintenant le bourg.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE NORDAUSQUES



VUE AÉRIENNE DE 2014

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg et celle des écarts et hameaux (Welle, le Quimbergues, la Panne)

> PRÉSERVER les paysages bocagers (courtils de la Panne et du centre-bourg et pâtures du fond de vallée)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le fond de vallée

> Valoriser l'axe ancien que constitue la Leulène (passage à gué)

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> APPORTER un soin particulier à la qualité des entrées de l'entité paysagère (maintien des atouts de l'entrée par la Recousse)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE

> PRÉSERVER le patrimoine bâti édifié à l'aide de matériaux traditionnels (pierre blanche, torchis, brique)

> PRÉSERVER les ensemble agricoles cohérents et les pâtures attenantes

> PRÉSERVER le patrimoine industriel (abords du moulin et site du Plouy)

> CONSERVER le bâti patrimonial du centre de Nordausques, garant de son identification

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

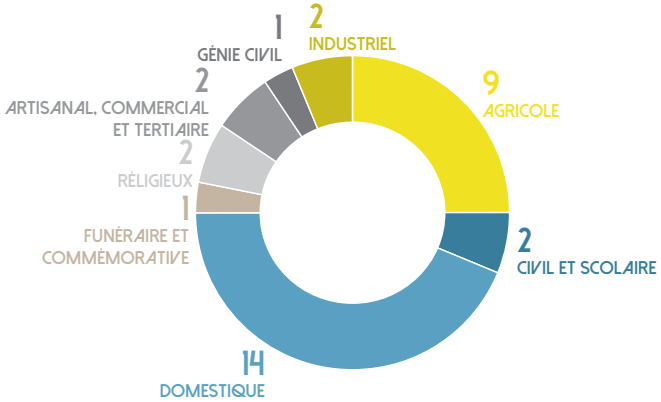

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE NORDAUSQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Nordausques.

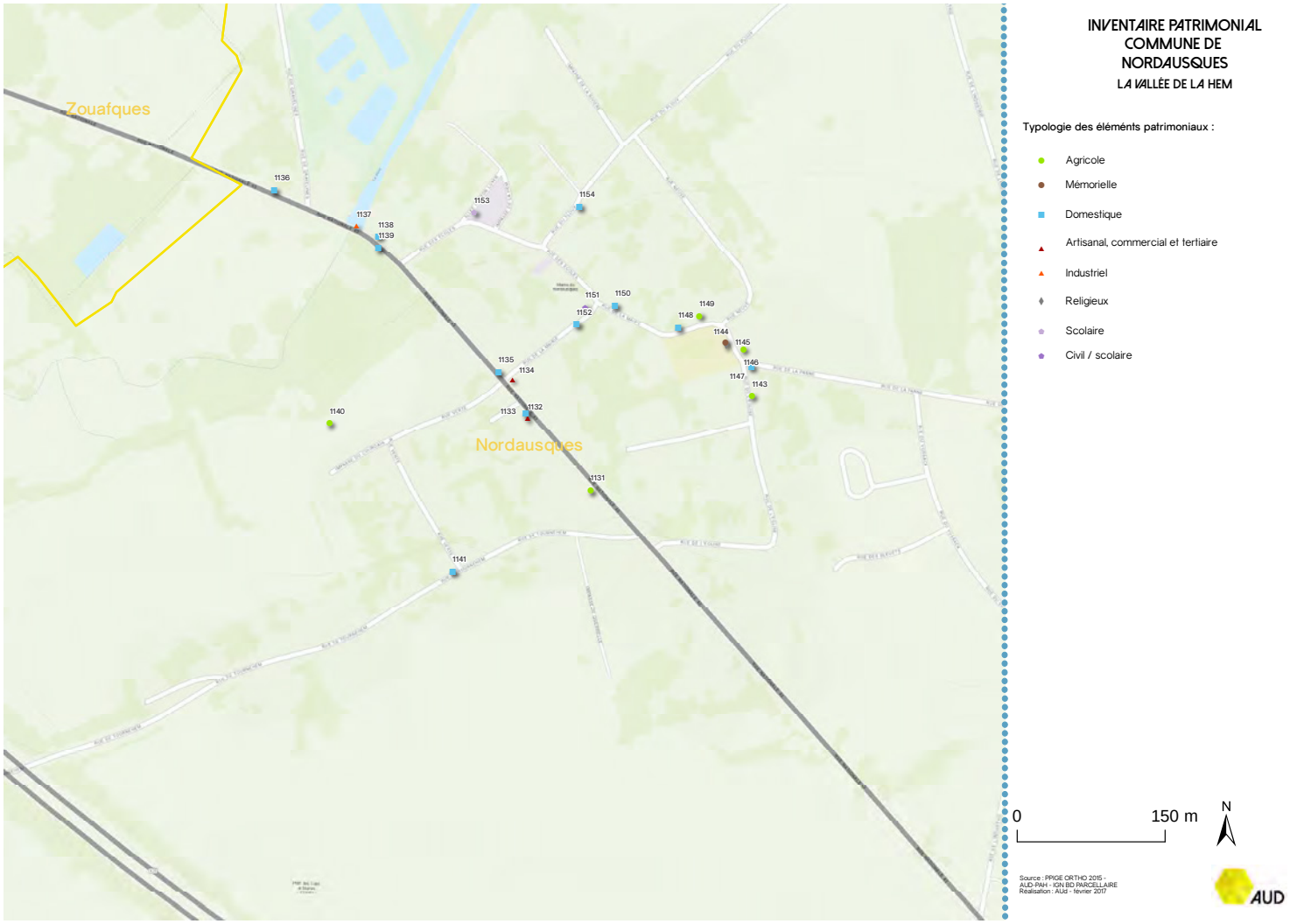

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE NORDAUSQUES

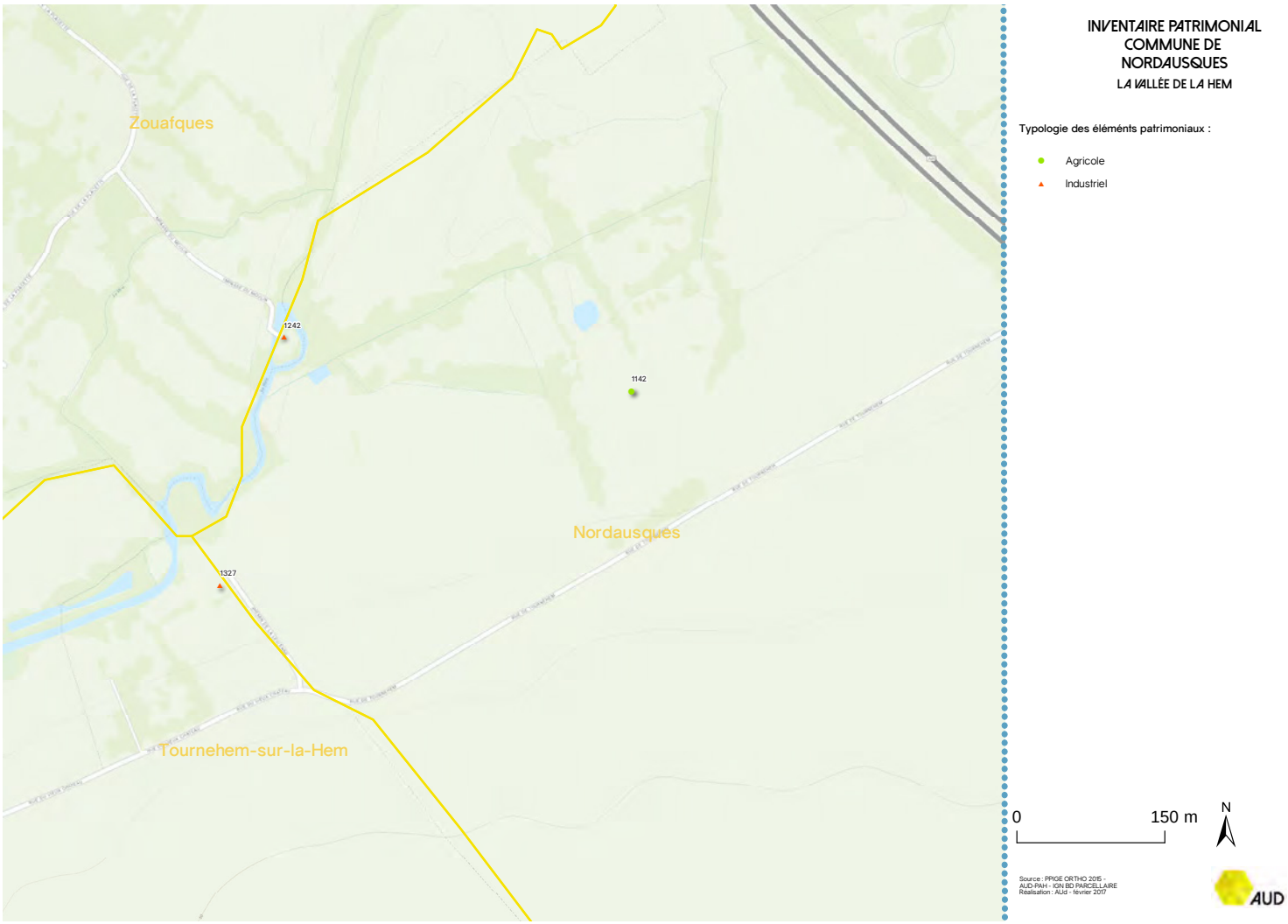

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE NORDAUSQUES



cf. carte au format A3 en annexe



Fermette avec dépendance apignonnée contre la voie avec mur-goutte-reau en torchis



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939



Logis en briques rouges



Bâtiment à usage commercial édifié en 1866.



Logis édifié au tout début du XXe siècle à l'architecture d'inspiration balnéaire.



Demeure de briques jaune avec chainages en pierre blanche.



Vannages et vestiges du moulin de Nordausques



Bâtiment de briques lié à l'exploitation du moulin

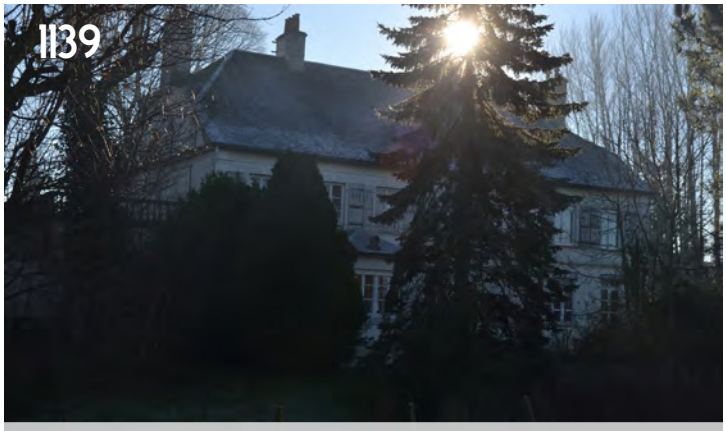

Château de Nordausques



Ancien logis agricole avec pignon en pierre



Logis édifié entre 1850 et 1939



Ferme de Welles



Ancienne ferme avec série de bâtiments en pierre.



Demeure de briques jaune avec chainages en pierre blanche.



Église Saint-Martin



Monument aux Morts



Ferme Béague, édifiée au moins avant la fin du XVIIIe siècle



Logis édifié durant l'entre-deux-guerres, façade cimentée.



Logis de briques rouges sous toit à brisis édifié en 1933



Ancienne ferme à cour fermée avec dépendances en pierre édifiée durant le premiers tiers du XIXe siècle.



Logis apignonné contre la voie avec pignon en pierre.



Mairie et écoles



Mairie et écoles



Demeure bourgeoise édifiée durant le dernier quart du XIXe siècle



Ancienne école des files



Pignon de pierre millésimé 1733



Bâtiment de briques rouges édifié entre 1850 et 1939



Logis à pignon de briques et mur-gouttereau en torchis



Chapelle Notre-Dame-des Miracles



Puits



Logis édifié entre 1850 et 1939. Présence d'un uylgat sur la petite dépendance



Grange à pignon constitué par un bardage en bois et mur gouttereau contre la voie en rouge-barre





Construction auparavant en torchis, présence d'un pignon en pierre.



Usine et logements ouvriers des A.E.N.



Château du Plouy et ses dépendances



Château du Plouy et ses dépendances



Usine et logements ouvriers des A.E.N



Ancien logis agricole à étage couvert en ardoise.









COMMUNE
DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM




HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2014

➤ **TEL QU'ON LE CONNAÎT AUJOURD'HUI, LE TERRITOIRE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM** correspond à celui de deux communes ayant fusionné en 1965, Tournehem et Guémy. Située à une quinzaine de kilomètres au Nord-Est de Saint-Omer, cette commune est implantée au cœur de la vallée de la Hem. A hauteur du bourg, la rivière arrose d'imposants coteaux caractéristiques des reliefs du Haut-Pays mais par la suite elle ne fait plus que serpenter entre des espaces relativement plats. Tandis que le fond de vallée abrite un ensemble de prairies et de pâtures encloses de haies, les versants se partagent entre tissus boisés, abritant notamment d'anciennes carrières de craie, et terres à labour.

Les ensembles bâtis sont implantés en fond de vallée. Le noyau de Tournehem s'étend sur la rive droite de la Hem et englobe la rue de l'Etang. En revanche, la rive gauche et son versant n'ont vu leur peuplement se densifier qu'à partir de la seconde moitié du XXe siècle (d'abord par l'occupation des zones bordant la gare, puis par la création de nouveaux quartiers d'habitations au nord-est du territoire). Si, comme la majorité des habitats implantés en fond de vallée, le cœur ancien s'organise parallèlement au cours d'eau, il présente l'originalité de former un bourg castral, hérité directement du Moyen-Âge. Jadis fortifié, le bourg s'est groupé autour d'une place et d'un château connu depuis le XIIIe siècle. Comme sur la rive gauche, les constructions se sont multipliées entre les années 1960 et aujourd'hui. Tantôt disposées de façon linéaire, tantôt groupées en lotissements, celles-ci ont considérablement étendu l'emprise foncière de cette commune.

Guémy conserve une organisation spatiale distincte de celle de Tournehem. Le chapelet de fermes et d'habitations s'étire parallèlement à la Hem, en fond de vallée.

Outre ces deux stations d'habitats principales, la commune est ponctuée de cinq écarts. Les quatre premiers sont occupés par différents moulins (trois à eau et un à vent), sur le cinquième s'élèvent les ruines de la chapelle Saint Louis.

➤ **CARREFOUR ANTIQUE ENTRE LA LEULÈNE ET LA VOIE BOULOGNE-CASSEL,** ce territoire est un haut lieu de l'histoire artésienne. Chef-lieu d'une vaste seigneurie faisant office de frontière du bailliage de Saint-Omer, il a été l'objet de toutes les attentions des comtes d'Artois, comme l'illustre encore la chapelle de Guémy. Les ressources locales, qu'il s'agisse de la force de l'eau (moulins et système des prés flottés), de la forêt ou de la pierre blanche, y sont exploitées depuis le Moyen Âge. Jusqu'à la fin du XIXe siècle les habitants du lieu ont pallié les destructions et le besoin de logements par l'utilisation de la pierre calcaire.

➤ **TOURNEHEM EST UNE COMMUNE AUX QUALITÉS PATRIMONIALES INDÉNIABLES.** Tandis qu'autour de la place et le long de la rue des Chanoines, l'habitat en bande concourt à la constitution d'une ambiance de bourg artésien, le remarquable ensemble de constructions en craie (habitations, église, porte médiévale, moulin) souligne l'étroitesse des liens entre l'extraction de la pierre et ce territoire. Aussi, la série d'anciennes fermes, l'utilisation du torchis et les différentes infrastructures utilisant les énergies naturelles (moulins à eau et à vent) disséminées en différents points rappellent la dimension rurale de la commune. Pour ce qui concerne sépicifiquement les moulins à eau, leur évolution vers la minoterie n'a pas nécessairement altéré leurs qualités patrimoniales.

Par ailleurs, Guémy est un rare cas de hameau dont le bâti a peu évolué depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Toutefois, le contraste est relativement important entre ces éléments du vieux Tournehem et les zones loties depuis la seconde moitié du XXe siècle. Accrochées aux versants de la vallée de la Hem, ces constructions récentes n'ont pas fait l'objet d'une réflexion au sujet de leur intégration paysagère.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM
EN IMAGES



Tournehem est dépositaire d'une configuration de l'habitat héritée de son rôle de bourg-relais médiéval. Le tissu bâti, très dense, est organisé autour d'une place, à l'intérieur du périmètre d'une enceinte disparue.



Suite à l'implantation du chemin de fer, les débuts de l'occupation du versant nord de la vallée de la Hem sont visibles.



L'occupation du versant nord s'est poursuivie par la construction d'une première série de logements à proximité de l'ancienne gare. L'extension du bourg a débuté par l'implantation de logements le long de la rue St-Gilles.



L'occupation du versant nord est maintenant assez dense et le tissu bâti s'est fortement étiré. Au sud, une série de constructions est sortie de terre le long de la rue Blanche.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM



VUE AÉRIENNE DE 2014

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg et celle des hameaux (Guémy)
> PRÉSERVER les paysages bocagers (courtils de Guémy et du centre-bourg, pâtures du fond de vallée)
> PRÉSERVER des cônes de vue vers les grands paysages environnants (Flandre, plaine maritime et Haut-Pays) et vers le fond de vallée
> VALORISER l'axe ancien que constitue la Leulène (passage à gué)
> VALORISER les anciennes carrières (Forêt de Tournehem)
> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)
> APPORTER un soin particulier à la qualité des entrées de l'entité paysagère (maintien des atouts de l'entrée depuis Bonningues)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE

> PRÉSERVER le patrimoine bâti édifié à l'aide de matériaux traditionnels (pierre blanche, torchis, brique)
> PRÉSERVER les ensemble agricoles cohérents et les pâtures attenantes
> PRÉSERVER le patrimoine industriel (moulins)
> PROTÉGER le centre historique de Tournehem et l'ensemble patrimonial de Guémy

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

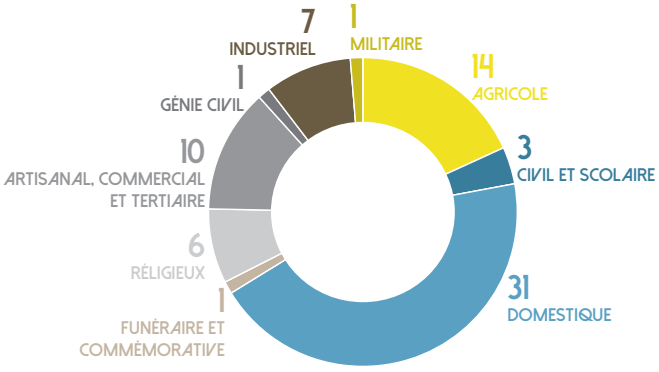

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Tournehem-sur-la-Hem.

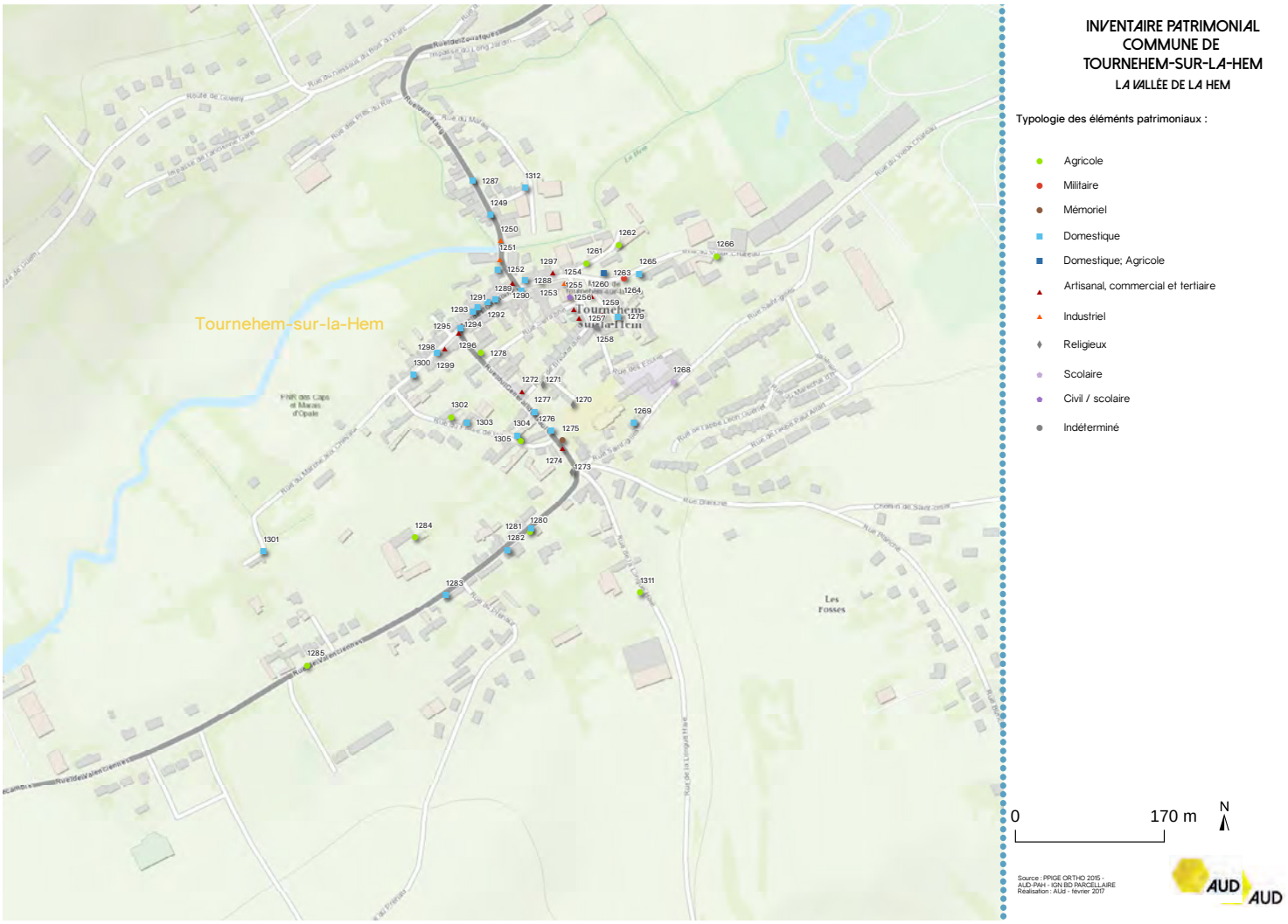

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

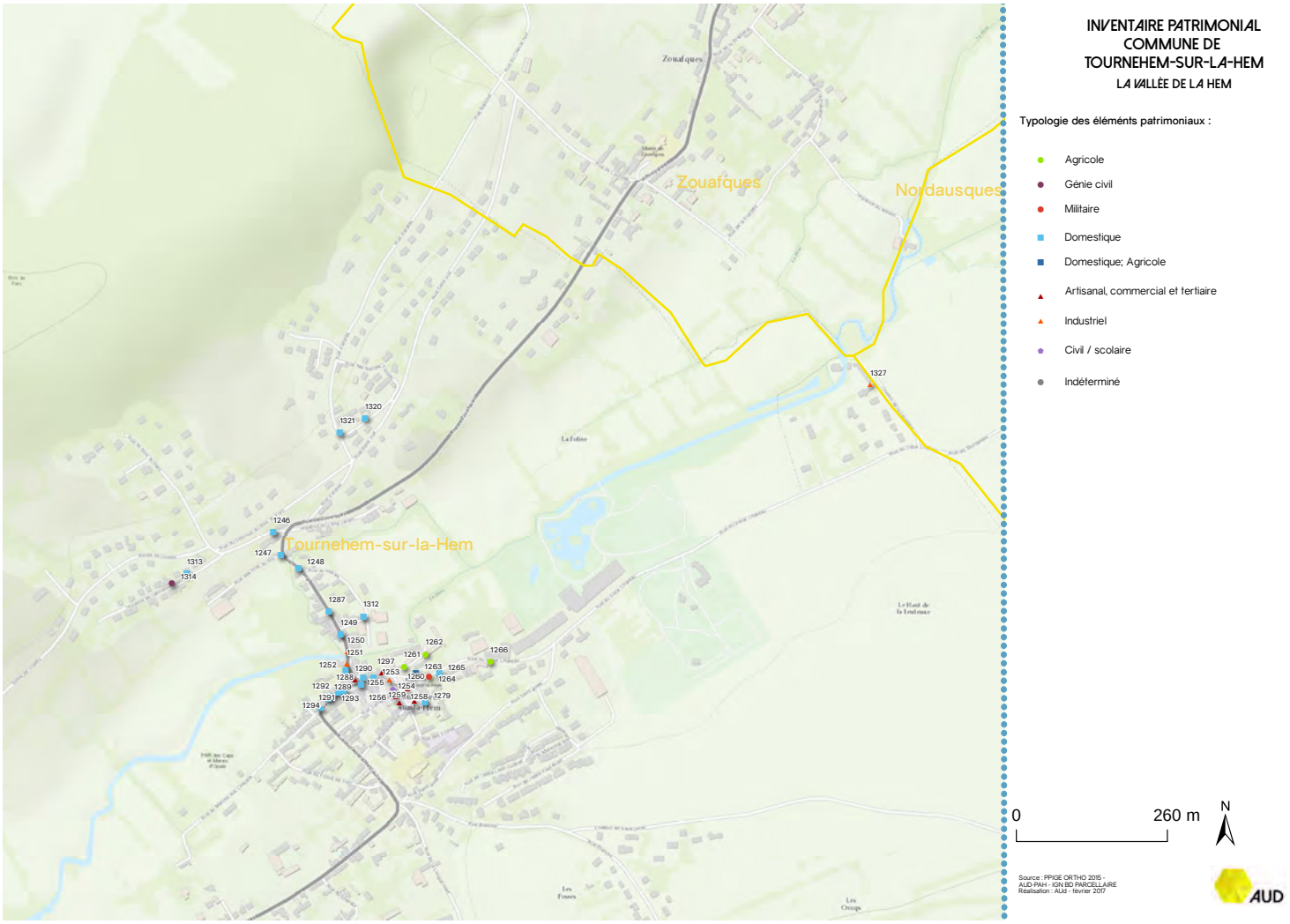

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

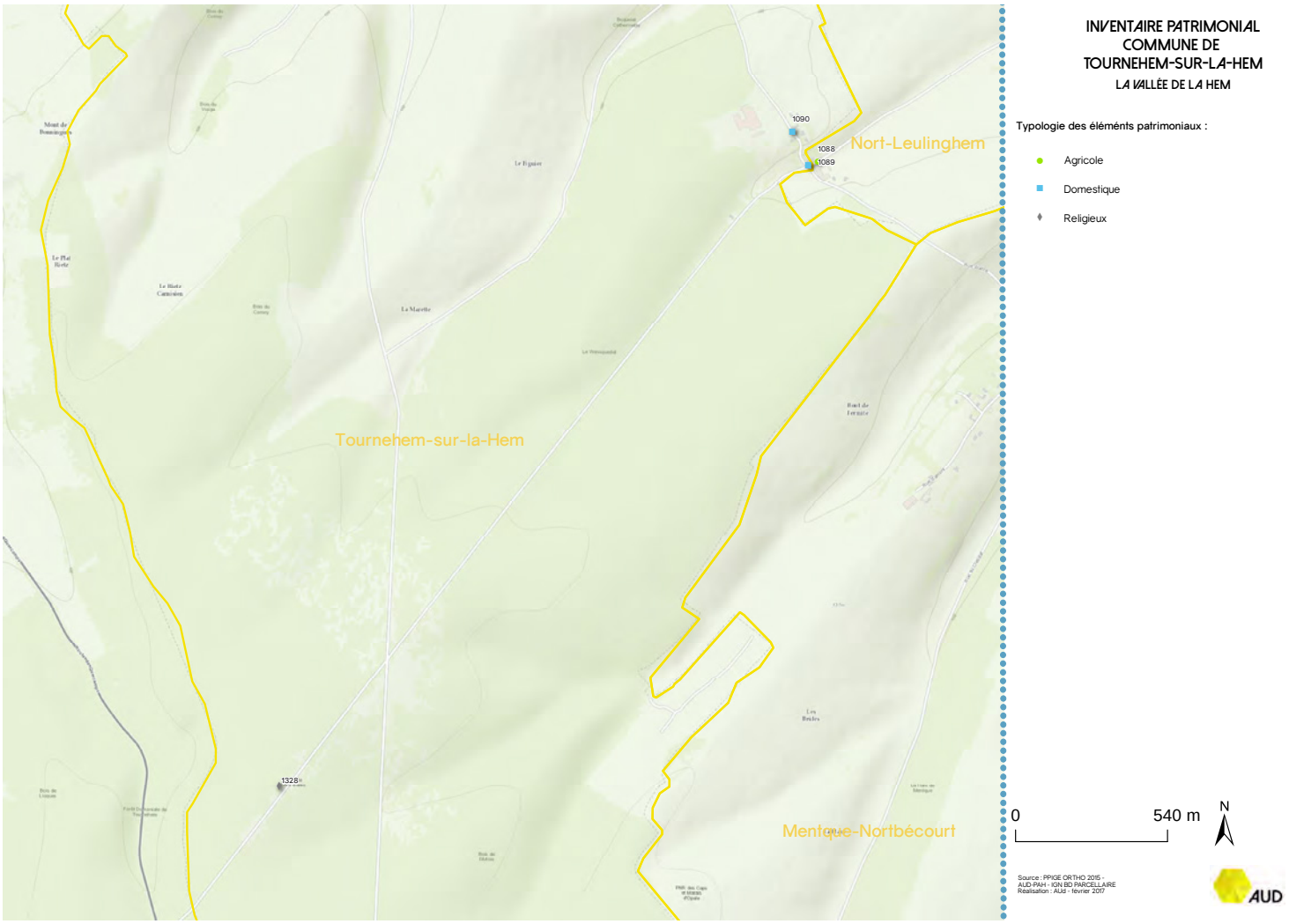

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

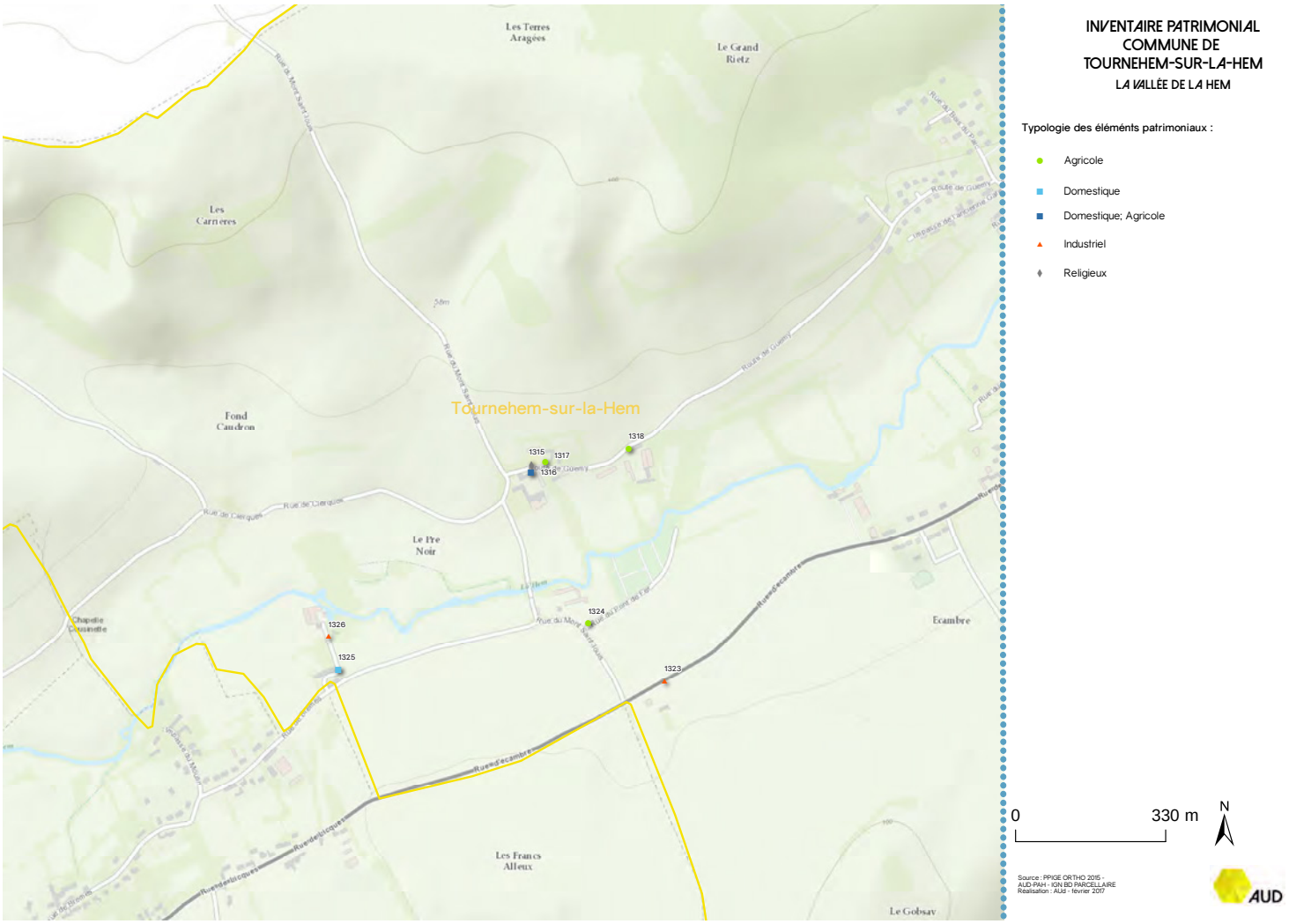

cf. carte au format A3 en annexe



Logis de briques rouges édifié entre 1850 et 1939



Logis en torchis avec pignon en briques rouges



Ancien commerce



Edifices aux pignons de pierre millésimés 1826



Bâtiment de pierre avec corniche moulurée



Minoterie Delzoïde



Moulin de Tournehem



Logis apignonné contre la voie avec corniche moulurée et pignon millésimé 1830



Ancien édifice à usage commercial avec pignon millésimé 1823



Ancienne brasserie



Mairie de Tournehem

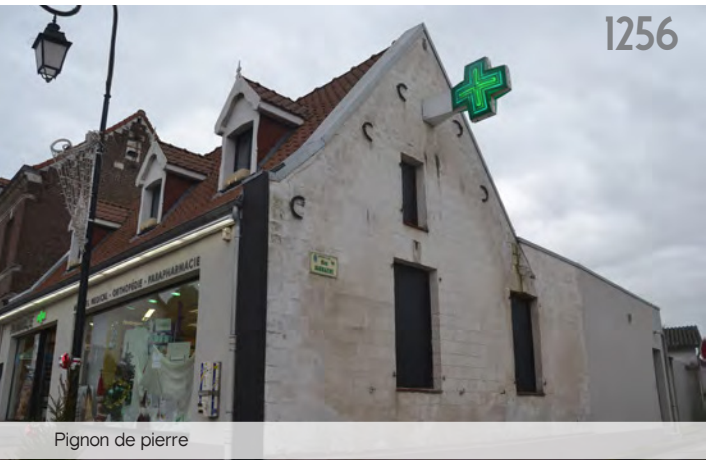

Pignon de pierre



Edifice à usage commercial édifié vers 1870



Construction en pierre et rouge-barre sur soubassement en silex



Ancien commerce édifié en 1835



Commerce à façade de pierre et coiffé d'un toit à brisis



Ancienne ferme avec dépendances en pierre



Ancienne ferme avec dépendances en pierre



Ancienne ferme avec dépendances en pierre



Métairie de la seigneurie de Tournehem



Porte médiévale



Longère jadis en torchis comportant un pignon en pierre



Fermette comprenant des bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Fermette comprenant des bâtiments édifiés entre 1850 et 1939



Ecoles de Tournehem



Logis à encadrements d'ouverture moulurés



Logis à encadrements d'ouverture moulurés



Eglise Saint-Médard



Ancien presbytère



Commerce à pan coupé



Calvaire



Ensemble comprenant une habitation en pierre, l'autre en torchis.



Monument aux morts



Pignon millésimé 1822



Logis de briques édifié entre 1850 et 1939



Ensemble de bâtiments en pierre organisés autour d'une cour fermée



Habitation en pierre



Dépendance en torchis en bordure de voie



Logis à coyau formé par une corniche concave



Logis à façade en torchis et pignon en pierre millésimé 1838



Logis comportant une partie en briques et une partie en torchis



Grand corps de ferme organisé autour d'une cour fermée

1285



Fermette en briques rouges

1286



Chapelle Saint-Louis

1287



Logis édifié durant le premier quart du XXe siècle

1288



Habitat de bourg

1289



Ancien magasin Bal

1290



Bâtiment à usage commercial édifié entre 1850 et 1939

1291



Habitat de bourg édifié en briques en 1931

1292



Habitat de bourg construit entre 1850 et 1939

1293



Habitat de bourg construit entre 1850 et 1939

1294



Habitat de bourg en briques et pierre

1295



Habitat de bourg millésimé 1863

1296



Habitat de bourg en briques avec frise.

1297



Ensemble en briques rouges bordant la place

1298



Habitat de bourg en briques et pierre

1299



Habitat de bourg en briques rouges

1300



Habitat de bourg à la façade recouverte d'un enduit

1301



Logis de ferme avec mur gouttereau jadis en torchis, pignon édifié en pierre

1302



Fermette en briques et pierre

1303



Logis avec pignon en pierre

1304



Mur gouttereau en pierre

1305



Logis apignonné contre la voie



Grand corps de ferme partiellement en pierre



Habitation à encadrements moulurés



Premier lotissement de l'après-guerre



Ancienne gare



Eglise de Guémy



Ensemble de bâtiments agricoles en pierre et petit château



Ensemble de bâtiments agricoles en pierre et petit château



Ensemble de bâtiments agricoles en pierre et petit château



Fermette en pierre blanche comportant un puits



Fermette en pierre blanche comportant un puits



Ferme Enlart de Guémy



Logis à pignon de pierre



Fermette comprenant un logis en briques rouges et une dépendance en pierre



Moulin Vandroy



Moulin Ninette



Ferme partiellement en pierre

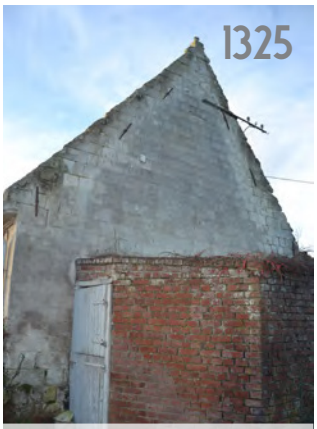

Dépendance partiellement en pierre



Moulin de Guémy



Moulin de Leulène



Chapelle Notre-Dame millésimée 1713








COMMUNE DE ZOUAFQUES





HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE ZOUAFQUES

GÉNÉRALITÉS



VUE AÉRIENNE DE 2014

➤ LA COMMUNE DE ZOUAFQUES est assise sur la ligne de rupture entre les derniers reliefs artésiens et le début de la plaine flamande. Le noyau principal est installé sur les premières pentes du versant nord de la vallée de la Hem. Il prend la forme d'un réseau de rues formant un maillage bâti, plus ou moins lâche, autour d'îlots de verdure (jardins, pâtures délimitées par des haies...). L'habitat s'organise principalement le long de deux voies parallèles au cours d'eau, la rue Principale et celle de la Placette. Néanmoins, l'axe bâti correspondant à la rue de Louches et à celle de la Placette (dans sa première partie) est probablement très ancien. Ces deux rues correspondent en effet à des tronçons de la Leulène qui traversent ici la Hem par un passage à gué.

Autour de Zouafques gravitent trois hameaux. Le premier, la Recousse, prend la forme d'un village-rue situé à proximité d'un pont sur la Hem connu depuis le Moyen Âge. Le second, Wolphus, est assis sur un relief au nord-ouest du bourg centre. Occupé par une ferme seigneuriale et un chapelet d'habitations dispersé autour de celle-ci, ce hameau bordait jadis la voie de Saint-Omer à Calais. Aujourd'hui, son emprise foncière augmente sous l'effet de l'urbanisation de la rue du Cheval Noir. Enfin, la Capelette forme un autre hameau linéaire.

➤ DE TOUT TEMPS, CE TERRITOIRE A ÉTÉ TRAVERSÉ par des axes routiers. Si la Leulène est un axe antique, elle fut encore largement utilisée au Moyen-Âge et à l'époque moderne. Pareillement, le développement des relations entre l'intérieur des terres et le littoral a favorisé l'émergence d'une voie entre Saint-Omer et Calais passant par la Recousse. D'ailleurs, celle-ci sera réaménagée au XVIIIe siècle pour être élevée au rang de route royale. Plus récemment, les tracés de la voie TGV et de l'A26 (autoroute des Anglais) sont eux aussi venus se positionner sur Zouafques.

➤ LE PATRIMOINE BÂTI EST RÉPARTI sur l'ensemble du territoire. Le noyau ancien n'est plus clairement identifiable en raison de la présence de constructions récentes sur d'anciennes dents creuses, mais des éléments patrimoniaux de qualité sont toujours présents. Un constat similaire peut être fait pour la Capelette et pour Wolphus, qui mise à part la ferme éponyme n'est quasiment composé que d'habitations construites durant les quarante dernières années. Des bâtiments de pierre blanche et de torchis bien conservés ponctuent le centre de Zouafques, ils s'accompagnent de plusieurs édifices du XIXe siècle (mairie, église, ancienne école privée, commerces...) parmi lesquels on retrouve des infrastructures industrielles (moulin, brasserie). Aussi, les axes sud-est/nord-ouest permettent toujours l'observation d'éléments apignonnés contre la voie.

En revanche, la Recousse constitue un ensemble de bâtiments anciens relativement peu altérés. Les constructions de briques, de pierre et de torchis s'y succèdent.

HISTOIRE DE LA TRAME COMMUNALE DE ZOUAFQUES
EN IMAGES



L'habitat de Zouafques s'organise le long de deux axes parallèles à la Hem, à l'abri des inondations. Cette commune fait probablement office de carrefour entre un axe très ancien (rue de Louche, la Leulène) et un autre plus récent.



La trame bâtie de Zouafques ne s'est pas étendue. En revanche, l'habitat s'est quelque peu étoffé dans le centre-bourg. Au nord-ouest, on note le passage du chemin de fer.



On note peu d'évolutions entre 1938 et 1970. Néanmoins, peu à peu le bâti s'implante entre Tournehem et Zouafques.



Au nord-est, l'autoroute apparait avec son échangeur. Elle est un des facteurs de la dilatation du bâti le long des axes durant les dernières décennies.

ENJEUX PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE ZOUAFQUES



VUE AÉRIENNE DE 2014

MAINTENIR L'IDENTITÉ RURALE DE L'ENTITÉ

> PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES PROPRES À CETTE ENTITÉ

> ASSURER la bonne lisibilité du centre-bourg et celle des hameaux (La Recousse, Wolphus, la Capelette)

> PRÉSERVER les paysages bocagers (courtils de Zouafques et de la Recousse, pâtures du fond de vallée)

> PRÉSERVER des cônes de vue vers le fond de vallée

> VALORISER l'axe ancien que constitue la Leulène (passage à gué)

> VALORISER les anciennes carrières

> VEILLER à la bonne insertion paysagère des nouvelles constructions (orientation, forme et couleurs)

> APPORTER un soin particulier à la qualité des entrées de l'entité paysagère (vigilance sur le secteur des abords de l'autoroute)

> CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI CONTRIBUANT À L'IDENTITÉ DE CETTE ENTITÉ PAYSAGÈRE

> PRÉSERVER le patrimoine bâti édifié à l'aide de matériaux traditionnels (pierre blanche, torchis, brique)

> PRÉSERVER les ensemble agricoles cohérents et les pâtures attenantes

> PRÉSERVER le patrimoine industriel (moulins et brasserie)

> PROTÉGER l'ensemble patrimonial de la Recousse

TYPOLOGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

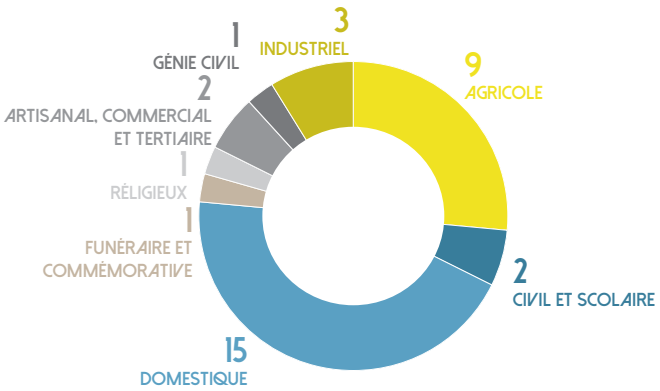

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE ZOUAFQUES

Les cartes et photos suivantes reprennent les éléments patrimoniaux recensés sur la commune de Zouafques.



cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE ZOUAFQUES

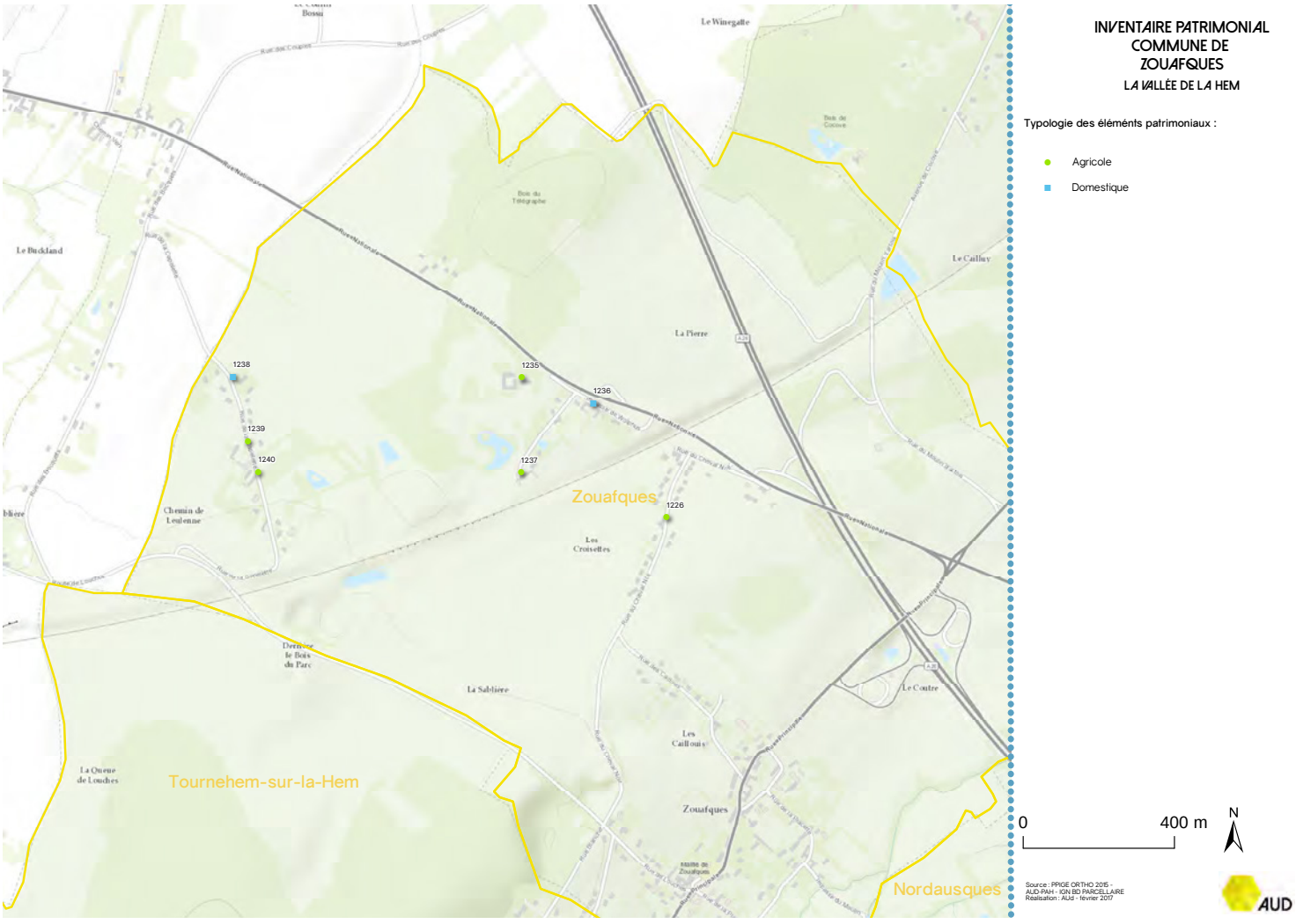

cf. carte au format A3 en annexe

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE ZOUAFQUES



cf. carte au format A3 en annexe



Logis édifié entre 1850 et 1939



Ancienne école privée



Habitation à la façade chaulée surmontée de lucarnes pendantes



Logis de briques rouges édifié entre 1850 et 1939



Logis de briques rouges encadré de deux dépendances



Habitation de l'entre-deux-guerres à l'architecture inspirée du style balnéaire



Ancien logis de ferme



Eglise Saint-Martin

1220



Monument aux morts

1221



Bâtiment construit à usage commercial entre 1850 et 1939

1222



Grand bâtiment de pierre aux façades enduites

1223



Mairie de Zouafques

1224



Longère apignonnée contre la voie avec pignon de pierre millésimé

1225



Logis de briques rouges construit entre 1850 et 1939

1226



Fermette comprenant logis et petites dépendances



Edifices en pierre et briques jaunes avec pignon millésimé 1753



Logis en briques rouges avec baies sous linteaux cintrés et coiffé d'un toit à brisis en ardoise et à terrasson de tuiles



Demeure construite à la toute fin du XVIIIe siècle ou au début du siècle suivant



Lanterne des morts



Corps de dépendances majoritairement en pierre et comportant un colombier dans sa partie centrale



Demeure construite durant le dernier quart du XIXe siècle



Logis à la façade de briques et aux pignons de pierre



Ancien commerce en briques rouges



Corps de ferme organisé autour d'une cour et comportant des bâtiments du XVIIIe siècle



Séchoir à chicorée



Ferme de Wolphus



Habitation à pignon de pierre



Ancienne ferme majoritairement construite en briques mais comportant des pignons et une dépendance en pierre







Pignon de pierre



Dépendance agricole à mur gouttereau en pierre



Ferme millésimée 1821



Corps de ferme comprenant un logis édifié entre 1850 et 1939 et des dépendances probablement plus anciennes



Dépendance en briques et silex



Ancien vannage du moulin



Moulin de Zouafques



Habitation à la façade en torchis chaulé et au pignon en briques et pierre



Puits



Ancienne brasserie



Ancienne brasserie